

Plus de 75 000 \$  
en prix  
à gagner  
Promotion 60<sup>e</sup>  
de La Terre

pp. 10 et 26

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Volume 60, numéro 37 — Longueuil, 2 novembre 1989

DEUX CAHIERS — 40 PAGES

Port payé à Montréal

## La réponse fédérale

Afin que les lecteurs de La Terre puissent se faire une opinion personnelle au sujet de la réponse que le gouvernement fédéral a donnée aux demandes de l'UPA, nous reproduisons ici intégralement en page 10 la lettre que MM. Mazankowski et Blais ont adressée vendredi dernier au président de l'UPA. Le journaliste André Belzile, de son côté, a analysé le document qu'il résume (page 9), en prenant soin de souligner les points laissés en suspens.

## Congrès régionaux

Les fédérations régionales de l'UPA ont tenu la semaine dernière leurs dernières assemblées générales annuelles. Si la question du zonage a divisé la Beauce qui réclame par ailleurs l'abandon du projet d'une nouvelle taxe fédérale, en Côte-du-Sud, les producteurs sentent le besoin de renforcer leurs liens avec le public. Dans Lanaudière, ils n'acceptent pas la chicane actuelle entre la Fédérée et l'UPA. En Abitibi et dans le Bas-Saint-Laurent, les programmes de développement de l'agriculture régionale ont suscité beaucoup d'intérêt. Dans les Laurentides le moral est à la baisse.

pp. 2-3-7-18-27

## Manifestations

Les fédérations régionales de l'UPA continuent de manifester devant les bureaux des députés fédéraux, dans le but notamment de sensibiliser les consommateurs aux menaces qui pèsent sur eux en matière de sécurité alimentaire. Cette semaine les producteurs des fédérations de Québec étaient au rendez-vous, mais non les députés.

p. 6

## L'agriculture à temps partiel

Combien y a-t-il de producteurs à temps partiel au Québec? Cinq mille? Dix mille? Non! Il y en a près de quinze mille, soit le tiers de toute la population agricole active. Une analyse de Claude Lafleur.

p. 22

## Saputo est-il à vendre?

Saputo n'est pas nécessairement à vendre. Son propriétaire examine pour l'instant diverses formules de transfert, allant de l'association à la vente.

p. 22

## Forêt privée: une force montante

Il y a plus de propriétaires de boisés privés au Canada que de producteurs agricoles. Mais on méconnaît leurs besoins. Une situation que la nouvelle association canadienne entend changer.

p. 24

## Yogourt biologique

Pour obtenir un yogourt certifié biologique, il a fallu recourir à une nouvelle technique de transformation qui utilise l'ultra filtration. Il a fallu aussi prévoir un nouveau mode de commercialisation.

p. 25

## Recherches en horticulture

Chercheurs et producteurs ont eu l'occasion de se rapprocher lors de la première rencontre d'orientation du comité consultatif de la station de Saint-Jean.

p. 25

Actualité.....	2-3-6-7-8
Classées.....	11 et 14 à 17
Courrier de Marie-Josée.....	36
Marchés.....	20-21
MAPAQ.....	28-29
Situation dans les productions.....	21

Il n'y a pas que les hiboux et les chouettes qui vivent au rythme des nuits de l'été indien. Dans les campagnes, une course folle est engagée contre l'hiver, les jours ne suffisent plus à la moisson et au séchage de la récolte. Pour quelques semaines la ferme a perdu sa routine, plus souvent qu'autrement le lit est vide et la table reste dressée en permanence pour un éventuel repas pris à la sauvette. Quelque part dans la tête on rêve d'une bonne veillée froide de février, les jambes reposant au coin du feu.

# Une agriculture... 3 fois par jour

André Charbonneau

« Une agriculture... 3 fois par jour » : ce slogan créé par la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud reflète assez bien la préoccupation des producteurs agricoles de cette région d'améliorer leur image auprès des consommateurs. Au cours de leur assemblée générale annuelle, tenue à La Pocatière, le 24 octobre dernier, une centaine d'entre eux ont notamment demandé à leur Fédération et à la Confédération de réaliser une étude qui permettra par la suite de faire comprendre l'importance des investissements, des revenus et des emplois agricoles dans l'économie régionale et québécoise.

De même, les producteurs de la Côte-du-Sud réclament que l'on diffuse plus d'informations au public sur les problèmes environnementaux en prenant soin de démontrer que les producteurs agricoles ne

sont pas les plus gros pollueurs. Plus fondamentalement, ils demandent à la Confédération d'organiser une campagne de promotion et de publicité, d'ici janvier 1990, afin de revaloriser leur profession et de faire reconnaître la place qu'elle mérite dans la société.

Dans le même esprit, ils voudraient que l'on serve des produits alimentaires québécois à l'occasion de toute assemblée tenue dans la région. Par ailleurs, certains ont hésité à voter en faveur d'une résolution qui demandait à l'UPA régionale et à la Confédération de « promouvoir l'agriculture biologique », de crainte que cela soit perçu comme un blâme indirect adressé à l'agriculture plus industrielle. Ils se sont finalement ralliés, lorsque le mot « promouvoir » fut remplacé par celui « d'appuyer ».

Cette volonté d'obtenir l'appui du public en général tient en partie à la perception

qu'ont les producteurs agricoles du désengagement de l'État à leur endroit. Qu'il s'agisse d'obtenir le renforcement de l'article XI du GATT, de faire réviser les politiques de crédit agricole, de faire adopter des politiques d'aménagement pour l'agriculture des hauts de comté, de faire respecter l'agriculture lors de la création d'habitats fauniques, d'obliger le ministère des Transports à assurer l'égouttement des terres, de sauvegarder les acquis du zonage agricole, d'inciter les responsables des tensions parasites à assumer leur responsabilité, de lutter contre les pluies acides, de protéger les érablières, de maintenir les programmes de paiements anticipés ou de stabilisation fédérale, les producteurs sentent confusément que les gouvernements respecteront leurs besoins dans la mesure où le public sera derrière eux.

Il ne faudrait cependant pas que la morosité actuelle du milieu agricole le conduise à un sentiment d'impuissance, a noté le président Gilles Martin. Il commentait ainsi les propos tenus par le représentant de la centrale, M. André Beaudoin qui affirma notamment : « Il n'y a qu'une façon de se battre contre le désengagement de l'État, c'est de ne pas se désengager soi-même ». Quant à l'impatience manifestée par les membres face aux délais accordés par l'UPA aux gouvernements, M. Beaudoin a déclaré que l'UPA donnait une chance aux coureurs, leur laissant le temps de répondre aux demandes exprimées, mais qu'elle saura agir si les réponses tardent trop.

Même lorsqu'ils traitent de résolutions d'intérêt provincial, les producteurs agricoles de la Côte-du-Sud savent les analyser à la lumière de leur expérience régionale. Par exemple, dans le cas des tensions parasites, ils ont relevé que des stations de radio étaient impliquées tout comme l'Hydro-Québec. En matière de transport, ils ont souligné que dans leur région, des producteurs vivaient des problèmes de

suite à la page 23



La Fédération de la Côte-du-Sud a un nouveau siège social qu'elle partage avec l'Office des producteurs de bois.

## EN BEAUCE

# Un avertissement poli aux députés

Jacques Légaré

Environ 250 agriculteurs de la Beauce, formant un cortège de tracteurs, ca-

### ÉVÉNEMENTS À VENIR

3 nov., 9 h 30 à 15 h 30, assemblée d'information et de formation pour les jeunes de la relève agricole organisée par le MAPAQ, Cookshire (inf. (819) 875-3319).

7 nov., 9 h 30 à 15 h 30, assemblée d'information et de formation pour les jeunes de la relève agricole organisée par le MAPAQ, Lawrenceville (inf. (514) 375-3443).

9 nov., 9 h 30 à 15 h 30, assemblée d'information et de formation pour les jeunes de la relève agricole organisée par le MAPAQ, Coaticook (inf. (819) 849-6317).

11 nov., 19 h 00, souper annuel de la Société d'agriculture, comté l'Assomption, École PPA, l'Assomption.

15 au 17 nov., 22e journée horticole ornementale, ITA, St-Hyacinthe (inf. (514) 773-7401, postes 278/279).

17 nov., 10 h 00, circuit de ventes de veaux d'emboûche du Québec, Danville.

25 nov., 9 h 30 à 17 h 00, cours sur l'alimentation vivante, Université écologique internationale, Ham-Nord (inf. (819) 344-2498).

mions-citernes et même d'un moissonneuse-batteuse, ont manifesté le lundi 23 octobre dernier devant les bureaux du député provincial de Beauce-Nord, Jean Audet, et du député fédéral de Beauce, Gilles Bernier, à Sainte-Marie de Beauce.

Le but de l'exercice était de faire pression sur les deux paliers de gouvernement pour qu'ils modifient leurs politiques agricoles, notamment en ce qui concerne le commerce international

(fédéral) et le financement agricole (provincial). Dans les syndicats de base de Beauce-Nord et Dorchester-Nord, d'où provenaient la plupart des manifestants, la taxe américaine sur le porc exporté est l'un des points qui causent le plus de mécontentement.

Le député Gilles Bernier étant en dehors du pays, les manifestants n'ont pu rencontrer que M. Audet. On lui a fait valoir les arguments des agricul-



M. Jean Audet, à droite, a souligné que, comme les agriculteurs dans la société, les députés « ruraux » sont en minorité au Parlement.

## PROGRAMME D'ENTREPOSAGE DES FUMIERS

### Les subventions correspondent au budget

Les subventions qui ont été et seront accordées aux producteurs agricoles, dans le cadre du programme d'aide à l'entreposage des fumiers, correspondent exactement aux 17,2 millions de dollars qui étaient prévus dans le budget 1989-1990. C'est du moins ce que soutient le responsable du programme au ministère de l'Environnement, M. Guy Audet. Par ailleurs, au cabinet du ministre Paradis, on affirme qu'on prendra tous les moyens pour que le budget du programme soit dépensé au complet.

Les médias ont fait état, la semaine dernière, qu'une partie des crédits dits périmés de l'Environnement, soit environ 1,7 million sur les 5 millions globaux déclarés périmés par le Conseil du Trésor, provenaient de subventions inutilisées par les agriculteurs dans le cadre du programme d'aide à l'entreposage des fumiers. Il est pratique courante au Conseil du Trésor de demander à cette période de l'année des comptes-rendus aux ministères afin d'établir les projections du budget suivant. C'est de cette façon, signale la porte-parole du ministre de l'Environnement, que le Conseil du Trésor est arrivé à ce chiffre.

De son côté, l'UPA a réagi à cette annonce du Conseil du Trésor en signalant que si jamais il restait une telle somme, il est certain qu'elle sera utilisée d'ici la fin de l'année financière, à condition que « Québec ne la fasse pas disparaître avant même d'avoir constaté que les demandes des agriculteurs sont réelles ». L'UPA craint particulièrement que cette insinuation du Conseil du Trésor ne compromette les budgets de l'année prochaine prévus pour les structures d'entreposage des fumiers.

I. P.

teurs concernant l'abolition de la loi sur le fonds d'assurance-prêt, le rétablissement du crédit à moyen terme, l'augmentation du maximum de prêt subventionnable à 315 000 \$, etc.

Dans sa réponse aux agriculteurs, M. Audet est demeuré évasif sur la politique gouvernementale. Il a fait état des problèmes des « députés ruraux minoritaires », qui doivent s'efforcer de convaincre des « députés urbains moins intéressés ». M. Audet s'est dit prêt à « travailler ensemble pour améliorer ça ».

Il s'agissait de la seconde manifestation beauceronne en quelques semaines (on se souvient de la pose d'affiches « liquidation » par des agriculteurs de Beauce-Centre). Selon le président de la Fédération de l'UPA de la Beauce, M. Gaétan Bilodeau, il faut aussi s'attendre à ce que les producteurs du sud et de l'ouest de la Beauce fassent sentir leur présence dans les prochaines semaines.

La manifestation du 23 octobre dernier s'est somme toute déroulée de façon polie. La discussion s'est déroulée sur un ton posé et à peine quelques litres de lait ont été renversés, juste pour montrer qu'on aurait pu faire pire. « Nous ne voulons pas prendre la population en otage », affirme M. Bilodeau. Si les gouvernements ne comprennent pas ce langage du dimanche, les agriculteurs pourraient bien sortir leur langage « de semaine », affirme toutefois le président de l'UPA de la Beauce. □

# Une situation qu'il va falloir régler

Victor Larivière

SAINT-AMBROISE — Les producteurs et productrices agricoles de Lanaudière jugent incompréhensible et inacceptable l'attitude des coopératives laitières et de la Coopérative Fédérée dans le conflit qui l'oppose à la Fédération des producteurs de lait sur la convention de transport du lait. En refusant la décision de la Régie pour aller vers la Cour supérieure, la Fédérée défend uniquement ses membres et non pas l'ensemble des producteurs laitiers.

Les quelque 250 délégués réunis la semaine dernière pour la 60e assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de Lanaudière n'acceptent pas que des producteurs se chicanent entre eux quand ils ont d'autres problèmes autrement plus importants à régler. Dans un contexte de libéralisation et de mondialisation du commerce, il ne convient pas de se diviser et de se concurrencer, affirmait-on, dans une des résolutions. Tous souhaitent

que cette querelle se règle le plus tôt possible et cela en dehors des tribunaux.

## Améliorer la réforme du crédit agricole

Insatisfaits de la refonte des lois sur le crédit agricole, les délégués de Lanaudière proposent l'abolition de la loi 49 sur le fonds d'assurance-prêt, une hausse de 200 000 \$ à 350 000 \$ du niveau de subventionnement des prêts, un rétablissement du crédit à moyen terme, l'abolition des honoraires sur le suivi du prêt, une révision à la baisse des taux d'intérêts et des taux privilégiés à 8 % maximum pour les personnes admissibles à la prime d'établissement.

Une autre résolution, visant à changer la bonification de 4 % de la subvention d'intérêt sur les prêts « tandem » dans le but de l'accorder à tous et pas seulement à ceux qui ont poussé plus loin leurs études en agriculture, a été rejetée par la majorité. Depuis vingt ans qu'on demandait

plus de formation et on ne semble pas prêt à reculer là-dessus.

## Stratégie régionale et marche sur Ottawa

À l'unanimité les producteurs et productrices de Lanaudière ont mandaté leur fédération pour organiser des moyens de pression dans leur région et devant le parlement à Ottawa. On veut à tout prix que la population connaisse les revendications du monde agricole en ce qui a trait aux accords du GATT et au Traité de libre-échange. On est même prêt à poursuivre les actions tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas obtenu d'Ottawa des garanties que l'agriculture sera protégée avec les mêmes moyens qu'on s'est donnés depuis vingt ou trente ans. On sollicite aussi l'appui des associations de consommateurs pour cette campagne de sensibilisation auprès des politiciens.

## Recours collectif contre Hydro-Québec

Depuis plusieurs années, des producteurs de lait et de porcs sont aux prises avec des tensions parasites dans leurs bâtiments et il s'ensuit des pertes de production importantes. Dans bien des cas, les installations du producteur ne sont pas à l'origine du problème. On mandate donc la Fédération d'organiser un recours collectif contre Hydro-Québec pour que la Société d'État assume ses responsabilités. Dans le nouveau programme sur les tensions parasites, le producteur responsable doit assumer les frais à 100 %. Il devrait en être ainsi pour Hydro-Québec lorsque ses installations électriques sont à l'origine du problème. On se demande pourquoi des producteurs qui doivent endurer des lignes à haute tension dans les parages de leurs bâtiments devraient aussi supporter les tensions parasites causées par ces mêmes lignes.

## Carte d'exemption de la TPS

Craignant de voir la future taxe fédérale sur les produits et services (TPS) affecter certains produits agricoles, la majorité des délégués de Lanaudière réclament d'Ottawa une carte identifiée autorisant les commerçants à ne pas percevoir de taxes auprès des producteurs qui auront droit à des exemptions. On voit là un moyen très simple d'éviter la paperasse découlant de l'administration du remboursement de cette taxe. Par ailleurs, comme le soulignait Jacques Proulx devant les délégués, la TPS ne devrait pas toucher l'agro-alimentaire dans son ensemble, mais on devra attendre que le gouvernement se branche là-dessus.

## Identification des produits irradiés

On a commencé à irradier certains aliments au Canada. Par contre, les effets de ce procédé sur la santé sont encore inconnus et on sait qu'il y a perte de certaines vitamines. Dans le but de protéger la population, le congrès régional de Lanaudière demande au gouvernement fédéral que soient identifiés clairement les produits alimentaires ayant été irradiés.

## Ne pas céder un iota

Appelé à dire quelques mots en fin d'assemblée, le président de l'UPA, Jacques Proulx, a souligné les enjeux majeurs des débats actuels sur le GATT et le libre-échange. Il se dit convaincu que les producteurs et productrices agricoles du Québec ne peuvent se permettre de céder un iota sur les politiques agricoles qui ont contribué au développement de notre agriculture. Il entend par là, la gestion des approvisionnements et les contingents, le crédit agricole, les assurances stabilisation et récolte.

Selon lui, on doit trouver des arguments nouveaux pour convaincre les consommateurs du bien-fondé des revendications des agriculteurs. Il concluait en disant qu'on se doit d'agir rapidement et qu'on ne peut tolérer plus longtemps les réponses évasives des politiciens fédéraux. ■

# Une « première » fusion de coopératives

Louise St-Pierre

ALMA — La Chaîne coopérative du Saguenay et de Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay / Lac-St-Jean ne feront plus qu'une. Ainsi en ont décidé la semaine dernière, avec une très forte majorité, les sociétaires de ces deux coopératives qui se sont réunis, à Alma, en assemblée générale spéciale.

Le nom de la coopérative issue de cette fusion sera Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay / Lac-St-Jean. Son siège social sera à St-Bruno.

C'est en cours d'avant-midi que les sociétaires de Nutrinor avaient accepté à 81,2 % le projet de fusion que leur soumettait, pour une deuxième fois, leur conseil d'administration. En après-midi, les sociétaires de la Chaîne coopérative du Saguenay faisaient de même à 94,9 %. On peut donc parler d'un projet de fusion adopté par 88 % des sociétaires présents sans qu'il y ait de vives discussions, sans le moindre heurt.

En octobre 1987, une première tentative de fusion avait échoué. Si les sociétaires de la Chaîne coopérative l'avaient entérinée à 78,7 %, seulement 66,5 % des sociétaires de Nutrinor s'étaient dits favorables à cette fusion. Pour être réalisée, il fallait qu'elle soit approuvée par les deux

tiers des sociétaires. Dans le cas de Nutrinor, il aurait alors fallu un vote de plus en faveur de la fusion pour qu'elle puisse être réalisée.

La « nouvelle » coopérative compte 1 400 sociétaires. Au départ, son chiffre d'affaires se situe à près de 145 millions de dollars; ce qui la classe au 5e rang parmi les coopératives agro-alimentaires du Québec. La fusion ne devrait en rien affecter les quelque 500 employés des deux coopératives au niveau de la production. On devra cependant choisir qu'un seul directeur général. Les paris allaient bon train quant à savoir qui de MM. Denis Guérard et Bertrand Tremblay resterait en poste!

Au niveau « politique », la première étape a été la nomination d'un conseil d'administration formé de six administrateurs de chacune des coopératives et d'un représentant de la Fédération de l'UPA du Saguenay / Lac-St-Jean. On y retrouve donc: MM. Omer Bouchard, Jacques Boudreault, Roch Brassard, Léonard Côté, Benoît Fortin, Jean-Marie Frigon, Raymond Gagnon, Jean-Yves Goulet, Gaston Lajoie, Mario Larouche, Normand Marcil et Bertrand Robitaille. Le représentant de la Fédération régionale de l'UPA est M. Jacques Bouchard. Le choix du premier

suite à la page 23

## OEUFS D'INCUBATION

# La Fédérée et le Syndicat se disputent du quota

France Groulx

Le Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation a décidé de ne pas y aller de main morte pour récupérer le quota que des producteurs n'ont pas rempli. S'appuyant sur son règlement, le Syndicat tente de récupérer quelque 4 800 mètres carrés de quota qui appartient à deux couvoisiers et un producteur. Les entreprises en cause sont le couvoir J.O. Lévesque, le couvoir Chabot et Doria Boijoli. Notons que ces deux dernières entreprises appartiennent à la Coopérative Fédérée.

Le règlement stipule que si un producteur n'arrive pas à produire 97 % du quota d'oeufs d'incubation qu'il détient, à moins de raisons majeures l'ayant empêché de le faire, il est forcé de mettre la portion de quota non produite en vente. Dans le cas présent, comme le quota n'a pas été mis en vente, le Syndicat des producteurs a décidé de demander l'annulation du quota détenu par ces entreprises.

Ce règlement visait à inciter les aviculteurs à produire le quota qu'ils détiennent de façon à ce que globalement la province rencontre son allocation provinciale.

Quatorze de la soixantaine de producteurs d'oeufs d'incubation québécois n'ont pas réussi à atteindre le 97 % demandé. Après enquête du Syndicat, dix d'entre eux ont prouvé ne pas avoir suffisamment produit pour cause soit de maladie de troupeau, de chaleur estivale excessive, d'incendie ou autres causes. Quatre autres producteurs n'ont pas réussi à donner de raisons qui satisfassent le conseil d'administration du Syndicat. Un producteur a

accepté de mettre son quota en vente et les trois autres ont refusé.

Bien naïf qui aurait cru que ces entreprises allaient perdre tout ce quota (qui vaut plusieurs milliers de dollars) sans rouspéter.

La cause est rendue devant la Régie des marchés agricoles. Le Syndicat demande que les trois entreprises voient leur quota tout simplement annulé et la production répartie entre les autres producteurs. Ils n'avaient qu'à mettre leur quota en vente dans les délais prévus, soutient le Syndicat, plutôt que de tout perdre, ils auraient pu récupérer la valeur marchande du quota.

Les trois détenteurs du quota qui pourraient être annulé croient que le règlement n'est pas suffisamment bien défini pour que le Syndicat puisse à son gré annuler le quota. Il faudrait que le règlement prévoie des dispositions sur les règles d'annulation ou de suspension et des sanctions en fonction de la gravité des délits. Les défenseurs soutiennent que le règlement est tellement incomplet que la Régie ne dispose même pas d'outils convenables pour trancher sur la question de façon équitable.

L'argument aura réussi à ébranler suffisamment les régisseurs pour que la cause qui devait être entendue vendredi dernier a été remise. La Régie étudie si oui ou non elle dispose d'un règlement du plan conjoint suffisamment bien défini pour qu'elle soit en mesure de rendre une décision.

Ceci pourrait donc être une longue bataille juridique; il aurait été surprenant que trois entreprises perdent simplement leur quota sans vague, sans éclaboussure.



Près de 81 % des sociétaires Nutrinor et 95 % de ceux de la Chaîne coopérative du Saguenay ont voté en faveur de la fusion des deux coopératives.



André Charbonneau

## Meech Lake-lac Meech : une seule réalité

Qu'on le veuille ou non, on ne peut éviter ces jours-ci le débat constitutionnel canadien ou plutôt le déchirement autour de l'Accord du lac Meech.

De vieilles animosités anti-Québec, qu'on croyait enterrées depuis la lutte référendaire (mais dont on soupçonnait le ressurgissement après l'échec constitutionnel de 1981), font apparaître, de façon on ne peut plus claire l'incompréhension perpétuelle de deux peuples « fondateurs ». Deux peuples qui, en fait, apparaissent plutôt comme deux communautés linguistiques, étant donné la grande diversité de ce qu'on appelle, la mosaïque canadienne.

À l'inverse de ce que nous avons connu au cours des deux dernières décennies, toutefois, ce n'est plus tout à fait le Québec qui menace avec vigueur de se retirer de la Confédération canadienne, mais plutôt une partie croissante du Canada anglais qui enjoint le Québec à le faire. Si les Québécois et les Québécoises ne sont pas contents, s'ils refusent d'être traités comme tous les Canadiens ou s'ils continuent de s'enorgueillir de différences qui, en fait, ne devraient pas exister au pays, ils n'ont qu'à s'en dissocier.

L'appel du Reform Party de l'ouest du Canada, même s'il est encore marginal, est plus virulent encore: le pays doit s'unifier autour d'une seule culture, d'une seule économie nationale, d'une seule histoire, et... d'une seule langue. C'est également l'avis, en exagérant à peine, des adversaires « prestigieux » de l'Accord et parmi ceux-ci, Sharon Castair et Garry Filmon (Manitoba), Clyde Well

(Terre-Neuve), tous partisans d'un seul peuple canadien et d'un gouvernement central fort.

Mais que contient donc l'Accord du lac Meech pour faire monter si intensément la pression chez les nationalistes canadiens, « Trudeauistes » de surcroît? « peu de chose!

Outre le pouvoir de dépenser du fédéral (ou figure notamment, la possibilité de retrait d'une province d'un programme fédéral avec compensation, si un programme provincial rejoint les mêmes objectifs nationaux), l'Accord ne fait que reconnaître au Québec sa différence naturelle et historique par le concept de « Société distincte ». Ne serait-ce que par la concentration de Canadiens d'expression française, le Québec est différent et pour conserver cette différence, le gouvernement du Québec se voit confirmer dans l'Accord son rôle de promoteur du fait français en Amérique (tout en protégeant sa minorité anglophone).

Les adversaires du lac Meech ne font pas seulement nier cette différence, une aberration mentale, mais refusent systématiquement que soit reconnu dans la Constitution canadienne, ce rôle de promoteur du gouvernement du Québec.

Le plus étonnant dans toute cette histoire, c'est que la Société distincte est vide de sens sur le plan juridique quant à l'étendue des pouvoirs qu'elle donne au gouvernement du Québec, tant qu'elle n'aura pas passé le test d'une interprétation de la Cour suprême du Canada. Cette clause peut tout aussi bien

s'avérer une coquille vide en regard de la Charte canadienne des droits, et empêcher le gouvernement du Québec, par exemple, de protéger la langue française par des lois telles la loi 101, son ombre ou son catalyseur, la loi 178. En ce sens, cette revendication du Québec est minimale et pour le moins aléatoire.

En ce qui me concerne, ce débat a au moins deux mérites.

Le premier est de nous faire réfléchir sur notre avenir, comme Québécois et Québécoises, dans un cadre constitutionnel déjà un peu étouffant et qui le deviendrait encore plus, dans l'optique d'un recul du gouvernement du Québec face à ses demandes minimales.

Les second mérite est qu'il porte à nous demander si nous n'avons pas déjà dépensé trop d'énergies, depuis plusieurs années, dans un débat constitutionnel qui n'est pas à la veille de finir. Des énergies qu'on aurait pu facilement canaliser ailleurs pour bâtir un Québec fort à tous les niveaux, notamment sur le plan économique, pour répondre au défi des années 90.

Si pour si peu, on refuse l'intégration constitutionnelle du Québec dans le système fédéral, si on refuse notre différence et si sur le plan de l'économie agricole les bénéfiques économiques ne sont pas évidents (iniquité des interventions fédérales et négociations du GATT), il y a lieu de nous interroger. Pour employer les termes du Premier ministre du Québec, « la confédération canadienne n'est pas éternelle ».

### POINT DE VUE

## La nouvelle famille agricole

André Charbonneau

Les nouveaux critères qui ont servi cette année à sélectionner la famille agricole ne remettent pas en cause la valeur des anciens lauréats. Comme l'écrivait en éditorial il y a un an, Pierre Gaudet, « la meilleure famille agricole a toujours été et sera toujours celle qui favorise la communication entre ses membres, qui respecte l'équilibre des forces de la nature, qui s'implique dans les activités de son milieu, qui recherche une certaine qualité de vie, qui a le sens du patrimoine, qui parvient à participer au développement de la profession agricole sans tirer de la patte dans le domaine économique ».

La différence, c'est que ces valeurs autrefois implicites sont désormais clairement identifiées. Aujourd'hui comme hier, la communication entre les membres constitue un facteur fondamental. Dans notre contexte contemporain, celui-ci nécessite l'implication des femmes et de la relève. On imagine mal, en effet, qu'une famille puisse servir de modèle sans que ces deux aspects la caractérisent.

Après les efforts déployés par l'AFEAS, la Fédération des agricultrices et l'Association des femmes collaboratrices, il serait anachronique de reconnaître une famille où les femmes seraient traitées en mineures. En pareil cas, en effet, il y aurait un manque évident de communication. Il en irait de même si l'intégration graduelle de la

relève n'existait pas. L'implication de la famille, notamment la participation à des activités syndicales et coopératives, dénote aussi un sens réel de communication. Le partenariat familial ou élargi à l'échelle de la ferme de groupe peut enfin s'inscrire sous cette valeur.

Le sens du patrimoine a toujours également fait partie des critères implicites de sélection des candidats. Encore là l'intégration graduelle de la relève dans le processus de transmission des fermes fournit un excellent indice en cette matière. Aujourd'hui, on ne saurait également ignorer des facteurs comme le respect de l'environnement. De même, l'adoption d'un système de gestion qui déborde la seule préoccupation économique et

l'importance accordée à la qualité de la vie constituent des indices essentiels pour identifier qu'une famille a le sens du patrimoine.

Ces quelques exemples illustrent la place que les valeurs montantes prennent lors de la sélection de la famille agricole de l'année. Quant au reste, l'histoire de la famille, ses racines, l'implication agricole et para-agricole de ses membres, la formation acquise, les succès professionnels, les loisirs, continuent de faire partie des critères retenus.

Ainsi les valeurs montantes sont venues s'ajouter aux valeurs acquises de sorte qu'il n'y a pas rupture mais élargissement des perspectives traditionnelles. La nouvelle famille agricole n'aura donc pas à rougir des familles terriennes qui l'ont précédée.

## Demain, il sera trop tard

M. Pierre Rhéaume

Cette semaine, j'ai lu le dossier sur «le reboisement pour demain». J'ai trouvé cela très instructif. Mais il y a un hic, comme vous le dites si bien pour «demain», pour moi il sera trop tard. Il n'y a aucune législation que je connaisse qui empêche le propriétaire privé de couper à blanc nos belles montagnes du comté Papineau, canton Ponsonby où je demeure. Quand ce n'est pas le feu ou la tordeuse «acidifiée», ce sont les scies à chaîne avec des êtres à deux pattes sans scrupule qui font des ravages. De grâce aller au plus vite au gouvernement faire passer des règlements. Merci.

M. Roger Brunelle  
Rockway-Valley, cté Papineau

## Fermez les bureaux du MAPAQ!

Qui sont ces bureaucrates qui décident des normes pour être admissible aux programmes du MAPAQ? Sans doute des gens trop bien payés car ils liment tout petit projet et ce n'est pas parce qu'ils ont trop d'ouvrage... Depuis 10 ans, je vois la situation empirer: de 50 % on baisse à 40 % ou 30 %, plan de drainage obligatoire, permis d'environnement, minimum pour la chaux: 26 tonnes dans mon cas.

Il y a 15 ans, on aidait la construction de laiteries pour éliminer les bidons. L'an passé, pour être intégré au lait nature, j'en bâtis une tout à mes frais et voilà qu'on recommence à subventionner, depuis avril 89, donc manque de stabilité dans les programmes.

Voici le pire: ayant des surplus de foin et une deuxième étable libre sur ma deuxième terre, je touche un peu aux animaux de boucherie, 12 vaches pour commencer. Je dois m'acheter un abreuvoir chauffant, une pompe, une cage de rétention, du ciment, etc. J'apprends que le minimum pour avoir accès aux programmes est de 25 vaches.

Mais pour les chevaux pur sang, 5 têtes suffisent... les chevaux, c'est payant... Quel plan de relance, M. Pagé!

Plutôt que de parler de désengagement de l'État dans le financement agricole, je propose qu'on prenne les centaines de millions versées au MAPAQ pour augmenter les budgets de l'Office du crédit agricole.

Remboursez plus d'intérêts, pensez aux plus petits et surtout à la relève... Le personnel de l'Office à qui j'ai eu affaire m'a beaucoup aidé par sa compétence.

Léopold Ruel  
St-Charles,  
comté de Bellechasse

## Femmes collaboratrices: des précisions

L'Association des femmes collaboratrices (ADFC), en tant que responsable de la délégation québécoise de la 3e Conférence nationale des agricultrices, veut porter à l'attention des lecteurs et lectrices de *La Terre de chez nous* quelques précisions supplémentaires à l'article publié le 12 octobre 1989, en page vingt-deux, sous le titre «Les agricultrices du Canada vont instaurer un réseau d'information».

Connaissant le rayonnement et la portée de *La Terre de chez nous*, l'ADFC ne pouvait passer sous silence trois erreurs de parcours; l'idée étant toujours de rendre «...à César ce qui revient à César».

Premièrement, il s'agit bien de la 4e Conférence nationale des agricultrices et non de la 3e.

Deuxièmement, l'ADFC n'a pas pour objectif la défense des intérêts et l'obtention de la reconnaissance des travailleuses au foyer. Cet objectif d'importance appartient plutôt à d'autres groupes de femmes comme l'AFEAS et le Cercle des fermières, lesquels défendent très bien leur dossier et que l'ADFC appuie solidairement.

Pour éviter toute confusion, l'ADFC travaille précisément à obtenir la reconnaissance de la valeur économique du travail des femmes dans les entreprises familiales du secteur agricole, industriel et des entreprises de services (bureaux de professionnels, etc.).

Troisièmement, l'ADFC ne peut partager le chapeau qui coiffe un encadré intitulé «Une traduction honteuse», au sujet d'un bulletin de nouvelles publié dans le cadre d'une initiative de création d'un réseau canadien d'agricultrices. Tout au plus, pouvons-nous qualifier cette traduction comme laissant place à l'amélioration. En tout cas, ce sont les précisions mêmes de la coordonnatrice actuelle, Mme Monique Lecours-Bernard, qui nous invite à comprendre le contexte dans lequel s'inscrit cette traduction. Comme tel, les agricultrices de la Saskatchewan qui ont relevé le défi de traduire ce bulletin n'ont pas accès aux sources de financement gouvernemental. En d'autres mots, c'est de bonne foi qu'elles tentent de répondre à la demande répétée des agricultrices canadiennes qui souhaitent une information de qualité et respectueuse du désir de chacune d'être informée dans sa langue, qu'elle soit française ou anglaise.

Force pour nous est de constater que nos propres traductions ne témoignent pas toujours d'un anglais impeccable.

Sans vouloir non plus inviter à la médiocrité, ne pourrions-nous pas dans le dossier de la langue être plus tolérantes, tout en demeurant critiques et vigilantes face au droit que nous revendiquons et à cette qualité que nous exigeons? L'invitation en est plutôt une de solidarité, une solidarité qui rend alors les difficultés surmontables.

Telle est l'attitude que l'ADFC essaie toujours de promouvoir.

Le Conseil exécutif de l'Association des femmes collaboratrices  
Lucie Raiche, directrice générale

## SIROP D'ÉRABLE

# La fédération rencontre les acheteurs

Isabelle Paradis

Malgré certaines réticences et inquiétudes, la majorité des acheteurs de sirop conviennent que la promotion du produit, la gestion des inventaires et l'obtention d'un prix garanti pourraient améliorer la santé de l'industrie acéricole au Québec. C'est du moins ce que signalait le responsable de la Direction de la commercialisation à l'UPA, Denis Brassard, à la suite d'une rencontre de la Fédération avec les acheteurs, tenue le 26 octobre à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

La rencontre, que M. Brassard qualifie de positive, réunissait plusieurs intervenants du secteur, c'est-à-dire entre autres des représentants de la Fédération, d'Agriculture Canada, du MAPAQ, de la Banque de sirop, ainsi que des acheteurs, soit la Coop des producteurs de sucre d'érable, Shady Maple (Gary Coppola), Delta Foods, Best Foods, les Entreprises Beaudry et un représentant de Borden, Turkey Hill, les Industries Bernard et Fils et Samt Maple Product.

### Inquiétudes

Selon M. Brassard, les principales inquiétudes des acheteurs en ce qui a trait à l'éventuel plan conjoint portent notamment sur les relations entre acheteurs et producteurs, sur les pouvoirs que pourrait exercer la Fédération relativement aux prix ainsi que sur les subventions que reçoivent la Banque et la Coop pour les surplus et qui sont liées à la mise en oeuvre du plan.

La perspective de voir éventuellement surgir une agence de vente ne semble pas plaire beaucoup non plus. Mais à cette crainte, la Fédération répond qu'actuellement il n'y a rien de prévu de tel tant que les rapports entre producteurs et acheteurs seront sous le signe du compromis mutuel.

### Développement des marchés

Producteurs et acheteurs semblent cependant se rapprocher lorsqu'il est question de développement des marchés. Ainsi, rapporte M. Brassard, certains acheteurs reconnaissent qu'un système de gestion des inventaires allié à une meilleure classification basée sur la qualité ne pourraient être que profitables à l'industrie. Ainsi, dans les moins bonnes années, les transformateurs auraient encore accès à du sirop de qualité supérieure. Cette plus grande stabilité dans l'approvisionnement de qualité contribuerait probablement à l'expansion des marchés étrangers.

D'autres acheteurs ont également souligné qu'une bonne promotion générique des produits de l'érable auprès notamment des consommateurs américains pourrait faire augmenter de 1 % le nombre de consommateurs de vrai sirop, aux dépens seulement des succédanés des produits de l'érable. Cette hausse permettrait à elle seule de doubler la demande actuelle.

suite à la page 23

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929

éditeur

L'Union des producteurs agricoles  
555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
Tél. (514) 679-0530



Directeur: Hugues BELZILE

Rédacteur en chef: André CHARBONNEAU

Rédacteur en chef adjoint responsable des périodiques spécialisés: Jean SAVARD

Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX

Directeur de la publicité: Réjean POULIOT

Représentants publicitaires:

Christian GUINARD, Réal LOISEAU,

Robert BISSONNETTE

Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON

Tél. Toronto (416) 363-0522

Responsable du tirage:

Micheline COURCHESNE

Administration:

Jocelyne GAREAU

Composition et montage:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, 19 \$; 2 ans, 32 \$; 3 ans, 40 \$

Chèque ou mandat à l'ordre

de *La Terre de chez nous* et adressé au:

Service du tirage

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien

Longueuil, Québec J4H 3Y9

(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:  
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1988  
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3630

Enregistrement No 1051

Courrier de deuxième classe

## L'UPA offre des places de stages agricoles en Europe

### 40 places de stages rémunérés/Printemps 1990

L'Union des producteurs agricoles, en collaboration avec l'Office franco-québécois pour la Jeunesse et l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse, offre 40 places de stages rémunérés en Europe, au printemps 1990.

### Objectifs

Offrir l'occasion unique à des jeunes, hommes ou femmes, de faire une expérience pratique dans une ferme, en France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, et possiblement en Tchécoslovaquie. En plus de voyager, les participant(e)s peuvent se perfectionner dans la production de leur choix et développer des liens entre les stagiaires et les familles d'accueil des deux communautés agricoles.

### Exigences

Être en excellente santé, âgé(e) entre 18 et 35 ans, avoir une formation agricole et 6 mois d'expérience sur une ferme, ou être impliqué(e) dans un projet d'avenir en agriculture, avec 2 ans d'expérience dans une ferme (le degré d'expérience est un facteur déterminant).

### Revenus et dépenses

Le ou la stagiaire débourse 325 \$: ce montant couvre le billet d'avion aller-retour Montréal-Paris ou Montréal-Bruxelles, deux nuits d'hébergement, une session d'accueil, ainsi qu'une assurance-accident. Le ou la stagiaire est logé(e) et nourri(e) par la famille d'accueil, et il ou elle reçoit un salaire net de 100 \$ par semaine.

### Départ

Le départ est prévu vers le 10 mai 1990.

### Inscription

Pour s'inscrire, il faut contacter le plus tôt possible, avant le 1er décembre 1989, la Fédération régionale de l'UPA, le service d'emploi agricole, ou téléphoner à l'UPA.

### Durée du stage

De 3 à 6 mois.

### Commentaires des stagiaires de l'été 1989 en Europe

«Mes commentaires généraux sont les suivants: super, trippant, magnifique. La possibilité qui nous est offerte est une occasion unique de voyager».

(Martin Veilleux)

«Je pense que ce projet de stagiaires que l'UPA a mis sur pied depuis quelques années, est un des meilleurs projets jamais réalisés».

(Michel Lemay)

«C'est une belle occasion de visiter les vieux pays, de faire des connaissances qui deviennent des amitiés. C'est déjà fini? Je n'aurais pas voulu manquer cette inoubliable expérience sous prétexte d'avoir un emploi d'été, ou de ne pas vouloir m'éloigner, de peur de m'ennuyer. Au revoir, mes amis lointains, je reviendrai...»

(Henriette Ferland)

«Il ne faut sûrement pas s'attendre à ce que le sort de la nation soit changé, mais ceci permet à des individus de vivre quelque chose de différent. Un pays qui ne peut s'enrichir par le contact de ses habitants avec d'autres habitants d'autres pays, est un pays pauvre».

(Martin Veilleux)

Source: Robert Dagenais, SMA/UPA (514) 679-0530, poste 386.

# Développement de l'agriculture et programmes du MAPAQ

André Belzile

C'est la grande question du développement de l'agriculture et de l'application des programmes du MAPAQ qui a retenu l'attention des participants à la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent qui s'est tenue le 24 octobre dernier à Ste-Luce, tout près de Rimouski. Gratien D'Amours, de Trois-Pistoles, a été reporté à la présidence pour un sixième mandat.

## Le développement régional

Comme leurs confrères de la Gaspésie, les agriculteurs du Bas-St-Laurent réclament à grands cris un plan de développement régional pour leur agriculture. Selon les demandes de l'UPA, ce plan devrait permettre d'investir pour combler, dans les entreprises agricoles, les besoins identifiés par une analyse technico-économique. Le programme mis en place serait universel et à frais partagés entre l'État et l'entreprise agricole et permettrait une consolidation et un développement de l'agriculture régionale. Il permettrait aussi une aide additionnelle pour la relève.

Un tel plan est réclamé par l'UPA du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie depuis une couple d'années. Mais les négociations entre les gouvernements québécois et canadiens traînent en longueur (voir le texte en encadré). Les délégués à l'assemblée générale ont donc demandé aux deux niveaux de gouvernements d'accélérer le processus de négociation pour que la région puisse bénéficier de l'entente le plus tôt possible.

## Fini les cuillerées de soupe

Ce que veulent les agriculteurs du Bas-St-Laurent, c'est un plan de développement régional et non pas «des cuillerées de soupe» comme le déclarait un des agriculteurs présents à l'assemblée. Il faisait allusion à l'annonce que le ministre Pagé a faite à la mi-septembre, durant la dernière campagne électorale. Le ministre a alors annoncé un programme spécial de 2,5 millions de dollars qui devait, entre autres, permettre de subventionner en partie, dans l'est de la province, des travaux mécanisés, la construction de plates-formes pour silos-meules et la cotisation de nouveaux adhérents aux syndicats de gestion.

Mais on a su plus tard qu'il s'agissait effectivement d'une somme de 1,4 million de dollars de nouveaux argents, le reste étant déjà disponible à même les program-

mes réguliers du MAPAQ. En plus, le budget n'est disponible que jusqu'au 31 mars 1990 et rien ne laisse croire que ce programme sera reconduit après cette date.

Vu la date tardive de l'annonce et la nature des travaux subventionnés, on estime que moins de 200 000 \$ sur les 1,4 million de dollars seront effectivement dépensés. Le reste risque donc de retourner au Trésor québécois à titre de crédits périmés.

En plus du rejet catégorique d'endosser la «cuillerée de soupe» du ministre Pagé, les participants ont exprimé beaucoup de ressentiment sur toute l'action du MAPAQ. C'est ainsi qu'on a entendu des propos comme: «Ça n'a pas de bon sang d'annoncer des programmes en automne» ou bien «Notre plus gros casse-tête, c'est qu'on n'a pas accès au programme car il y a trop de normes à respecter». Par exemple, selon Sylvain Roy du Syndicat des producteurs d'agneaux, il y a 48 normes à respecter pour être admissible au programme provincial de développement de la production ovine. Et pour Mme Arianne Olivier-Ouellet, du Syndicat des agricul-

trices, ce genre de situation fait que la population a l'impression que les gouvernements sont très généreux pour l'agriculture «alors qu'on ne reçoit pas grand-chose».

## Les encans

En plus du dossier du développement régional et des grands dossiers de l'Union (attitude du gouvernement fédéral, GATT et financement agricole québécois), l'assemblée a aussi abordé plusieurs autres sujets. Entre autres, la région vit un problème majeur avec les encans d'animaux vivants. En effet, en deux ans, les trois encans appartenant aux Encans d'animaux du Bas-St-Laurent Inc. — à Sayabec, Bic et Trois-Pistoles — ont brûlé. Il ne reste donc aucun encan dans tout l'est de la province. Les animaux sont maintenant expédiés à l'encan de St-Romuald, près de Québec, ce qui impose un trajet supplémentaire de près de 300 kilomètres.

Le Syndicat des producteurs de bovins du Bas-St-Laurent a donc fait endosser par l'assemblée une résolution pour amorcer un début de solution à ce problème. En

## ENTENTE OTTAWA-QUÉBEC

# Blocage sur des questions d'argent

Ottawa et Québec ont signé, il y a deux ans, une entente cadre pour le développement économique des régions. Cette entente prévoyait une somme de 70 millions de dollars à être dépensés sur cinq ans pour l'agriculture.

La moitié de cette somme doit provenir du fédéral et l'autre moitié du provincial. Mais le gouvernement fédéral exige que l'argent injecté dans le cadre de cette entente soit de l'argent neuf. Et c'est là que la bât blesse semble-t-il.

En effet, les négociations entre le ministre provincial de l'Agriculture, M. Michel Pagé, et le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, M. Harvie Andre, n'ont pas jusqu'à maintenant connu de dénouement heureux. On laisse entendre dans certains milieux que le ministre Pagé ne peut pas mettre d'argent neuf sur la table de sorte que l'argent du fédéral demeure disponible mais à peu près rien n'a pour l'instant été investi dans l'agriculture de l'est de la province.

Le temps passe et il y a déjà deux ans écoulés des cinq ans que dure l'entente. Mais une rumeur court actuellement dans le Bas-du-Fleuve selon laquelle le ministre Pagé aurait déposé une offre au gouvernement fédéral. Mais on ne peut préciser à l'heure actuelle d'où proviendrait l'argent que le Québec doit fournir.

A.B.

# À Lévis et à Plessisville, des producteurs manifestent

France Groulx

Quelque 800 producteurs agricoles ont pris part à deux manifestations publiques qui se sont déroulées simultanément lundi dernier, à Lévis et à Plessisville. Dans chacun des cas, les bureaux des députés où se rendaient les contestataires étaient vides. Ils avaient pourtant été avisés de la visite des producteurs agricoles.

## Sensibiliser les consommateurs

Ces manifestations avaient deux buts: premièrement de sensibiliser les consommateurs au fait que leur sécurité alimentaire est menacée par l'attitude du gouvernement fédéral et deuxièmement, de for-

cer les politiciens à s'engager de façon tangible vis-à-vis les agriculteurs.

C'est l'UPA de Lévis-Bellechasse qui a organisé la manifestation qui s'est terminée au centre-ville de Lévis au bureau de comté de Gabriel Fontaine. Le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, avait également été convié. Ni l'un ni l'autre ne s'est dit disponible pour recevoir les producteurs agricoles, l'un était retenu à Ottawa et l'autre dans l'Ouest canadien.

Environ 400 agriculteurs venus avec 200 véhicules de ferme, tracteurs et petits camions, sont partis de trois points cardinaux différents pour se rencontrer au bureau du député Fontaine sur l'heure du dîner.

Les dirigeants de l'UPA se disent très satisfaits de l'ampleur qu'a prise la manifestation et d'autre part de la place que l'activité a occupée dans les médias.

La marche de Plessisville a été coordonnée par l'UPA de Lotbinière-Mégantic. Cette fois le président de l'UPA, M. Gilles Marchand, avait convié Marcel Masse et Maurice Tremblay respectivement députés de Frontenac et Lotbinière. Là aussi, les agriculteurs n'ont pas été en mesure de rencontrer ni l'un ni l'autre des députés. À Plessisville, la manifestation était moins «motorisée», les agriculteurs présents en aussi grand nombre qu'à Lévis ont opté pour la marche.

Cette fois devant le bureau de Marcel Masse, on a dénoncé le double langage que tient le fédéral. Les agriculteurs réclament plus de fermeté du gouvernement dans les négociations avec les États-Unis et dans les négociations du GATT.

Ils exigent des actes concrets de la part du fédéral: soit le retour des paiements anticipés, le retrait du Canada du groupe de Cairns et une demande au GATT que la décision sur le yogourt et la crème glacée soit reportée à la fin 1990. ☐

effet, le propriétaire des Encans d'animaux du Bas-St-Laurent, M. André Abel, a manifesté l'intention de vendre son entreprise. L'assemblée a donc mandaté le Syndicat et la Fédération régionale de l'UPA de faire une étude de faisabilité pour l'achat des Encans. Si cette étude conclut qu'il peut être possible et rentable d'acquiescer la compagnie, le Syndicat et la Fédération devront prendre alors la décision d'aller de l'avant ou non, peut-être avec d'autres partenaires.

Enfin, une région comme le Bas-St-Laurent vit des problèmes particuliers d'aménagement. C'est ainsi que les délégués ont demandé au gouvernement du Québec de protéger intégralement tout le territoire agricole de la région et de prendre les mesures nécessaires pour voir à son développement. Les délégués craignent l'application régionale de la loi 100 et notamment la question des secteurs exclusifs: il y a, en effet, très peu de sols de catégorie 1-2-3 dans la région et il y aura donc très peu de secteurs exclusifs. ☐

## Un homme discret, Robert Middlemiss

LONGUEUIL — Heureux et fier d'être arrivé au Conseil des ministres du gouvernement Bourassa, M. Robert Middlemiss reconnaît n'être pas un expert en agriculture. Sa tâche de ministre délégué à l'Agriculture, aux pêcheries et à l'alimentation ne lui apparaît cependant pas insurmontable. Car, a-t-il confié à *La Terre de chez nous*, ses nombreuses rencontres avec les agriculteurs de son comté, au cours des dernières années, l'aurait beaucoup familiarisé avec cet important secteur économique québécois. Loin de se prétendre un spécialiste, il a discrètement ajouté, en avoir également appris alors qu'il était membre du Comité agricole de son parti politique.

M. Middlemiss est député libéral du comté «rural» précise-t-il de Pontiac depuis 1981. Il est un ingénieur civil de carrière.

Et contrairement aux rumeurs qui circulent, le ministre Middlemiss s'exprime très facilement en français; sa mère est francophone.

L. ST-P.



Robert Middlemiss

VIVEZ BIEN  
AVEC LA TERRE

UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

# Des temps difficiles

Camille Beaulieu

L'agriculture croule sous le poids du GATT. Elle est rongée par le libre-échange. La taxe sur les produits et service s'apprête à lui filer la vérole. Et en plus, en Abitibi-Témiscamingue, de vieux problèmes qu'on avait oubliés, quotas laitiers et marasme dans le boeuf refont surface. Reste l'espoir.

Un air de grisaille régnait donc, jusqu'à un certain point, la semaine dernière, à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de cette région.

Jacques Proulx, président de la Confédération a lui aussi fait état des temps difficiles. Puis annoncé une prochaine campagne de valorisation de l'agriculture, et appelé à une diversification, suivant des modèles qui conviennent à la région.

## Le BAPE d'accord avec le tracé de l'Alcan

Pierre Demers

CHICOUTIMI — Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) se dit d'accord avec le transport et le tracé ferroviaires suggérés par la compagnie Alcan pour sa nouvelle aluminerie de Laterrière. Toutefois, dans son rapport des audiences tenues il y a quelques mois, le BAPE propose quelques modifications pour atténuer les impacts environnementaux sur certaines entreprises agricoles.

La commission du BAPE en arrive à la conclusion que « le moyen de transport proposé par la multinationale est plus sécuritaire et de moindre impact que les 22 000 voyages de camions qui auraient été nécessaires si le mode de transport par train avait été rejeté ».

Rappelons ici que ce tracé de chemin de fer traversera certaines terres agricoles et forestières de la municipalité de Laterrière pour aller rejoindre les installations portuaires de la Baie où arrivent les matières premières et d'où partent les lingots.

Or, ce tracé était contesté par certains producteurs et groupes environnementaux pour ses impacts divers sur l'environnement.

La commission du BAPE conclut que « la zone du tracé ferroviaire nord-sud tel que suggéré par le comité de l'environnement de Chicoutimi présente des impacts négatifs supérieurs au tracé est-ouest retenu par l'Alcan et qui reliera l'usine de Laterrière au réseau ferroviaire de Roberval ».

Région  
Saguenay-Lac-St-Jean

Saguenay », le réseau privé de la multinationale sur le territoire de ville de la Baie.

La commission du BAPE note également, dans son rapport, « que des éléments comme le bruit, la nappe phréatique, l'utilisation d'herbicides et la protection de la forêt contre les risques de chablis ont été sous-évalués dans l'étude d'impact du promoteur Alcan ».

Un des principaux opposants à ce tracé, la ferme Laterrière qui administre un centre d'équitation réputé mérite une attention particulière dans le rapport du BAPE.

Les membres de la commission proposent, en effet, que les mesures pour atténuer les impacts du passage de la voie ferrée en regard de cette ferme fassent l'objet d'une étude spéciale dont les coûts seront défrayés ultérieurement par le promoteur.

Cette étude devra constituer, selon le BAPE, une base d'échanges entre les deux parties concernées. Un arbitre disposant de certains pouvoirs dont celui d'imposer des mesures d'atténuation, le cas échéant, présumerait les rencontres à venir.

Somme toute, dans ce dossier de la construction d'un chemin de fer à l'usine de Laterrière, il ne reste plus qu'une seule étape à franchir soit celle de la décision finale par le Conseil des ministres qui peut autoriser ou non le projet ou imposer de nouvelles conditions à sa réalisation. ☐

### PETITES NOUVELLES

#### L'amiante ou le tabac ?

Une étude réalisée auprès de 1 657 employés de deux usines ontariennes de fabrication de plaquettes de frein en amiante a révélé une augmentation significative de la mortalité par cancer du larynx et, dans une moindre mesure, par cancer du poumon. Il n'y a cependant pas eu de hausse de mortalité par cancer des voies digestives ni par des maladies du système respiratoire autres que le cancer. Toutefois, la comparaison avec un groupe-témoin, non exposé à l'amiante, ne permet pas de conclure hors de tout doute qu'il existe un lien entre le fait de travailler dans ce milieu et l'accroissement du risque de décès. Les chercheurs croient que ce serait sans doute la consommation de tabac et d'alcool qui aurait le plus contribué à cette hausse de la mortalité.

#### Un téléroman pour calmer bébé

Pour calmer votre petit bébé, faites-lui écouter le thème de votre téléroman favori: cela éveillera en lui le doux souvenir de sa vie intra-utérine et le calmera. Ce conseil émane d'une recherche menée par le psychologue Peter Hupper, de l'Université Queen's, en Irlande. L'étude de M. Hupper a porté sur sept mères qui écoutaient religieusement, deux fois par jour et cinq jours par semaine, le « soap opera » Neighbours. Ainsi, durant la grossesse, le futur bébé a pu « entendre » le thème musical de la série environ 800 fois. En observant les bébés, le psychologue a constaté qu'au son de ce thème, six des sept bébés adoptaient une attitude d'écoute, comme s'ils voulaient réellement écouter l'émission. Plusieurs arrêtaient même de pleurer en entendant le thème. En comparaison, sur huit bébés non exposés à cette musique pendant la grossesse, seulement deux ont manifesté un tel intérêt.

Mais les congressistes n'ont pas que broyé du noir.

Ainsi, le programme expérimental régionalisé de 2,5 millions de dollars du MAPAQ s'avère un grand succès. Deux millions sont déjà dépensés, et à bon escient, dit-on à la Fédération. Reste qu'au cours de cette première année, à peine la moitié des producteurs intéressés ont pu se prévaloir du programme. Il faudra donc augmenter les crédits, ont souhaité les congressistes. La Confédération d'ailleurs, dit-on, se prend à rêver de programmes similaires, pour les autres régions de la province.

Et autre constat positif, les ministères de l'Agriculture et de l'Énergie et des Ressources en sont presque parvenus à un accord pour solutionner le dilemme des lots intramunicipaux. Agricoles ou forestiers, selon leurs caractéristiques et localisation, les lots litigieux seraient rezonés à la satisfaction des réclamations déjà très anciennes des producteurs.

Et retour aux problèmes puisqu'on ne peut vraiment pas y échapper. Les congressistes ont pressé la Fédération de mettre la main à la roue (il faut montrer les dents, lançait même en montrant les siennes, Denise Voyaud, directrice générale adjointe de la Fédération) pour aider les

syndicats spécialisés dans les bovins et le lait.

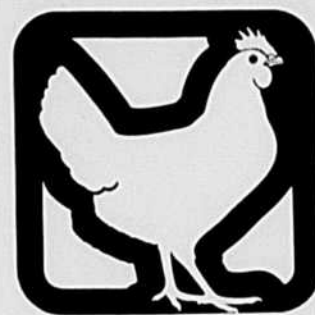
Dans le premier cas, la situation de la mise en marché, rappelle le marasme du début des années 1980, sans que les instances, fédération et confédération, manifestent concrètement leur présence, a déploré un délégué, en lançant un appel pour plus de solidarité.

Dans le second, un congressiste a semé la stupeur en suggérant de drastiques pénalités pour contrer l'exode des quotas laitiers.

C'est que, assoupi depuis quelques années, l'exode a repris de la virulence, des pertes régionales de 30 000 kilos l'an dernier. L'équivalent de cinq grosses fermes laitières, a expliqué Firmin Cadotte, le président du Syndicat du lait. Il semble que les spéculateurs utilisent divers subterfuges et transactions de surface, pour exporter des quotas d'Abitibi-Témiscamingue vers le sud de la province.

Un producteur de Nord-Témiscamingue, Denis Jutras, a été élu par acclamation à la présidence, en lieu et place d'Éveline Simard qui ne se représentait pas pour un second mandat. Quatre nouveaux administrateurs font leur entrée au ca: Yvon Vézina (Macamic), André Robitaille (Est-Abitibi), Georges Dion (Lac-Abitibi), et Charles Fetwiss (Nord-Témiscamingue).

## INFONUTRITION



### ACIDES AMINÉS ou PROTÉINES

- Sur lequel des deux devriez-vous baser vos décisions de moules pour poudeuses?
- Tout d'abord voyons comment le CPAQ définit les acides aminés essentiels: "...un certain nombre d'acides aminés que l'organisme animal ne peut pas synthétiser ou ne peut pas synthétiser à un rythme suffisant pour répondre aux besoins; par conséquent, ils doivent absolument être apportés par la ration".
- Il existe 2 sources d'acides aminés: les protéines animales ou végétales et celles provenant de la synthèse.
- À QUOI SERVENT-ILS?**
- à la production des oeufs, lesquels sont principalement considérés comme un apport de protéines pour les humains. Pour ce faire, les poules puisent à même les protéines de leur rations qu'elles auront dégradées en acides aminés avant de les absorber et de les diriger à la production d'oeufs,
- à optimiser le % de ponte du poulailler,
- à maintenir l'uniformité dans la grosseur des oeufs, lorsque judicieusement combiné avec une source adéquate d'énergie, de vitamines et de minéraux,
- à améliorer l'efficacité alimentaire et donc votre profitabilité.

### SAVIEZ-VOUS QUE

- Le facteur limitant qui affecte le plus la performance est l'acide aminé essentiel fournit en quantité insuffisante?
- Toutes les quatre formulations de Blo Plus\* contiennent des acides aminés essentiels et de l'énergie nette métabolisable en quantité précise de même que 23 vitamines et minéraux afin d'améliorer l'efficacité alimentaire des sujets?

### À NOTER

- Dans Portneuf, pour mieux vous servir, MM. Pierre Bruneau et Richard Déziel, agronomes, sont les nouveaux propriétaires de la Meunerie Mobile Caron.
- Producteurs de porcs: réunion technique chez E. Côté & Fils à Roxton-Falls. Renseignements: M. Marcel Choinière, agronome et M. Rodrigue Morin, spécialiste porcin.
- Les Entreprises Stéphane Renaud Inc. commanditent le souper annuel ClubHolstein - Vaudreuil Soulanges le 11 novembre prochain. Rhonda Beauregard, agr.

\* Agdex 400.05, 1979

\* Marque Déposée de Ralston Purina Canada inc. usage autorisé.

Incrovable!

UN SOIGNEUR INFORMATISE  
2 ALIMENTS POUR 11 700 \$

VOIR « SPÉCIAL D'INTRODUCTION »  
PAGE 39



EN BEAUCE

# Non à la T.P.S.!

Lors du congrès 1989 de la Fédération de l'UPA de la Beauce, une des orientations proposées était de réclamer une exemption de la T.P.S. «directement au moment de l'achat», en ce qui concerne les biens reliés à l'exploitation agricole. Les délégués ont plutôt demandé au gouvernement fédéral d'abandonner carrément son projet de Taxe sur les produits et services (T.P.S.).

C'est le 24 octobre dernier à Notre-Dame-des-Pins qu'avait lieu le congrès annuel de l'UPA de la Beauce. L'assouplissement des normes du zonage agricole a été le sujet qui a suscité les discussions les plus animées entre les producteurs, lors de cette assemblée.

Le projet de résolution sur ce sujet demandait, en effet, que l'on favorise la construction de résidences en bordure des rangs, dans les secteurs où l'agriculture est en régression. On réclamait aussi la possibilité de morceler des parties de lot et d'y construire des résidences, quand c'est en faveur de l'enfant d'un producteur ou du producteur lui-même (pour qu'il puisse se bâtir sur une portion de sa terre et vendre le reste).



M. Gaétan Bilodeau

Lors de ces discussions, la division entre les producteurs du Nord du secteur (où l'agriculture est à la baisse) et ceux du Sud (où cela va relativement bien). Ce sont ces derniers qui étaient en majorité et on s'est prononcé en faveur du maintien de la loi actuelle sur ces points. Tous étaient cependant unanimes pour demander que le démantèlement des fermes (en parties d'au moins 100 acres) soit désormais permis.

## Fiers, mais pas trop!

Le thème du congrès, «Fiers de sa profession», a été commenté par le président de l'UPA de la Beauce, lors de son allocution. S'il a encouragé les producteurs à faire preuve de fierté, il les a prévenus contre les dangers «de devenir vaniteux, orgueilleux, ou pire encore, petits-bourgeois». Invité à préciser sa pensée en conférence de presse, M. Bilodeau a mentionné le manque d'ardeur syndicale de certains producteurs, «parce qu'ils sont peut-être maire d'une municipalité ou qu'ils ont atteint un certain degré de respectabilité».

La protection des intérêts des agriculteurs de l'est du pays dans les négociations du GATT, le crédit agricole (abolition de la loi 49 et la mise en place d'un référendum sur un plan conjoint en acériculture, ont fait l'objet d'importantes résolutions. Les délégués ont maintenu sur ces sujets les positions déjà prises par l'UPA de la Beauce.

## Financement

L'assemblée s'est prononcée en faveur d'une augmentation de 15 \$ de la cotisation et de 5 % de la contribution (sur deux ans). Selon M. Bilodeau, cela ne devrait pas changer grand-chose à la situation de l'UPA de la Beauce, qui envisage des mises à pied dans son personnel afin d'éviter le déficit en 1989-90. «La masse salariale augmente de 6 % ou 7 %, et les rentrées d'argent de 4 %», a-t-il résumé.

Les résolutions touchant la T.P.S., la pénurie de vétérinaires, les tensions parasites, la douane sur le maïs américain, les politiques fédérales, le zonage agricole, le financement de l'UPA, un rabais d'intérêt pour les membres de syndicats de gestion, le plan conjoint acéricole et l'Environnement seront acheminées au congrès provincial, en décembre prochain.

J.L.

8 510 259

...PERSONNES ROULENT À VÉLO AU CANADA

Pour tout le monde pour la vie!

PARTICIPATION

# Les Serres Maltais

Yves Ouellet

Les consommateurs du Saguenay-Lac-St-Jean trouvent depuis peu dans les marchés Provigo et dans certains Métro de la région un produit qui semble tout à fait innovateur: la laitue vivante.

Il s'agit d'une laitue qui est mise en marché avec ses racines, dans un emballage de plastique spécialement conçu pour qu'elle puisse continuer de vivre jusqu'à sa consommation. Cette culture est produite et distribuée par Richard Maltais, propriétaire de Les Serres Maltais situées à l'Ascension, Lac-Saint-Jean.

Depuis deux ans, Richard Maltais a étudié, à l'extérieur de la région, expérimenté et développé ce type de culture hydroponique sous abri qui permet d'offrir au détail un aliment de qualité nettement supérieure dont on a pu contrôler judicieusement la croissance et l'apport des éléments nutritifs.

Comme on sait, la culture hydroponique consiste à faire croître certains fruits et légumes comme la tomate, le concombre ou la laitue, directement dans une eau additionnée de tous les engrais assurant une croissance rapide. De plus, le fait de pratiquer cette culture dans un environnement contrôlé, sans poussière, sans saleté, sans pesticides ou fongicides, assure une qualité de plus en plus recherchée par le consommateur. Comme autre point positif, on peut dire que la laitue vivante garde sa fraîcheur très longtemps et qu'elle comporte plus de fibres et de minéraux que la laitue cultivée de façon traditionnelle.

Pour sa part, Gilles Maltais cultive dans ses serres de l'Ascension de la laitue, en feuilles à l'occasion, mais principalement de la Boston semi-pommée à cause de sa tendreté et de sa facilité de production. Il récolte maintenant 3 000 plants par semaine qu'il part en terre et transpose ensuite dans ses bassins pour les rendre à terme en huit semaines. Avec lui, trois autres producteurs au Saguenay-Lac-St-Jean ont mis de l'avant le même genre de production mais avec d'autres types de laitue et en plus petite quantité. Gilles Maltais, lui, a actuellement 1 000 mètres carrés de serre consacrés à la culture hydroponique de laitue avec, comme activité secondaire, un millier de plants de tomates à entretenir et un peu de concombre.

Ce marché est-il toutefois vraiment intéressant financièrement? C'est une question qui vient naturellement à l'esprit quant on réalise l'investissement nécessaire à une telle culture spécialisée, les soins qu'elle demande et les énergies consacrées à sa distribution sur tout le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean. Par exemple, une caisse de douze pommes de laitue rapporte un peu moins de 8 \$ au producteur et sera revendue environ 12 \$ par le détaillant.

«C'est un nouveau produit» reconnaît Gilles Maltais, «et il faut mettre les bouchées doubles pour le faire reconnaître mais une fois que quelqu'un y a goûté, il est gagné. Cependant, sur le plan financier, c'est vraiment en grande quantité que ça devient plus intéressant parce que le profit à l'unité est mince.»

Avec les produits des Serres Maltais, le consommateur a maintenant l'impression de littéralement «cueillir» sa laitue au marché d'alimentation. C'est un produit que les chasseurs pourront facilement apporter en forêt à ce temps-ci de l'année, entre autres, parce qu'il peut facilement conserver sa fraîcheur pendant deux semaines sans conditions de réfrigération particulières. Même chose pour le camping.

De plus, la production sera bientôt répartie sur toute l'année puisque après l'avoir principalement concentrée dans les mois d'été, Richard Maltais a maintenant l'intention d'étendre sa production sur 12 mois.

«Il est certain que la production d'été est beaucoup plus rapide avec un cycle de 8 semaines, mais la demande est maintenant constante», affirme-t-il.

Aussi, cette présentation d'aliment nouvellement mise en marché répond tout à fait aux exigences contemporaines et futures de la clientèle qui recherche de plus en plus des fruits et légumes biologiques ou, autant que possible, dépourvus de tout additif chimique. Voilà sûrement ce qui explique, en plus la fraîcheur, l'intérêt certain des marchés d'alimentation et de leur clientèle envers une laitue de provenance régionale, à prix compétitif et de qualité incontestable.

Ne vous surprenez donc pas de retrouver toujours plus nombreux sur les étales des fruits et légumes qui viendront accompagnés de leurs racines et qui continueront de pousser jusque dans votre assiette.

## PETITES NOUVELLES

### Un génocide dû à l'effet de serre

(ASP) D'ici un siècle, les neuf petites îles qui forment l'archipel de Tuvalu auront disparu sous les flots du Pacifique Sud. Selon une étude récente, cette nation de 8 500 habitants, indépendante depuis à peine dix ans, sera la première victime du réchauffement de l'atmosphère qui a pour effet, entre autres, de hausser le niveau des mers. Les insulaires sont déjà aux prises avec des inondations occasionnelles qui submergent une partie des terres dont la plus grande part est à moins de deux mètres au-dessus du niveau des eaux. Il n'y a que deux solutions: hausser le niveau du sol — une solution hors de prix et désastreuse pour la qualité de vie des habitants — ou réduire dramatiquement la pollution responsable de l'effet de serre.

### Tuée dans l'oeuf!

(ASP) Les beaux jours de la pyrale du maïs, cette chenille qui mange le blé d'Inde, sont révolus. On vient de mettre au point en France un larvicide qui la tue dans l'oeuf. Le produit miracle est un insecte, le trichogramme. Cet insecte pond ses oeufs dans ceux de la pyrale et empêche la naissance des chenilles ravageuses. L'utilisation en est simple. Les trichogrammes sont contenus dans une capsule trouée. Il suffit de saupoudrer ces capsules dans les champs pour détruire les oeufs de la pyrale. Des tests effectués sur 10 000 hectares en France, en Suisse et en Allemagne ont démontré l'efficacité de la méthode. La prochaine victime du trichogramme risque d'être l'industrie des insecticides chimiques.

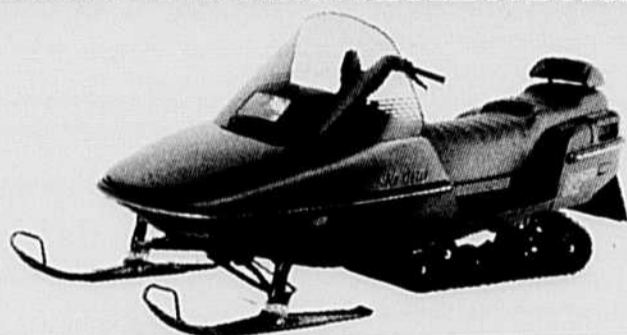
### Plus de sérotonine, moins d'alcool

(ASP) Lorsqu'on compare entre eux les alcooliques, on s'aperçoit que ceux qui ont commencé à abuser de l'alcool durant l'adolescence sont deux fois plus sujets au crime avec violence, trois fois plus sujets aux dépressions, et quatre fois plus tentés par le suicide que ceux qui ont succombé à la bouteille après l'âge de vingt ans. Les chercheurs new-yorkais qui ont mené cette enquête croient que cette différence de comportement est due à un manque de sérotonine, une molécule chimique que l'on retrouve dans le cerveau et qui a une influence sur l'humeur et sur l'agressivité. Des tests sanguins appuient cette hypothèse. Pour ces chercheurs, la prochaine étape est de tester, auprès des alcooliques précoces, des médicaments qui favorisent la production de sérotonine. Il est à espérer que ces médicaments ne seront pas contre-indiqués en présence d'alcool.

## ERRATUM

M. André-Paul Laroche est président de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable et non Réginald Théberge comme l'indiquait erronément l'article de *La Terre* paru le 26 octobre dernier en page 21.

## PENSEZ CONFORT. PASSEZ À L'ACTION.



### LES BONIS-HIVER SAFARI\*

NOVEMBRE

100\$

en vêtements et/ou accessoires gratuits.

Achetez n'importe quelle moto-neige Safari\* neuve et partez en randonnée avec vos vêtements et/ou accessoires d'origine Ski-Doo. Passez dès aujourd'hui. Le plus tôt vous achèterez, le plus de primes vous recevrez.

**ski-doo 1990**  
LA NOUVELLE DIMENSION DE LA PERFORMANCE

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

ski-doo® PARTICIPANT.

Chez les concessionnaires participants. Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées sur certains modèles.

\*\* Marques de commerce de Bombardier Inc.

# Réponses vagues du fédéral

André Belzile

C'est de façon assez laconique et vague que le gouvernement fédéral a répondu par écrit aux demandes de l'UPA. Il réaffirme, dans la lettre reçue par l'Union, que les conservateurs croient fermement aux grandes politiques agricoles canadiennes dont la gestion des approvisionnements. Mais il réitère la nécessité d'adapter ces politiques aux besoins des années 1990.

## Le GATT

Rappelons que les dirigeants de l'Union avaient rencontré le 4 octobre dernier le premier ministre M. Brian Mulroney, le ministre de l'Agriculture, M. Dan Mazankowski, le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie, et le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais. On avait alors posé par écrit plusieurs questions et le gouvernement conservateur s'était engagé à y répondre par écrit. Ce qu'il a fait vendredi dernier sous la signature de MM. Mazankowski et Blais.

D'entrée de jeu, les ministres écrivent que le gouvernement et l'UPA «se rejoignent sur les grands objectifs». Et pour le prouver, ils mentionnent certaines positions canadiennes au GATT. Par exemple, le Canada a proposé que les droits compensateurs sur les importations soient calculés à partir de l'écart entre les subventions reçues dans le pays exportateur et celles reçues dans le pays importateur. Rappelons que présentement ce calcul ne tient compte que des subventions reçues dans le pays qui exporte.

En plus, le Canada n'a pas endossé la demande faite par certains pays, que l'on utilise une mesure globale de soutien (MGS) pour négocier et contrôler les réductions de l'aide gouvernementale à l'agriculture. Soulignons que la MGS la plus souvent citée en exemple, l'Équivalent subvention aux producteurs (ESP ou PSE en anglais) tient compte de toutes les subventions reçues par les producteurs mais aussi de toutes différences entre le prix intérieur et le prix mondial des produits agricoles.

Ce calcul donne un ESP élevé pour le Canada et pointe, entre autres, les offices de commercialisation qui ont des prix tenant compte des coûts de production comme le lait et les oeufs par exemple. Si cette méthode était appliquée au GATT, le Canada comme tous les pays devrait réduire son ESP sur une période déterminée. Comment ferait-il pour réduire l'écart de prix sans donner de subvention aux producteurs?

C'est pourquoi la position canadienne au GATT est d'imposer des mesures disciplinaires touchant les politiques agricoles qui faussent les échanges (comme les subventions à l'exportation) plutôt que de «restreindre simplement le soutien global offert en agriculture».

Les deux ministres défendent la participation canadienne au Groupe de Cairns. Selon eux, cette participation permet au Canada d'avoir une plus grande influence sur la position des pays membres du

groupe et donc sur le résultat des négociations du GATT.

## La gestion de l'offre

Selon MM. Mazankowski et Blais, le gouvernement fédéral a très souvent réitéré son appui aux systèmes de gestion des approvisionnements lors des négociations du GATT. C'est pourquoi «il a toujours défendu le maintien des exceptions que prévoit l'article XI.»

Et ils mentionnent qu'actuellement leur préoccupation première est de défendre la position canadienne dans le dossier du contrôle des importations de yogourt et de crème glacée. Rappelons que le Conseil du GATT devrait discuter le 7 novembre prochain du rapport du panel qui blâmait le Canada de contrôler ses importations alors qu'il ne contrôle pas la production intérieure de ces deux produits.

nant un comité semblable dans l'industrie de la volaille pour le conseiller en vue «d'améliorer le système actuel».

«Nous disons un oui clair à la gestion des approvisionnements. Cependant nous reconnaissons qu'il y a lieu de revoir son mode de fonctionnement pour qu'il permette de mieux profiter des occasions commerciales qui se présentent.» Et ils ajoutent qu'il en va de même pour nos politiques de soutien des revenus.

Ils rappellent donc aux dirigeants de l'UPA que la réforme des politiques agricoles canadiennes repose sur quatre grands principes : une plus grande sensibilité aux marchés, une plus grande autonomie du secteur agro-alimentaire, une politique nationale tenant compte de la diversité régionale et finalement une meilleure protection de l'environnement.

## Ils ont oublié...

La réponse que les ministres Mazankowski et Blais ont fait parvenir à l'UPA est pour le moins incomplète. En effet, plusieurs des questions abordées par l'Union ne font même pas l'objet d'une mention dans la réponse fédérale. Mentionnons entre autres :

### Les exportateurs nets

L'UPA demandait qu'on limite les restrictions des subventions aux secteurs qui sont des exportateurs nets : c'est-à-dire qu'un pays qui exporte plus d'un certain produit agricole qu'il en importe ne pourrait pas verser de subventions à l'exportation pour ce produit et ne pourrait pas dépasser un certain maximum de subvention au total pour cette production.

### Les importations

Au GATT, on a proposé de remplacer les contrôles d'importation par des tarifs qui auraient au départ le même résultat. Ensuite ces tarifs auraient été graduellement réduits. C'est ce qu'on appelle la tarification. On a aussi proposé de permettre un accès minimal de 10 ou 20 % du marché pour les importations de tous les produits. Ce sont deux notions que l'Union rejette totalement.

### Le lien produit transformé et primaire

L'Union voulait que le fédéral endosse publiquement la demande que le Traité du GATT reconnaisse explicitement le lien entre un produit transformé (par exemple la crème glacée) et le produit primaire (le lait). Ce lien explicite empêcherait toute contestation du contrôle des importations en vertu de l'article XI comme le subit actuellement le Canada avec les importations américaines de yogourt et de crème glacée.

### Le ciblage et le découplage

Dans la question de la réforme des politiques agricoles nationales, l'Union s'oppose depuis toujours aux notions de ciblage (ne subventionner que certaines entreprises agricoles) et de découplage (ne pas lier les subventions à une production mais seulement au revenu total de l'entreprise).

### Le respect des compétences

L'Union voulait s'assurer que la réforme entreprise par le gouvernement fédéral n'empiéterait pas dans le champ de juridiction du gouvernement provincial.

A.B.

Le gouvernement fédéral a mis sur pied un comité, dont font partie les producteurs de lait, pour le conseiller sur toute question à court terme mais aussi sur la nouvelle politique laitière. Et MM. Mazankowski et Blais annoncent mainte-

Et ils terminent en disant que ces principes ne remettent pas en cause les bases sous-jacentes aux programmes de stabilisation des revenus agricoles, d'assurance-récolte, de crédit agricole et de gestion des approvisionnements.

## Au moins un député appuie publiquement l'UPA

Suite à des lettres en provenance des Fédérations de l'UPA de Nicolet et de Québec, le député conservateur de Lotbinière, M. Maurice Tremblay, a pris position en faveur des demandes de l'Union. Dans une lettre adressée au ministre de l'Agriculture, M. Dan Mazankowski, Maurice Tremblay souscrit aux demandes «essentielle et déterminantes» de l'UPA. M. Tremblay fait alors référence aux demandes de renforcement des pouvoirs de contrôle des importations en vertu de l'article XI du GATT. «Nous avons d'ailleurs, depuis plusieurs années, pris des engagements pour protéger le développement cohérent de la production agricole et nous ne pouvons laisser passer ces deux points sans mettre en péril ce développement.»

Le second point auquel M. Tremblay fait référence est celui des paiements anticipés. Maurice Tremblay croit que l'on a déjà demandé des sacrifices aux producteurs agricoles mais qu'il faut rétablir le programme avec subvention des intérêts. M. Tremblay souligne dans sa lettre que le rétablissement pourrait n'être que temporaire «afin de permettre à ces producteurs de s'ajuster aux situations du marché».

A.B.

## Pas un mot sur les paiements anticipés

Une autre des demandes que l'UPA avait faites aux ministres fédéraux concernait les paiements anticipés. La réponse des ministres Mazankowski et Blais n'en fait pas mention. Mais une lettre en provenance d'Agriculture Canada, destinée aux organisations qui administraient des programmes de paiements anticipés, constitue une réponse claire.

On y lit que, dans le programme de paiements anticipés de cette année, le gouvernement fédéral verra à garantir le remboursement du capital et des intérêts qui seront dus aux institutions financières qui avanceront les sommes. Le montant maximum sera plus élevé par production et le maximum total pour une entreprise sera de 250 000 \$ sans distinction pour le type d'entreprise (compagnie, société, propriétaire unique). Mais ce sera la responsabilité du producteur de rembourser le capital et les intérêts sur les sommes qui lui seront avancées.

Pour l'instant, la position des fédérations concernées est de réclamer immédiatement un programme de paiements anticipés avec paiement des intérêts par le gouvernement fédéral. Et au cours des prochains mois, on pourrait étudier des alternatives au programme actuel.

A.B.

## PETITES NOUVELLES

### Des feux d'artifices anti-oiseaux

La présence d'oiseaux près des pistes d'atterrissage pose de graves problèmes de sécurité. Ces doux volatiles peuvent en effet fracasser une vitre de cockpit ou s'engouffrer dans les réacteurs. On essaie un peu partout divers moyens pour éloigner les oiseaux. La palme de l'ingéniosité revient peut-être aux responsables de l'aéroport Ben Gurion, en Israël. Ceux-ci utilisent un petit avion

télécommandé qui lance aux oiseaux des pièces pyrotechniques inoffensives. Il semble bien que les oiseaux n'aiment pas les feux d'artifice (contrairement aux Montréalais) car ils s'enfuient sans même regarder le spectacle!

### Dormir sans respirer

Lorsqu'il dort, un phoque cesse complètement de respirer. C'est ce qu'a découvert le biologiste Michael Castellini, de l'Université de la Californie. Que ce mammifère marin soit en plongée ou endormi sur la grève, son organisme fonctionne au ralenti. Après une quinzaine de minutes, ses réserves d'oxygène s'amenuisent et l'animal revient à la sur-

face ou se réveille. Les chercheurs ne savent pas pourquoi les phoques retiennent leur respiration lorsqu'ils dorment. D'autre part, de récentes études permettent de penser que le phoque dort aussi sous l'eau. On l'imagine aisément se laissant dériver sous quelques centaines de mètres d'eau, dans la noirceur la plus totale. Il y a de quoi faire rêver les adeptes des bains d'eau salée.

### Pour bien retenir, apprenez par le nez

(ASP) Lorsqu'une odeur nous rappelle avec beaucoup de force des souvenirs,

nous sommes victimes du «syndrome de Proust». C'est du moins le nom que les psychologues ont donné à la mémoire olfactive. Longtemps considérée comme une anomalie, la mémoire olfactive a gagné ses lettres de noblesse au cours des dernières années. Des études ont démontré que la mémoire olfactive fonctionne différemment des mémoires auditive et visuelle. La mémoire olfactive s'imprime dans le système limbique, siège des émotions et des souvenirs. C'est pourquoi la mémorisation d'une odeur s'accompagne de celle du contexte dans lequel elle est perçue. De plus, la mémoire du nez a un net avantage sur les mémoires visuelle et auditive; elle n'oublie pas. Voilà qui pourrait inspirer les pédagogues!

# La réponse fédérale

Voici le texte intégral de la lettre que MM. Mazankowski et Blais ont adressée vendredi dernier au président de l'UPA, M. Jacques Proulx, en réponse aux demandes des producteurs du Québec.

Monsieur le Président,

Nous désirons vous faire part de la satisfaction exprimée par le Premier Ministre et le ministre du Commerce extérieur relativement à notre récente rencontre avec vous, les membres de votre Conseil exécutif et quelques-uns de vos hauts fonctionnaires. Cet échange de vues serein nous a permis non seulement de prendre bonne note de vos attentes et de vos inquiétudes, mais aussi de préciser et de réitérer certains des principes de base qui régissent la politique de notre gouvernement en matière d'agriculture. Vos interventions ainsi que les documents que vous nous avez soumis nous ont permis de constater que nous nous rejoignons sur les grands objectifs et que nous nous devons de poursuivre le dialogue sur les moyens pour les atteindre.

Permettez-nous, en premier lieu, de commenter les éléments de réforme proposés dans votre document sur les négociations du GATT.

En ce qui concerne les subventions et les mesures compensatoires, le Canada a déjà fait une démarche importante auprès du Groupe de négociations. Nous avons proposé que les droits compensatoires ne dépassent pas l'écart entre les taux de subvention du pays exportateur et ceux du pays importateur. Pour ce qui est des programmes de soutien en agriculture, certains pays ont proposé au Groupe de négociations sur l'agriculture qu'une mesure globale de soutien (MGS) serve d'outil pour négocier et contrôler les réductions de l'aide gouvernementale en agriculture. Pour sa part, le Canada a toujours maintenu que bien qu'une MGS puisse constituer un mécanisme de contrôle, la réforme des règles du GATT devrait viser davantage à imposer des mesures disciplinaires touchant les politiques agricoles qui faussent les échanges (comme les subventions à l'exportation) plutôt qu'à restreindre simplement le soutien global offert en agriculture.

Nous constatons que l'UPA est en faveur de règles plus efficaces en matière de contrôles sanitaires et phytosanitaires, afin de restreindre l'utilisation de ces contrôles à des fins protectrices. À ce sujet, le Groupe de Cairns a présenté un document lors de la réunion du Groupe de négociations sur l'agriculture, les 25 et 26 septembre derniers. Ce document reconnaît l'importance d'un système efficace de normes et de contrôles sanitaires pour tous les pays. Cependant, il fait valoir que toutes les mesures doivent découler de preuves scientifiques (com-

me les mesures qu'impose actuellement le Canada) et qu'elles ne devraient pas servir de barrières injustifiées au commerce.

La question du traitement préférentiel des pays en voie de développement (PVD) a été au cœur des discussions depuis le début de l'Uruguay Round. Le Canada a déjà offert un accès accru à son marché intérieur pour les produits tropicaux, qui sont très importants pour les PVD. Cependant, pour contribuer davantage au développement des PVD, il faudrait créer des conditions plus stables sur le marché mondial, résultat que l'on attend des NCM.

Nous aimerions aussi aborder les préoccupations mentionnées dans votre document traitant des politiques commerciales fédérales.

Nous avons réitéré à maintes reprises notre engagement à défendre les principes sous-jacents aux systèmes canadiens de gestion des approvisionnements lors des négociations multilatérales. Toute position que le Canada défendra ou toute entente que le Canada pourrait conclure dans le cadre des négociations sera conforme à cet engagement. C'est pour cette raison que le Canada a toujours défendu le maintien des exceptions que prévoit l'article XI. Nous avons également fait part de notre volonté de discuter des changements qui clarifieraient les règles entourant l'utilisation des exceptions prévues dans l'article XI.

Notre préoccupation première est de continuer à défendre notre position concernant l'imposition de contrôles à l'importation de crème glacée et de yogourt, ce que nous ferons avec toute la vigueur nécessaire lors de la prochaine réunion du Conseil du GATT, le 7 novembre. Les représentants de l'industrie laitière canadienne se sont aussi engagés à communiquer avec leurs homologues d'autres pays pour les sensibiliser à cette question.

Nous avons mis sur pied un comité de travail composé de représentants des divers secteurs de l'industrie laitière, y compris des producteurs, pour traiter du renouvellement de la politique laitière en 1991. Nous comptons recevoir un rapport préliminaire au début de l'année 1990 et des recommandations finales à l'été de 1990. De plus, ce comité est appelé à formuler des recommandations sur toute question qui pourrait se poser à court terme, y compris celles relatives au commerce.

Nous prévoyons en outre un comité de

travail qui traitera des questions touchant l'industrie de la volaille et qui nous soumettra des recommandations en vue d'améliorer le système actuel au cours de 1990.

Comprenons-nous bien. Nous disons un oui clair à la question des approvisionnements. Cependant, nous reconnaissons qu'il y a lieu de revoir son mode de fonctionnement pour qu'il permette de mieux profiter des occasions commerciales qui se présentent. Il en va de même de nos programmes de soutien des revenus. Ces programmes doivent continuer à protéger les agriculteurs contre l'étau coût-prix. Nous devons les revoir pour nous assurer qu'ils sont équitables pour les producteurs de tous les produits et de toutes les régions, comme vous l'avez demandé l'an dernier lors de votre campagne sur l'équité.

Dans le cadre des négociations multilatérales, la position du Canada a toujours été de défendre les intérêts de l'ensemble des régions agricoles canadiennes, et non pas de favoriser une région ou un secteur au détriment des autres. Le Canada dépend dans une large mesure du commerce international. Aussi est-il essentiel que nous forgions des alliances avec d'autres pays lorsque nos intérêts sont similaires. C'est pour cette raison que le Canada s'est joint au Groupe de Cairns.

Le Groupe de Cairns rapproche des pays qui ont un intérêt commun : le rétablissement d'un commerce international ordonné. Cela est important non seulement pour les céréaliculteurs, mais aussi pour les producteurs laitiers, dont le taux de prélèvements intra-quota — qui permet de disposer des surplus de production — dépend des conditions du marché mondial. En se joignant aux pays membres du Groupe de Cairns, le Canada peut avoir une plus grande influence sur les positions des principaux pays et, le cas échéant, sur le résultat des négociations.

Plusieurs propositions ont été formulées, tant à l'intérieur du Groupe de Cairns que dans le cadre des négociations générales. Le Canada, en tant que membre du GATT, se doit d'analyser toutes ces propositions à la lumière de ses engagements et intérêts tant nationaux qu'internationaux. Nous pouvons vous assurer que nous tiendrons compte des principes et propositions énoncés dans vos documents.

Vous comprendrez, toutefois, que nous ne sommes pas en mesure de révéler publiquement le détail de la stratégie du gouvernement canadien, que ce soit à l'égard du volet agricole ou de tout autre volet lors des négociations de l'Uruguay Round. Tout au plus nous est-il possible de souligner que l'on considérera sérieu-

sement le point de vue de votre organisme, comme vous l'a d'ailleurs promis le Premier ministre lors de notre réunion. D'autre part, en tant que membre d'un des Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSE), vous êtes en mesure de contribuer personnellement à l'évolution du dossier.

Nous nous chargeons de faire les représentations qui s'imposent au Comité exécutif du Cabinet sur le commerce et de tenir compte des préoccupations que vous nous avez transmises lors de votre rencontre du 4 octobre.

Les questions commerciales internationales sont très importantes mais celles émanant de nos autres politiques nationales le sont tout autant. Quels que soient les progrès accomplis dans le cadre des négociations multilatérales, et de façon indépendante de celles-ci, nous ne pouvons éviter de nous poser un certain nombre de questions concernant nos politiques agricoles. Répondent-elles encore aux besoins ? Quel qu'ait été leur mérite lors de leur mise en oeuvre, qui remonte souvent à plusieurs décennies, demeurent-elles les outils dont les agriculteurs et les agricultrices ont besoin pour l'avenir ?

C'est pour répondre ensemble à ces questions que nous entamons l'examen de notre politique agricole. Le point de départ de ce processus de révision sera la conférence nationale des 11 et 12 décembre prochains. Nous ne pouvons que réitérer l'importance de votre participation à ce processus.

L'examen des politiques que nous proposons est guidé par une vision claire de ce que sera l'agro-alimentaire de demain et il repose sur quatre piliers :

- une plus grande sensibilité aux marchés ;
- une plus grande autonomie du secteur agro-alimentaire ;
- une politique nationale tenant compte de la diversité régionale ;
- une meilleure protection de l'environnement.

Ces principes fondamentaux ne remettent aucunement en cause les principes sous-jacents aux outils privilégiés dont le Québec et le Canada se sont dotés au fil des années, notamment la stabilisation des revenus agricoles, l'assurance-récolte, le crédit agricole et la gestion des approvisionnements.

Enfin, comme convenu lors de notre rencontre, nos fonctionnaires ont déjà commencé à définir le cadre d'un éventuel comité conjoint Agriculture Canada - Union des producteurs agricoles. Ce comité devrait s'avérer un instrument efficace pour l'instauration d'un dialogue permanent et l'avènement d'un véritable partenariat dans l'élaboration de la politique agricole nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Le ministre de l'Agriculture*

**Don Mazankowski**

*Le ministre d'État à l'Agriculture*

**Pierre Blais**

## La Conférence mondiale de l'énergie

### Le nucléaire et l'hydrogène, les énergies de demain ?

*Michelle Dubuc*

L'énergie nucléaire apparaît comme la source d'énergie « propre » de l'avenir. C'est une des conclusions qui ressort de la 14e Conférence mondiale de l'énergie qui a réuni à Montréal, en septembre, quatre mille délégués de 91 pays.

Les centrales nucléaires ne contribuent pas à l'effet de serre, ni aux pluies acides, et n'y sont pour rien dans le processus de destruction de la couche d'ozone. Avec plus de quatre cents centrales réparties à travers le monde, et une centaine en construction, l'énergie nucléaire fournit actuellement 17 % de l'éner-

gie produite sur la planète (au Canada, 15 %).

Et Tchernobyl ? Et Three Mile Island ? Pour l'expert britannique Lord Marshall of Goring, les craintes du public sont « fabriquées, artificielles et erronées... L'industrie nucléaire a eu sa leçon de façon pénible. Nous l'avons apprise grâce aux accidents. Nous ne devrions pas en avoir honte car c'est ainsi que par le passé d'autres industries ont appris la sécurité : en mettant à profit les erreurs commises ».

**Des déchets « inoffensifs »**

Mais les déchets radioactifs ? Lord Marshall of Goring n'y voit aucun dan-

ger puisque, souligne-t-il, la radioactivité naturellement présente dans la croûte terrestre est 80 millions de fois supérieure à celle qui est produite, chaque année, par une centrale atomique d'une puissance de 1 000 mégawatts.

Toutefois, certains délégués suggéraient la prudence. Peter Henniecke, un expert allemand, a rappelé que l'impact de l'énergie nucléaire sur l'environnement s'accroît démesurément si l'on tient compte des procédés d'extraction et de préparation de l'uranium, qui dégagent à eux seuls une quantité énorme de gaz carbonique.

Parallèlement à un accroissement de l'énergie nucléaire, les experts du Congrès prévoient une augmentation du

potentiel hydroélectrique mondial de 2 à 3 % par année.

### La voie de l'hydrogène

L'hydrogène apparaît aussi comme une solution d'avenir. Facilement transportable et non polluant, l'hydrogène peut être transformé en énergie électrique avec un rendement de 90 %.

Le Québec développe des technologies d'avant-garde dans ce domaine dont un projet pilote avec la Communauté Économique Européenne, où cette forme d'énergie est déjà utilisée dans le transport en commun. Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, John Ciaccia, a profité de l'occasion pour annoncer qu'il injectera 2,7 millions de dollars dans la recherche sur les technologies de l'hydrogène au cours des cinq prochaines années.

En même temps que la recherche d'énergies moins polluantes, il faut aussi miser, et de toute urgence, sur l'économie d'énergie et sur l'augmentation de l'efficacité énergétique, ont insisté les participants à la Conférence.

# ANNONCES CLASSÉES

## COÛT DE L'INSERTION

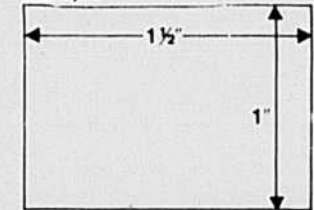
- Annonce sans cadre: 45c le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): 9,00\$ la parution.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,50\$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,00\$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 6,75\$ la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres mouillées).

## COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renverse, des caractères plus grands, etc.

Tarif... 3,35\$ la ligne agate (14 lignes au pouce).

### Exemple:



**Annonce classée commerciale 46,90\$ moins rabais si applicable**  
Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires  
**Christian Guinard ou Réal Loiseau**

## LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

## LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS

**555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil, Québec J4H 3Y9  
Tél.: (514) 679-0530**

Ligne directe Montréal: 521-4850

## AIGUISAGE

AIGUISONS LAMES pour chevaux, chiens, moutons, vaches, finition à l'huile pour meilleur rendement. VENTE & SERVICE Easculap, Sunbeam. Retour C.O.D. accepté. ATELIER GE-MA ENR 395 Dupont, Mont-Laurier, J9L 2R6, (819) 623-6622 2/90

BEAUCE Aiguison lames de clipper. Vente et Service Easculap. Réparations Sunbeam 8 ans d'expérience. REAL BOUCHER, 233 Commerciale, St-Victor, G0M 2B0 (418) 588-3884 9/11

AIGUISAGE de lames tondeuses d'animaux de tout genre. Vente et Service Sunbeam et Easculap. JEAN CHARBONNEAU, 7 rue Maurice, St-André est, cté d'Argenteuil, J0V 1X0, (514) 537-3943 9/11

AIGUISAGE, vente, réparation, échange tondeuse d'animaux Sunbeam, Easculap. Pièces et coupes garanties. SUZANNE & LUCIEN LACASSE, 183, 1er rang est, St-Gervais, Bellechasse, G0R 3C0, (418) 887-3595 25/1

AIGUISAGE de lames de clipper vaches et moutons, 45 le set, postage en plus, garantie de coupe. LES ENTREPRISES GRE-MAR L'ÉCUREUIL, Marcel Lapointe, 415 St-François, Lambton G0M 1H0, (418) 486-7747 30/11

## ANIMAUX À VENDRE

### ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complets. Paiement argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00

à frais virés  
(514) 549-4163

**La femelle Hereford**  
**IMBATTABLE!!!**  
ASSOCIATION DU QUÉBEC  
HEREFORD ASSOCIATION  
131, chemin Bergeron  
Granby, Qc J2G 8C6  
**Hugh Peckham**  
Secrétaire-propagandiste  
Tél. (514) 372-4855

## VISON

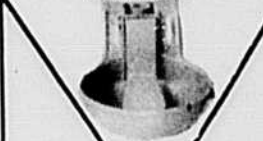
Super vente de visons, des noirs, des meogamis, des boufs et quelques gris. Inf.: (514) 534-3799

## SUPER

Choix de VACHES LAITIÈRES contrôlés officiel, pur sang et croisées vêlant en tout temps. Pouvons ÉCHANGER contre génisses ou taures saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou reulant.

Pour information:  
**L'ÉQUIPE TRUDEAU**  
(514) 649-1122

## ABREUVOIR BLEU DIAMOND



Fait de plastique non-corrosif  
Ne rouille pas  
Support de montage inclus

— Valve non-siphonnante  
— Facile d'entretien  
— Entrée d'eau 3/4"

## ABREUVOIR CD-50



— Valve à bouton poussoir  
— Auge en fonte  
— Fini peinture polyester cuite  
— Support de montage non-inclus

## ABREUVOIR BR-15



— Auge en fonte  
— Fini peinture polyester cuite  
— Support de montage inclus

Voyez votre vendeur ou communiquez avec

**Les Diarheans**  
**JAD-VENT** Ltd  
R.R. No 1  
Ayr, Ontario N0B 1E0  
(519) 632-7471

## VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Alard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749 3/90

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

## HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.  
JEAN-MARC LEBLANC INC.  
St-Sylvere, cté Nicolet  
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

## CHAROLAIS PUR SANG

**Ferme Couture & Frères Inc.**  
À vendre choix de taureaux adultes, femelles gestantes, progéniture de l'année. St-Prospère, cté Champlain. Tél.: (418) 328-8141, 328-3330 16/11

## RANCH CHAROLAIS

Plus de 100 têtes pur sang enregistrées. Nous vendons aussi SEMENCES et EMBRYONS congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs. Ferme Gilles Robin (418) 248-4517. JNO

CHAROLAIS: Taureau 2 1/2 ans, fils de Bay Molloch, très bon prix; quelques unes de ses GÉNISSES, Région Yamaska. PIERRE (514) 789-2933 2/11

2 BÉLIERS enregistrés, indice excellent. Romanov 2 ans (triple), Dorset 3 ans (double). St-Germain, cté Drummond. Tél.: soir (819) 395-2967, (819) 395-2164 2/11

6 TAURES DE CHOIX Holstein NIP B à D, de 26 à 30 mois, au vêlage 2 sont dues à mi-octobre, 4 en décembre, aussi SILO en douves de ciment Supérieur 20 x 40 J.-G. MULOUIN, St-Roch l'Acigian, (514) 588-3119. 2/11

15 JEUNES VACHES à boeuf de 3 ans, croisées Charolais et Simmental. Prix à discuter. Tél.: soir (418) 666-4875. 2/11

CHIOTS BORDER COLLIE enregistrés, d'instinct naturel pour rassembler le troupeau (volailles, moutons, vaches). Possibilité de dressage. FERME LE MOUTONNOIR (418) 737-4227. 2/11

VACHES et TAURES Holstein à vendre, élevés en septembre, octobre, novembre, décembre, moyenne du troupeau 7 700 kg. Tél.: (819) 289-2345. 2/11

## BLONDE D'AQUITAINE

Quelques taureaux Blonde d'Aquitaine "fullblood", 6 mois - 4 ans, GÉNISSES 6-8 mois. FERME BEAU BOIS, élevage de Blonde d'Aquitaine "fullblood". ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD (514) 539-1987. 2/11

## HOLSTEIN PUR SANG BEAUTÉ - UTILITÉ

TAURES fraîches vêlées, 1er et 2e veau, produisant plus de 300 de NCR, aussi JEUNES TAUREAUX producteurs à vendre. FERME ROCHALAIN, J. ALAIN LAROCHE, St-Albert (819) 353-2910 2/11

TROUPEAU de 40 VACHES Hereford Simmental Charolais dont 20 seront vêlées en décembre et la balance de janvier à avril, (819) 623-3739 2/11

## TAURES GESTANTES

Taures HOLSTEIN ou AYRSHIRE pur sang ou croisées, devant vêler sous peu d'EMBRYONS de qualité. Génisses Holstein pur sang de qualité aussi disponibles. BOVITEQ 1425 Grand Rang Saint-François, C.P. 577, St-Hyacinthe (514) 774-7949. 21/12

## CHAROLAIS

Taureaux et femelles gestantes, à vendre. FERME GIRARDEAU & LAPLANTE, 123 - 3e rang est, St-Joachim Shefford. Tél.: (514) 539-3946 9/11

CHEVAUX et équipements directement des propriétaires. Pour listes ou informations: Jean-Claude Boulet (418) 652-7622 INFO-CHEVAL, C.P. 98, Cap Rouge G1Y 3C6 9/11

## BLONDE D'AQUITAINE

Très beau choix de TAUREAUX de l'année, pur sang et "fullblood", à vendre. Tél.: (418) 453-2475 9/11

TAURES HOLSTEIN 1 an, pur sang E.T. mère T.B. père Astro-jet. Tél.: (514) 584-2375 9/11

3 BOUCS Alpin pur sang, enregistrés, 3 CHEVRETTES Alpine, lot de BREBIS croisées Suffolk, BÉLIER Suffolk. Tél.: (514) 432-3934 9/11

10 VACHES Charolais avec veaux, 5 TAURES 1 1/2 an (jamais été saillies), 1 TAUREAU. Ces animaux sont pur sang enregistrés, très beau troupeau, (418) 728-2092 9/11

## CHAROLAIS PUR SANG

Jeunes TAUREAUX 1989, lignée championne. AIME JACOB. Tél.: (514) 293-5960 23/11

## Chiots Montagne des Pyrénées

Magnifique chien, idéal pour compagnie et protection des troupeaux (mouton, veaux), 250\$ chacun. S. ROY (418) 775-3792 16/11

JUMENT BELGE blond cendré, enregistrée, pèse 1 800 lb, 6 ans, très bien domptée. Tél.: (514) 839-6620 9/11

## HEREFORD

À vendre: Génisses, taures, vaches et taureaux, embryons congelés et porteurs gestantes. FERME MAHJAM (Tretreault) Soir (514) 535-6606 16/11

BOEUF Hereford pur sang enregistrés: 5 ans et 1 1/2 an, aussi 4 VEUX mâles de 5 mois, bonne lignée. Tél.: (514) 666-6883 2/11

TAUREAU CHAROLAIS pur sang enregistré âge de 3 1/2 ans. Tél.: (514) 562-3523 2/11

BELGE enregistrée, JUMENT de 7 ans. Tél.: après 18 h 00 (514) 589-3282 2/11

CHEVRES type SANEEN (10). Tél.: après 18 h 00 (514) 589-3282 2/11

SIMMENTAL: 4 TAUREAUX et 10 GÉNISSES âgées de 10 mois, pur sang. Tél.: (819) 985-3129 2/11

(1) TAUREAU CHAROLAIS pur sang enregistré, pesant 2 200 à 2 400 lb, âge de 7 ans. Tél.: (418) 397-5597. 2/11

## ROMANOV

BÉLIERS ROMANOV pur sang, très profitables, âgés de 1 1/2 an, aussi AGNELLES croisées demi-sang. Tél.: (819) 569-0918 9/11

## BLANC BLEU BELGE

PRODUCTEURS LAITIERS: Avec un marché saturé de génisses de remplacement, faites saillir vos moins bonnes productrices avec

VANGENT CRACKER ALPHEONSE  
12\$ la dose. LA GANTOISE INC.  
Tél.: (613) 679-4133 28/12

## SIMMENTAL

10 TAURES saillies, bon choix de jeunes TAUREAUX et GÉNISSES de l'année, pur sang et "fullblood". ALBERT & EDITH MENARD, St-Barthélemy. Tél.: (514) 885-3074 23/11

6 AGNELLES demi-sang Suffolk. Région de Joliette. Tél.: (514) 759-2808 2/11

TAUREAU SIMMENTAL "fullblood" fils de Bar 5 Destiny, âge de 33 mois, très doux. Tél.: (514) 652-2457. 2/11

2 TAURES HOLSTEIN prêtes à vêler. Tél.: Jour (514) 625-5911, soir (514) 622-0878 2/11

JUMENT CANADIENNE noire 4 ans, 16.1 mains, pur, douce, pas dressée. Tél.: (514) 246-2046 2/11

CLYDESDALES GELDINGS rouges, 1 800 lb, (1) 6 ans, (1) 5 ans, très bien domptés. Tél.: soir (514) 461-1631. 9/11

## BLONDE D'AQUITAINE

3 TAUREAUX "fullblood" du début de janvier, à vendre. FERME LE RANCH "L", 270 route Béliveau, Plessisville G6L 2Y2, (819) 362-3796 16/11

## TAURES CHAROLAIS

60 Taures Charolais saillies Simmental, prix compétitif. Tél.: (418) 338-1307 30/11

## SIMMENTAL FULLBLOOD

Vente complète du troupeau vaches, taures, génisses. FERME ELSNER FORGUES, St-Pierre-de-Broughton. Tél.: (418) 424-3259 30/11

PAIRE DE GELDINGS Belges identiques de 5 ans, ATTELAGE neufs, couvertures, sleigh moccasin, aussi PIQUETS de cèdre. Tél.: (514) 248-4294. 30/11

## HOLSTEIN FRÂCHES VÊLÉES

Un choix de 100 VACHES et TAURES pur sang, fraîches ou vêlant sous peu, possédant des mères BP ou TB, avec des productions officielles. Toutes ces bêtes proviennent de TAUREAUX POPULAIRES de l'Ontario et du Québec. Livraison possible à la grande ur de la province. FERME JOCELYN CÔTÉ INC., Durham Sud Ferme (819) 858-2097, res. (819) 858-2839 30/11

## ANIMAUX DEMANDÉS

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades, FACS renversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366 ou (514) 792-3834 28/12

Je suis acheteur de PORCELETS, directement à la ferme, environ 80 / semaines, ferait le transport. FERME ALAIN AUBIN (514) 478-0540 2/11

## MOUTONS DEMANDÉS

70 Agnelles F1 Romanov/Suffolk provenant d'élevages hybrides accredités au PGE et 40 BREBIS Dorset ou Finnos croisées. Tél.: après 18 h 00 (514) 264-4409 9/11

Acheterais COQS À CHAIR de 9 à 10 lb, de bonne qualité. Tél.: (418) 739-4505 9/11

## À VENDRE - DIVERS

**ACHETEURS DE SIROP D'ÉRABLE** pour Delta Foods International Lee Brockville, Ontario Stanley Holmes R.R. 1 Chemin Holmes Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0 Tél.: (819) 838-4845

MATÉRIEL D'ÉRABLEUR: évaporateur 6 x 14, hotte, pré-chauffeur, compresseur 3 forces, tubulure, etc. Tél.: (819) 358-2968 2/11

## RIPE FOIN - PAILLE

Achat — Vente et livraison de foin et paille dans toutes les régions.

**YVES BÉDARD**  
**(514) 244-5463**

HIVERNAGE DE RUCHES, chambre ventilée, réfrigérée, très bon résultat. Bernières. Tél.: GUY ou FRANCINE CHABOT (418) 831-5686 9/11

## BATTERIES ELECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

## JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska. JOC IHO. Tél.: (819) 397-2972 JNO

## ATTACHE-QUEUES

Attache-queues complètes, différents modèles disponibles. Egalement rouleaux de cordage élastique, fixe-queues et anneaux de suspension pour attache-queues. De plus: Tondeuses, étrilles diverses, mousquetons de tous genres, etc. Catalogues: 3,00\$ remboursable à votre achat. Vente gros et détail. LES IMPORTATIONS COMEAU, 411 - 3e rang, Iberville, QC J2X 4M9. Tél.: (514) 347-2895 16/11

MIEL EX - Blanc, blanc doré, sarrazin. GELEE ROYALE au kilo. Tél.: (819) 225-4310, (819) 225-4552 2/11

## BULK TANK

Neufs et usagés. Reconditionnés et calibrés en place. Échange accepté. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION. Tél.: (819) 228-4468 23/11

À vendre pour revenu supplémentaire. RENARDS ARGENTÉS jeunes et adultes pour la reproduction. Tél.: soir (514) 797-3677, 797-2972 2/11

BOÎTE DE CAMION 8 x 12', plus "deck", relié à neuf en 1988, 2 000\$. Tél.: (514) 539-1987 2/11

EXTRACTEUR-MIEL 10 cadres acier inoxydable, EMBOUTILLEUSE automatique, TRAPPES pollen plus matériel apicole, CHARGEUR compact Bob Cat 4 x 4, TRAILER 7 x 12 tandem. Tél.: (514) 372-3403 2/11

## LIQUIDATION FERMETURE

700 Bureaux à partir de 75\$, 600 CHAISES sur roulettes et droites à partir de 10\$, CLASSEURS, ORDINATEURS, IMPRIMANTES, etc. ISAAC, 1 500 Laframboise, St-Hyacinthe, Mercredi - Jeudi - Vendredi et MONTREAL 6 jours. 4324 Métropolitain est. 2/11

EVAPORATEUR Small Brother 5 x 14', avec économisateur à bois; EVAPORATEUR à finir le sirop 30" x 8" avec brûleur à l'huile. Après 18 h 00 (514) 826-3646, (514) 826-3751 9/11

GÉNÉRATRICE de CO2, 2 FOURNAISES à l'huile, SOUFFLEUR, etc. Tél.: après 18 h 00 (514) 258-3800 9/11

SAPINS DE NOËL, de toute catégorie, pour personne ayant espace pour la vente, personne sérieuse. Tél.: soir après 18 h 00 (418) 459-6793. 9/11

EVAPORATEUR 4' x 16' avec dôme Technic, finition à l'huile "full flow" 2 x 6, avec dôme. Prendrais beau sirop en ÉCHANGE. Tél.: (819) 357-7159 9/11

LACTODUC "stainless" pour 45 vaches, avec 4 unités de traite, marque Zero. RÉSERVOIR à lait 500 gallons Zero, moteur 3 forces, UNITÉ de refroidissement, un an d'usage, SYSTÈME de lavage automatique. Prix à discuter. (514) 836-3976 9/11

TANK À PURIN Wic, 3 000 gallons, POMPE À PURIN Houle 16 pi., 1 an d'usage. Tél.: (514) 478-0540 23/11

TONDEUSES neuves et usagées pour animaux et PIÈCES de rechange, ÉQUIPEMENT pour aiguiser les couteaux de tondeuse. Tél.: (514) 469-5680 2/11

2 BULK TANK usagés marque Esco, capacité 150 gallons chacun, avec unité. Très bonne condition. Prix 400\$. Tél.: (819) 879-4435 16/11

TRAYEUSE pour chevres, buvettes, tondeuse, cornadis, bulk tank, pasteurisateur, réfrigérateur, moules à fromage, évier, écremeuse, bouilloire, balance électronique, épandeur à fumier, métier à tisser 60". Après 18 h 30 (514) 584-2722 16/11

CRIBLE Forano 150, état neuf. POËLE à tuiles et chrome L'Islet (Superbe) reconditionnée, BOGHEI "jump seat". Tél.: (418) 882-0886 16/11

TRAILER DOMPEUR Roberge 5' x 10' tandem, avec côtés pour grain, 2 000\$, VIS À GRAIN Farm King 45 pi., 1 100\$ (819) 293-6989 2/11

## SACS À PIS

Extra large 87\$, large 85\$, medium 82\$. Tél.: soir (514) 432-7387 9/11

## SYSTÈME ALIMENTATION

À vendre système alimentation Rationmaster II. Prix de débarras. Tél.: (418) 248-2914 23/11

CLÔTURES à neige, LAMPES à quartz 1 500 et 500 watts, FOURNAISE à l'huile, BARIL de 45 gallons, RÉSERVOIR à l'huile 200 gallons, BABILLARD 4 x 4, TABLEAU 4 x 8, CHÂSSIS avec vitres, STÉRILISATEUR à terre pour différentes grandeurs et autres matériels de SERRES. Après 18 h 00 (819) 395-4022 2/11

REMORQUE "goose-neck" en aluminium, 24 pi. chargement, 8 pi. large, 7 pi. haut, comme neuve, frein hydraulique. RICHMOND. Tél.: (819) 826-3158

MUSELIÈRE usagée pour veaux, 5,00\$ chacune. Tél.: le soir après 19 h 00 (514) 460-7865

GÉNÉRATRICE 1 500 watts Victoria, comme neuve, 1 3

Bas St-Laurent



Aide au transport pour les veaux d'embouche

Suite à l'incendie des Encans d'animaux du Bas-Saint-Laurent, le ministère de l'Agriculture a accepté que les veaux vendus le 20 octobre à l'encan spécialisé de Saint-Romuald soient admissibles à une aide au transport.

Tensions parasites

Le programme annoncé par le ministre de l'Agriculture pour venir en aide aux entreprises qui ont des problèmes de tensions parasites ne comble qu'une partie des besoins. Près de 800 entreprises de la région ont dû dépenser avant l'entrée en vigueur du programme des sommes parfois considérables pour régler leur problème. De plus, l'installation d'un filtre ne règle pas nécessairement tous les cas. L'assemblée générale annuelle de la Fédération a demandé que le programme soit appliqué de façon rétroactive et qu'il soit élargi pour trouver des solutions à tous les cas identifiés.

Agricultrices

Pour le prochain exercice, le Syndicat des agricultrices a identifié quatre priorités: Élargir son membership à 350 membres, le dossier de la Main-d'œuvre agricole domestique en collaboration avec le CLSC et informer les agricultrices sur les nouvelles dispositions légales concernant le partage des biens en cas de divorce et l'accès à l'assurance-chômage, l'enregistrement des agricultrices au fichier du MAPAQ.

Dernière année du contrat avec PEFC

1989 est la dernière année du contrat de cinq ans signé après huit mois de négociation (sic) avec la CIP inc. de Matane (maintenant devenue Produits forestiers Canadien Pacifique Limitée) en 1985.

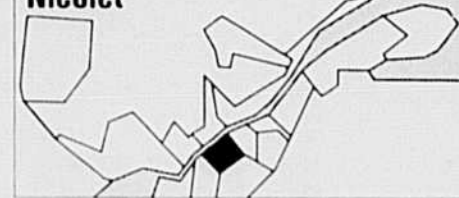
On se rappelle que c'est sous la pression populaire que le ministre délégué aux Forêts avait nommé M. Gilbert Paillé comme arbitre dans le conflit et grâce à son intervention les parties réussirent à s'entendre.

Dans un message qu'il livrait aux producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, le président du Syndicat, M. Jean-Maurice Lechasseur, s'exprimait ainsi: «Non, il n'est pas dans notre intention de revivre les événements de l'hiver 1985. La même attitude doit guider la direction de l'usine de Matane et le ministre délégué aux Forêts.» Jusqu'à maintenant, rien n'indique que la direction régionale à Matane de Produits forestiers Canadien Pacifique semble intéressée à signer un contrat d'achat de bois pour l'année 1990.

Donohue-Matane: pas de livraison avant 1991

Le Syndicat a demandé à la compagnie Donohue-Matane de faire connaître sa position sur son intention de se plier à un décret lui indiquant qu'elle doit se procurer annuellement 266 000 mètres cubes de bois en provenance de la forêt privée et des scieries indépendantes. Ce à quoi le représentant de la compagnie répondait: «... nous n'avons pas l'intention d'y recourir avant le 31 décembre 1990.»

Nicolet



Un ministère des Transports «étroit» d'esprit!

La circulation de la machinerie agricole sur les routes rurales devient de plus en

plus problématique et après la mode des règles restrictives régissant le code de la route, voilà que maintenant, ce sont les routes et les emprises elles-mêmes qui causent de sérieux maux de tête aux agriculteurs.

Dans la région de Drummondville notamment, le MTQ s'apprête à reconstruire un tronçon de route en pleine zone rurale; or, les plans élaborés stipulent que les nouveaux ponceaux des entrées de résidences auront une largeur de 7,6 mètres (25 pieds). Les producteurs, par la voix de leurs syndicats de secteur, sont d'avis quant à eux, que ces emprises devraient avoir une largeur de 12,1 mètres (40 pieds) au moins pour permettre la circulation de camions qui approvisionnent ou qui recueillent les produits de l'entreprise. La demande que les producteurs présentent au MTQ est d'autant plus pertinente que certaines machineries aratoires (semoirs, etc.) sont également d'une largeur nécessitant des emprises mieux adaptées.

Par ailleurs, outre les entrées de fermes, on retrouve aussi des ponts de route qui sont maintenant inappropriés à la circulation des véhicules de ferme en zones rurales. À cet égard, les Syndicats de secteur

de Drummond et de St-Guilherme exigent que le MTQ révise ces normes qui ne tiennent aucunement compte de la «nouvelle» machinerie agricole.

Démission du président du Syndicat des producteurs d'oeufs

M. Daniel Vigneault, président du Syndicat des producteurs d'oeufs de consommation des régions Nicolet-Sherbrooke et représentant du Québec au conseil d'administration du conseil canadien des producteurs d'oeufs (CCPO), a résigné ses fonctions au cours du mois d'octobre. M. Vigneault, qui abandonnera incessamment cette production, a été remplacé par M. Jean-Claude Paradis, de Saint-Germain-de-Grantham comme président du Syndicat régional lors de la dernière séance du conseil du Syndicat.

Loi sur le patrimoine: le Syndicat des agricultrices étonné

Le 10 octobre dernier, le Syndicat des agricultrices de la région de Nicolet tenait son assemblée générale annuelle et lors de ces assises, les participantes ont réalisé que la nouvelle loi 146 sur le patrimoine familial ne correspond absolument pas aux

demandes maintes fois exprimées par les femmes pour les protéger notamment lors de la dissolution d'un couple.

Les dirigeantes du Syndicat avaient invité une notaire de la région pour expliquer les termes de la législation qui est entrée en vigueur le 1er juillet dernier. Me Manon Adam a systématiquement fustigé la loi en appuyant ses arguments sur de nombreux exemples percutants. Ainsi, pour se soustraire à la loi, un propriétaire de compagnie peut facilement transférer les biens de la famille dans les actifs de sa compagnie et malgré l'exclusion des dons, les biens acquis par le biais du fruit de la vente des biens reçus en dons se retrouvent quant à eux dans le patrimoine familial. À la lumière de ces exemples, les participantes se sont rapidement aperçues que cette loi est «pleine de trous» et particulièrement dangereuse pour ceux et celles qui s'y appuyaient. Somme toute de l'avis de la présidente du Syndicat, Mme Brigitte Comtois, il faudra que le gouvernement «refasse ses devoirs» rapidement car cette situation pourrait causer davantage de torts que de biens au patrimoine familial québécois.

voir autres page 32-33

# Balayer le chiendent grâce à l'informatique

Les fabricants de balais en raffolent et les agriculteurs s'en désolent. De quoi s'agit-il? Mais du chiendent, cette mauvaise herbe dont les méfaits coûtent chaque année des milliers de dollars aux producteurs canadiens.

Cette graminée vivace devra bientôt affronter un duo redoutable. Claudel Lemieux, malherbologiste à la Station de recherches d'Agriculture Canada à Sainte-Foy, s'est, en effet, armé d'un ordinateur pour lutter suffisamment contre l'envahissante graminée.

«Les résultats obtenus jusqu'ici laissent à désirer, explique le chercheur québécois. Nous savons maintenant qu'il existe dans la province divers biotypes de chiendent qui n'ont pas les mêmes habitudes de croissance et qui pourraient nécessiter des modes de répression différents.»

«De plus, les herbicides que nous utilisons depuis une dizaine d'années ne sem-

blent agir que pendant deux ou trois ans. Après, le problème reprend, plus virulent qu'avant.»

La pierre d'achoppement pourrait bien être le manque de connaissances sur le développement des populations de chiendent. M. Lemieux et ses collaborateurs ont émis cette hypothèse après avoir constaté que les études antérieures tentaient d'estimer les populations de plants à partir du nombre de tiges seulement.

Les rhizomes, sortes de tiges souterraines rampantes, jouent pourtant un rôle essentiel dans la propagation du chiendent. Chacun des bourgeons qui s'y forment, à tous les centimètres environ, peut donner naissance à une nouvelle plante et se multiplier plusieurs centaines de fois en l'espace d'une saison!

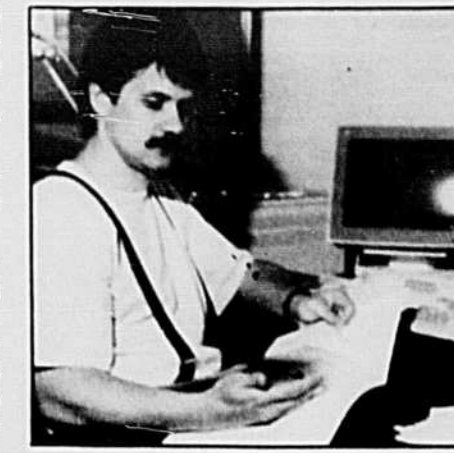
Il serait toutefois beaucoup trop long et onéreux de creuser périodiquement le sol pour compter les bourgeons. De plus, il

faudrait plusieurs milliers de parcelles expérimentales pour étudier toutes les combinaisons possibles de facteurs comme le type, la fréquence ou la durée des traitements ainsi que la région et le genre de culture.

C'est ici que l'informatique et ses capacités prodigieuses entrent en jeu. «Avec l'ordinateur, je peux espérer voir des résultats de mon vivant», plaisante le chercheur.

Depuis un an déjà, Claudel Lemieux et ses collaborateurs Daniel Cloutier (Agriculture Canada) et Gilles Leroux (Université Laval) mènent au champ diverses expériences visant à générer des données aussi complètes que possible. Cette information, une fois digérée par l'ordinateur, devrait déboucher d'ici environ deux ans sur un modèle informatisé, répertoire théorique de courbes de croissance ascendantes et descendantes.

Il s'agira alors d'appliquer à la réalité les suggestions de l'ordinateur. L'équipe devra d'abord identifier les facteurs gouvernant l'apparition de courbes de croissance descendantes. Ensuite, les chercheurs utiliseront toute l'information disponible afin de mettre au point les «recettes» les plus susceptibles de faire réellement décroître les populations de chiendent.



Claudel Lemieux, malherbologiste à la Station de recherches de Sainte-Foy, a bon espoir que l'ordinateur permettra de lutter plus efficacement contre le chiendent. Le modèle informatisé que son équipe est en train d'élaborer pourrait remplacer de longs et coûteux essais au champ et aboutir à des systèmes de lutte intégrée.

M. Lemieux espère voir des résultats au champ d'ici cinq ou six ans.

«Mais je souhaite avant tout que ces travaux contribuent à l'élaboration de programmes de lutte intégrée contre le chiendent, précise-t-il. Des programmes écologiquement et économiquement avantageux, qui combattront le problème à la source.»

## PETITES NOUVELLES

### L'homicide au foyer

Le terme foyer évoque habituellement l'amour, le bonheur, le confort et la sécurité. Mais dans notre société, le foyer est souvent le siège de la pire violence familiale.

De 1974 à 1987, selon Statistique Canada, les personnes apparentées par alliance, soit par mariage ou union libre, ou par le sang ont été impliquées dans 2975 (environ 39%) des cas d'homicides résolus par la police. Huit fois sur dix, l'homicide commis au sein de la famille a eu lieu dans la demeure de la victime ou du suspect.

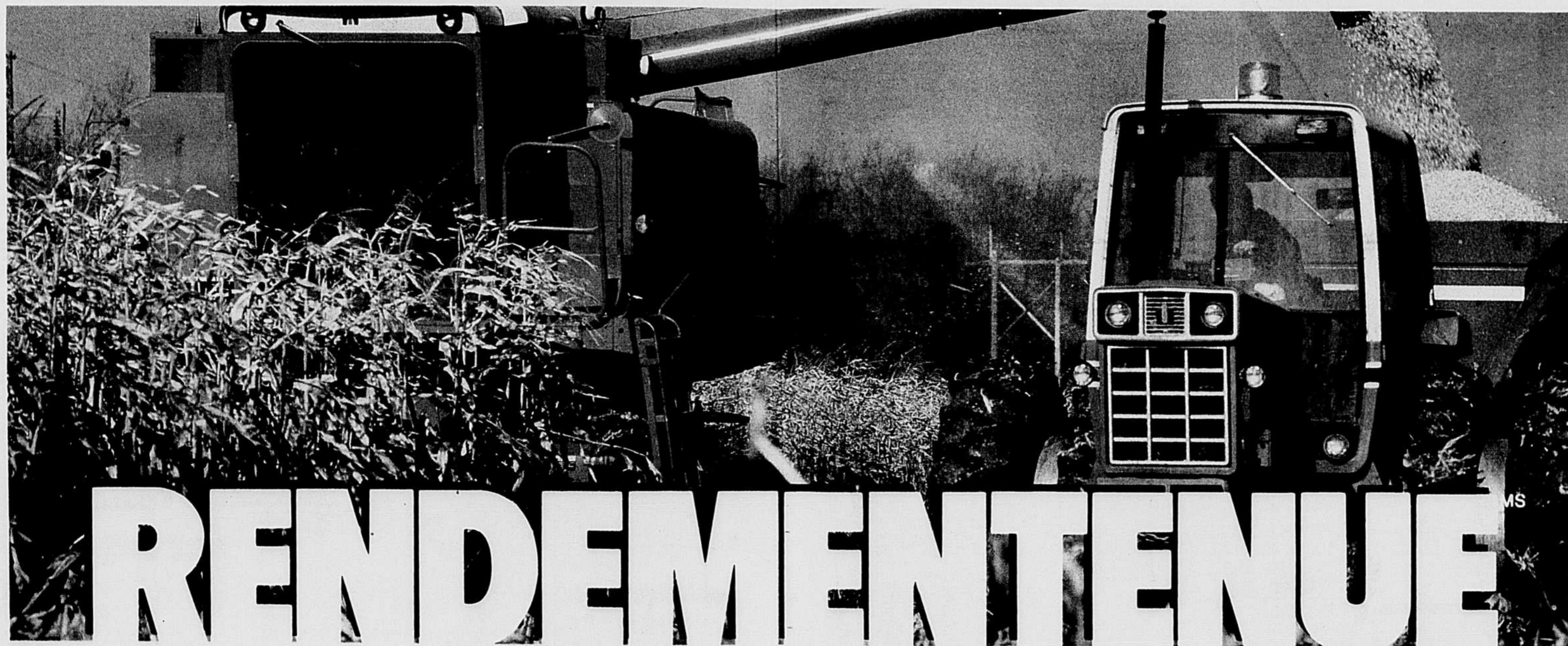
Au cours de cette période de 14 ans, les hommes ayant tué leur épouse ou leur conjointe de fait représentaient le groupe le plus important d'auteurs d'homicides, ayant été impliqué dans 37% des cas. Les épouses et les conjointes de fait étaient responsables dans 12% des cas, les pères, dans 11% des cas, les mères, dans 9% des cas, et un enfant de la victime, dans 9% des cas. Les 22% des homicides restants ont été perpétrés par un frère ou une soeur, une tante ou un oncle, un cousin ou une cousine, un parent par alliance ou un autre parent.

Les données sur les homicides ont un autre aspect tragique: les meurtriers s'enlèvent souvent la vie aussitôt après avoir commis leur crime. Les hommes ayant tué leur épouse ou leurs enfants étaient les plus susceptibles de poser ce geste. De 1974 à 1987, 31% des hommes qui ont tué leur épouse, 19% de ceux qui ont tué leur conjointe de fait et 24% de ceux qui ont tué leurs enfants se sont suicidés par la suite.

La plupart des victimes d'homicides au sein de la famille ont été tuées avec une arme à feu, soit dans 37% des cas. Les autres ont été poignardées (23%), battues (21%) et étranglées ou étouffées (10%).

Selon les policiers, la consommation d'alcool ou de drogue était en cause dans quelque 30% des homicides commis entre 1974 et 1987.

Statistiques Canada



La performance des hybrides de marque Pioneer, n'est vraiment pas comme les autres! C'est pourquoi, pour les décrire, il a fallu inventer un mot spécial... **RENDEMENTENUE™**.

Les sélectionneurs de Pioneer recherchent des traits précis qui assurent à nos hybrides RENDEMENTENUE une tenue supérieure et une grande productivité constante. L'an dernier, plus de 7.000 comparaisons effectuées sur des fermes ont démontré que les producteurs de maïs qui avaient semé des hybrides Pioneer au printemps ont bénéficié d'un beau cadeau à l'automne... un rendement additionnel moyen de 6.8 boisseaux à l'acre. Et comme vous ensemencez environ trois acres avec chaque sac, cette amélioration



de productivité représente 20 boisseaux de plus par unité semée.

Vous pouvez combiner tous les autres produits Pioneer pour profiter d'escomptes de quantité intéressants. Voyez votre représentant pour plus de détails. **RENDEMENTENUE**. En un mot, c'est la description des hybrides de marque Pioneer.

### Comparez et vous verrez

Procurez-vous un blouson d'hiver gratuit en complétant une comparaison pesée de rendement Pioneer avant le 17 novembre 1989. Contactez votre représentant de Pioneer aussitôt que possible!

### 3953 2550 unités thermiques

- Excellents rendements de grain jaune
- Tiges et racines robustes
- Séchage naturel rapide

### 3851 2600 unités thermiques

- Récoltes abondantes de grain ou d'ensilage
- Excellente levée de terre au printemps
- Séchage naturel rapide

### 3902 2700 unités thermiques

- Potentiel remarquable de productivité
- Excellente levée de terre au printemps
- Bonne qualité du grain
- Excellente conservation de la verdure

Vous pouvez combiner tous les produits Pioneer pour profiter d'économies basées sur la quantité!



PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM, ONTARIO N7M 5L1  
Toutes les ventes sont sujettes aux modalités qui apparaissent sur les étiquettes et les documents commerciaux.

®-Marque de service de Pioneer Hi-Bred Limitée  
\*Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred Limitée.



Commerce DE FINES HERBES avec serre, équipement et duplex, en Ontario, près Montréal. Bons revenus. ANDRÉ BRUNET (613) 525-5078 Century 21 2/11

COMMERCE à vendre. DISTRIBUTION DE VIANDE en gros, transformation des viandes, spécialité fumage des viandes à l'étable + résidence. Acheteur sérieux seulement. (418) 882-0273 23/11

ST-JUDE, résidence + garage servant de vente et réparation de machinerie agricole, bien situé. Johanne Lussier (514) 773-2223. TRUST GENERAL, courtier

### CORRESPONDANCE

HOMME veut connaître cultivateur pour aider aux travaux et amitié. Toutes régions. Marcel. Frais vires acceptés. (418) 832-8629 9/11

AGENCE DE RENCONTRES "AFFINITÉS - AFFINITY". Faites le meilleur choix. sérieuse, confidentielle, selon vos goûts. Spécial: jeunes filles, jeunes dames. (514) 923-0522 23/11

HOMME 25 ans cherche fille 20 - 25 ans, aimant la ferme latérale. Région Bois Francs. But sérieux. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 139, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9 2/11

JEUNE HOMME 20 ans 5'8", désire rencontrer jeune fille de 15 à 20 ans, sportive, aimant la vie à la campagne. But sérieux. Photo appréciée. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 140, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9 16/11

### EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME célibataire voulant retourner sur une terre, est disponible pour travail (3 à 4 jours/sem). Toutes régions. Frais d'appel acceptés. Tél. (418) 832-8629 16/11

JEUNE HOMME désire travailler sur une ferme latérale, honnête, travaillant, fiable, disponible pour toutes régions. PASCAL CHARBONNEAU, 1840 rue 218, MANSEAU G0X 1V0 (819) 356-2757 16/11

### EXTERMINATION

**EXTERMINATION**  
Pourquoi payer pour service d'extermination lorsque vous pouvez le faire vous-même. Payez seulement les produits, pour exterminer rats, souris, marmottes, insecticide pour éliminer fourmis, araignées, problème de tubulure dans les sucreries, aussi FIXTURE B, 2 FLUORESCENTS neufs, 31.07\$ la fixture, lampe infrarouge Philipp et tout produit d'éclairage et insecticide de tout genre. (514) 773-3552 23/11

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

### DUCHESNEAU & FILS INC.

**Maître exterminateur**  
CONSEILS GRATUITS et OUVRAGE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 16 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants: Verdun (514) 332-9781, Montréal (514) 332-9760, Joliette (514) 756-0722, Victoriaville (819) 758-3643, Drummondville (819) 472-3815, Sorel (514) 742-4711, Valleyfield 1-800-361-2626, St-Jérôme (514) 438-5727, St-Hyacinthe (514) 773-6995, Dorval (514) 634-8162, Longueuil (514) 442-9399, Granby (514) 372-0593, St-Jean (514) 347-7070, Châteauguay (514) 691-3806, Laval (514) 689-0951, Trois-Rivières 1-800-361-2626 30/11

### FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHÈTE foin et paille VENDU type de bois en sac RENE NORMANDIN Mont-St-Gregoire Tél. (514) 347-7714

FOIN ET PAILLE MAXIFARM INC François Savaria, prop Achat et vente foin, paille, ripe, aussi transport de maïs 610, De Lorraine, Boucherville Bureau (514) 674-6194 (514) 655-2858 JNO

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année 88-89. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX (613) 679-2623 23/11

### MAÏS-GRAIN HUMIDE

Achat et vente à l'année, aussi GRAIN SEC. Livraison partout. P.E.D. RAINVILLE INC. Ste-Rosalie (514) 799-5000, (514) 386-8230 2/11

FOIN, PAILLE à vendre, transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Christostome. Tél. (418) 839-4472 14/12

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Possibilité de transport. St-Hyacinthe BLANCHARD (514) 773-1741, BELISLE (514) 773-3846 14/12

GEORGES ROULLIER Achat et Vente FOIN et PAILLE. RIPE de bois. Tél. (514) 698-0968 23/11

### MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs ripe, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN-LEMAÏ (514) 792-2375, (514) 792-2118 9/90

FOIN À VENDRE 30 000 balles. Tél. (418) 823-2345 7/12

ROLLAND GOSSELIN commerçant FOIN, PAILLE, RIPE de bois sec en sac, transport au Québec et aux États-Unis. ST-LAZARE, Bellechasse. Tél. (418) 883-3608 11/90

### NOUVEAU

Les Éleveurs Benoit Inc. Achat et Vente de MAÏS sec et humide, avoine, orge, blé, livraison partout. 185 - 4e rang Centre, St-Denis, J0H 1K0, (514) 787-2440 9/11

REGION DE QUEBEC: 600 Balles de PAILLE, 1.50\$ la balle, 2 500 balles de FOIN, 2.00\$ la balle. 1390 Commerciale, St-Jean-Christostome. (418) 839-6124 9/11

ACHÈTERAIS 40 000 balles PAILLE COMMUNE corde ou broche, dans grange ou livrée, aux environs de Montréal, vieux FOIN accepté si même quantité paille disponible, camionneur + camion demandé. (514) 445-0209 9/11

MAÏS à vendre, récolte 1989, humide et sec, prix à la ferme ou livraison en sus. Tél. (514) 792-3821, 792-3733 16/11

PAILLE et FOIN DE MIL à 20% de luzerne. Livraison possible. ST-ANTOINE. Tél. (514) 436-7178 16/11

FOIN de 1re coupe 1989, LUZERNE et MIL, très vert. ST-MATHIAS. Tél. (514) 658-2791 23/11

FOIN 300 balles rondes enrobées 4 x 4, de luzerne et mil. Tél. (819) 364-2974 2/11

FOIN à vendre de l'année 88-89, 1.00\$ la balle. Region Thetford Mines. Tél. (418) 426-2837

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, transport inclus. FERME PHILIPPE SIMARD, Mirabel. Tél. (514) 478-1516 8/2

### MACHINES - OUTILLAGE

**TRACTEURS**  
• J1 2150 avec chargeur  
• David Brown #990  
• Inter 656  
• Case 830  
• JD 3130 2 R/M + cab  
• Inter 560

**BATTEUSES**  
• JD 3300  
• 1 JD 4400  
• JD 8820  
• MF 760  
• White 8600  
• Nez JD 8 rgs #843 comme neuf  
• Taux d'intérêt réduit

**LES ÉQUIPEMENTS AGANIER LTÉE**  
1325, boul. St-Jean-Baptiste Ste-Martine (Québec) J0S 1V0 (514) 427-2118/827-2646

### TRACTEURS

• JD 4640 4 R/M + cab.  
• Ford 7500, cab + chargeur  
• JD 4030, SJB + chargeur  
• JD 4520 + cab  
• JD 3140 + 4 R/M + cab  
• JD 2950, SGB  
• MF 690 + cab + 4 RM + chargeur  
• JD 920  
• Choix de charrues  
• Charrue Kverneland réversible, 4 versoirs

### LES ÉQUIPEMENTS BRUNEAU INC.

1608, rue des Industries, Laval (Québec) J0K 1H0 (514) 586-3086/759-8991

### EXCAVATEUR KELLY

Bât comme les gros 4 modèles disponibles Profondeur de creusage 6'6" - 8'6" - 10'6" - 12'6" Benne de 9' à 36' disponible Aussi Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points Pour informations: Les Distributions

5379 est, rue King Ascot Corner (Sherbrooke) Québec J0B 1A0 Tél. (819) 821-2015

### CENTRE DU PNEU UPTON INC.

GOODYEAR, FIRESTONE, GENERAL Pneus de tous genres en entrepôt Gros ou détail Quantités de pneus usagés Nos prix plus que compétitifs 288, route Outremont (Montréal) (Québec) Tél. (514) 549-4786

### CHARRUES

Pièces d'usure pour toutes marques de charrues

Pointes, versoirs, seps, contre seps, disques, étraves pour charrues

KVERNELAND — OVERUM FISKARS — JOHN DEERE CASE — INTERNATIONAL MASSEY FERGUSON — WHITE OLIVER — ALLIS CHALMER aussi: couvre versoirs en plastique spécial pour les terres ou les sols très lourds

**COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.**  
1635, route 133, Sabrevois  
Tél. (514) 346-9431

**SPÉCIAL DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION**  
BATTEUSES: J.D. 7720 turbo, M.F. 760 hydro V8, 750, (2) 550 hydro, 540, (3) 510, (3) 410, (5) 300, 205, (6) 35, FORD 620, J.D. 7700 hydro turbo, (2) 6600 dont 1 est hydro, (3) 4400, 95, INTER 915H, 815H, (2) 715, 615, 303, (3) 205, 93, (6) 91, (5) 80, etc... Plus de 60 batteuses en inventaire dont certains modèles ont une garantie de 1 an ou 2 ans... Notez que plusieurs batteuses sont hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", HACHE ou ÉPANDÉUR à paille, avec choix d'une table de 10', 13 ou 15 pied, etc., ou nez à maïs de 3, 4 ou 6 rangs... Aussi gros choix de pièces de batteuses. Pour informations: JEAN-MARC GRÉGOIRE, St-Cuthbert. Tél. (514) 836-4596, (514) 836-6589 JNO

**AVANT LA NEIGE**  
Profitez de notre 10e vente annuelle avant la neige. Gros RABAIS sur machines en inventaire avant la neige.

**FOIN**  
HAYBINES: N.H. 469, 411 à disques, 495 (12); HEESTON 1010 hydro swing, (2) J. Deere 1209, VICON A DISQUES. Prix à partir de 1 500\$ pour ces haybines. HATEAU N.H. 256, 1 800\$, FANEUSE Fahr 17', 2 500\$, PRESSES À FOIN: avec ou sans lance-balles, (3) N.H. 273, (2) N.H. 310, (3) N.H. 315, (1) N.H. 320, I.H. 430 et I.H. 425 I-balles, M.F. 124 I-balles et plusieurs AUTRES. Prix de 1 500\$ à 9 000\$ pour les presses.

**FOURRAGÈRES**  
J.D. 34, 1 000\$, M.F. 200, 1 500\$, HESS-TON 7020, 2 000\$, (3) N.H. Super 717, 2 000\$ ch, N.H. 782 avec souffleur, barre de faux, tête à foie et à maïs disponible. Plusieurs têtes à maïs 2 rangs pour fourragères N.H. à très bon prix. CHOPPER N.H. 38, 3 500\$, SOUFFLEURS à ensilage N.H. 25, 27, 28, I.H. 56, BOÏTE ensilage N.H. # 7 et wagon, 1 500\$.

**TRACTEURS**  
FORD 3600 (2 RM), 4000, 1210 (16 HP) 5 750\$, 6600 cabine, 6700 cabine, chargeur, 6710 cabine, 80 HP, 400 heures, UNIVERSAL 590 DDT 4 RM, cabine, 65 HP, I.H. 844S, 4 RM, cabine, chargeur, I.H. 574 chargeur, M.F. 165, M.F. 235, 40 HP.

**WAGONS**  
VALAC 8 tonnes 4 pneus NF 11L x 15, 8 plus, neuf, 1 150\$, VALAC 10 tonnes, 4 pneus NF 11L x 15 plus, 1 300\$, VALAC 10 tonnes, 4 pneus 11 00 x 20, 1 650\$, VALAC 12 tonnes, 4 pneus 13 80 x 20, 1 950\$, BOÏTES à foie Valac 20', 1 850\$, 24', 2 250\$, WAGON Normand 6 roues tandem, SPÉCIAL PANIERS à foie neufs, 2 950\$, WAGONS d'empilage neufs de 7 et 12 tonnes, SPÉCIAL.

**GRAINS**  
BATTEUSE: M.F. 540 diesel, 1 400 heures, très bon état; SÉCHOIR à maïs Morridge 8770, 700 minots électrique, légèrement usagé; BOÏTE à grain neufs 225 minots, 1 175, 300 minots, 1 450\$, 430 minots, 1 750, GRAIN CART neuf 475 minots, 8 500\$, 525 minots, 8 750\$, 3 MOULANGES N.H. 352 usagées.

**ÉPANDÉURS**  
N.H. 675, 791, 3 batteurs, 516, COBEY 360 minots.

**FINANCEMENT**  
Disponible sur place, taux réduits, sans intérêt, etc. (Livraison disponible).

**MACHINERIE SIMARD INC.**  
4300 VACHON, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (autoroute 20, sorties 177 et 179) Tél. (819) 474-1910. Soir: (819) 477-5486 JNO

**BATTEUSE**  
• N5, 800 heures  
• White 7300, 2 tables  
• MF 300 Diesel  
• MF 510  
• MF 540  
• Egreneuse NI, 2 rg  
• Inter 105  
• MF 550, 2 tables

**DIVERS**  
• Choix de table AC usagés  
• Pièce batteuse AC usagés  
• Ensileuse NH 890  
• Voiture ensilage Arts-Way

**TRACTEURS**  
• Ford 8000  
• Ford 7000  
• Inter 1086  
• Oliver 1655 4 R/M  
• David Brown 880 loader  
• Belarus 500 cab  
• AC 6070 cab + air + loader.

**Équipements H. Palardy Inc.**  
St-Hyacinthe St-Damase, c/à St-Hyacinthe Tél. (514) 797-3325

SET DE PONT pour petit tracteur Ford ou Massey, en parfaite condition, prix 800\$. Tél. (819) 398-2405. 2/11

PRESSE à balles rondes MW Krone 1500, 4 x 5', 1 an d'usage, prix 10 800\$. Tél. (819) 478-2858, (819) 478-2482. 2/11

**MACHINERIE POUR CULTURE MARAÎCHÈRE**: Tracteur Fiat 980 DT, 1984, 4 RM, avec cabine. Cultivateur Vaderstad 1986, 19' Convoyeur Desjardins 1985 (Aide-récolteuse à choux). 2 000 Bennes à choux différents prix. Charrue White 1982 semi-portée, 4 versoirs automatiques, 4 unités de réfrigération (2 de 5 forces) WILLY HAECK & FILS INC., St-Rémi, (514) 454-2516. 2/11

SOUFFLEUR À NEIGE McKee 720, très propre. Tél. (514) 478-4308 2/11

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Ford 630, avec nez à maïs, table à grain, excellente condition. Tél. (418) 362-2830 2/11

BATTEUSE INTER 715 hydrostatique, avec table à maïs et à grain, VIS À GRAIN Allied 8" x 51". Tél. (514) 245-0048. 2/11

BATTEUSE New Holland TR 70 CAT, table 13 pi, automatique 6 rangs, 28 000\$ négociable. WARWICK (819) 358-6653. Cause abandon culture. 2/11

**SÉCHOIR**  
Morridge 8770, 700 minots, électrique, légèrement usagé. Tél. (819) 474-1910. 9/11

CHARRUE à ressorts sans arrêt, 3 raies, (2) 12", prix 2 500\$. Tél. (418) 829-3427. 9/11

TRACTEUR FORD 5000 manuel avec pelle M.F. 245, sans cabine, BELARUS 1500 articulé 165 c.v. avec cabine, 1 300 heures, CHARRUE Overum 5 raies auto cyl. hyd. Tél. (514) 584-2969 après 18 h 00 ou fin de semaine, si occupé (514) 584-3626 9/11

ÉGRENEUSE à maïs New Idea modèle 325, avec égreneur 329, très bonne condition. Soir (819) 296-2138. 9/11

MOULIN À SCIE à vendre. Tél. après 20 h 00 (819) 876-5250. 9/11

CHARRUE White 4 rangs 16" modèle 518, 2 500\$, "GRUBBER" Inter 11 1/2 à grosses dents, 1 000\$. Tél. (514) 347-7138. 9/11

TRACTEURS: Inter 1086, J.D. 4440, Same 130 HP, 4 x 4, Inter Hydro 84 avec loader, Allis-Chalmers 8050, 4 x 4, M.F. 135, 150, 175, 265, 275; BATTEUSES: J.D. 7720, Inter 915, 715, 1460, plusieurs voitures avec bennes à grain, CHARRUE Inter 720 automatique, JEAN-GUY BRUNET, 320 route 221, Lacolle, (514) 246-2845. 2/11

ROUES DOUBLES 18.4 x 38; TRACTEUR Case 1210 avec chargeur; ÉPANDÉUR à fumier New Holland 791. Le tout en excellente condition. (418) 588-3317. 2/11

TRACTEURS: M.F. modèle 699, 85 HP, avec pelle avant, herse à disques 36, charrue 3 rangs, fendeuse à bois, ALLIS CHALMERS HD9 avec pelle arrière, rénové en neuf. WAGON à foie; TRAILER 1/2 tonne, BICYCLETTE à gaz 3 roues Commuter; 8 rouleaux de BROCHE à moutons; 500 poteaux de CÈDRE ROUGE 8" et plus, (514) 678-7295, 678-1242. 16/11

PAILLEUSE à fraises 2 rangs sur P.T.O.; BROSEUSE à légumes 14 brosses; POMPE D'IRRIGATION Berkeley 2 200 gal./minute, CHARRUE M.F. 3 raies; PLANTEUSE Holland 4 rangs; 80 BOÏTES à légumes, (514) 658-2407. 9/11

TRACTEUR Renault 651-4, 4 RM "tracto-control", pelle double action 2 600 heures. Tél. (418) 453-2836. 9/11

2 CASSEUSES à concubres, 58" largeur, montées sur moteur et cylindre hydraulique, en parfait état, 6 000\$ chacune, SEMOIR à concubres John Deere 4 rangs, avec plaques, 500\$, ROTOCULTEUR hydraulique Kubota, 5' largeur, état neuf (travaille 30 heures), 2 000\$, PLANTEUR à fraises 2 rangs, 500\$, 3 KIOSQUES de fraises, style petite maison, extérieur en bois naturel, intérieur fini peinturé, 8 x 10, 950\$ ch; VOITURE remise à toit ouvrant, servant pour la cueillette des fraises, 500\$, aussi CONTENANTS, PANIERS, BOÏTES pour la vente. St-Marcel-de-Richelieu Préférence soir (514) 794-2670. 9/11

SÉCHOIR à maïs GT 570, année 1978, très propre. Tél. (514) 826-0286, (514) 826-3006. 2/11

BATTEUSE FORD 642, table à grain de 13 pi, bonne condition. Tél. (819) 364-2974. 2/11

BATTEUSE John Deere 4425, table à grain 13'; nez à maïs 4 rg, chopper, bonne condition, 1 400 heures. Tél. (819) 364-2974. 2/11

BATTEUSE Class Dominator 112 CS, 4 x 4, air conditionné, table à soja, 16' flexible, nez à maïs 8 rg, chopper, 460 heures, (819) 364-2974. 2/11

BATTEUSE J.D. 4400, 1979, diesel avec table à grain, très propre, 1 300 heures, 20 000\$. TRACTEUR White 700, 3 300 heures, 1977, 8 000\$ Heure des repas (514) 246-2945. 23/11

TRACTEUR Ford 1300, diesel, 2 cylindres, 1980, 590 heures, chargeuse 770, rallonge, idéal déneigement, (514) 464-2963. 23/11

TANK À PURIN Wic, 3 000 gallons. Tél. (514) 478-0540. 23/11

CHOPPER À MAÏS John Deere modèle 27, 4 roues. Tél. (819) 398-2405. 23/11

CAMION CHEVROLET 5 tonnes, 1980, 28 000 milles, boîte de 16' isolée et réfrigérée, TRACTEUR FORD modèle 1600, 1 550 heures, SOUFFLEUSE à neige 87" avec chute hydraulique, (514) 689-1269. 23/11

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK

**TRACTEUR 4 RM**  
DEUTZ-ALLIS 4W 220 articulé, 225 HP, pneus 24 x 32 à riz, 1984, PTO 1008, 1 900 heures, très propre, option roues doubles 24 x 32; DEUTZ-ALLIS DX - 140, 4 RM, cab + air, 1981, 140 HP, 20 x 38, 16 x 28, barrage 4 roues, transmission synchro, hi-lo, "powermatic", 24 vitesses, très propre, M.F. 135, cabine, souffleur arrière et lame avant hydraulique "power steering", parfait pour la neige; JOHN DEERE 2350 4 RM, chargeur 245 hi-lo, 1 550 heures, 1984, A-C 185, 18 x 38 à riz, 2 400 heures, 75 HP, PTO 540/1000, DEUTZ DX 130, 2RM, cab + air, 20 x 38, très propre, 19 500\$. ACHALMERS 7010, cab + air, pneus 20 x 38, 2 sorties d'huile, P.T.O. 5400, 1981, 2 100 heures, très propre. 2/11

**Faucheuses-cond. rotatives**  
VICON 241 rotative 8' semi-portée, 4 300\$, AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi, cabine, 1 177 heures, très propre; N.H. 469, 479, 488 et 489, 1190, 1 an d'usage; I.H. 990; HESSTON hydro swing, 1014, 12'; WHITE 8900 cab + air, pneus 28 x 26 à riz hydro, moniteur, 1 455 heures, très propre, avec 630 ou table à grain. 2/11

**MOISSONNEUSES**  
DEUTZ-ALLIS GLEANER L2 KS, hydro, 630 + 15 pi., 1980, 30 x 32 à riz, 1 300 heures, 4 et 6 rangs, moniteur 2, 3 + moniteur pertes, équipée céréales, soja, maïs, conventionnelles ou rotatives; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500\$. GLEANER N5, 1981, 1 500 heures, tous les moniteurs, pneus 24 x 32, 630, 15 ou 18'.

**CHARRUES**  
I.H. 15 pi., propre; JOHN DEERE 2800, 5 + 1 aire ajustable 14" - 22"; SANDERUM s-portée 4 x 16 "non stop"; CHOIX DIVERS A.C. et WHITE semi-portée; CHOPPERS À COTON MAÏS: Alloway 15', 1986, comme neuf, 6 900\$; Brady 15' modèle 1680, refait à neuf.

**PNEUS**  
NEUFS et USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radiaux semi-riz Vredestein.

**ÉQUIPEMENT BARABY INC.**  
1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan. Tél. (514) 296-4411, 296-4545. Après 18 h 00 (514) 378-7323. JNO

VOITURE à ensilage Gehl 4 roues, 3 batteurs 18", 500\$; TRACTEUR Ford 8N (gris) 4 vitesses, bons pneus, bonne condition. Soir (819) 395-4717. 2/11

**TRACTEUR M.F. 275**  
1 300 hres, avec loader "quick attach", neuf, (514) 655-6825.

CHOPPERS À MAÏS Brady et Inter; aussi CHISEL PLOW à ressorts. Tél. (819) 398-2405. 16/11

TRACTEURS: FIAT 8090, 4 x 4, cabine Laurin, 890 heures, FIAT 780 cabine, pelle, 2 500 heures, ALLIS CHALMERS 6080 4 x 4, cabine air conditionné, 2 300 heures, WHITE 260, 4 x 4, pelle Lessard, très propre, 2 800 heures, cabine, INTER 574 pelle, cabine, hydrostatique, M.F. 135, 8 vitesses, M.F. 35 4 x 4, FORD 1200, 4 x 4, 230 heures, 20 forces environ; ALTERNATEUR 20 000 watts; ÉPANDÉUR à fumier Inter 595, panneau hydraulique; ÉPANDÉUR N.H. #676 300 minots; CHARRUE Overum 3 raies automatique; SEMEUSE Inter 18 disques doubles; TRAILER DOMPEUR 6 x 10, tandem; MANGEOIRE à foie; SOUFFLEURS à neige avec chute hydraulique 7 pi.

Divers AUTRES ÉQUIPEMENTS trop long à énumérer. VENTES et ACHATS et LOCATION de machinerie agricole usagées. Aussi nous sommes acheteurs de ROULANT DE FERME complet et D'ANIMAUX. YVON ROUSSIN, Laurier Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Tél. (418) 728-2092. JNO

**TANK HESSTON**  
Modèle 1520, 2 000 gallons, très propre, pneus ballons tandem, elle se charge elle-même, prix à discuter. Tél. (819) 835-5317. 16/11

TRACTEUR Case Inter 1494, 4 RM, avec cabine; TRACTEUR Inter 824, remis à neuf; FAUCHEUSE rotative Kuhn 9' 10" de coupe, ayant servi une saison; 2 sets de ROUES DOUBLES 16.9 x 30 et 18.4 x 30. Jour (514) 836-4449. 16/11

CABINES À TRACTEUR: John Deere, Inter et White. Tél. (819) 398-2405. 16/11

TRACTEUR M.F. 398, 300 heures, TRACTEUR M.F. 699, 4 RM, cabine air, 600 hres, CHARRUE Overum semi-portée 4 raies, haut dégageant, CHISEL Inter haut dégageant 12 pi., CHISEL Cocks-hutt 8 pi. Tél.: (514) 658-4425 9/11

TRACTEURS: OLIVER 55 à gaz, 1 500\$, INTER 434 diesel, 2 800\$, CASSEUSE à blé d'Inde New Idea 1 rang, 650\$, SOUF-FLEURS à neige: 6' et 7', à partir de 400\$, NIVELEUSES neuves 6' et 7', à partir de 350\$, CONVOYEUR à fond de tôle 40' Little Giant, 700\$, HERSES à disques semi-portées: FORD 700\$, CASE 850\$, ÉPANDÉUR à fumier New Idea 160 minots P.T.O., 775\$, (514) 792-2394, 794-2219 9/11

PAILLEUSE à fraise capacité 45 balles, 1 200\$, VIS à grain Brant 41' x 7", 1 100\$, CHARRUE Deutz 4 x 14", 3 points, (514) 445-6375, 469-4783.

PIPELINE DE LAVAL ligne à lait 2 po., acier inoxydable, 3 unités de traite, COMPRESSEUR De Laval 76, à l'état neuf, (514) 589-6730

CHARRUE M.F. 345, 4 raies de 16", roues de profondeur, déclenchement automatique à cylindre hydraulique, ÉLÉPHANT Dion, FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. 489, à doigts courts, en excellente condition. Tél.: (514) 588-3497. 16/11

#### ROULEUSE À GRAIN

Badger presque neuve, avec moteur Baldor 3 forces, 1 750\$. Tél.: (819) 846-3219 16/11

ÉPANDÉURS NEUFS - SPÉCIAL  
1 Miller 295 minots, 2 batteurs, tandem, pneus 1000 x 20, 5 950\$, 1 Miller 235 minots, 1 batteur, pneus 1000 x 20, 3 295\$

#### MACHINERIE JMB

Tél.: (819) 362-6705 16/11

TRACTEUR 1962, M.F. 50 à gaz, PLANTEUSE à choux 1 rang, 2 SARCLEUSES. Tél.: (514) 687-9732 30/11

AGI-POMPE Houle remise à neuf. Tél.: (819) 398-2846 30/11

POMPE sur trailer Sarrazin 8 pi., à l'état neuf. Tél.: (819) 398-2846 30/11

TRACTEUR John Deere 4030, diesel, avec chargeur, cabine, 1974, 80 HP, bonne condition, 15 000\$. Tél.: (514) 293-6439 30/11

#### TRACTEURS

White 1365 pelle, A.C. 5050 cab., J.D. 1840, 4 x 4, pelle; INTER 784, 4 x 4, pelle; INTER 884, cab, M.F. 175 cab, pelle, M.F. 255 pelle; M.F. 184-4 pelle; M.F. 220, 4 x 4 pelle; FORD 5000 cab; FORD 7000 cab; KUBOTA 245 DT, D, 4 x 4 pelle; ZETOR 7245 cab, pelle 4 x 4.

#### COMBINES

M.F. 540, M.F. 550, M.F. 300 cab.; M.F. 750 hydro; I.H.C. 915 hydro; N. 5 (940) 2 ATTACHEMENTS, COMME NEUF; J.D. 4420, J.D. 4400 gaz; J.D. 6600 D 4 x 4; J.D. 6600 D; J.D. 4400 D; J.D. 7720, 4 x 4 (1982) 1600 HRES, AVEC TABLE; J.D. 8820 4 x 4, 1800 HRES, AVEC TABLE.

#### NEZ À MAÏS

J.D. 4 rangs modèle 443; J.D. 6 rangs modèle 643; J.D. 8 rangs modèle 843; I.H.C. 4 rangs modèle 843.

J.D. GRAIN CAR modèle 1210 EASY FLOW 600 minots  
P.S. PIÈCES USAGÉES DE BATTEUSES M.F., J.D., White et Inter.  
ROUES DOUBLES de toutes les grandeurs pour tracteur et batteuse.

#### PRESSES à balles rondes

LEULUXE semi-portée; ROULEAUX Brillon, HERSES à roulettes, semi-portées, régulières et off set.

#### FOURRAGÈRES

N.H. modèle 718 avec pick-up à foin et nez à maïs; FOURRAGÈRE INTER modèle 830 avec pick-up à foin et nez à maïs, etc.

#### CHARIOTS ÉLÉVATEUR

De 3000 lb à 8000 lb. INTERIEUR et EXTERIEUR. S'adresser aux

#### ENT. JOCELYN HOULE INC.

705 Joseph-Arthur Joliette, Qc J6E 321  
Tél.: (514) 756-0501 30/11

PIÈCES USAGÉES à vendre pour BATTEUSES TR70, pour Massey modèle 1080, 1105, 285; aussi MOTEUR PERKINS 318 complet. VIENS ÉQUIPEMENT. Tél.: (514) 378-9891. 30/11

#### MAISON

MAISON MOBILE 14 x 63, 5 1/2 pièces, construction récente, très bien isolée, y compris recouvrement de plancher, entrée électrique. Après 18 h 00: (819) 395-4022 2/11

#### OCCASIONS D'AIRES

POUR INVESTISSEMENT en propriété à revenus, achat - vente. BILL WHELAN, IMMEUBLE ROBERT BRIERE INC., Courtier. (514) 442-4556 16/11

#### OFFRE D'EMPLOI

#### Homme demandé pour travail

à temps plein sur ferme laitière expérience si possible bon salaire selon expérience demandez

#### Raymond ou Louis

Jour

(418) 362-2986

Soir et aux heures des repas

(418) 362-2291

EMPLOI: représentant de machinerie agricole, territoire très intéressant, ligne agricole de compagnie majeure. Demander JACQUES ÉQUIPEMENT BARABY INC., 1050 ch. St-Ignace, ST-IGNACE STANDBRIDGE, (514) 296-4411, (514) 296-4545, après 18 h 00: (514) 378-7323 JNO

RECHERCHE gérant de ferme porcine avec expérience, maternité - engraissement, salaire selon compétence. Région de l'Estrie: (819) 849-2162 2/11

RECHERCHE TECHNICIEN agricole ou homme avec expérience pour travailler dans une maternité - engraissement, cette personne aura également la responsabilité de gérer le personnel de la ferme. Expédiez votre c.v. ou appelez à (418) 542-8136, 1880 rue De Montfort, JONQUIÈRE, G7X 7X8 A/S MARIO PERRON, agr. 2/11

HOMME MARIÉ pour travail à l'année sur ferme laitière, troupeau pur sang, connaissance de la traite requise, vacances payées, bon salaire, maison disponible. (514) 836-2687 2/11

HOMME D'EXPÉRIENCE demandé pour travail sur ferme laitière, logé, nourri, salaire selon expérience. Région MIRABEL: (514) 258-4430 2/11

PERSONNE D'EXPÉRIENCE demandée pour travail sur ferme laitière bien mécanisée, située dans la région de ST-HYACINTHE, travail à l'année, maison fournie ou chambre et pension. (514) 794-2532. 23/11

RECHERCHE couple intéressé, expérience exigée en culture biologique, pour être responsable de l'exploitation d'une ferme. C.P. 5730, BEAUPORT, G1E 6V6 21/12

BESOIN D'UNE PERSONNE d'âge mur pour prendre soin d'un domaine, menus et légers travaux. Envoyez c.v. à MOUBARAK, 2653 chemin du Fiel, HUDSON, Q.C. JOP 1H0 ou (514) 458-4282 9/11

CHERCHE personne pour dresser, entraîner chevaux d'équitation (10). Ferme située à EASTMAN, CANTONS DE L'EST. (514) 731-2725, (514) 676-6055 9/11

HOMME FIABLE DEMANDÉ pour travail général de ferme, moderne et bien organisée. Troupeau de bovins d'élevage Hereford de 100 têtes. Emploi à l'année, très bonne maison disponible. Références et expérience requises. CTE CHAMPLAIN: (819) 378-1474, après 18 h 00: (819) 379-9852

#### ON DEMANDE

ON DEMANDE: achèterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL: (514) 548-2538. JNO

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces, brûlés ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, JON 1H0. (514) 478-1311. 14/12

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, Route 139, ROXTON POND, cté Shefford, Qc. Tél.: (514) 372-9527. 01/90

ACHÈTERAIS boîte à patates en vrac 20' long. Tél.: (514) 454-4163 2/11

#### RECHERCHÉ

GÉNÉRATRICE Pincor pour pièces. Appelez après 18 h 00: (819) 322-3829 2/11

CHERCHE épandeur d'engrais chimique sur 2 roues, d'une largeur de 10' environ New Holland ou autre, en bonne condition. (514) 258-4145

ACHÈTERAIS machine usagée pour hacher le blé d'Inde. Tél.: (514) 526-7703

ACHÈTERAIS 2 silos usagés et en bonne condition pour entreposer des céréales, d'une capacité de 200 à 250 tonnes chacun. Nous payons comptant. (819) 796-2710

#### ACHÈTERAIS tracteurs de toutes marques pour pièces

Garage Yvon Côté

Route 20, sortie 7, Joliette

(418) 728-3666

#### PENSION D'ANIMAUX

GARDERAIIS animaux pour hivernement. Communiquer avec MARTIAL MORIN. (418) 885-4640 2/11

GARDERAIIS taures en pension. Communiquer à (514) 793-4719 2/11

#### PLANTS

#### BONNE CULTURE

Fraisiers et framboisiers certifiés, mûriers sans épines, bleuets, gadelliers, groseilliers et cassissiers.

La plantation, des plants de framboisiers à l'automne, accélère grandement leurs reprises au printemps. Vous pouvez donc, en toute confiance, commander et mettre vos plants en terre dès cet automne.



Livraison partout au Québec cet automne  
90, rang St-Jean N.E., C.P. 523 Lavaltrie, Qc J0K 1H0  
Tél.: (514) 586-1850 - Fax: (514) 586-1051

#### POUSSINS - POULETTES

Centre Avicole Bélanger  
POULETTES prêtes à pondre, rouges et noires, communiquiez avec nous pour connaître le représentant de votre région. CENTRE AVICOLE BÉLANGER ENR, 74 rue Gaspard, STE-LOUISE, Cte L'Islet, G0R 3K0. (418) 354-2557 9/11

SUIS ACHETEUR de quota de poulet de grille. GUY ST-PIERRE: (514) 378-6295 30/11

#### SERVICES

#### SERVICE D'ÉPANDAGE DE L'ESTRIE inc.

Épandage de fumier liquide avec camion. Pour les fumiers de porcs, de volailles ou de vaches.

Agitation et pompage de fosse

#### NOUVEAU EN PRIMEUR

Nous avons une pompe spéciale pour agiter les fumiers de vaches pour tout genre de fosse. Vous recherchez une pompe efficace pour brasser le fumier? Essayez notre pompe et vous verrez son efficacité. Pour informations:

254, rue Bachand Roxton Falls (514) 548-5850 (514) 548-0493

GILLES ROBILLARD, spécialiste peinture d'aluminium et de couleur pour bâtiments, pose de vis pour toitures, lavage à pression au jet d'air, blanchissage au Voco, "sand-blast" (514) 753-7749 JNO

PRODUCTEURS LAITIERS du Québec, profitez du service de nettoyage de sabots offert par LES SABOTS BLOM ENR., St-Redempteur. (418) 831-3941 16/11

FOSSÉ ASSURANCE D'UN BON PLACEMENT

FOSSÉ À PURIN, plate-forme à fumier, toutes grandeurs Plans, surveillance et inspection par des ingénieurs

4345, avenue Richard St-Gregoire, cté Nicolet (819) 233-2021 (819) 233-2341

President Andre Boucher JNO

#### SILOS

Les Systèmes HARVESTORE de l'Estrie Inc.

Le Seul, le Vrai, l'Original

LE SYSTÈME HARVESTORE - Structures pour grain humide - Structures pour haylage - Ligne complète d'équipement automatisé (Structure neuves et usagées disponibles)

#### LE SYSTÈME SLURRYSTORE

- Fosse à purin - Préfosse - Système complet de pompes

#### LE SERVICE HARVESTORE

- Service de pièces - Service d'entretien - Service de programme alimentaire et financement

Tél.: (514) 375-5153 999, rue Marcoux, Granby

FONDATEURS CAMILLE CONSTANT INC.

FOSSÉ À PURIN PLATE-FORME À FUMIER

Surveillance d'un ingénieur (514) 586-2239 100, des Industries Lavaltrie (Québec)

#### PatZ

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec.

Livraison par la poste, Purotator ou autobus.

silos Beaudry inc. 1685, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5 Tél.: (514) 464-5011

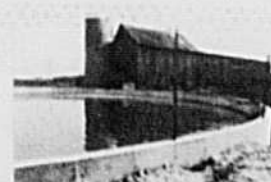
#### Urgence soir:

(514) 584-3116 JNO

#### SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent défaire et rebâtir.

Pour inf.: (418) 839-8808 JNO



LES COFFRAGES MASKA ENR. Spécialistes en coffrage pour fosses à purin et tout genre de fondation. Tél.: (514) 592-3094 Estimation gratuite

#### LES ÉQUIPEMENTS Daniel Labonté ENR.

Distributeur exclusif STARLINE STAR-TRAC Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.

Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE"

#### VENTE SERVICE PIÈCES

Réparation de silos

• toit • chute • tuyau p.v.c.

1178, Lussier, St-Dominique St-Hyacinthe (Québec) JOH 1L0

Tél.: (514) 773-6589

SILOS SILODORS Béton - Dia. 12' à 30' SILOS À PURIN Tous diamètres



silos BEAUDRY 1685, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5

(sortie 109 - route 20) Tél.: (514) 464-5011 Urgence soir 584-3116

#### SILO SUPÉRIEUR INC.

Pour le fermier progressif

#### VOUS OFFRE:

• Silos endoués de béton préfabriqué pour foin et maïs d'ensilage, maïs, grain et orge humide

• Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de silos usagés.

• Videur de silo "VALAC" système de suspension à 6 points, entraînement indépendant, gardes et souffluse 28" en acier inoxydable à 4 aubes pivotantes.

• Rouleuses à grains, systèmes de manutention et transformation de moutées.

#### AVANTAGES DE NOS SILOS:

• Choix d'accessoires • Rapidité d'érection • Finition intérieure unique • Facilité de réassemblage • Peut être démantelé

#### SILO SUPÉRIEUR Inc.

C.P. 2199, St-Romuald Cte Lévis (Québec) G6W 5M5

(418) 839-8808

#### Les Fondations André Lemaire Inc.



Pourquoi acheter une fosse de 11' ? Pourquoi une plate-forme de 5'-6" de haut avec PUROT intégré? Pourquoi des murs de 8" d'épaisseur?

#### Plan d'ingénieur et surveillance partout au Québec

Bur St-Zéphirin: (514) 564-2030

mob.: (514) 396-3079

Régions: Joliette, Sorel: mob. (514) 501-0491

Victoriaville, Québec: mob. (819) 371-8614

Granby, Sherbrooke: mob. (514) 501-9493

1650, St-Pierre

St-Zéphirin de Courval, QC JOG 1V0

#### RÉSERVOIR À LISIER

Haylage et maïs • Silos coulés ou douves • Fosse à purin tout diamètre • Plate-forme à fumier • plan et surveillance d'ingénieur inclus partout au Québec

794, route 139 C.P. 1241 Acton-Vale (Québec) JOH 1A0 (514) 546-2798 - 546-2797 2/11

#### CONSTRUCTION ACTON LTÉE

RECHERCHE ferme laitière, quota environ 7 000 kg., bons bâtiments, bon troupeau, donnerais comme comptant maison à l'île Paton à Laval. Information: MARC ou CLAUDE: (514) 686-2301 2/11



BUTLER dépositaire autorisé de videur à silo - convoyeur système d'alimentation complet.

SILO JEAN-MARC LAMBERT INC. 4230, rue Vachon Drummondville (Québec)

Tél.: (819) 474-6989 Fax (819) 474-6990

LES SILOS À PURIN PLATE-FORMES À FUMIER Fondations de tous genres

Plan d'ingénieur partout au Québec

LEANDRE ST ONGE, pres Wickham, Cte Drummond, Qc

SILOS NEUFS, ET RECONDITIONNÉS. ACHAT, DÉMÉNAGEMENT, RÉPARATION ET EXTENSION DE SILO, FAITES APPELS AUX SPÉCIALISTES

SILO JEAN-MARC LAMBERT INC. 4230, rue Vachon Drummondville (Québec) J2B 6V4

Tél.: (819) 474-6989 Fax (819) 474-6990

FOSSÉS À PURIN Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande. Avons aussi: silo horizontal. Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui

#### CONST. B.R.N. INC.

BRUNO BOUSQUET, prop. 516, 7e Rang St-Dominique Bagot, JOH 1H0

Tél.: (514) 773-0064 30/11

#### VIDEURS DE SILO PATZ

#### VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VERIFIEZ NOS PRIX.

LA LACOSTE & FILS INC. JNO

Tél.: (514) 692-2909

#### LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.

Tel.: (514) 379-9179

ACHAT ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 3/90

SILO 18 X 55, 20 X 65. Information CLAUDE: (418) 428-3288 16/11

#### TERRES DEMANDÉE

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Agriculteurs des Bois-Francis, Estrie, Nicolet.

#### LES INVESTISSEMENTS CÉGO LTÉE COURTIER

Votre agent PAUL-ÉMILE SIMONÉAU (819) 358-2625, (514) 453-6742 9/11

#### COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

recherche une terre avec bâtiments, préférence: endroit retiré, érable. N'importe où au Québec. Détails et prix nécessaires: MARC VILLENEUVE, R.R. 1, WROXETER, ONTARIO, NOG 2X0 7/12

#### RECHERCHE ferme laitière environ 5 000 kg. avec roulant, bien tenue, rentable

Région Estrie ou Drummondville. CENTURY 21 DC+, Courtier, JACINTHE G. (514) 546-3697 2/11

#### AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme

laitière, avicole, porcine ou autres? 16 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. L.F.S.I., courtier.

#### GÉRARD CHASSÉ, agent

La preuve est faite: plusieurs fermes déjà vendues à des canadiens et européens (514) 796-2557, 7 h 00 le matin à 23 h 00 le soir. 21/12

#### ATTENTION! Je suis acheteur de ferme

au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLÉMENT CHOINIERE, 116 Route 139, ST-AL

ERABLIÈRE. 1 000 entailles, tout équipée, accès facile. ST-ESPRIIT DE MONT-CALM. (514) 588-5786 16/11

FERMETTE non zonée, idéal petits élevages, près ski alpin. ST-PAUL-DE-MONTMINY. Soir. (418) 469-3157/16/11

HEROUXVILLE ferme laitière Holstein en production 4 462 kg industriel, 50 l nature, animaux, bâtiments, machinerie, maison, 145 acres, 93 drainées. (418) 365-5420 2/11

FERME LAITIÈRE avec quota 7 200 kilos + 61 litres/jour, animaux, bâtisses, machinerie. Informations (819) 848-2046 2/11

1328 COMTE KAMOURASKA ferme laitière complète avec 300 acres de culture et 360 acres de bois, étable de 40 x 306, stabulation libre, 3 silos, machinerie, quota 16 015 kg plus 110 l/j; troupeau de 150 têtes avec système de gestion informatisé. Soir. (418) 469-3157/16/11

1331 OUTAOUAIS ferme laitière, terre de 287 acres dont 117 acres boisées, étable de 48 x 90' x 12' x 50', 3 silos, machinerie, quota 4 848 kg plus 656 l/j; troupeau de 90 têtes avec contrôle officiel, 2 maisons.

1332 REGION ST-HYACINTHE ferme porcine et de grande culture, terre de 176 arpents, entièrement drainée, machinerie, engraissement de 1 500 porcs. Bel emplacement.

1337 REGION ST-HYACINTHE ferme de grande culture, terre de 240 arpents, entièrement drainée et aplaniée, bel emplacement aussi; 2e maison avec engraissement de 500 porcs.

1338 ESTRIE ferme porcine, maternité de 130 truies F1 et engraissement de 800 porcs avec ou sans inventaire, moulange stationnaire plus machinerie, terre de 300 acres dont 100 acres en culture, bonne maison.

1339 REGION DRUMMONDVILLE ferme porcine maternité de 110 truies, cages latérales, génératrice automatique, terre de 46 acres, bonne maison, bien paysagée.

1341 REGION STE-HELENE ferme porcine maternité de reproduction de 170 truies 85% pur sang et engraissement 700 majeure truies hybride, maison canadienne de 10 pièces.

1342 PIERREVILLE ferme porcine, maternité de 300 truies plus engraissement de 1 400 porcs, entièrement laitière et bien équipée, aussi bungalow briqué.

1345 LOTBINIERE ferme laitière, terre de 200 arpents dont 100 arpents boisés, quota 5 092 kg; troupeau de 42 têtes, bonne machinerie, très propre plus maternité de 60 truies, maison cottage de 8 1/2 pièces.

1346 RIGAUD ferme laitière de 208 arpents, étable 8 arpents boisés, drainés à 90%, machinerie, troupeau de 63 têtes, quota 7 351 kg + 108 l/j; bonne maison 2 logements.

1349 STE-MADELEINE ferme à vocation horticole 15 000 p.c. de serres tout équipées, clientèle établie, maison canadienne plus maison mobile.

1351 REGION DE GRAYBY ferme de culture maraichère, terre de 97 arpents avec kiosque de vente au détail, machinerie, maison neuve. Information LA FINANCIERE COURTAGE IMMOBILIER SERGE FONTAINE. (514) 778-1137 ou GERARD CHASSE. (514) 796-2557. 16/11

ST-HYACINTHE, terre drainée 200 arpents grande culture. (514) 796-3390 16/11

ESTRIE, ferme 167 acres, grange 252 x 36, bonne maison, silo 24 x 72, 2 silos à grain, pipeline, écurie. Tel. (819) 849-6416 11/1

### PETITE FERME

MAISON RENOVEE neuve, grange-étable isolée, isolée 74 x 28, remise 1050 x 23, terre 83 acres, 40 culture, prix 45 000\$. GASPESIE. (418) 299-2274 16/11

A ST-NAZAIRE D'ACTON ferme de 90 arpents dont 20 drainés, maison et bâtiments. Apres 17 h 00. (819) 398-2402 2/11

1424 FERME 235 arpents, 60 boises, érablière, maison, bâtiments. Idéal pour grande culture.

1349 FERME 150 acres, 50 boises, maison, bâtiments. Vue panoramique.

1346 FERME 215 acres, 115 arables, maison, bâtiments, rivière. Idéal pour élevage boeufs.

1305 FERME 470 acres, 230 arables, maison, bâtiments. Vue panoramique.

1282 DOMAINE 158 arpents, 20 arables, jolie maison 9 1/2 pièces, bâtiments, rivière. Site enchanteur.

P.S. Ja+plusieurs autres fermes, fermes, domaines. Appelez moi. MARCEL TALBOT, conseiller agricole, C.P.I., Courrier. (514) 464-9690 16/11

ST-ZEPHIRIN YAMASKA dans les 90 000\$. Ferme 75 arpents avec grange-étable 153 x 46, maison et animaux inclus. CENTURY 21 ST-HYACINTHE, J.P. BRODEUR. (514) 771-2121 2/11

ST-HYACINTHE ferme 180 arpents, bâtiments, maison 8 pièces, 5 c.c. CENTURY 21 ST-HYACINTHE, J.P. BRODEUR. (514) 771-2121 2/11

ENTREST-HYACINTHE et DRUMMOND petite ferme 86 arpents avec vieille maison. CENTURY 21 ST-HYACINTHE, J.P. BRODEUR. (514) 771-2121 2/11

STE-CECILE-DE-MILTON ferme porcine, maternité et engraissement, maison 8 pièces. CENTURY 21 ST-HYACINTHE, JEAN-GUY CÔTE. (514) 771-2121/2/11

STE-ANNE-DES-PLAINES ferme porcine 2 000 porcs à l'engraisement avec mix mil, 108 arpents de terre, 80 cultivables. Acheteur sérieux. (514) 478-0540 7/12

FERME DE CULTURE 500 arpents avec roulant, belle maison, bons bâtiments. FERME 437 arpents, quota 12 338 kg, 559 litres/jour, avec roulant. EMILE SOREL. (514) 444-2618 16/11

FAUT VOIR ST-BARTHELEMY terre 175 arpents drainés, incluant 45 arpents boises, maison et 7 bâtisses, grange avec pompe à fumier, soigneur et silo, très bon prix. (514) 885-3059 23/11

ST-ANGELE-DE-MONNOIR 53 arpents, soit très productif, idéal pour maraichier ou grande culture. tel. (514) 469-4857 23/11

### DÉMARREZ EN AGRICULTURE

ELEVAGE SIMMENTAL pur sang (30 bêtes), maison, bâtiments, machinerie, 150 000\$. 45 minutes de Québec. DENIS. (418) 643-7563 23/11

ST-ALBAN, Cte Portneuf, très belle ferme laitière de 202 acres en culture, bâtiments de ferme 1981, très propres, maison renouée, quota de consommation 89 litres/jour, quota domestique 8 808 kg avec marge, bon troupeau; machinerie en très bon ordre, érablière 1 300 entailles avec tubulure. Directement du propriétaire. MARC MARCOTTE. (418) 268-3666 23/11

LAVALTRIE, ferme pour culture des pommes de terre avec équipements et entrepôts. (514) 586-1785 23/11

FERME PORCINE 90 arpents, maternité 100 truies et engraissement de 1 000 porcs. Très bonnes bâtisses récentes en béton, moulange, séchoir à maïs, exploitation de qualité située dans la région de Drummondville près de la route 20 incluant maison renouée de 8 pièces. Information: CLAUDE CABANA ou DENIS BEAUREGARD, LA FINANCIERE, Courtier. (514) 774-4838 23/11

ST-LIN, ferme à vendre, 65 arpents avec porcherie, bonne terre à jardinage. (514) 439-6654

ST-ALPHONSE maternité sur lattes automatiques, 1 000 truies, bungalow neuf, équipements agricoles, sur 47 acres. Impeccable CLAUDE FOURNIER. (514) 378-8461 ou (514) 378-7196, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ST-BARTHELEMY, ferme 175 arpents drainés, étable 90 vaches, poulaillers, 16 000 broilers, sans quota. MARC PILON. (514) 759-1477, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ST-LOUIS-DE-GONZAGUE rang 40, 100 arpents, avec très bons bâtiments, plus quelques machineries, idéal pour vaches laitières, avec maison complètement renouée. (514) 371-5596 9/11

FERME A VENDRE avec roulant, quota 6 490 kilos, lait nature, 65 litres/jour. Tel. (819) 428-3963 21/12

LEEDS, terre à bois, et érablière (chaletiel 2 500) tubulure, cabane et potail isolé, gaz, propane, jeune plantation, prix 61 000\$. Information (819) 385-4433, soir (418) 832-1420

FERME A UPTON, maison de pierre, 4 c.c., étable pour 220 vaches de lait, très bons revenus, prix réduit pour vente rapide. (514) 549-5144 9/11

ARGENTEUIL, ferme 90 arpents, bâtisses, équipements, machineries, cabane à sucre 1 000 entailles, pipeline, salle pour réception, parfaite condition. (514) 623-3665 30/11

ST-VALÉRIEN ferme laitière avec quota, belle étable de 40 places + 2e étable de 30 places, très bonne maison. Information LA FINANCIERE, Courtage Immobilier, CLAUDE CABANA. (514) 774-4838 16/11

STE-HELENE BAGOT ferme laitière 210 arpents, grange-étable tout équipée, fosse à purin, quota de lait 10 000 kilos ou moins si désire. J.P. BRODEUR, CENTURY 21 ST-HYACINTHE. (514) 771-2121 16/11

ST-JANVIER MIRABEL, terre planche à jardinage à vendre, 137 arpents avec érablière dont 100 arpents cultivables et 37 arpents boisés, bonne grange-étable, 2 remises, aussi bon pour élevage de chevaux, maison renouée à l'intérieur, près de toutes commodités dont l'autoroute 15 et à 5 minutes de l'aéroport de Mirabel. (514) 435-3083, (514) 433-0548 30/11

REGION ST-HYACINTHE, ferme porcine - laitière, 165 arpents cultivables, quota lait nature et industriel, troupeau pur sang, NIP, avec équipement. (514) 793-4573 16/11

ST-ROBERT, ferme laitière bien située, 174 arpents, drainage, Holstein pur sang, 7 100 kg, 55 litres, machinerie complète, bons bâtiments. (514) 782-2835 30/11

REGION YAMASKA, terre de 169 arpents, "loam" argileux, grange-étable neuve. (514) 244-5860 30/11

TEMISCAMINGUE, ferme bovine 167 acres dont 147 culture, maison renouée, bâtiments, animaux, machinerie. A vendre avec ou sans roulant. (819) 625-2498 23/11

ST-MATHIAS A QUI LA CHANCE? Terre de 55 arpents, drainage souterrain, terrain + rue et possibilité de développement dans le futur, bon placement. (514) 469-4857 23/11

STE-THÉCLÉ, CTE LAVIOLETTE, ferme 94 arpents en culture, 10 arpents boisés, aussi grange-étable, maison, instruments. (418) 328-3249, (418) 336-2265 16/11

DRUMMOND, ferme de vaches de lait, permis 350, maison neuve. DRUMMOND, ferme laitière 12 029 + 120 litres, étable 155 x 38, 80 x 30, terre 176 acres, 3 silos, hangar, machinerie 100 x 55, structure acier, 113 têtes pur sang avec contrôle off., machinerie dont 5 tracteurs.

ACTON VALE, ferme porcine de 154 truies, terre 126 arpents, machinerie. FARNHAM, terre 62 acres, maison et ancienne porcherie.

ST-VALÉRIEN, emplacement bonne maison 7 pièces, porcherie engraissement 450.

ST-CASIMIR, ferme culture de 330 arpents, maison entièrement renouée de 13 pièces, bâtiments.

NICOLET, ferme laitière 5 369 kilos, terre 200 arpents, 52 têtes, bonne machinerie. Information: LA FINANCIERE COURTA-GE IMM., GÉRARD CHASSE, agent. (514) 796-2557 30/11

### Idéal pour relocalisation

MAGNIFIQUE FERME 215 acres dont 162 en culture, terre planche exempte de roches, bâtiments, grange, étable renouée, équipée pour 44 vaches, séchoir, écurie, convoyeur, grande maison renouée. AUSSI à vendre moissonneuse-batteuse John Deere 45 avec 12' de coupe et 1 tracteur John Deere 2120, pneus neufs. FERME ARTISANE ENR, 577 Côte des Chênes, SAINT-JEAN-PORT-JOLI, G0R 3G0. (418) 598-9135 9/11

BEAUCE, vœux lait, étable 15 ans, 125 x 36, entièrement équipée à neuf, 102 cages (306 vœux/année), 140 arpents + maison mobile. 73 000\$. (418) 426-2168 30/11

Nous vendons tous genres de ferme au Manitoba. Votre courtier.

Lucien Nayet  
Tél. (204) 433-7899

L'Immobilier de  
St. Pierre Realty Ltée

Box 339 St. Pierre-Jolys  
Man. ROA 1V0 Canada

### ENCANTEURS

Les services d'encan  
**CRACKHOLM**  
nous avons l'équipe

David «Butch» Crack  
C.P. 514 Richmond  
Tél. (819) 826-2424

Vous désirez vendre par  
ENCAN ou privément?  
Consultez-moi!

DANIEL PAUL-HUS  
ENCANTEUR  
BILINGUE

Achat et vente de troupeaux et roulements de ferme  
(514) 773-5660  
cell. (514) 497-5894

635, rue Papineau, St-Hyacinthe  
(Québec) J2S 7J5

Mes CLIENTS me RECOMMANDENT  
à leurs AMIS.

Que vous désirez faire encan,  
vendre votre troupeau  
ou rouler de ferme, une équipe  
d'expérience et  
compétente est  
à votre service.

ENCANS  
**JULES**

(514) 263-0670 ou 263-4480  
Cell: 1-594-1019

### BONJOUR

Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez moi il me fera plaisir de vous servir.

André Parenteau encanteur  
St Germain  
(819) 395-4150

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? S'adresser à

Léo Dastous  
encanteur professionnel  
Laurierville, cte Lotbinière  
Tél. (819) 365-4419

Vous désirez vendre par encan ou privément votre troupeau et roulant de ferme, contactez-moi.

ENCAN  
MAURICE  
RAINVILLE INC.

1040, R.H. no 1 Nord  
St-Hyacinthe, J2S 8B1

Tel. (514) 799-4042 - 5332  
e-mail: dappel@encan.com

### ENCANS COLBERT & FRÈRES INC.

Achat - Vente  
Communiquer:  
Gilbert (encanteur)

Tél. (819) 297-2711  
à Ste-Gertrude, cte Nicolet.

### ENCAN 9e vente

Pro-Nip des Bois-Francis  
Vendredi, le 10 novembre 1989  
à 12h30  
au terrain de l'Exposition de Victoriaville  
60 taures Nip et Pur-sang

Daniel Paul-Hus  
Encanteur  
de Saint-Hyacinthe  
Inf.

Lise Rioux  
(819) 358-6486

### ATTENTION - ATTENTION

Vous désirez faire évaluer à leur juste valeur vos animaux et machineries sans frais, vendre privément ou par encan, 20 ans d'expérience comme secrétaire d'encanteur consultez

Denis Leblanc (Pierrot)  
276, St-Amable  
St-Barnabé Sud  
Cte St-Hyacinthe  
J0H 1G0

Tél. (514) 792-6247  
FRAIS APPEL  
ACCEPTÉS



À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.

Contactez  
**MARC GRAVELINE**  
encanteur  
St-Barnabé-Sud  
(514) 792-6284  
Denis Leblanc, secrétaire  
(514) 792-6247

### LES ENCANS - LAFALLE ET FILS LTÉE

Coaticook, cte Stanstead  
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc.

Aussi vaches à lait vendues en tout temps de l'année

Pour information:  
Jour: (819) 849-3606  
Soir: (819) 849-2554  
(819) 849-2814

### ENCANS PUBLICS

ENCAN

DISPERSION COMPLÈTE DU  
TROUPEAU "ROSA"  
prop. de M. Fernand Rosa

à la ferme, Rang 1, St-Sébastien,  
Cte Mégantic, Compton  
Mercredi, le 8 novembre 1989  
à 11 h 00 a.m.

SERONT VENDUS: 104 têtes Holstein de qualité, 91 pur sang et 13 Nip, dont 46 vaches (1 Ex-13 T.B.-18 B.P.-88-6 N.C.); 26 taures saillies; 32 taures ouvertes (5 rouges). Moyenne du troupeau - M.C.R. 163-155-166

Exemples de sujets dans la vente:  
Sony Lyssa Astronaut T.B. 86 (M.C.R. 210-188) avec ses 34 descendants incluant 8-2 ans (par Warden, Sheik, et Triple Threat); 15 taures saillies (par Triple Threat, R.O.R.A. Elev., Chief Mark, Inspiration); 5 taures ouvertes (par Enhancer et Valiant); 6 petites-filles (par Hugo, Mark Anthony, Enhancer, Promotion).

Aussi en vente Ferosa Lilas Starbuck Et T.B. (M.C.R. 182-183-194) une vache pour les expositions avec ses 5 soeurs et une fille de Enhancer. Dans la vente il y a 68 filles de vaches T.B.

Les taureaux représentés: Starbuck, Triple Threat, Warden, Enhancer, R.O.R.A. Elev., Inspiration, Artist, Hugo, Chief Mark, Marlin, Astro Jet, Tab, Midnight, Jubilant, etc.

C'est vraiment un troupeau pour la reproduction, production, et aussi pour les expositions. En 1989 Ferosa s'est mérité le 5e prix — le grand champ de réserve, meilleur pis, 1er troupeau et bannière d'éleveur. Les 7 années d'élevage se resument 1er place au Canada avec Lyssa, pour son nombre de filles, et aussi 2 taureaux au C.I.A.O.

Le troupeau est testé pour leucose et aussi vacciné pour I.B.R.

EQUIPEMENT À VENDRE: Lactoduc 3", stainless pour 44 vaches, 5 unités à grosses grilles, 5 balances Tru-Test, compresseur 7 1/2 H.P., refroidisseur à lait 800 gallons, refroidit à l'eau avec récupération d'eau chaude, taille sabot, chariot à traileuse, chariot motorisé à batterie, 2 chariots ensilage, hache-paille, 8000 balles de foin, 250 balles rondes enrobées (luzerne et trèfle). (Vente privément des bâtiments, machinerie et terre).

Cause de l'encan: maladie. Cantine sur les lieux.

Pour information et catalogues:

Fernand Rosa  
(819) 652-2530

Yvan Rosa  
La Pocatière  
(418) 856-3795

Les Services d'Encan  
Crackholm  
David "Butch" Crack  
Encanteur bilingue  
C.P. 514, Richmond  
(Québec) J0B 2H0  
(819) 826-2424



Messieurs les producteurs de boeuf, Encan Danville vous offre 2 grandes ventes par encan de vaches à boeufs de toutes races en consignation.

Samedi, le 4 novembre 89  
Samedi, le 11 novembre 89 à midi (12 h 00)

Nous acceptons vos vaches en consignation et les gestations seront garanties en vœux par vétérinaire.

Nous souhaitons la bienvenue aux acheteurs et vendeurs. Réception des animaux à 7 h 00. Commission: 4%. Renseignements:

ENCAN DANVILLE  
Yvon et Réal Sage  
(819) 849-3792  
Encan  
839-2781 et 839-2303

### ENCAN

Vente de vœux d'embouche  
ET D'ANIMAUX  
DE TYPE BOUCHERIE  
AU LOCAL DES ENCANS  
DE LA FERME INC.

Sortie 133,  
Route Trans-Canadienne  
Saint-Hyacinthe, Qué.  
Samedi, le 11 novembre 1989  
à 11 h 00

SERONT VENDUS: Vœux d'embouche, taures ouvertes et gestantes, vaches et taureaux de reproduction de toutes les races de type boucherie.

Nous acceptons les consignations jusqu'au jour de la vente.

Renseignements:  
Encans de la Ferme 1984 inc.  
C.P. 570, 140, Martineau  
Saint-Thomas d'Aquin, Qué.  
J0H 2A0  
Tél. (514) 796-2612

### PRÉ-AVIS D'ENCAN

Jeu, le 23 novembre 1989  
à 10 heures précises  
Sur la ferme de

M. Robert Heppell  
6, rang 3  
Saint-Anaclet, cte Rimouski  
situé à 1/2 mille du village

SERA VENDU: un troupeau de 65 têtes d'animaux, dont 35 vaches laitières contrôlées. Moyenne du troupeau 7 121 kl à 3,85 de gras, 12 taures saillies, 12 taures de 6 mois à 1 an, 6 tures de 0 à 6 mois. Toutes sont nippées. Ainsi que l'équipement laitier et la machinerie de ferme au complet.

Surveiller l'édition du 16 nov. 89 pour plus de détails.

Pour information:  
Robert Heppell  
(418) 722-0966  
Fernand Cardin  
(Encanteur)  
(819) 858-2953  
Bertrand Pelletier  
(418) 775-4966

### LES ENCHÈRES Rene Houde INC.

Pour un service de ventes professionnelle, une équipe à votre service, pour un succès assuré

Contactez nous:  
(819) 846-6267  
(514) 649-1122  
Cell. (819) 822-9063

### ENCAN chez Marcel Cournoyer

20, Rang 6  
St-Pie-de-Guire  
Samedi, le 18 novembre 1989  
à 12 h 30

SERA VENDU: Une cinquantaine d'animaux Simmental et la gestation de 3 à 6 mois.

Pour plus de détail, voir édition TCN du 9 nov. 89.

Informations:  
ANDRÉ PARENTEAU  
Tél. (819) 395-4150

### ENCAN

pour services de ventes professionnelle, une équipe à votre service, pour un succès assuré

Contactez nous:  
(819) 846-6267  
(514) 649-1122  
Cell. (819) 822-9063

### ENCAN

pour services de ventes professionnelle, une équipe à votre service, pour un succès assuré

Contactez nous:  
(819) 846-6267  
(514) 649-1122  
Cell. (819) 822-9063

### ENCAN

pour services de ventes professionnelle, une équipe à votre service, pour un succès assuré

Contactez nous:  
(819) 846-6267  
(514) 649-1122  
Cell. (819) 822-9063

## &lt;



pour  
**Jean-Guy LALONDE**  
733, Principale  
St-Rédempteur,  
Cité Vaudreuil

Mercredi le 15 novembre 1989 à 12 hres précises

Vente complète du troupeau "MAJANIE"

SERA VENDU un excellent troupeau de 84 têtes d'animaux Holstein de choix, toutes NIP, ABC.

Ce troupeau comprend 33 jeunes vaches, 8 à leur 1<sup>re</sup> lactation, 9 à leur 2<sup>e</sup> veau, 10 fraîches vélées, 6 devant mettre bas en décembre, 5 en janvier et les autres en tout temps de l'année; 28 belles taurées âgées de 2 ans dont 9 fraîches vélées ou dues sous peu, 5 devant mettre bas en décembre, 3 en janvier et les autres en gestation pour février à juin, 5 taurées non-saillies, 18 belles génisses d'élevage âgées de 6 à 12 mois. Ce troupeau est sous contrôle laitier PATLQ avec une moyenne de 7,424 kg (16,361 lb) à 3,67% pour le gras et 3,28% protéines.

Vous retrouverez dans ce troupeau uniquement des filles de tauréaux éprouvés tels que Gaylord, Astronaut, Skokie, Breeze, Cutlass, etc. et les femelles en gestation ont été inséminées à Char, Premier, Topper, et d'autres tauréaux en voie d'épreuve.

N.B. Cette vente vous offre 30 sujets fraîches vélées ou dues à la vente. **MACHINERIE** Tracteur International no 1066 diesel de 125 hp avec cabine, pneus à riz, roues doubles, modèle 1974 avec 6 300 hres bonne fourragère Hesston no 7150 sur 1 000 tours, avec nez à mât 2 rangs, ramasseur d'andain et chute électrique, boîte à ensilage Arts-Way de 16 pds, 3 batteurs, avec voiture à 6 roues tandem sur pneus 11-L-15, souffleur à ensilage Arts-Way Co-Op à 6 palettes; chariot à ensilage Co-Op avec chargeur de batterie 2 épandeurs à fumier Massey Ferguson de 205 minots sur prise de force — en très bonne condition; citerne à purin Lajoie 2 200 gals sur remorque tandem; pompe à purin Lajoie de 12 pds; ramasseur d'andain Melroe 9 pds pour moissonneuse-batteuse; rouleuse à grain Automatic pour maïs sec ou humide et petits grains, capacité 90 hres sur remorque et prise de pouvoir; hache-paille Proulx avec moteur 7 h, épandeur à engrais chimique sur pneus; 2 râteliers en métal dont 1 sur pneus; traîneau et fourche à balles; 12 barrières entièrement en métal de 16 pds; 150 piquets de métal pour clôture électrique; et 3 batteries électriques.

**CAUSE DE L'ENCAN:**  
GRANGE INCENDIÉE  
Conditions: comptant ou prêt de banque  
Cantine sur les lieux  
Pour catalogues, informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire. Tél. (514) 451-0362 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**

Encanteur bilingue  
635 rue Papineau  
St-Hyacinthe, Que.  
Tél. (514) 773-5660



**Préavis d'encan**

Pour  
**MARIO RAYMOND**  
1150 Côteaux des Héberts  
LACHUTE, cité Argenteuil  
Jeudi le 16 novembre à 13 h 00  
VENTE COMPLETE DU TROUPEAU "RIOVAC"

SERA VENDU un très bon troupeau de 43 têtes d'animaux Holstein incluant 14 pur sang enregistrés avec papier, et 29 NIP jusqu'à D, contrôlés PATLQ officiel, 7,075 kg à 3,71% pur sang pour le gras M.C.R. 149-145-155  
Quelques équipements d'étable et de laiterie  
Pour plus de détails, surveiller la prochaine édition.

**DANIEL PAUL-HUS**

ENCANTEUR BILINGUE  
635 rue Papineau  
ST-HYACINTHE, QC  
(514) 773-5660

**ENCAN**

Pour  
**AURÉAN ST-GERMAIN**  
245 Petit Chenail  
YAMASKA, cité Yamaska

Mercredi le 8 novembre à 13 h 00  
SERA VENDU un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisés, comprenant: 31 bonnes jeunes vaches, 13 sont fraîches vélées, 3 dues pour novembre, 1 en février, 2 en mars, 7 en avril, 2 en mai, 3 en juillet, 1 tauréau d'un an Holstein, les gestations seront vérifiées par un vétérinaire.

**MACHINERIE:** charrette Inter 720 haut déchargement pour maïs, avec cylindre 4 versoirs, voiture à ensilage 8 roues avec boîte Dion 16 3 batteurs, souffleur à neige Fontaine 7; voiture 4 roues 12 tonnes, avec boîte à grain Turnco, 400 minots, épandeur New Holland 516, environ 200 minots  
**EQUIPEMENT LAITIÈRE:** réservoir à lait en vrac Zero 400 gallons.

**CAUSE:**  
Abandon de l'industrie laitière  
CONDITIONS: comptant, chèque ou Prêt de banque acceptés  
Information: (514) 789-2681

**MARC GRAVELINE**

ENCANTEUR  
ST-BARNABÉ-SUD  
Cité St-Hyacinthe  
Tél. (514) 792-6284

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

**ENCAN**

A LA  
**FERME R & G VALLEE ENR**  
1333, rang Grande-Ligne  
NOTRE-DAME DE STANDBRIDGE  
Cité Missisquoi

Samedi le 11 novembre à 11 h 00  
VENTE COMPLETE DU TROUPEAU "RENEGI"

SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE 50 têtes d'animaux Holstein toutes NIP, de A à D. Ce troupeau comprend 26 jeunes vaches de CHOIX, 12 à leur 1<sup>re</sup> lactation, 5 à leur 2<sup>e</sup> veau, 12 fraîches vélées ou dues sous peu, 2 devant mettre bas en décembre, et les autres en tout temps de l'année, 10 belles taurées âgées de 2 ans dont une due en novembre, 4 en décembre et les autres entre janvier et avril, 6 taurées de 1 an non saillies, 7 génisses d'élevage âgées de moins de 10 mois et un jeune tauréau de 6 mois. Ce jeune troupeau est sous contrôle PATLQ avec une moyenne de 7,915 kg (17,449 lb) à 3,87% gras, 3,41% protéines, et est actuellement sous le programme Progenie du CIAO.

**MACHINERIE:** 3 tracteurs dont 2 diesel, un White 2-60 avec pneus neufs, et un Massey Ferguson 65 avec servodirection, chargeur frontal, en très bonne condition; tracteur à gazon Sears LT-11 avec tondeuse de 36"; charrette Massey Ferguson à 3 raies, att. 3 pts, charrette à rigole en métal, att. 3 pts; vibroculteur Ber Vac de 11" avec rouleau, att. 3 pts; seimeuse sur roues de fer, épandeur à engrais chimique rotatif, att. 3 pts; sarclureur Ferguson att. 3 pts; arroseuse Technoma 100 gallons, att. 3 pts; bonne faucheuse-conditionneuse New Holland 488 à doigts courts avec cylindre, moulin à faucher New Holland 450 de 7" att. 3 pts; faneur Deutz Fahr à 4 touppes, comme neuf, râtelier de côté New Holland 356, bonne presse à foin New Holland 273 3 voitures avec plate-forme 8 x 20 dont une John Deere, 2 monte-balles dont un de 40" et l'autre de 32" avec moteur 1 h.p., neufs; convoyeur au plafond de la grange de 75' avec déviateur et moteur, séchoir à foin Wic avec moteur 5 h.p., moulinage Farmhand sur pneus, épandeur à fumier Massey Ferguson 130 minots sur prise de force, niveleuse att. 3 pts, souffleur à neige George White 7 à 2 vis avec chute hydraulique et cylindre att. 3 pts; 2 vis à grain dont une 6" x 18" et 4" x 20" avec moteur, débouleur de silo Patz 98B ajustable de 16 à 20" avec moteur 7 h.p.; nettoyeur d'étable Ibeville de 350' de chaîne (gauche) avec une montée extérieure de 70"; 2 râteliers en métal sur pneus; laveuse à pression White 560, installation d'étable, tondeuse à animaux Aesculap et les articles du hangar trop long à énumérer.

**EQUIPEMENT DE LAITIÈRE ET RECOLTE:** réservoir en vrac Zero 500 gallons avec lavage automatique et robinet électrique, pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2", installation pour 36 vaches, compresseur Alamo 60+ et 3 unités de traite, 2 balances de contrôle laitier Surge True-Test, 5 000 balles de beau foin dont 800 balles de 2<sup>e</sup> coupe, 1 000 balles de 2<sup>e</sup> coupe et 3 700 balles de 1<sup>re</sup> coupe, 500 balles de paille.  
**CAUSE DE L'ENCAN:** terre vendue  
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque  
CANTINE SUR LES LIEUX  
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire. (514) 296-4505 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**

ENCANTEUR BILINGUE  
635 rue Papineau  
ST-HYACINTHE, QC  
(514) 773-5660

**ENCAN**

Pour  
**FERME BROCKSHIRE ENR**  
CONRAD & ADRIENNE BEAUREGARD,  
prop.  
577 Chemin Blodeau  
COATICOOK, cité Stanstead  
Jeudi le 16 novembre 1989  
A 11 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU 88 têtes d'animaux Holstein de choix incluant 50 pur sang enregistrés avec papier et 39 NIP, comprenant: 42 jeunes vaches incluant 23 pur sang dont plusieurs fraîches vélées et d'autres dues sous peu, 19 taurées incluant 10 pur sang dont 10 fraîches ou dues sous peu et 9 saillies; 27 génisses d'élevage.

• Ceci est un jeune troupeau et est sur le contrôle PATLQ off. avec une moyenne de 7,853 kg (17,313 lb), 3,53% gras, B.C.A. 166-159-169

• Ces animaux proviennent de ou ont été saillies par STARBUCK - HUGO - PREMIER - BOOT MATT - ALGONQUIN - VALENTIN - AQUA ELEVATOR ET TEMPO  
**MACHINERIE:** tracteur Inter 885, 4 roues motrices, diesel 4 sorties hydrauliques et cabine à neige insonorisée avec air climatisé, seulement 525 heures; tracteur Inter 574 diesel, servodirection, barrage de roues, sorties hydrauliques et chaînes à anneaux; tracteur Inter 434 au gaz, servodirection, et chargeur sur le devant 1550 double action muni de fourche à fumier, pelle à gravier et chaînes; tracteur Oliver 550 au gaz, faucheuse rotative (diskbine) Vicor 7; presse à foin New Holland 315 avec lance-balles et distributrice de préservatifs; râtelier de côté New Holland 256 avec dents de caoutchouc; lanseuse à foin Kuhn, moulin à faucher Inter att. 3 pts; voiture Normand avec panier pour recevoir les balles, remorque Normand tandem avec boîte dompeuse et cylindre, épandeur à fumier Inter 550, 225 minots avec dan-

neau, pour fumier liquide sur P.T.O., charrue Kverneland 3 versoirs 14" décl. sur att. 3 pts; alternateur Onan 30 000 watts sur chariot, souffleur à neige sur att. 3 pts; épandeur à phosphate sur att. 3 pts; herse à rouleaux trainante; herse à ressorts trainante; herse à pâturage, rouleau de fer 2 sections, malaxeur à ciment sur att. 3 pts; soudeuse électrique Lincoln 225 ampères; compresseur à air; 2 séchoirs à foin avec moteur 5 h.p.; 2 bennes à grain Dusseault capacité 60 tonnes avec fan, benne à moulée Côte, capacité 8 tonnes avec vis et moteur; rouleuse à grain Farmatic avec contrôle électronique muni de 6 entrées et 3 vis de 48-25 et 15" x 4"; convoyeur d'étable 2 x 85 avec moteur et déviateur et un ext. Smiley de 32" avec moteur; tailleurs à sabots, chariot à moulée Beatty, hache-paille Wic avec moteur au gaz; 2 tondeuses à animaux; réservoir en vrac Dairy Kool, capacité 800 gallons avec lavage automatique et récupérateur d'eau chaude 114 gallons; pipeline Boumatic, installation 40 vaches; tuyauterie 2", 4 unités et lavage automatique; 4 balances Waikato, 11 000 balles de foin.

**AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT:** une ferme de 280 acres approx. 140 en culture avec très bonne étable et bonne maison  
Information: (819) 849-3333  
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

**ENCANS JULES CÔTÉ INC**

Encanteur bilingue  
1274, rue Sud  
COWANSVILLE, QC  
Té. (514) 263-0670  
ou (514) 263-4480  
CELL: (514) 594-1019 9/11

**ENCAN**

Pour  
**FERME B.V. LAFORTUNE INC.**  
551 Rang Bas Assomption Sud  
ASSOMPTION, QC

Mardi le 14 novembre à 13 h 00  
SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE 40 têtes d'animaux Holstein provenant d'insemination artificielle. Ce troupeau comprend 35 jeunes vaches dont 11 à leur 2<sup>e</sup> veau, 11 fraîches vélées ou dues sous peu, 5 devant mettre bas en décembre, 5 en janvier et février, et les autres en tout temps de l'année; 5 belles taurées de 2 ans, 4 fraîches vélées et une due sous peu. Ce troupeau est sous contrôle laitier PATLQ avec une moyenne de 5,900 kg à 3,73% gras, et 3,23% protéines.

**AUSSI:** casseuse à maïs sucré FMC à 2 rangs avec tablier en caoutchouc, extension de déchargement automatique avec moteur diesel Detroit, neuf, dérouleuse à pailles de plastique  
**MACHINERIE:** andaineuse automotrice avec conditionneur International 230; râtelier à foin Fort att. 3 pts; faneur à foin Fort à 4 touppes, neuf; bonne presse à foin John Deere 336; empileur de balles (stoker) Allied avec moteur; fourragère Fox 900 avec nez à maïs 1 rang; souffleur à ensilage Dion, modèle Elephant; 2 râteliers ronds; 3 abreuvoirs sur le champ, tableau de régie Coop; tondeuse à animaux Sunbeam; 2 enclos à tauréaux.

**EQUIPEMENT DE LAITIÈRE ET RECOLTE:** réservoir en vrac Zero 600 gallons en acier inoxydable modèle court avec lavage automatique, pipeline De Laval avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2", ligne à air, installation pour 36 vaches, compresseur De Laval 76 et unités de traite; 3 balances de contrôle Mikro Scope (nouveau modèle); 2 800 balles de foin, dont 800 balles de 2<sup>e</sup> coupe, et 800 balles de paille.  
**CAUSE DE L'ENCAN:**  
Abandon de l'industrie laitière  
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque  
CANTINE SUR LES LIEUX  
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire. (514) 589-4155 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**

ENCANTEUR BILINGUE  
635 rue Papineau  
ST-HYACINTHE, QC  
(514) 773-5660

**CULTIVATEURS**

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme au complet ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

**FERNAND CARDIN**

Encanteur licencié, DURHAM SUD, cité Johnson. Tél. (819) 858-2953 JNO

PERSONNES AIMENT NAGER AU CANADA

9103 943

Pour tout demande pour vivre!

PARTICIPATION

**PETITES NOUVELLES**

**Les jeunes: toujours agriculteurs...**

Contrairement à la croyance populaire, les jeunes s'intéressent toujours à une carrière en agriculture. L'idée qu'on se fait d'une population agricole vieillissante est bien loin de la réalité d'après Statistique Canada. En fait, le pourcentage d'agriculteurs de moins de 35 ans est légèrement plus élevé aujourd'hui qu'au cours des années 60 et au début de la décennie suivante. La pyramide des âges chez les agriculteurs n'a pas vraiment changé depuis 1931: environ 20% d'entre eux ont moins de 35 ans, 20% ont plus de 60 ans et les 60% restants se situent entre ces deux groupes d'âge.

**Le cancer se rit des scientifiques**

Des chercheurs de l'Institut du Cancer de l'Ontario ont démontré qu'une pénurie d'oxygène stimulait la propagation des cellules cancéreuses. En fait, les tumeurs cancéreuses sont mal vascularisées et reçoivent peu d'oxygène. Ce manque d'oxygène force les cellules cancéreuses à migrer un peu partout dans l'organisme où elles forment des métastases. Aussi, afin de ralentir la généralisation du cancer, plusieurs chercheurs essaient d'accroître la quantité d'oxygène qui se rend aux cellules cancéreuses. Ce faisant, ils favorisent la croissance des cellules cancéreuses. Les chercheurs ne savent plus de quel côté se tourner. Quoi qu'ils fassent, le cancer y gagne!

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE**

La Fédération canadienne de l'agriculture, l'association agricole la plus importante et la plus polyvalente du Canada, a pour objectif d'améliorer la situation économique et sociale des agriculteurs canadiens.

Sous la direction du Conseil d'administration dont les membres sont élus, le directeur administratif s'occupe de la gestion de l'association. Ses tâches comprennent l'élaboration de politiques, l'administration de la Fédération au jour le jour et la gestion du personnel.

- La personne retenue devra illustrer:
- de solides aptitudes en administration;
  - de bons antécédents en agriculture et une connaissance approfondie des politiques agricoles;
  - l'aptitude à diriger l'élaboration des politiques et à défendre ces dernières;
  - une parfaite maîtrise des langues anglaise et française.

Salaires à déterminer selon les qualifications et l'expérience (de 65 000 \$ à 75 000 \$).

Les postulants devraient présenter leur demande avant le 24 novembre à:

**M. Don Knoerr**  
Président  
Fédération canadienne de l'agriculture  
75, rue Albert, pièce 1101  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5E7  
Fax 1-613-236-5749

**ANALYSTE**

**SERVICE AUX ENTREPRISES COMMERCIALES ET AGRICOLES**

Concours no 89-E-29  
Caisse populaire de Ste-Croix  
6276, rue Principale, C.P. 68  
Ste-Croix (Québec) G0S 2H0

**LA DESCRIPTION:** La raison d'être de ce poste est de fournir des conseils financiers, d'offrir et de vendre les divers services financiers aux entreprises commerciales et agricoles. Doit également participer à la mise en marché et aux opérations du secteur. À ce titre, ses principales responsabilités sont:

- Fournir aux membres (entreprises commerciales et agricoles) les conseils financiers qui répondent à leurs besoins.
- Offrir et vendre les services d'épargne, de crédit et autres services de la Caisse aux entreprises commerciales et agricoles.
- Faire des analyses dans les processus d'émission, de suivi et de recouvrement des prêts.
- Participer aux opérations du secteur (traitement de dossiers, rapports, etc.).

**LES EXIGENCES:**  
**Formation:** Diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle en agro-économie.  
**Expérience:** Une (1) année d'expérience ayant permis de mettre en application les lois, techniques d'analyse, normes et procédés relatifs: à la vente des services d'épargne spécialisée (dépôt direct, dépôt à terme, placement) et du crédit commercial, agricole, industriel; au suivi et recouvrement des prêts commerciaux, agricoles et industriels.

Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience pertinentes pourra être examinée. **LES CANDIDATS(ES) DOIVENT S'ATTENDRE À ÊTRE ÉVALUÉS(ES) SUR LEURS HABILITÉS ET CONNAISSANCES EN RELATION AVEC LES RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOI.**

**LA CAISSE ET SON MILIEU:** Cette localité est située dans un milieu rural à environ 40 kilomètres de Québec. L'actif actuel de la Caisse est de 21 100 000 \$ et le nombre d'employés est présentement de 13 à temps plein et deux à temps partiel.

**LA RÉMUNÉRATION:** La rémunération est composée des avantages sociaux usuels ainsi que de l'échelle de salaires prévue pour la classe 1 de la catégorie professionnelle.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet avant le 10 novembre 1989, à: Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec, a/s Division conseil en personnel, 95, avenue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6P6



fédération des caisses populaires desjardins de Québec

# Le moral est à la baisse

France Groulx

Au Congrès annuel de l'UPA des Laurentides, il n'y avait pas grand monde pour « Prendre en mains l'Agriculture », même si c'était le thème de la réunion annuelle des producteurs délégués. L'assemblée était un peu le reflet du secteur lui-même: les gens sont démotivés. Comme ailleurs dans la province, on s'inquiète de l'attitude laxiste du gouvernement fédéral dans le domaine agricole mais en plus, plusieurs producteurs font face à des problèmes régionaux spécifiques.

Le Congrès annuel de la Fédération des Laurentides qui s'est tenu à Hull le 24 octobre dernier n'a réuni cette année le nombre de représentations qui ont été faites auprès de différentes autorités. Les producteurs laitiers et de veaux d'embou-

## Vote secret sur la cotisation

À partir du premier janvier prochain, pour être membre en bonne et due forme de l'UPA, les producteurs agricoles devront déboursier 170 \$ de cotisation. Ceci constitue une augmentation de 15 \$ comparativement à l'année 1989.

Au congrès de l'UPA des Laurentides, des producteurs agricoles ont demandé que cette proposition fasse l'objet d'un vote secret. Cela constitue une procédure inhabituelle pour le vote d'une proposition puisque la plupart du temps le vote est pris à main levée.

Après avoir tenu un scrutin secret, le résultat du vote compilé a été de 45 pour l'augmentation de la cotisation, 24 contre et deux abstentions.

De la cotisation de 170 \$, 20 \$ est attribué au Syndicat de base, 58 \$ à la Fédération régionale et 92 \$ à l'UPA centrale. Notons que cette année les portions versées aux branches locales et régionales augmentent au détriment de la somme versée à la Confédération.

Toujours au sujet du financement de l'organisme syndicale, notons que l'augmentation est conforme au plan quinquennal qui a été adopté au congrès général de décembre 1987. Il avait cependant été alors convenu qu'à chaque année d'augmentation de la cotisation, la hausse devait faire l'objet d'un vote devant les agriculteurs.

F.G.

qu'environ 70 producteurs agricoles délégués pour représenter leur syndicats de base.

La région de l'UPA des Laurentides comprend les Basses-Laurentides, la région de Mont-Laurier, l'Outaouais et le Pontiac. On y compte quelque 1 300 producteurs de bœuf. Le moral est d'autant plus à la baisse dans ces régions du Québec que l'industrie bovine périclité. Mais ce n'est pas tout, plusieurs producteurs agricoles ont des problèmes à obtenir des services de base, citons les services vétérinaires.

### Des représentations auprès des politiciens

Les gens de l'UPA n'ont pas chômé au cours des derniers mois si on en juge par

che du Pontiac et du nord de l'Outaouais se plaignent du manque de vétérinaires de service durant la période de vêlage et des vacances. Les producteurs réclament l'ouverture de deux cliniques vétérinaires, une dans la région du Pontiac et une autre dans celle de Mont-Laurier.

À ce sujet, le ministre Pagé avait été contacté en septembre et le sous-ministre adjoint, M. Yvan Rouleau répondait à l'UPA au début du mois dernier. Le ministre serait en train de réévaluer la répartition des honoraires des vétérinaires dans le but de rendre financièrement plus attrayante la pratique vétérinaire en régions périphériques. Des négociations devraient donc avoir lieu entre le ministère de l'Agriculture et l'Association des médecins vétérinaires à ce sujet.

Au début septembre, cette fois c'est l'ex-ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon, qui écrivait au président de la Fédération de l'UPA des Laurentides, M. Rodrigue Dubois. On demandait alors que les producteurs qui ont construit des structures d'entreposage du fumier avant l'entrée en vigueur du programme d'aide financière ait droit à une compensation. La ministre Bacon avait alors répondu qu'elle ne pouvait répondre positivement à la demande. Pour bénéficier du programme à l'investissement, un producteur doit avoir reçu un certificat d'autorisation préalable à la construction, de façon à ce que le ministère subventionne seulement des actes posés dans le respect de la loi.

### Des demandes précises

En assemblée, les producteurs agricoles ont voté un certain nombre de résolutions qui dictent à l'UPA les voies à emprunter au cours de la prochaine année.

\* Ils demandent que des pressions soit faites pour qu'une réglementation spéciale

couvre les camions de ferme qui servent au transport sur de courtes distances.

\* Pour les agricultrices, on continue de réclamer du MAPAQ la subvention à l'établissement pour les femmes de 40 ans et plus.

\* Les congressistes demandent au gouvernement d'être exemptés du paiement de la T.P.S. sur présentation de la carte de producteur agricole.

\* Qu'un certain nombre de programmes d'aide du ministère de l'Agriculture soient remplacés par un crédit sur tout investissement visant à accroître la rentabilité de l'exploitation.

\* Que la Commission de Santé et Sécurité au Travail (CSST) prenne les dispositions pour qu'un représentant de l'UPA siège à son conseil d'administration.

\* Les producteurs de l'Outaouais voudraient également que la Confédération de l'UPA organise une manifestation à Ottawa de façon à faire connaître leurs revendications relativement aux négociations du GATT.

## PETITES NOUVELLES

### Le loup est-il une nuisance ou un bienfait ?

(ASP) En janvier, les municipalités de Saint-Gérard-de-Kiamika, de Lac-du-Cerf et de Chute Saint-Philippe, dans l'Outaouais, ont chacune décidé de rétablir le système de primes destinées à l'abattage des loups. Cela, parce que de nombreux citoyens s'étaient plaints que les loups nuisent à la chasse au gros gibier (chevreuils, orignaux), mettant ainsi en danger, selon eux, la survie de l'industrie touristique locale. Avec des primes variant entre 50 \$ et 100 \$, on espérait ainsi mettre la main au collet du « gros méchant loup » de notre enfance.

Selon les biologistes du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec (MLCP), il est cependant faux de prétendre que les meutes de loups, formées de cinq à sept individus, privent les chasseurs de leur récolte de panaches. Mais il arrive parfois que des bandes de chiens sauvages ou de coyotes s'attaquent au bétail et au gibier sportif.

Les fonctionnaires du MLCP soulignent que la chasse au chevreuil a été excellente au cours des deux dernières années — au-delà de 9 000 bêtes abattues, l'un des meilleurs résultats depuis 20 ans. De plus, les relevés du ministère signalent que les populations de chevreuils du parc Papineau-Labelle, dans l'Outaouais, sont passées de 600 à 4 200 bêtes en dix ans (1976-1986).

Le MLCP surveille de très près la relation proie-prédateur dans la région de l'Outaouais. Les déplacements des

loups sont suivis régulièrement grâce aux colliers émetteurs que portent plusieurs dizaines de loups « mouchards », ce qui permet de savoir s'il y a d'importants déplacements de meutes d'un endroit à l'autre.

### L'écologie du loup

Depuis toujours, le loup est un animal à la fois craint et respecté autant par l'homme que par les autres mammifères. Pourquoi cela? Tout simplement parce que le loup est un chasseur courageux et très ingénieux. Doué d'une grande intelligence, il peut attraper des proies souvent beaucoup plus grosses et plus lourdes que lui.

Comme l'ont rapporté certains experts, le loup utilise un système de rabatteurs pour mettre la patte sur son déjeuner. Animal social avant tout, le loup met ainsi à profit son solide sens de la hiérarchie, qui lui est inculqué dès les premiers mois de sa vie.

En meute, chaque individu doit donc occuper la place qui est la sienne selon les rites millénaires et qui sont basés surtout sur la force physique. Habituellement, un loup dominant — le loup alpha — dirige les destinées du groupe avec sa conjointe. Comme principales tâches, il doit diriger la chasse quotidienne et voir au bien-être de sa famille (qui est la seule permise au sein de la meute).

Pour plusieurs spécialistes, la principale utilité du loup est qu'il débarrasse certaines espèces (comme les orignaux, les chevreuils et les caribous) de ses individus les plus faibles et les plus malades. Ainsi le loup vient en quelque sorte « purifier » le patrimoine génétique des troupeaux auxquels il s'attaque.

## C ARRIÈRES ET PROFESSIONS

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### COOPÉRATIVE DE PRODUCTION MARAÎCHÈRE DE BONAVENTURE

La Coopérative de production maraîchère de Bonaventure est une entreprise existant depuis 1985, spécialisée dans la production et la mise en marché de pommes de terre.

#### Fonctions:

Sous la direction du conseil d'administration, le titulaire sera responsable de la direction de l'entreprise. Il aura les fonctions suivantes:

- Administration générale
- Gestion de projet d'expansion
- Contrôle et analyse des prix
- Gestion du personnel
- Gestion des stocks
- Contrôle de la qualité
- Mise en marché

#### Exigences:

- DEC en administration des affaires, ou en économie, avec un minimum de deux ans d'expérience.
- Des connaissances en agriculture seraient un atout.
- Dynamisme, leadership, entregent et facilité avec l'anglais.

Conditions: Échelle salariale de 25 000 \$ à 40 000 \$ selon les compétences.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 novembre prochain à l'adresse suivante:

Coopérative de production maraîchère de Bonaventure  
173, route Bourdages, C.P. 882  
Bonaventure (Québec) G0C 1E0  
(418) 534-3747

La Société coopérative agricole du sud de Montréal recherche une personne capable de contribuer à l'expansion des services à la clientèle dans l'intérêt des propriétaires usagers et de la Coopérative, à titre de:

### REPRÉSENTANT, PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET ANIMALES

En poste à Saint-Michel, vous jouerez un rôle-conseil auprès de nos sociétaires et clients pour tout ce qui concerne leurs diverses productions végétales et animales, en plus de les renseigner sur les programmes, politiques et services que nous offrons. Vous verrez, en général, à la promotion de nos services sur le territoire desservi par la Coopérative.

Pour ce faire, vous devez détenir un baccalauréat en agronomie ou une formation en technologie agricole. Posséder quelques années d'expérience en représentation serait un atout.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, d'ici le 15 novembre 1989 à: M. Edouard Héту, directeur général.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DU SUD DE MONTRÉAL



CASE POSTALE 30  
Sherrington (Québec)  
J0L 2N0

# AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 2 novembre 1989, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 2 novembre 1989, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Dès le début de la semaine, le temps doux s'installait sur tout le Québec. Ce bel été été canadien qui persiste toujours en cette fin d'octobre a été caractérisé par des températures moyennes hebdomadaires qui dépassaient les normales saisonnières de quelque 4 à 6 degrés dans la plupart des régions et même de 8 à 10 degrés en Abitibi-Témiscamingue. Le temps a aussi été sec. Les quelques endroits qui ont reçu de la pluie ont mesuré des quantités totales sous les 5 mm.

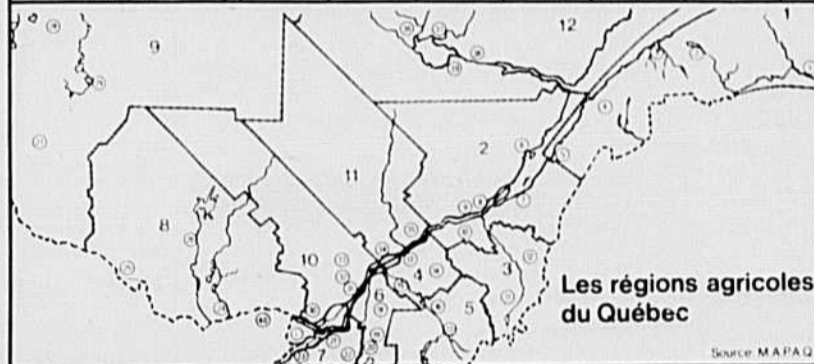
## Données normales, mois d'octobre (moyennes 10 années)

Région #	Stations météorologiques (localisation sur carte)	Temp. moyenne (°C)	Precipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. maïs (effectives)
1	Amqui (2)	4,5	81	44	0
	La Pocatière (5)	6,3	76	68	39
2	Baie St-Paul (6)	5,7	77	58	21
	Montmagny (7)	5,9	100	63	43
	St-Augustin (9)	6,3	93	70	34
3	St-Ludger (11)	5,6	84	64	9
	St-Prosper (12)	5,0	93	55	0
4	Nicolet (13)	6,9	84	84	55
	Richmond (16)	6,4	95	79	25
5	Lennoxville (17)	6,7	93	85	15
	St-Hyacinthe (18)	7,5	85	101	65
7	St-Martine (21)	7,6	85	104	46
	Angers (24)	6,5	89	81	27
8	Sheenboro (26)	6,5	83	77	43
	Maniwaki (28)	5,3	80	60	10
	Maniwaki (28)	5,3	80	60	10
9	Ville-Marie (27)	4,7	78	55	2
	La Sarre (28)	3,5	80	35	0
10	L'Assomption (31)	6,7	85	84	35
	St-Béatrix (30)	5,6	90	61	9
	St-Béatrix (30)	5,6	90	61	9
11	Louiseville (34)	6,3	92	73	41
	St-Narcisse (35)	6,0	88	66	19
12	Normandin (36)	3,8	64	37	1
	Péribonka (37)	4,4	76	41	0
	St-Ambroise (38)	4,5	95	43	0

## Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 22 AU 28 OCTOBRE 1989

M - MANQUANT  
Compilation: Environnement Canada

Région #	Stations météorologiques (localisation sur carte)	Temp. moy. (°C)	Ecart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Precipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives			
								Degrés-jours de croissance (5°C et +)		Unités thermiques maïs effectives	
								depuis 1 <sup>er</sup> avril	écart de la normale	Cumul	FIN DU RELEVÉ
1	Caplan (1)	5,7	1,4	17	-9	0	0	1594	146	2312	1 oct.
	Amqui (2)	6,2	3,3	16	-5	2	3	1475	110	2090	25 sept.
	Mont-Joli (3)	7,3	3,8	18	-1	1	1	1565	231	2210	4 oct.
	St-Clement (4)	7,9	5,1	18	-1	2	4	1484	117	2115	25 sept.
	La Pocatière (5)	10,0	5,3	20	1	2	2	1754	149	2593	11 oct.
2	Baie St-Paul (6)	7,5	3,4	17	2	1	2	1611	86	2359	28 sept.
	Montmagny (7)	9,2	5,0	19	0	0	0	1796	164	2702	4 oct.
	St-Foy (8)	8,9	4,8	18	1	0	0	1814	149	2698	28 sept.
	St-Augustin (9)	8,8	4,1	18	-1	1	1	1807	76	2707	28 sept.
	St-Flavien (10)	9,1	4,9	20	-2	3	7	1707	61	2521	25 sept.
3	St-Ludger (11)	9,0	4,7	19	-4	3	2	1607	14	2298	27 sept.
	St-Prosper (12)	8,5	4,8	20	-3	1	5	1562	76	1904	4 sept.
4	Nicolet (13)	9,8	4,5	20	-1	0	0	1896	-33	2853	30 sept.
	Arthabaska (14)	10,0	4,8	20	-1	0	0	1919	113	2834	27 sept.
	St-Guillaume (15)	10,9	5,5	21	-1	0	0	2018	121	2980	8 oct.
5	Richmond (16)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Lennoxville (17)	9,7	4,4	22	-2	2	2	1921	95	2792	28 sept.
6	St-Hyacinthe (18)	11,4	5,3	21	0	1	1	2147	77	3223	10 oct.
	Farnham (19)	10,4	4,3	21	-1	1	1	2084	96	3122	9 oct.
	Sabrevois (20)	10,3	4,3	21	-1	0	0	2050	76	3032	30 sept.
7	St-Martine (21)	11,5	5,1	21	0	0	0	2094	37	3112	10 oct.
	St-Bernard (22)	10,6	4,4	19	0	1	1	2066	25	3126	9 oct.
	St-Anicet (23)	11,1	4,8	21	1	1	1	2115	57	3159	10 oct.
	Côteau-du-Lac (24)	10,5	5,0	20	-1	1	2	1982	73	2964	30 sept.
8	Angers (24)	9,9	4,6	23	-3	0	0	1834	-35	2751	25 sept.
	Sheenboro (26)	10,8	5,7	24	-1	0	0	1851	-4	2690	27 sept.
	Maniwaki (28)	10,5	6,5	24	-1	3	2	1750	137	2601	29 sept.
9	Ville-Marie (27)	11,7	8,2	20	0	8	5	1650	137	2446	27 sept.
	La Sarre (28)	10,3	8,0	21	-1	1	1	1339	25	1552	25 août
	Val d'Or (29)	11,6	9,6	21	-1	2	2	1488	128	2143	23 sept.
10	St-Benoit (30)	10,8	5,4	21	1	1	2	2026	126	3019	10 oct.
	L'Assomption (31)	11,5	6,1	22	1	0	0	2062	139	3027	30 sept.
	St-Jacques (32)	10,7	5,1	22	1	0	0	1972	25	2907	30 sept.
	St-Béatrix (30)	9,8	5,5	23	-1	0	0	1693	-21	2531	25 sept.
11	Louiseville (34)	9,7	4,8	20	0	0	0	1879	62	2815	30 sept.
	St-Narcisse (35)	8,0	3,5	18	-3	1	2	1813	113	2695	25 sept.
12	Normandin (36)	8,2	6,0	20	-2	1	3	1483	142	1780	4 sept.
	Péribonka (37)	8,4	5,3	20	-1	2	3	1504	134	1826	4 sept.
	St-Ambroise (38)	8,2	5,4	21	-3	6	5	1493	44	1845	4 sept.
	Lac Ste-Croix (39)	9,4	6,1	20	0	3	4	1627	132	2379	4 oct.
	Alfred (Dnl.) (40)	10,6	—	22	-1	0	0	—	—	—	1 oct.



### Termes et abréviations:

- Temp. température ■ °C degré Celsius
- mm millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.

Profitez du nouveau  
**PROGRAMME MAÏS +1**



Si vous n'avez jamais utilisé nos semences de maïs, c'est le **temps** de le faire!  
Achetez 10 sacs et plus de semences de maïs FUNK ou COOP et obtenez GRATUITEMENT une magnifique horloge «Météo» munie d'un thermomètre, d'un baromètre et d'un hygromètre.

Si vous avez déjà employé nos semences, commandez 10 sacs de plus que l'an dernier et, **beau temps mauvais temps**, nous vous remettons une horloge «Météo» en prime.

**Prenez le temps de communiquer avec votre représentant COOP aujourd'hui même!**

COOPERATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
PRODUCTIONS VÉGÉTALES

## VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 4 novembre 1989

### VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS	
A grillé	1,23 \$
Léger	1,24 \$
Gros poulet	1,31 \$

POULES	
Moins de 2,3 kg	30,34 ¢
2,3 kg et plus	58 ¢

DINDONS	
Grill femelle & mâle	1,415 \$
Femelle	1,465 \$
Mâle	1,57 \$

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS	
A grillé 1,9 à 2,1 kg	1,23 \$
Léger 1,5 à 1,7 kg	1,245 \$
Gros poulet 2,5 à 2,9 kg	1,30 \$

POULES	
Moins de 2,3 kg	41,84-41 ¢
2,3 kg et plus	63,96-61 ¢

## OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulets à chair en vigueur à partir du 21 août 1989 (sur la base du poussin)

29,60 ¢

## OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 30 octobre 1989

Producteurs Québec	
A-Extra Gros	1,15 \$
A-Gros	1,15 \$
A-Moyens	1,04 \$
A-Petits	65 ¢
A-Très petits	22 ¢
B	52 ¢
C	32 ¢

## LAIT

### FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Ventes provinciales aux laiteries et aux usines SEPTEMBRE 1989

		Pourcentage	
Classe I	55 151 363	52,96 \$	23,80
Classe II	2 647 173	45,40	1,14
Classe III	8 901 815	43,22	3,84
Classe IV	63 324 930	42,28	27,32
Classe V	101 745 048	41,21	43,90
Total:	231 770 329	44,42 \$	100,00

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,66 \$ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes)

Source: Fédération des producteurs de lait du Québec.

## PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage  
Prix en vigueur à partir du 8 août 1989

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,167 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,167 \$/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,678 \$/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 3,046 \$/kg. Aliments du bétail, 1,373 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 \$/kg. Animale 0,612 \$/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,225 \$/kg, coloré 5,232 \$/kg.

## BOIS

Prix moyens de vente des sciées aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 27 octobre 1989.

Construction et Standard		Utilité
(\$/1 000 p.m.p.)		
2 x 4 po L/A (vert)	272 \$	185 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

## FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 30 octobre 1989

BETTERAVE: 3,40-4,00/sac 25 lb, 4,30-5,05/12 cellos 2 lb.

BROCOLI: 10,00-12,05/14 unités.

CAROTTE: 5,80-5,90/24 cellos 2 lb ou 10 cellos 5 lb; grosse 4,30/sac 50 lb.

CHAMPIGNON: 9,75/caisse 5 lb.

CHOU: chinois 6,50-9,90/dz; de Savoie 7,60-7,90/caisse 12 unités; de Bruxelles 7,50-7,65/caisse 12 x 10 oz; 13,00-14,80/caisse 25 lb; chou-fleur 12,30-15,25/dz; vert moyen 5,50-5,85/caisse 40 lb, gros 4,00-4,55/sac 50 lb; rouge 6,60-6,75/dz.

CITROUILLE: 10,25-12,00/dz.

ENDIVE: 11,85-12,50/caisse 5 lb.

LAITUE: Boston de serre 9,00-9,40/caisse 12 unités; Boston de serre hydroponique 10,60-11,30/caisse 12 unités.

OIGNON: à bouillir 1,00-1,10/sac 10 lb; jaune moyen 6,10-6,50/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb; jaune moyen 4,50/sac 50 lb, gros 6,50-7,35/sac 50 lb; vert 11,00-13,50/4 dz.

PANAIS: 5,40-6,20/12 sacs 1 lb.

PERSIL: 13,85-14,65/5 dz de paquets.

POIREAU: 4,35-4,60/dz.

RUTABAGA: lavé moyen 5,60-6,30/sac 50 lb.

TOMATE: rose de serre #1, 8,50-9,25/caisse 8 lb.

Source: Mtl 384-2360  
Région 514 (1-800-361-4055)  
418 (1-800-361-4131)

### Prix de la pomme de transformation destinée au jus, de variété tardive

Les membres du Comité de négociation de la pomme de transformation ont décidé d'établir le prix de la pomme tardive destinée au jus, pour la pomme de la récolte 1989, à 0,0425 \$ la livre ou 85,00 \$ la tonne courte, ou 1,70 \$ du minot de 40 livres - F.A.B. producteur.

## CHEVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 30 octobre 1989

		Qlé	\$
Chevres/boucs	85	35-165 \$	
Chevreaux	70	25-90 \$	

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

## PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 30 octobre 1989

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

		Montréal	Sorel	Québec
blé	160,40 \$	—	—	159,05 \$
avoine	151,35 \$	—	—	—
orge	143,90 \$	133,25 \$	—	137,25 \$
mais no 3 jaune	—	—	—	—

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

		semaine dernière	an dernier
son de blé	130,70 \$	130,70 \$	156,70 \$
gru de blé	121,75 \$	121,75 \$	146,35 \$
tourteau de soya 48 %	296,90 \$	296,90 \$	395,65 \$
tourteau de canola 34 %	215,05 \$	215,05 \$	244,80 \$
luzerne déshydratée	190,00 \$	190,00 \$	197,00 \$

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

		blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
31 oct. 89	128,40 \$	110,50 \$	116,50 \$	—
30 oct. 89	131,50 \$	109,50 \$	116,50 \$	—
27 oct. 89	129,70 \$	111,50 \$	116,00 \$	—
25 oct. 89	131,70 \$	111,50 \$	118,20 \$	—
24 oct. 89	131,00 \$	111,50 \$	118,90 \$	—

Note: les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Source: Office des provenades du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe. Mais: 125,60 \$\* Orge: — Avoine: — Blé: — (\*prix de la nouvelle récolte)

## BOVINS

### VEAUX D'EMBOUCHE

Marché de Toronto (\$/100 lb poids vif)

		23-24-25 oct. 1989	semaine précédente
Bouvillons 900 et +	—	81,00-88,75 \$	—
Bouvillons 800-900	—	86,00-94,75 \$	—
Bouvillons 700-800	—	85,00-100,00 \$	—
Bouvillons 600-700	86,00-102,00 \$	88,00-105,00 \$	—
Bouvillons 500-600	90,00-107,00 \$	89,00-110,00 \$	—
Bouvillons 400-500	90,00-110,00 \$	93,00-115,00 \$	—
Taures 800 et +	—	80,00-85,00 \$	—
Taures 700-800	—	81,00-96,00 \$	—
Taures 600-700	—	80,00-95,00 \$	—
Taures 500-600	74,00-101,50 \$	95,00-109,00 \$	—
Taures 400-500	77,00-101,00 \$	81,00-110,00 \$	—
Taures 300-400	84,00-107,00 \$	88,00-107,00 \$	—

Source: Ag. Canada, Mtl (514) 931-6716

Marché à Terme-Chicago (U.S.\$/100 lb poids vif)

		26 oct. 1989	Jeudi précédent	Année précédente
Fermeture Contrat	1989	83,07	83,00	81,45
Oct. 89		83,07	83,00	81,45
Nov. 89		82,82	83,07	81,52
Janv. 90		81,92	82,92	82,87
Mars 90		80,80	81,30	82,45
Avril 90		79,75	80,25	81,65

Source: Chicago Mercantile Exchange

### BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec (\$/100 lb carcasse)

		Jeudi 26 oct. 89	Jeudi précédent
Bouvillons et laures A1-A2	511	144,25 \$	770 144,50 \$
Écart de prix		141,00-147,00	141,00-146,00

\* Transport au frais de l'abattoir

Source: Fédération des producteurs de bovins du Québec - Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Ventes aux enchères par ordinateur de l'Ontario (OLEX) (\$/100 lb carcasse)

		Vendredi 27 oct. 89	Vendredi précédent
Bouvillons A1, A2	637	149,25-151,00	691 147,25-148,00
Taures A1, A2	353	149,75-150,25	317 145,00-147,75

\* Transport au frais du producteur

Source: Ag. Canada

Marché de Toronto (\$/100 lb poids vif)

		23-24-25 oct. 89	semaine précédente
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb et +	86,00-88,50	85,00-89,00	—
Taures A1, A2, 850 lb et +	—	—	—

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Ventes directes aux abattoirs de l'Alberta (\$/100 lb poids vif)

		Jeudi 26 oct. 89	Jeudi précédent
Bouvillons A1, A2	3 234	83,42	3 323 83,60
Taures A1, A2	1 569	81,11	1 394 82,40

\* Poids vif moins 4 % (freinte)

et Transport au frais de l'abattoir

Source: Ag. Canada

Marché d'Omaha (U.S.\$/100 lb poids vif)

		Mardi 25 oct.	semaine précédente
Bouvillons de choix 1 000-1 300 lb	71,50-73,50	70,50-72,00	—
Taures de choix 900-1 100 lb	70,50-72,00	69,00-71,00	—

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à Terme-Chicago (U.S.\$/100 lb poids vif)

		26 oct. 1989	Jeudi précédent	Année précédente
Fermeture Contrat	1989	74,65	75,25	73,67
Déc. 89		74,10	74,75	74,37
Fév. 90		74,22	74,92	75,35
Avril 90		71,67	71,97	73,85
Oct. 90		69,90	—	—

Source: Chicago Mercantile Exchange

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario (\$/100 lb carcasse)

		Vendredi 27 oct. 89	Vendredi précédent
Bouvillons A1, A2	233	145,00-149,00	265 146,00-147,00
Taures A1, A2	342	145,00-148,00	194 144,50-147,00

\* Transport au frais du producteur

Source: Ag. Canada

Prix des abats — Est du Canada (\$/100 lb carcasse)

		semaine terminée le 28 oct. 1989	semaine précédente	Année précédente
16,76		16,74	15,57	—

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

## VEAUX LAITIERS D'ENGRASSEMENT

Marché de Montréal (\$/100 lb poids vif)

		23-24-25 oct. 89	semaine précédente
Choix et Bons	100,00-142,00	105,00-142,00	—
Moyens et communs	75,00-110,00	72,00-110,00	—

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

## VEAUX D'ABATTAGE

Marché de Montréal (\$/100 lb poids vif)

		23-24-25 oct. 89	semaine précédente
Choix et Bons	105,00-133,00	110,00-138,00	—
Moyens et communs	67,00-100,00	70,00-110,00	—

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

## VEAUX DE LAIT LOURDS

Prix de gros à Montréal (\$/kg carcasse\*)

(Ventes des grossistes aux détaillants)

		semaine 23 oct.	semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,49	6,51	—	—

\* Carcasse froide sans peau

Source: MAPAQ

## VEAUX DE GRAIN DU QUÉBEC

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec (\$/100 lb carcasse)

		Quotidien	Lundi 30 oct. 89	Lundi précédent
Poids vif estimé	Nb*	Prix carcasse**	Nb*	Prix carcasse**

400-500 lb	125	169,25	123	167,75
501-550 lb	115	168,50	181	167,75
551-600 lb	7	140,00	28	166,00

		23 au 27 oct. 89	semaine précédente
Volume*		601	645
Prix moyen misé 400-500 lb**		169,00	164,50

\* volume total au Québec

\*\* catégorie A2-A3, centre du Québec et carcasse chaude avec peau

Source: Fédération des producteurs de bovins du Québec - Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

## Prix de gros à Montréal (\$/kg carcasse\*)

(Ventes des grossistes aux détaillants)

**PORCS ABATTUS**

Semaine se terminant le 27 octobre 1989

Prix du porc au Québec  
(base indice 100 au kg)

1,4723 \$/kg (66,78 \$/100 lb)

Source: Prix de pool  
FPPQ

Total des abattages de porcs d'origine québécoise  
97 518

Source: Agriculture Canada

Prix de pool des porcs en Ontario:

1,4739 \$/kg

Nombre de porcs vendus en Ontario:

79 986

Source: OPPMB.

Région	Prix le plus élevé par porcelet (poids moyen 30 lb)
Estrie	41,39
Québec	41,39
Beauce	40,39
Nicolet	40,39
Lanaudière	41,39
St-Hyacinthe	44,39

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs  
québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 23 octobre 1989

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 \$
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 \$
Truies hybrides	contrôlées	185 \$

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion  
et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100/kg de poids vil.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

Porcs vivants	Haut	Bas	26 oct. 1989	Jeudi précédent
déc. 89	47,90	38,75	46,97	46,45
fév. 90	48,00	41,75	46,05	45,55
avr. 90	45,10	39,40	43,17	42,85
juin 90	48,70	44,25	47,67	47,25
juil. 90	48,95	44,95	47,92	—

**AGNEAUX**

Prix des agneaux à l'enchère électronique  
le 27 octobre 1989

Catégorie	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)
primeur	71	2,79-3,14 \$	2,95 \$
choix	144	1,72-2,40 \$	2,01 \$
régulier	38	1,49-2,20 \$	1,65 \$
lourd A	331	1,86-2,07 \$	1,90 \$
lourd B	—	—	—
lourd C	—	—	—
brebis et béliers	135	88-98 ¢	92 ¢

\* Prix base carcasse

Prix des agneaux à l'encan de Toronto  
le 23 octobre 1989

Catégorie	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	164	78 ¢-1,00 \$ jusqu'à 1,26 \$	90,82 ¢
Légers 50-80 lb	124	89 ¢-1,13 \$ jusqu'à 1,20 \$	96,25 ¢
Agneaux de lait	81	1,30-1,60 \$ jusqu'à 1,70 \$	1,4077 \$

Source: Agr. Can. 931-6716

**Marché mondial du blé en 1989-90**



La production mondiale du blé pour la saison 1989-90 est évaluée, tant par le Département américain de l'agriculture (DAA) que par le Conseil international du blé (CIB), à 530 millions de tonnes métriques. Ce niveau de production représente une hausse de 29 millions de tonnes, comparativement à la saison dernière, où la production était évaluée à 501 millions de tonnes. Cette augmentation provient en grande partie du Canada et des États-Unis (voir tableau ci-joint). Rappelons qu'après avoir connu une sécheresse qui a affecté ses rendements l'an dernier, l'Amérique du Nord a enregistré des rendements « normaux » cette année. La production combinée du Canada et des États-Unis est estimée à 79,6 millions de tonnes cette année, en haussant de 14,3 millions de tonnes en comparaison avec la saison dernière. Aussi, la production de blé aux URSS est prévue à la hausse cette année. Elle est évaluée à 89 millions de tonnes, soit une augmentation de 4,6 millions de tonnes, comparativement à l'an passé.

Les niveaux de production du blé estimés par le DAA pour les principaux pays producteurs, ainsi que le niveau global mondial de production, sont présentés dans le tableau ci-joint.

À l'instar des niveaux de production mondiale, la consommation mondiale de blé est aussi anticipée à la hausse durant la saison 1989-90. Comme plusieurs analystes le mentionnent déjà depuis quelque temps déjà, le marché mondial de blé est actuellement en pleine croissance et risque de le demeurer pour quelques années encore, en raison de la demande soutenue au niveau des blés panifiables. Pour cette saison, la demande totale au niveau mondial, est évaluée à 538 millions de tonnes, à la hausse de 6,3 millions de tonnes, comparativement à la saison dernière (voir tableau).

En dépit du fait que la production mondiale soit à la hausse dans une proportion supérieure à celle enregistrée au niveau de la consommation mondiale (29 millions de tonnes d'accroissement de production versus 6,3 millions de tonnes de plus de consommation), une chose fondamentale reste inchangée cette année: la consommation totale demeure à un niveau supérieur à celui de la production. Cette situation a comme conséquence de faire diminuer encore une fois, le niveau d'inventaire mondial. Dans les faits, le niveau d'inventaire anticipé pour la fin de la saison 1989-90, évalué à 108 millions de tonnes, est à son plus bas niveau depuis le début de la décennie. À cet effet, l'Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) s'inquiète sérieusement de ce bas niveau d'inventaire et des effets néfastes qu'une mauvaise récolte durant la saison 1989-90, pourrait engendrer au niveau de l'alimentation des pays du tiers monde.

Aussi, le gouvernement américain a indiqué plus tôt cette saison, qu'il haussait les quotas d'ensemencements de 5 %, pour la prochaine année récolte, dans le but avoué d'accroître les inventaires de blé, à un niveau plus « sécuritaire ».

Du côté des analystes, on s'attend à ce que le bas niveau d'inventaire anticipé pour la fin de la saison 1989-90, en conjoncture avec des ensemencements anticipés à la hausse, engendre de la volatilité dans les prix plus tard cette saison.

En terme d'échanges commerciaux entre les pays, on s'attend à ce que le volume transigé s'élève aux environs de 110 millions de tonnes, soit un niveau similaire à celui de l'an dernier. Du côté du Canada et des États-Unis, les prévisions laissent entrevoir une possibilité d'exportation de 17,2 et 34,7 millions de tonnes, respectivement, tandis que du côté de l'URSS et de la Chine, on s'attend à ce qu'ils importent chacun 15,5 millions de tonnes de blé.

Gilbert Lavoie, agronome  
agent d'information

OFFRE ET DEMANDE MONDIALE POUR LE BLÉ, PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS ET TOTAL MONDIAL, SAISONS 1988-89 ET 1989-90, MILLIONS DE TONNES MÉTRIQUES

	Inventaire Début	Production	Importation	Consommation	Exportation	Inventaire Fin
<b>1988-89</b>						
Etats-Unis	34,3	49,3	0,6	26,5	38,8	19,0
Argentine	0,7	8,1	—	4,6	4,0	0,2
Australie	2,7	14,4	—	3,5	11,1	2,5
Canada	7,3	16,0	—	5,8	12,4	5,1
C.E.E.	15,4	74,8	13,7	59,1	32,4	12,5
Chine	25,7	86,4	15,5	104,4	—	23,2
U.R.S.S.	(n/d)	64,5	15,5	100,5	0,5	(n/d)
Total mondial	146,4	501,2	106,9	531,7	109,7	115,9
<b>1989-90</b>						
Etats-Unis	19,0	55,6	0,6	28,4	34,7	12,1
Argentine	0,2	11,0	—	4,6	6,3	0,3
Australie	2,5	13,8	—	3,5	10,3	2,5
Canada	5,1	24,0	—	6,1	17,2	5,8
C.E.E.	12,5	78,7	13,4	58,6	33,5	12,6
Chine	23,2	91,0	15,5	106,5	—	23,2
U.R.S.S.	(n/d)	89,0	12,0	102,0	1,0	(n/d)
Total mondial	115,9	530,2	106,9	538,0	110,0	108,0

**Commentaires sur la section « Bovins » de la Revue des marchés**



Cette semaine, nous entreprenons la première de trois chroniques consacrées à la nouvelle mise en page de la Revue des marchés. Les changements apportés la semaine dernière à la section « Bovins » de la Revue des marchés consistent d'abord en une redistribution de l'information par production plutôt que selon les marchés, et ce, afin de permettre au lecteur de retrouver plus facilement l'information concernant la production qui l'intéresse. Également, plusieurs nouveaux marchés de référence ont été ajoutés. Le commentaire de cette semaine porte sur le marché des veaux d'embouche.

**Veaux d'embouche**

En ce qui concerne le marché des veaux d'embouche, aucune modification n'a été apportée au niveau des sources de marchés retenues. En l'absence d'un marché de référence québécois disponible sur une base annuelle, nous publions dans la section Veaux d'embouche, les prix sur le Marché de Toronto. Celui-ci demeure le marché le plus proche du nôtre. Toutefois, pendant la période de l'année où se tiennent les encans spécialisés de veaux d'embouche au Québec, nous continuerons

de diffuser, ailleurs dans *La Terre de chez nous* le prix obtenu dans ces encans spécialisés (voir p. 23). Bien qu'à certaines périodes de l'année, notamment en été, le volume de veaux d'embouche transigé sur le marché de Toronto soit relativement faible (comme c'est le cas d'ailleurs sur tous les marchés pendant cette période), ce marché demeure tout de même un marché de référence valable pour les producteurs québécois de veaux d'embouche où près de 50 % de nos veaux d'embouche sont engraisés en Ontario.

La deuxième source de prix que l'on retrouve dans cette section est le Marché

à terme de Chicago. Elle indique le prix auquel sont transigés les contrats de veaux d'embouche sur la bourse de Chicago. Comme il n'existe pas de marché boursier canadien pour les veaux d'embouche, le marché à terme de Chicago demeure le meilleur indicateur de la tendance du marché à moyen et long terme (jusqu'à concurrence de 6 mois). Nous publions également, dans la colonne de droite, les prix en vigueur l'année dernière à la même époque, ce qui permet d'analyser la tendance des marchés sur une période plus étendue encore.

La semaine prochaine, nous commenterons la section des bouvillons d'abattage.

Ann Fornasier, agronome  
Agente de développement et de commercialisation

**1 340 564**

...PERSONNES MONTENT RÉGULIÈREMENT SUR LEURS GRANDS CHEVAUX

Pour tout le monde pour la vie!

**PETITES NOUVELLES**

**Qui vit par le sabre, périt par l'épée**

(ASP) L'industrie forestière de la Colombie-Britannique est aux prises avec un problème qu'elle a elle-même créé. Les coupes-à-blanc intensives ont favorisé la prolifération de petits arbustes qui diffusent dans le sol des substances qui inhibent la croissance des arbres. À cause d'eux, il faudra de 100 à 200 ans, au lieu de 70 ans, pour que les arbres atteignent leur taille de coupe. Pour le moment, la seule solution au problème consiste à fertiliser les arbres à intervalles réguliers. Mais cela coûte très cher...

**Pour faire reverdir les prairies...**

En Saskatchewan, deux organismes voués à la protection de l'environnement, Canards Illimités et la Saskatchewan Wildlife Federation ont exprimé leur intérêt au rachat de terres agricoles marginales pour leur reconversion à un milieu naturel pour la faune terrestre et aquatique des Prairies. Le transfert de ces terres serait financé en partie par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre de l'accord Canada-Saskatchewan sur la conservation des sols, dont la signature a été annoncée récemment. La vente de terres improductives à des organismes de protection de la nature n'est qu'un des volets d'un nouveau programme qui vise à retourner ces terres à un couvert végétal permanent.



Claude Lafleur\*

## L'agriculture à temps partiel: un phénomène qui demande réflexion

Combien y a-t-il de producteurs à temps partiel au Québec? Cinq mille? Dix mille? Non! Il y en a près de quinze mille, soit le tiers de toute la population agricole active.

C'est donc un phénomène important, même si les tentatives de le chiffrer doivent toujours être sujettes à caution. Parce que, comme le soulignait Jean-Claude Bergevin, l'auteur de l'excellente étude sur cette question, cette forme d'agriculture est vague, donc, par définition, difficile à mesurer.

### Qui fait quoi?

Le concept d'agriculture à temps partiel regroupe tous ceux qui déclarent un jour ou plus de travail hors ferme. Cela va des agriculteurs qui sont «presque» à temps plein aux «gentlemen farmers», comme Pierre Bouchard, l'ex-joueur de hockey, ou Roger-D. Landry, l'éditeur de *La Presse*.

Mais si l'agriculture à temps partiel constitue un phénomène important quant au nombre de producteurs, elle reste toutefois un phénomène mineur en termes économiques; les exploitations étant petites, peu efficaces, et générant de faibles revenus agricoles.

Selon les statistiques, en effet, 14 % seulement de toutes les ventes de produits agricoles provient d'exploitations à temps partiel. C'est peu. À cela, il faut ajouter que la pratique du temps partiel ne convient qu'à certaines productions. C'est ainsi que l'on retrouve beaucoup d'amateurs dans les productions de céréales, de boeuf, fruits et légumes, d'agneau et très peu dans le lait, la volaille et le porc.

Autre facteur qui mérite d'être noté, l'agriculture à temps partiel est loin d'être rentable. La majorité des exploitants à temps partiel affichaient en 1986 un revenu net négatif. De quoi décourager le plus riche des médecins.

### Les aspects positifs

Malgré ces obstacles, les fermes à temps partiel jouent un rôle crucial. D'abord, elles permettent de maintenir en place des productions agricoles qui autrement ne pourraient survivre. Une grande partie de notre diversité agricole dépend d'ailleurs de ces «agriculteurs de fin de semaine».

Deuxièmement, elles utilisent des terres qui autrement seraient abandonnées. On

estime que le quart du territoire agricole québécois se retrouve ainsi entre les mains des agriculteurs à temps partiel. Dans un contexte où de plus en plus de superficies sont laissées en friche ou soumises au reboisement, on ne peut que se réjouir de leur présence.

Troisièmement, les fermes à temps partiel maintiennent en région tout un réseau de vendeurs, de fournisseurs et d'acheteurs. Ce n'est pas négligeable: 25 % de tous les investissements effectués en agriculture au Québec le sont par des producteurs à temps partiel. Sans cet apport de capitaux frais, plusieurs concessionnaires de machinerie agricole, par exemple, se verraient dans l'obligation de fermer leurs portes.

Enfin, la politique agricole à temps partiel tend à freiner l'exode rural et de ce fait, à ralentir le dépeuplement rural. C'est un bon point, surtout dans un contexte où le nombre de producteurs à temps plein ne cesse de diminuer.

### Et l'avenir?

L'agriculture à temps partiel occupe donc une place importante dans l'économie agricole du Québec. Selon les experts, «elle ne peut en aucun cas être considérée comme un phénomène temporaire mais bien plutôt comme une caractéristique permanente de l'agriculture avec laquelle nous devons composer dans l'avenir».

On peut donc s'attendre à ce que la pratique agricole à temps partiel devienne une préoccupation importante pour nos gouvernements et que éventuellement elle fasse partie intégrante de nos programmes et politiques agricoles.

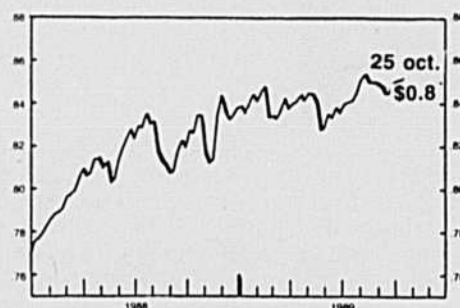
Mais il y a un danger. Il ne faut pas que ce genre d'initiatives encourage l'agriculteur «amateur» au détriment des intérêts des agriculteurs à plein temps. Car en bout de ligne, le but ultime de toute politique n'est pas d'encourager les producteurs à faire vivre l'agriculture mais bien plutôt de permettre aux agriculteurs de vivre de l'agriculture. C'est là une nuance importante.

\*Agronome, directeur  
Recherches et politique  
agricoles à l'UPA

1- Pour une analyse plus détaillée de l'agriculture à temps partiel au Québec, voir l'étude de M. Jean-Claude Bergevin, du ministère de l'Agriculture à Québec (418) 643-2460.

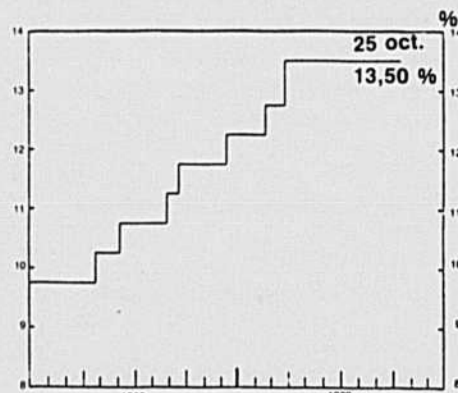
Michèle Hudon

\$1 dollar CDN = \$U.S.



■ Le taux de change

La tendance à moyen terme est à la hausse. Effets négatifs sur les exportations de produits agricoles canadiens.



■ Taux préférentiel aux meilleurs emprunteurs

Le gouverneur de la Banque du Canada ne lâche pas prise dans sa lutte à l'inflation. Résultat: les taux d'intérêt, quoique stables, se maintiennent à de hauts niveaux.

## Saputo est-il à vendre?

Louise St-Pierre

Les usines laitières de la compagnie Les Fromages Saputo Ltée ne sont pas nécessairement à vendre!



Tout en reconnaissant qu'il a récemment fait appel à une firme de courtiers, son président directeur général Lino Saputo a affirmé avoir choisi cette voie «...pour vérifier ce que vaut notre entreprise sur les marchés tant canadien, américain que mondial. On ne veut pas nécessairement vendre. On veut d'abord regarder de près toute possibilité de fusion avec une autre entreprise», a-t-il déclaré bien certain que son entreprise doit se réorienter pour être en mesure de faire face à l'inévitable mondialisation du commerce. L'entente de libre-échange canado-américaine, l'Accord du GATT et même Europe 92 sont des réalités auxquelles il faudra rapidement s'adapter, a-t-il affirmé avec beaucoup d'insistance.

Et si on vous faisait une offre d'achat alléchante? M. Saputo a sagement évité de donner une réponse à cette question. «Vous savez, je ne suis pas l'unique propriétaire de la compagnie Les Fromages Saputo Ltée. Avec mes soeurs et frères, nous sommes huit propriétaires.»

La nouvelle voulant que la compagnie Saputo avait été mise en vente sur le marché américain court déjà depuis un certain temps dans le monde des affaires. Invité par *La Terre de chez nous* à com-

menter cette rumeur, M. Saputo a voulu préciser que son entreprise s'est adressée à une firme canadienne, laquelle s'est associée à une firme new-yorkaise.

Cet industriel riche d'une expérience de 35 ans dans le secteur laitier ne croit pas que le marché américain soit le seul marché intéressant pour les entreprises canadiennes. Mais avant d'aller sur le marché européen — entre autres — M. Saputo croit plus sage de voir à une restructuration de son entreprise. Il n'écarte pas l'idée d'en faire une compagnie publique.

«Mais quoi qu'il arrive, a-t-il ajouté, il n'y aura aucune fermeture d'usine, la transformation restera ici!»

### Portrait d'entreprise

Les cinq usines de la compagnie Les Fromages Saputo Ltée transforment environ 350 millions de litres de lait par année; soit près de 12 % du lait produit au Québec. Ses usines qui donnent 450 emplois se trouvent à Mont-Laurier, Marieville, Maskinongé, Montréal et St-Boniface. Outre le cheddar, on y fabrique du mozzarella et, en plus grande quantité, une vingtaine d'autres fromages italiens. Et dans son plan de St-Hyacinthe (jadis connu sous le nom Sodispro), elle tire de son petit lait de fromage le lactose et les protéines.

Depuis quelques années déjà, cette entreprise a un pied à terre dans toutes les provinces canadiennes; elle y compte une vingtaine de centres de distribution et possède aussi des fromageries en Ontario et au Manitoba.

Il n'y a pas très longtemps, Saputo a fait aussi son entrée sur le marché américain en achetant une fromagerie au Vermont et une autre au Maryland; on y fabrique également des fromages italiens.

## PETITES NOUVELLES

### Les «yuppies» volent la vedette

Aujourd'hui, qui dit famille à double revenu dit «yuppies» — de jeunes couples professionnels et ambitieux, friands de voitures à la mode, de gadgets ménagers et électroniques, de vacances exotiques et de tout ce qui rend la vie plus agréable.

Une étude spéciale de Statistique Canada, basée sur une enquête menée en 1986 sur les finances des consommateurs, révèle que les «yuppies» (soit les familles époux-épouse dont les deux conjoints ont moins de 45 ans, ont fait des études universitaires et exercent une

profession administrative ou libérale) occupent une niche spéciale. Leur revenu moyen était de 71 000 \$ et était nettement supérieur aux 43 000 \$ des autres jeunes familles comptant deux soutiens. Les familles «yuppies» étaient plus susceptibles de posséder un logement, soit 80 % comparativement à moins de 70 % pour les autres jeunes familles comptant deux soutiens.

Cependant, à peine 3 % de toutes les familles comptant deux soutiens faisaient partie du groupe sélect des «yuppies». Pour de nombreuses autres familles, «deux soutiens» et «vie de luxe» n'étaient pas synonymes. Deux soutiens représentaient plutôt un mode de vie qui, dans certains cas, permettrait à la famille de vivre dans la «zone de confort» matérielle, et qui, dans d'autres cas, ne permettait à la famille que d'avoir de quoi vivre ou un peu plus.

Ainsi, en 1985, seulement 4 % des familles comptant deux soutiens vivaient sous le seuil de faible revenu, consacrant donc 58,5 % ou plus de leur revenu total aux choses essentielles telles que la nourriture, le logement et l'habillement. Trois fois plus de familles comptant un seul soutien se trouvaient dans la même situation.

L'importance de ce second revenu ne cesse d'augmenter. Si l'on considère toutes les familles, y compris celles ne comptant qu'un soutien, le revenu des épouses ne représentait en moyenne qu'environ 10 % du revenu familial total en 1967. En 1985, cette contribution dépassait les 20 %, la preuve manifeste que les épouses contribuaient de plus en plus aux finances familiales. Ainsi, ce revenu supplémentaire devient de plus en plus la bouée de sauvetage économique de la famille.

Là où les époux ont été mis à pied ou ont subi d'autres interruptions de travail, le revenu des épouses s'est avéré vital. Le revenu des familles dont l'époux était en chômage pour quelque temps, soit environ 16 % des familles époux-épouses, aurait été réduit d'environ un tiers si ce n'eût été du revenu de l'épouse.

Le double revenu s'avère plus important chez les jeunes familles. À l'amorce de leur carrière, les jeunes épouses tendent à toucher un revenu modeste. Les résultats de l'étude révèlent cependant que le revenu des épouses dont le mari avait moins de 34 ans gonflait le revenu familial d'un bon 45 %.

Par contre, la contribution de l'épouse qui a dû interrompre sa carrière pour avoir des enfants demeure importante pendant longtemps.

# Propriétaires de leur encan

France Groulx

Tous les marchés d'animaux du Québec appartiennent à des propriétaires privés, sauf un : l'encan de Masson dans l'Outaouais. Les éleveurs de bovins des Laurentides ont fait l'acquisition du matériel nécessaire (balance, équipement informatique, etc.) et la location des lieux physiques de façon à tenir des encans hebdomadaires et des encans spécialisés d'automne. Le but n'est pas de tirer le maximum de profit — en fait on vise l'autofinancement du projet — mais d'offrir le maximum de services aux producteurs de la région.

Le Syndicat des producteurs est appuyé financièrement par la Confédération de l'UPA, qui a consenti un prêt de 100 000 \$ sans intérêt pour cinq ans, via le fonds de défense professionnelle. La marge de crédit est garantie par l'UPA régionale des Laurentides, cette

somme de 300 000 \$ sert de fonds de roulement afin d'avancer le paiement aux producteurs, le temps que les acheteurs paient. Une dizaine d'acheteurs réguliers (des abattoirs) s'approvisionnent à Masson.

## Augmentation du volume

L'achat a été effectué le 4 juin dernier, depuis on y tient des encans hebdomadaires et des encans spécialisés de veaux d'embouche. L'encan de Masson était à vendre, c'est ce qui a incité les éleveurs à prendre la relève, ils craignaient tout simplement de perdre le service d'encan dans la région.

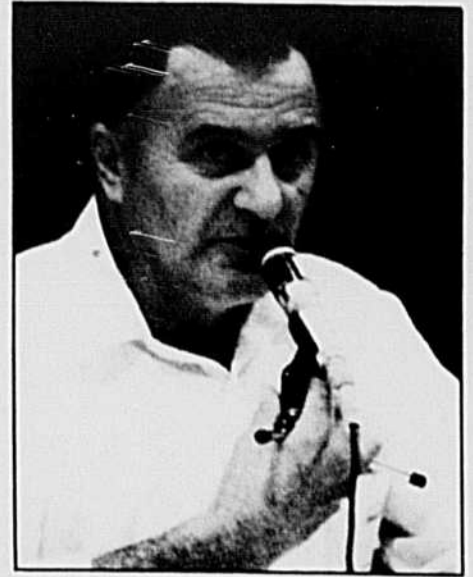
Depuis le début des activités, l'encan hebdomadaire a connu une hausse du volume de vente de 40%. Pour les encans spécialisés de veaux d'automne, les résultats ont été moins bons que prévu au cours des premiers mois d'au-

tomne. On compte cependant reprendre du volume au mois d'octobre puisque plusieurs veaux ont été mis en vente plus tard qu'à l'habitude.

Depuis le début des activités, on enregistre un déficit de 15 000 \$. M. Gaston Brunet, président du Syndicat des producteurs de bovins des Laurentides, ne s'inquiète guère de ce qu'il qualifie de léger déficit si on le compare au chiffre d'affaires de l'encan. « On avait prévu un déficit au cours des premiers mois de fonctionnement. On coupera dans les dépenses et la récente augmentation des tarifs qui est en vigueur sont deux mesures qui devraient contribuer à éponger ce déficit. »

## Manque de solidarité

M. Brunet passe plusieurs heures par semaine à l'encan de Masson, question de s'assurer que tout se déroule normalement. Il espérerait cependant plus de solidarité de la part des éleveurs, nombreux sont ceux qui persistent à envoyer leurs veaux en Ontario plutôt qu'à Masson. Pourtant, dit-il, depuis le début des opérations les prix sont comparables.



M. Gaston Brunet investit plusieurs heures par semaine dans l'organisation des encans à Masson, dans les Laurentides. Selon lui, c'est une façon concrète de s'impliquer dans la mise en marché des bovins.

## Une agriculture...

suite de la page 2

livraison semblables à ceux que l'on connaît dans les régions périphériques. Aussi, voudraient-ils que les subventions disponibles soient accordées pour toute livraison excédant 50 kilomètres.

Parmi les thèmes plus spécifiquement régionaux, soulignons, outre la consolidation de l'agriculture dans les Appalaches, la question des oies blanches, l'accès à la formation professionnelle et au programme de création d'emplois via l'option « encouragement à l'activité indépendante », et la reconstruction de la bergerie incendiée à la ferme expérimentale fédérale de La Pocatière. D'une façon plus générale, l'importance de l'acériculture dans la région a conduit à l'adoption de trois résolutions dont une vise à faire interdire les coupes à blanc. L'intervention grandissante des agricultrices enfin leur a permis de faire adopter à l'unanimité les cinq résolutions que leur syndicat avait pilotées.

Notons enfin que Roger Morneau remplace à la deuxième vice-présidence Marius Cantin qui demeure cependant à l'exécutif. Ce dernier se compose donc de la façon suivante : Gilles Cantin, président, Raymond Picard, premier vice-président, Roger Morneau, deuxième vice-président,

Gilberte Chasse et Marius Cantin, membres. ☐

## Une « première »...

suite de la page 3

président de cette coopérative se fera sous peu.

En conférence de presse, MM. Jean-Marie Frigon et Gaston Lajoie, les actuels présidents des deux coopératives, ont convenu que cette fusion devrait permettre une économie annuelle d'au moins un demi-million de dollars; juste en diminuant les frais d'administration. Une économie qui pourrait permettre à la nouvelle coopérative d'aller vers d'autres activités, de gagner de l'efficacité.

Ils doutent cependant que cette fusion règlera le problème des deux coopératives de leur région en raison de la convention de mise en marché: 3 % du lait produit en région en sort! « Entre autres, Nutrinor manque de poudre de lait pour produire son Lacvor (un aliment pour les veaux). Il nous faut donc en acheter à l'étranger. Aux frais de transport payés pour sortir le lait de la région, on doit ajouter les frais de transport pour faire venir cette poudre en région », ont-ils dit, avant d'ajouter qu'il est difficile de bien administrer quand on n'a pas de contrôle sur la matière première.

## La fédération...

suite de la page 5

Par ailleurs, certains acheteurs auraient signalé qu'ils sont favorables à l'établissement d'un prix garanti, ce qui faciliterait le processus des achats.

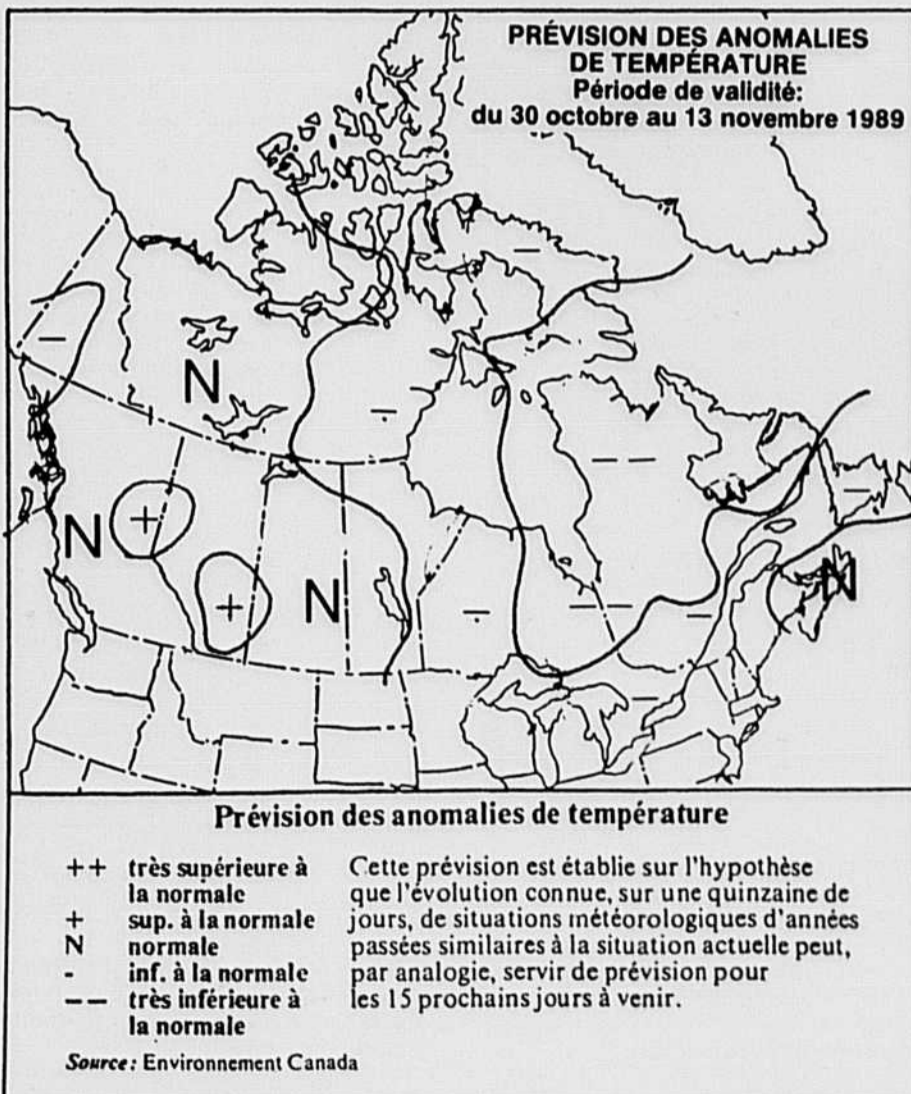
## Les stocks

L'importance de développer les marchés est accentuée par l'abondance des récoltes des deux dernières années. Les estimations des stocks de sirop varient cependant selon les sources. La Banque et la Fédération les évaluent à environ 18 millions de livres; les compilations des chiffres fournis par les divers acheteurs présents à la réunion donnent près de 30 millions de livres en stock au 31 mars 1990. Les acheteurs s'inquiètent donc de ce qui surviendra de la récolte 1991. Plusieurs prônent une nette réduction du volume de production. Du côté des producteurs, on soutient qu'il faut mettre l'accent sur l'expansion des marchés. ☐

## PETITES NOUVELLES

### Du pollen historique

(ASP) Des chercheurs du Laboratoire de botanique historique et de palynologie de Marseille ont réussi à compiler l'histoire climatique de l'est de la France au cours des 140 000 dernières années. Pour ce faire, les scientifiques français ont prélevé des grains de pollen des différentes couches de sédiments d'un lac dont la formation remontait à 140 000 ans. L'étude de ces grains leur a permis de reconstituer la végétation qui existait à ces époques. De là, ils ont fait le lien avec le climat. Jusqu'ici, les travaux de recherche sur les changements de température faisaient appel à des sédiments pris en mer profonde ou à l'étude de carottes de glace provenant de l'Antarctique ou du Groenland. La méthode française élargit le champ des informations disponibles sur les changements de température de la terre.



PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEUX D'EMBOUCHE			
	ST-STANISLAS 24/10/89	LAC-À-LA-CROIX 1 573 têtes 26/10/89	SAWYERVILLE 1 400 têtes 27/10/89
<b>BOUVILLONS GROSSE OSSATURE</b>			
400 lb et moins		111-124	105-118
401 - 500		110-124	105-120
501 - 600	PRIX	108-120	98-119
601 - 700		104-111	93-111
701 - 800		93-106	89-96
801 et plus		—	—
<b>MOYENNE OSSATURE</b>			
400 lb et moins	NON	102-116	96-108
401 - 500		101-118	89-110
501 - 600		100-116	90-101
601 - 700		95-109	83-96
701 - 800		85-100	—
801 et plus	DISPONIBLES	—	—
<b>TAURES GROSSE OSSATURE</b>			
400 lb et moins		93-111	100-112
401 - 500		100-115	92-114
501 - 600		92-103	90-108
601 - 700		91-99	92-97
701 - 800		89-94	—
801 et plus		—	—
<b>MOYENNE OSSATURE</b>			
400 lb et moins		89-106	80-92
401 - 500		85-105	75-92
501 - 600		79-99	75-90
601 - 700		80-95	—
701 - 800		81-95	—
801 et plus		—	—

SOURCES: Agriculture Canada  
Code-a-phone encans du Québec (514) 931-5329  
Code-a-phone encans de l'Ontario 1-800-461-9622 (819 et 514 seulement)

VOYAGE D'ÉTUDE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE(4)

# Plus de forestiers que d'agriculteurs au Canada

Victor Larivière

Au Canada, il y a plus de propriétaires de boisés privés que de producteurs agricoles, soit 450 000 contre 375 000. On n'a pas l'habitude de comparer ces deux groupes, tellement la forêt a toujours été chez nous l'affaire des grosses entreprises et très peu celle des gouvernements, sauf pour aller y chercher taxes et impôts. Les petits producteurs de bois sont souvent méconnus par bien des citoyens, eux qui pourtant contribuent à la richesse collective. À titre de comparaison, les agriculteurs reçoivent d'Ottawa à chaque année trois milliards de dollars en aide de toutes sortes alors que la forêt privée ne touche même pas cinquante millions de dollars par an.

Cependant, s'il faut en croire les dirigeants de la nouvelle Association cana-

dienne des propriétaires de boisés privés qui se rencontraient en Colombie-Britannique à la mi-septembre, il achève le temps où les gouvernements et les grandes compagnies forestières pourront soustraire des revenus considérables de la forêt sans y investir davantage. Les menaces de rupture de stocks partout au pays, la nécessité de reboiser à grands frais, les notions de rendements soutenus et de développement durable ont fait leur bonhomme de chemin d'un bout à l'autre du Canada.

Plusieurs personnes, dont le professeur Les Reed de l'Université de Colombie-Britannique (un grand ami du défunt Marcel Lortie), croient que la propriété privée de la forêt est la seule porte de salut pour rescaper notre forêt malade de surexploitation et de maldéveloppement. Comme cela s'est fait depuis plus de cinquante ans dans les pays scandinaves, les Canadiens devront reprendre possession de leurs forêts et les aménager pour l'avenir.

Selon le professeur Reed, il faudra associer l'aménagement avec une mise en marché ordonnée. Sans cela, il risque d'arriver ce qui se passe dans plusieurs pays du tiers monde où on produit trop de bois que l'on vend à des prix dérisoires sur le marché mondial. La population de ces pays ne retire pas les bénéfices qu'elle devrait pour une richesse qui appartient à tous.

## La conservation, c'est l'affaire de tout le monde

Des notions comme le respect de la terre et une utilisation polyvalente de la forêt font maintenant partie du discours de bon nombre de forestiers. Pour réaliser ces objectifs, Les Reed propose qu'une bonne partie des forêts publiques puissent être louées à long terme à des propriétaires qui en feront l'aménagement. L'aide des gouvernements apparaît essentielle au succès d'une telle démarche, comme on le fait en Finlande où ceux qui aménagent leur lot boisé ne payent pas de taxes foncières et peuvent profiter d'une multitude de programmes.

En conclusion de sa conférence aux propriétaires canadiens de boisés privés, le professeur Reed présentait une vision toute humaniste de la foresterie: « Dans notre travail sur la forêt, nous ne devons pas regarder seulement pour une vie plus riche, mais pour une vie meilleure. »

## Une association en voie de formation

Depuis quelques mois, les propriétaires de boisés privés canadiens ont une association pour les représenter auprès du gouvernement fédéral et pour défendre leurs intérêts. Cinq provinces en font actuellement partie: il s'agit du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Le Manitoba, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard devraient s'organiser chez eux avant de rejoindre l'association d'ici un an ou deux.

La nécessité d'une telle association se fait de plus en plus sentir quand on sait que le bois voyage d'une province à l'autre et que les provinces qui ont organisé leur mise en marché subissent les contrecoups de celles qui ne le sont pas et qui vendent leur bois moins cher. Cela se passe souvent entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard et entre le Québec et l'Ontario.

propriétaires de boisés privés qui possèdent le tiers des superficies.

Peter De Marsh, l'actuel président de la Fédération des producteurs de bois du Nouveau-Brunswick, entretient de très bonnes relations avec les gens du Québec et assiste ici depuis quelques années aux assemblées de la Fédération. C'est lui qui occupe le poste de premier président de la nouvelle association canadienne et sur laquelle il mise beaucoup pour régler les différends entre les provinces et surtout donner toute la place qui revient à la forêt dans l'avenir de la planète.

Les propriétaires de boisés de Nouvelle-Écosse (30 000 environ) travaillent depuis 1969 à l'intérieur de groupements forestiers pour mettre leur bois en marché.

En Colombie-Britannique, les propriétaires de boisés privés sont encore très peu nombreux et seulement quelques personnes sont très engagées dans la formation d'une association provinciale. Dans cette province, le gouvernement créditiste Van



Le professeur Les Reed de l'Université de la Colombie-Britannique est reconnu partout au pays comme un visionnaire de la forêt privée. Il lie l'avenir de la planète à l'usage qu'on fera de nos forêts, à leur aménagement polyvalent et à un emploi rationnel du bois, qu'on devrait en tirer à perpétuité.



Voici les dirigeants de la toute nouvelle Association canadienne des propriétaires de boisés privés. De gauche à droite, Peter Saunders, de la Colombie-Britannique, Jean-Claude Dumas et Victor Brunette du Québec, à l'arrière John Roblee de la Nouvelle-Écosse et Peter De Marsh du Nouveau-Brunswick, président de l'association. Peter Saunders est la personne ressource qui a planifié avec soin toutes les visites et les rencontres de ce voyage d'étude.

Les premiers à se regrouper en syndicat au pays, il y a une trentaine d'années, furent les producteurs de bois du Québec qui ont mis en place des plans conjoints régionaux avec quotas et ont entrepris la négociation des prix auprès des acheteurs de bois à pâte.

Les propriétaires de boisés du Nouveau-Brunswick ont suivi l'exemple du Québec une dizaine d'années plus tard et ont commencé à se regrouper pour leur mise en marché. Auparavant, les compagnies exerçaient comme ici un monopole sur les prix du bois. Cette province n'a cependant pas de quota comme au Québec.

C'est là qu'on retrouve au Canada le plus fort pourcentage de forêts productives avec 85 % du territoire et 35 000 pro-

ducteurs Zalm considère les propriétaires de boisés privés comme des amateurs et ne leur facilite pas la tâche. Et, contrairement à ce qui se passe dans les milieux urbains les plus syndiqués au pays, dans les régions forestières et rurales on s'oppose au syndicalisme. Chacun fait encore sa propre mise en marché et reçoit ce que veulent bien lui donner les acheteurs.

Par contre, la population en général est favorable à des changements qui accorderaient moins de pouvoir aux grosses compagnies forestières et plus de moyens aux petits propriétaires. C'est là-dessus que misent ceux qui travaillent depuis un an ou deux à regrouper les producteurs de la Colombie-Britannique et à s'impliquer dans l'association nationale.

## avis public



Gouvernement  
du Québec

Ministre de la justice

### COMMISSAIRE AUX PLAINTES EN MATIÈRE DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Le Commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole a été institué en vue de permettre un rapprochement du producteur agricole et de sa municipalité lorsqu'un règlement de celle-ci affecte les activités agricoles du producteur pratiquées dans une zone agricole.

Le producteur qui voit l'une de ses activités ainsi affectées peut, à défaut d'entente avec la municipalité, avoir recours à la médiation du commissaire en lui formulant une plainte par écrit. Si le commissaire juge que les faits énoncés en justifient l'étude, il en fait l'examen assisté de quatre personnes dont deux désignées par le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et deux désignées par le Ministre des Affaires municipales.

La seule formalité exigée pour la recevabilité de la plainte est qu'elle soit formulée par écrit. À cette fin, un formulaire a été préparé dans le but d'aider le producteur à rédiger sa plainte et afin de permettre au commissaire de publier, dans un journal diffusé dans la municipalité en cause, un avis de cette plainte dans les 30 jours de sa réception.

Tout producteur intéressé peut obtenir des renseignements additionnels ou un exemplaire du formulaire en téléphonant au numéro (418) 644-2076 ou en écrivant au Commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole, 2960, boulevard Laurier, Iberville III, bureau 200, Sainte-Foy (Québec), G1V 4S1.

Le commissaire,  
Rock Rioux

Québec

## PETITES NOUVELLES

### Tension sous les lignes

(ASP) Des mises en garde sont régulièrement émises, aux États-Unis et au Canada, à propos des dangers pour la santé des champs magnétiques émis par les lignes de transport d'électricité et les appareils domestiques. Récemment, un juge de Floride a interdit aux enfants d'une école primaire de jouer dans une partie de la cour

de récréation située trop près d'une ligne à haute tension. Sept États américains ont légiféré sur la tension maximale des lignes de transport et des poursuites judiciaires ont obligé les transporteurs d'électricité à modifier ou à abandonner la construction de lignes. Les scientifiques s'accordent à dire qu'effectivement les champs magnétiques émis par une ligne de transport, par un téléviseur et même par un grille-pain ont un effet sur l'organisme. Mais personne ne sait si ces effets sont néfastes. Plusieurs études sont présentement en cours dans de nombreux pays. Le suspense durera encore un temps.

## RECHERCHE ET HORTICULTURE

# Un rapprochement producteurs-chercheurs

Victor Larivière

Depuis quelques années les chercheurs aspirent à vulgariser les résultats de leurs études et à se rapprocher des producteurs agricoles en même temps que ces derniers souhaitent avoir leur mot à dire dans le choix des recherches à faire. Il y a deux semaines à la Station d'Agriculture Canada à Saint-Jean avait lieu une première rencontre d'orientation du comité consultatif de la station dans le but justement d'amener les gens à se parler.

Participaient à cette réunion organisée par le nouveau directeur de la station, Denis Demers, une vingtaine de personnes dont des représentants du MAPAQ, de l'Université Laval, du collège Macdonald, de l'AMPAQ, du MAB, de l'industrie chimique, du Conseil de recherche en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue et de trois fédérations spécialisées (pommes, maraîchers et fruits et légumes de transformation).

Les différentes institutions et ministères ont fait état des domaines de recherche qui les préoccupent particulièrement. On tente d'éviter le plus possible les recoupements et de bien définir le champ de compétence de chacun pour en arriver à une meilleure utilisation des fonds. Comme les deux paliers du gouvernement hésitent à investir dans la recherche agricole, quand ils ne courent pas les budgets, les chercheurs s'attendent à ce que producteurs et entreprises investissent davantage dans le domaine. Il existe, affirme-t-on, des crédits d'impôts à la recherche dont peuvent profiter ceux qui y investissent. À l'Université Laval au cours des dernières années, on est allé chercher auprès de l'entreprise privée 50 % du financement de la recherche horticole, le reste venant

du fédéral (20 %) et du provincial (30 %).

### Les attentes des producteurs

« Peut-on aller chercher ailleurs des techniques alternatives à l'utilisation des produits chimiques et les appliquer ici? », voilà un souhait exprimé aux chercheurs par François Béchar, président de la Fédération des producteurs de fruits et légumes, pour répondre aux attentes des consommateurs qui veulent des produits exempts de résidus. Lutte biologique, lutte intégrée, utilisation de prédateurs autant de termes qui sont revenus souvent dans la conversation. On manquerait cependant d'information et les recherches en cours ne seraient pas assez vulgarisées.

### Régie de l'eau, nouveaux cultivars

Il n'y aurait pas suffisamment d'essais de cultivars pour les légumes de terre noire et un manque de recherche sur les légumes feuillus, comme la laitue. Telles sont les premières constatations de Jean-Bernard Van Winden, président de la Fédération des producteurs maraîchers. Par exemple, on aurait eu beaucoup de per-



Station de recherche d'Agriculture Canada à Saint-Jean.

tes en laitue cette année et on ne sait pas encore comment régler ce nouveau problème. Quand et pourquoi irriguer? Autre question qui préoccupe les maraîchers aux prises avec un manque de données techniques pour mieux gérer l'eau. Confrontés à l'abandon de certains fongicides, les producteurs n'ont pas toujours d'alternative valable. Ils ne savent pas comment cultiver certains légumes en vue de la transformation. Voilà autant d'attentes soumises aux chercheurs par les maraîchers!

### Aller voir ailleurs

« Les pomiculteurs de pointe n'apprennent pas à partir de ce qui se fait dans les centres de recherche », affirme André Jetté, président de la Fédération des producteurs de pommes. Par contre, un chercheur en pomiculture de Saint-Jean serait mieux connu en Ontario et aux États-Unis, rétorquent des gens de la station. Le président suggère aux chercheurs d'aller voir ce qui se fait ailleurs comme méthodes de conduite d'un verger, dans la recherche de nouvelles variétés résistantes à la tavelure, comme l'ont fait plusieurs pomiculteurs d'avant-garde.

### Recherches adaptées à la culture biologique...

Selon Monique Laurendeau du MAB, il est primordial de trouver des cultivars adaptés à la culture biologique et à la fertilisation organique. Actuellement, on utilise les mêmes cultivars que tout le monde. Avec ce type d'agriculture, on parle davantage d'approche globale pour la prévention et le contrôle des insectes et des maladies. Il y aurait une urgence pour les chercheurs de faire quelque chose pour les producteurs qui sont en transition et d'aller voir ce qui se fait chez les quelques producteurs biologiques qui sont là depuis longtemps, concluait-elle.

Robin Stewart du collège Macdonald reconnaît l'importance de développer un réseau pour faire connaître ce qui se fait en agriculture biologique partout au Qué-

bec, autant chez les producteurs que dans les centres de recherche. Ce type d'agriculture est perçue comme une priorité par le collège et on y expérimente différentes méthodes de lutte intégrée dans le cadre d'une approche globale.

### ...et aux régions périphériques

Les recherches faites à Saint-Jean couvrent une petite partie des besoins de l'Abitibi-Témiscamingue, affirmait Sylvie Côté du Conseil de recherche en agroalimentaire de cette région. Un climat sec, des sols argileux différents de ceux du sud du Québec font du Nord-Ouest un coin de pays qui nécessite une recherche adaptée. Elle invitait les chercheurs à inclure des particularités régionales dans leurs démarches et à favoriser le transfert de technologie directement chez les producteurs de l'Abitibi-Témiscamingue qui sont plus dépourvus que d'autres à ce niveau.

La première préoccupation de Léon Guillemette de l'AMPAQ à l'endroit des chercheurs c'est de voir se poursuivre les essais de variétés de légumes de transformation et de trouver des moyens pour utiliser moins de produits chimiques.

Alors que tous les intervenants à cette première rencontre souhaitent qu'on arrive à utiliser moins de pesticides, Gilbert Morvant de BASF reconnaît le bien-fondé de cet objectif qui devrait cependant relever du secteur public. Il voit mal les fabricants là-dedans. Il se dit d'accord avec une utilisation rationnelle des produits de contrôle et des doses plus faibles. Selon lui, l'approche biologique doit être poussée plus loin sans délaissier pour autant l'usage des produits chimiques, dans le cadre d'une régie intégrée.

En entrevue avec le journaliste de *La Terre de chez nous*, le directeur de la Station de Saint-Jean, Denis Demers, invitait le journal à rencontrer individuellement les chercheurs pour mieux faire connaître leur travail auprès des producteurs; ce qui devrait se faire au cours des mois qui viennent.

## AU LAIT DE VACHE

# Un premier yogourt biologique

Johanne Hébert

Tout récemment, la famille Dubois, du rang 7 à Plessisville, a mis en marché un nouveau produit laitier transformé à la ferme même: un yogourt certifié biologique. Commercialisé sous le nom d'Eco-Délices inc., son originalité est redevable non seulement à son appellation biologique mais aussi à sa technique de transformation qui utilise l'ultra-filtration.

Samedi le 21 octobre, lors du lancement officiel, une cinquantaine de personnes étaient présentes. On comptait des représentants des deux gouvernements, des divers syndicats de l'UPA, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Mouvement pour l'agriculture biologique. Tous avaient collaboré de près ou de loin à ce projet. En fait, deux ans ont été nécessaires pour répondre aux diverses exigences légales et techniques: du permis de la Régie des marchés agricoles aux normes fédérales de composition du yogourt.

### Les prémisses

Pour obtenir son appellation biologique, le yogourt doit être fabriqué à partir de lait provenant d'un troupeau lui-même certifié. Les vaches de celui-ci ne doivent être alimentées que par des fourrages et céréales biologiques en plus de ne recevoir aucune médication issue de synthèse comme des antibiotiques. Même s'ils n'ont obtenu leur certification pour leur troupeau et leurs champs qu'en 1987, Gérard Dubois et sa femme, Laurette, pratiquent l'agriculture biologique depuis leur établis-

sement sur la ferme paternelle en 1968. Ce n'est donc pas qu'une mode! En effet, pour M. Dubois: « L'agriculture biologique permet une plus grande autonomie mais par-dessus tout elle valorise la profession d'agriculteur ». Actuellement la ferme Dubois et Fils enr. a un troupeau de 65 laitières avec un quota de 350 000 kg. Depuis le début des années 80 les trois fils Reynald, Alain et Richard sont associés à leur père. Leur travail est assisté quotidiennement par Laurette, la mère, et Chantale, la femme d'Alain Dubois. « C'est ce surplus de main-d'oeuvre à compétences multiples et particulièrement attaché à la terre, qui nous a incités à nous diriger vers la transformation », nous explique M. Dubois. La compagnie, Eco-Délices a donc les mêmes actionnaires que la ferme.

### L'ultra-filtration

Vouloir transformer du lait en yogourt tout en conservant la certification biologique n'était pas une mince affaire. En effet, le taux de matière sèche nécessaire à la fabrication du yogourt et tel qu'édicte par le gouvernement fédéral n'est pas assez élevé dans le lait nature — on exige un peu plus de 9 % et le lait n'en contient que 8 %. Pour pallier à ce fait l'industrie conventionnelle rajoute du lait en poudre mais il n'existe pas de lait en poudre biologique. Lors d'un séjour à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, c'est Richard Dubois qui a développé la techni-

que nécessaire à la concentration du lait pour faire du yogourt: l'ultra-filtration. Celle-ci permet aussi de conserver les qualités organo-leptiques du lait en n'extrayant que l'eau. Avec 100 litres de lait on ne fabrique donc que 60 à 70 litres de yogourt contrairement aux industries qui en font environ une centaine. Le coût plus élevé du produit — 0,90 \$ l'unité de 175 g dans la région des Bois-Francs jusqu'à 1,20 \$ dans la région de Montréal — est dû à cette technique et non pas au coût de la matière première. La vente et l'achat du lait est transigé par la Fédération des producteurs de lait, par contre, le lait ne fait qu'un court trajet de l'étable à la fromagerie par un pipeline.

### La commercialisation: un « joint-venture »

La commercialisation d'un tel produit nécessite un contact direct avec les clients, puisqu'elle exige une information particulière », nous souligne Richard Dubois.

Mais le yogourt tout seul sur sa tablette se vend mal, c'est pourquoi les Dubois ont formé un « joint-venture » avec la Ferme Rocambole de Valcourt: Les produits laitiers biologiques inc. La Ferme Rocambole embouteille et transforme du lait biologique de chèvre depuis quelques années. Une gamme plus complète de produits laitiers sera donc offerte par cette compagnie dans des magasins spécialisés et des épicereries indépendantes.

# Objectif: 2 000 enfants

Michel Carignan

La Fondation Paul Gérin-Lajoie lançait le 7 novembre dernier une campagne de publicité faisant la promotion de son programme « Parrainage Plus ». Mme Sophie Des Marais informait *La TCN* que la Fondation avec son projet axé sur la jeunesse d'Afrique, s'est fixé comme objectif de parrainer 2 000 enfants à 300 \$ chacun. C'est en disposant des moyens et des appuis nécessaires à l'obtention d'une éducation et d'une formation professionnelle de qualité que ces jeunes pourront assumer eux-mêmes le futur développement économique et social de leurs pays», lisait-on, dans un communiqué de la Fondation. C'est dans cet esprit que les Québécois et Québécoises seront invités à devenir les parrains ou les marraines de jeunes Africains.

## À quoi servent les fonds recueillis?

Ils servent d'abord à assurer la fréquentation scolaire des enfants et à fournir le matériel scolaire essentiel. De plus, ils permettent la mise en oeuvre des projets de développement communautaire qui profitent à l'ensemble de la population. Enfin, ils permettent l'établissement d'une relation personnelle d'échange entre les parrains/marraines du Québec et les jeunes Africains grâce à leurs échanges de lettres. Le credo des dirigeants de la Fondation pourrait se résumer ainsi: « Investir dans l'éducation et la formation des jeunes Africains, c'est promouvoir le meilleur capital de l'Afrique, celui des cerveaux ».

La possibilité d'établir des liens de coeur avec un enfant africain sur une base de partenariat dans le développement et lui four-

nir une aide précieuse dont il profitera toute sa vie, tel est l'essentiel de ce programme. La correspondance s'effectuant en français permet d'entretenir un bon contact avec votre protégé.

## La Fondation en action

Établie en 1977, cette organisation philanthropique et charitable a pour objectif de venir en aide à la jeunesse démunie du tiers-monde, particulièrement en Afrique par des actions concrètes et innovatrices. Avec un budget de 348 665 \$ l'an dernier, la Fondation a investi dans divers projets tels qu'une unité de soins de santé, deux écoles primaires, une coopérative de pêche, une teinturerie, 8 kiosques d'alimentation, en plus des programmes de parrainage. L'organisme entend maintenir son appui aux projets en cours et se propose de soutenir de nouvelles initiatives. L'étendue de ses activités dépendra des soutiens financiers recueillis.

Vous pouvez communiquer avec la Fondation Paul Gérin-Lajoie à l'adresse suivante: 134, av. Vaudreuil, Dorion (Québec) J7V 2G9, tél. (514) 288-3025 à l'attention de Mme Sophie Des Marais.

# Voici La nouvelle génération Belarus le choix économique



- Moteur diesel — Injection directe  
2 et 4 roues motrices
- Système hydraulique à double action avec contrôle d'adhérence
- P.D.F. indépendante — 2 vitesses et synchronisée avec les roues
- Kit de valves et distributeur hydraulique pour accessoires inclus

**TÉMOIGNAGE:** Michel Chouinard  
St-Adalbert  
Cté L'Islet (Québec)

*J'ai d'autres marques. Je suis à mon 2e tracteur «825 Belarus nouvelle génération». Je suis fier de témoigner pour sa performance, fiabilité et son économie d'essence.*

RENSEIGNEZ-VOUS DES PRIX SPÉCIAUX ET POUR UNE DÉMONSTRATION, CHEZ LES CONCESSIONNAIRES



# Belarus

PARTICIPANTS:

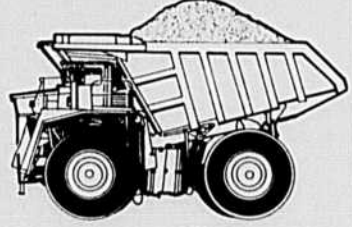
**AMOS**  
Services agricoles Fortier inc.  
C.P. 880, route 111 est J9T 3A8  
(819) 732-6296  
**BOUCHERVILLE**  
Équipement Belarus du Canada  
1200, de Nobel J4B 5L2  
(514) 871-8261  
**CAP-DE-LA-MADELEINE**  
Centre agricole G.H. Inc.  
4230, Notre-Dame, Ste-Marthe G8T 7V7  
(819) 376-3826  
**CAPLAN**  
M.J. Brière inc.  
Route 132 G0C 1H0  
(418) 388-2166  
**HOWICK**  
Equip. ind. & agricole BHR Henderson inc.  
748, Rivière, Châteauguay-Nord J0S 1G0  
(514) 825-2158

**LAC MÉGANTIC**  
Garage Réjean Roy enr.  
2760, rue Laval J6B 1A1  
(819) 583-5266  
**LAURIEVILLE**  
Garage Alfred Charest inc.  
413, av. Beland, C.P. 129 G0S 1P0  
(819) 365-4844  
**L'ISLET**  
Atelier mobile enr.  
200, ch. Lamartine est G0R 1X0  
(418) 247-5626  
**NOTRE-DAME-DU-LAC**  
Garage R. Cloutier Enr.  
495, Commercial G0L 1X0  
(418) 899-6781  
**PONT-ROUGE**  
Les Machineries Pont-Rouge inc.  
126, boul. Notre-Dame G0A 2X0  
(418) 873-3232

**RACINE**  
Garage Pierre-Paul Lussier inc.  
158, chemin Brompton JOE 1Y0  
(514) 532-2703  
**ST-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA**  
Garage Denis Décarie enr.  
173, Route 132 est G0L 2H3  
(418) 493-2620  
**ST-BERNARD-DE-LACOLLE**  
Les Équipements M.J. enr.  
199, rang St-André, Route 217 J0J 1V0  
(514) 246-3923  
**ST-CAMILLE, CTÉ BELLECHASSE**  
Tractsoud inc.  
31, rue Principale G0R 2S0  
(418) 595-2425  
**ST-DAMASE**  
Équipements H. Palardy inc.  
51, rue Principale, C.P. 450 J0H 1J0  
(514) 797-3325

**STE-MARGUERITE, CTÉ DORCHESTER**  
Dorchester Équipements inc.  
605, rue Robert G0S 2X0  
(418) 935-3336  
**ST-PRIME**  
Les Équipements E. Lamontagne Itée  
839, rue Principale G0W 2W0  
(418) 251-3210  
**STE-ROSE-DE-POULARIES**  
Mach. horticoles d'Abilibi inc.  
C.P. 12, #1047, Route 101 J0Z 3E0  
(819) 782-2604  
**VAL-DAVID**  
Équipement J.B. enr.  
1945, route 117 J0T 2N0  
(819) 322-6881  
**Territoires disponibles pour informations**  
Tél. (514) 871-8261  
**Équipement Belarus du Canada inc.**

# DK403 DE PLUS GROS VOYAGES



# DK403

Un hybride de maïs à rendement supérieur!

De plus gros voyages. C'est notre façon d'aller plus loin sur la voie du succès.



DeKalb Canada Inc.  
C.P. 180, Ste-Rosalie J0H 1X0  
(514) 799-3494

38166-89

À L'UNIVERSITÉ LAVAL

# Moins d'étudiants en agriculture

Diane Hayfield

Le nombre d'étudiants fréquentant la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval a légèrement chuté lors de l'inscription de la session d'automne. On note une réduction de l'ordre de 2 % sur l'ensemble de la Faculté, soit 1 609 comparativement à 1 642 en automne 88.

La baisse s'est surtout fait sentir chez les étudiants de premier cycle, 1 293 inscriptions par rapport à 1 346 l'an dernier pour un recul de 3,9 %. En contrepartie, la Faculté a fait des gains au niveau de la maîtrise et du doctorat.

On enregistre une hausse de 7,9 % des inscriptions au 2e cycle avec 232 étudiants comparativement à 215 l'an dernier. Pour le doctorat, un léger gain de 3 % est noté, soit 84 inscriptions au lieu de 81 l'année précédente.

Pour le doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Marc Trudel, cette tendance va exactement dans la direction souhaitée par l'Université Laval, c'est-à-dire une stabilisation du premier cycle et une augmentation au niveau de la maîtrise et du doctorat. Cela tombe à point, dit M. Trudel, parce que c'est dans ce domaine que le rattrapage est le plus important à réaliser pour les universités francophones au Canada.

Si l'on examine d'un peu plus près les spécialités, le nombre d'étudiants a particulièrement chuté en génie rural, soit une régression de près de 19 % au niveau du premier cycle. C'est d'ailleurs dans cette discipline que la proportion de femmes est l'une des plus faibles avec 12,5 %. En éco-

nomie rurale, aucune étudiante n'est inscrite.

Traditionnellement, les femmes optaient pour le baccalauréat en diététique. C'est encore vrai aujourd'hui mais on constate aussi que les étudiantes représentent presque la moitié des effectifs en agro-économie et en bio-agronomie. On retrouve également de forts contingents du sexe féminin en consommation, 85 % des étudiants et en économie familiale.

Pour les études de 2e cycle, on constate une baisse d'intérêt en génie rural qui est semblable à celle remarquée au niveau du baccalauréat. En microbiologie, par contre, la progression est assez spectaculaire.

Pour les études de troisième cycle, le nombre d'étudiants a régressé en sciences et technologies des aliments et en zootechnie alors que des hausses sont enregistrées en biologie végétale, en microbiologie agricole et du côté des sols.

De façon générale, les femmes sont assez bien représentées au niveau des études de deuxième et troisième cycles, on parle de 38 % des inscriptions. Des progrès sont encore à venir lorsqu'on consi-

dère que les femmes sont en majorité au niveau du premier cycle puisqu'elles représentent 66 % de la population étudiante de la Faculté d'agriculture.

## Les floralies à Charlesbourg annulées

Le maire de Charlesbourg, Ralph Mercier, a décidé de renoncer à la présentation des Floralies dans sa ville qui étaient prévues du 16 au 28 mai 1991. M. Mercier craignait de devoir se retrouver avec un déficit de 1,8 million de dollars devant les exigences rigoureuses posées par le gouvernement provincial pour l'obtention d'une subvention de 3 000 000 \$.

Déjà, Charlesbourg a accumulé un manque à gagner de 360 000 \$ et la rigidité du provincial dans le dossier des Floralies l'a incité à faire marche arrière pour ne pas imposer aux contribuables un fardeau trop lourd. Le maire Mercier a d'ailleurs pointé du doigt le gouvernement Bourassa pour cet échec.

Le désistement de la ville de Charlesbourg ne signifie pas pour autant que les Floralies ne pourront être tenues dans la région de Québec en 1991. Le gouvernement québécois a indiqué que les subventions disponibles le seront pour ceux qui désireraient prendre la relève.

Le président de la Fédération interdisciplinaire d'horticulture ornementale, Jean-Pierre Rodier, a fait remarquer que le délai qui existe d'ici la présentation des Floralies en mai 1991 est le même que celui dont avait disposé la ville de Montréal en 1980 pour présenter des Floralies d'une plus grande envergure.

## PORC

# Paiement de stabilisation

D'ici la fin novembre, les producteurs de porcs qui sont inscrits au programme de stabilisation tripartite devraient recevoir, du fédéral, leur paiement pour le troisième trimestre de 1989.

Le paiement correspond à 33,14 \$ le porc, c'est-à-dire la différence entre le prix de soutien de 186,44 \$ et le prix national moyen de 143,93 \$ multipliée par le poids moyen de 78 kg le porc.

Les producteurs québécois de porcs à l'engraissement recevront donc 65 % de ce montant, soit 21,54 \$ par porc mis en marché de juin à septembre. Les producteurs de porcelets recevront 35 % de ce montant, ce qui équivaut à 49,29 \$ par truie en inventaire.

Selon le Comité national tripartite de stabilisation, le cycle du porc a amorcé une phase ascendante après presque deux ans en phase descendante; leur revenu devrait donc s'améliorer.

I.P.

tenant, elles ont trouvé le moyen de contaminer l'oeuf avant qu'il ne soit formé: les salmonelles infectent les ovaires des poules. Alors qu'il suffisait auparavant de rejeter les oeufs fêlés, il faut maintenant vérifier la santé des poules. D'un autre côté, une équipe de chercheurs américains a remarqué que les oeufs bruns étaient moins susceptibles d'être contaminés que les oeufs blancs. Les chercheurs croient que les espèces aux oeufs bruns seraient moins sensibles à une contamination des ovaires. Après la promotion du pain brun, se pourrait-il que l'on assiste à celle des oeufs bruns?

## PETITES NOUVELLES

### Pain brun et oeufs bruns

(ASP) Les salmonelles, vous connaissez? Ce sont des bactéries qui peuvent causer des infections graves et parfois mortelles aux humains. On peut être infecté en mangeant de la volaille ou des oeufs contami-

nés. Les Britanniques en savent quelque chose. L'hiver dernier, le scandale des oeufs a fait démissionner un ministre, tué quatre millions de poulets et détruit 400 millions d'oeufs. Les salmonelles, grandes responsables de ce remue-ménage, résistent de plus en plus aux antibiotiques que l'on donne aux poules. En 1988, ces bactéries se sont manifestées deux fois plus qu'en 1987, et treize fois plus qu'en 1981! Avant, elles profitaient des fêlures dans la coquille des oeufs pour les infecter. Main-

## Pourquoi envoyer des outils au Nicaragua?

Parce que depuis la révolution de 1979, les Nicaraguayens et les Nicaraguayennes ont lutté pour que se réalise un rêve: assurer des soins de santé, l'éducation et la terre à ceux qui n'avaient rien.

Parce que le peuple nicaraguayen a connu de multiples «ouragans». L'an dernier, l'ouragan Joan a laissé plus de 300 000 personnes sinistrées, 30 000 maisons et 339 écoles complètement détruites. L'agriculture d'exportation a connu alors des pertes majeures.

Parce que l'«ouragan» américain a imposé le boycottage économique depuis mai 1985. Les États-Unis s'acharnent encore aujourd'hui à isoler le Nicaragua à tous les niveaux.

Parce que ce petit pays d'Amérique centrale se prépare à vivre des élections démocratiques, annoncées pour le 25 février 1990 et qu'il a besoin de tous les appuis extérieurs pour se relever économiquement.

## Solidarité de peuple à peuple

Au niveau international, Outils de paix demeure la plus importante campagne d'aide au Nicaragua. Cette campagne qui a débuté en 1981, au Québec et au Canada, se fait maintenant en France, en Espagne, en Italie, en Inde, au Mexique, en Hollande et en Australie.

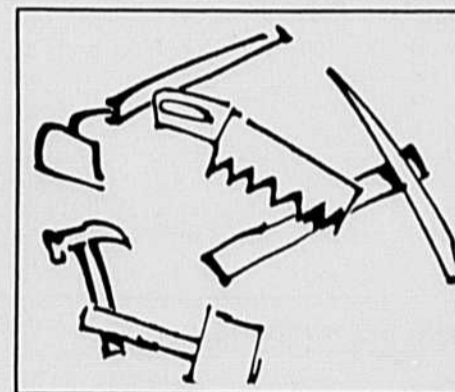
### Appel aux agriculteurs et agricultrices québécois

Dans une lettre d'appui aux organisateurs de cette campagne d'Outils de paix, le président de l'UPA, Jacques Proulx, invite tous les producteurs et productrices agricoles du Québec à donner des outils pour la reconstruction du Nicaragua. «Nous croyons que la reconstruction de ce pays éprouvé doit passer par la mise en valeur de l'agriculture», affirme-t-il.

## Comment se fera la collecte d'outils?

À la Maison de l'UPA à Longueuil, on recevra tous les outils que les agriculteurs voudront bien donner, avant de les faire parvenir dans un entrepôt à Montréal et de les acheminer au Nicaragua avant Noël. La cueillette pourra se faire dans chacune des régions agricoles et ceux qui viennent en réunion à Longueuil sont invités à les transporter avec eux.

Les personnes à contacter à l'UPA à Longueuil sont: Victor Larivière, Ginette Blondin, Monique Mercille, Lorraine Franche et Sylvie Devault, au numéro (514) 679-0530.



Outils agricoles

Pelles (à bout rond de préférence), binettes, pics, râtaux, haches à bûcher, à refendre, à équarrir, manches de hache, pioches, pelles à manche court, scies, limes, râpes, machettes, arrosoirs, sécateurs, pompes à fumigation portatives, barres d'acier (6 à 8 pieds), câbles, chaînes, crochets, accessoires de traction animale (colliers, harnais, jougs), pompes à eau, à bras, à moteur (avec accessoires), boyaux, tuyaux, roues de charrettes, équipement de traite (chaudières, bidons, passoires, filtres, séparateurs, etc.), équipements de forge à charbon ou au gaz, lampes de poche, fanaux, accessoires de clôtures électriques, équipements d'abattage d'animaux, équipements de buanderie et de fromageries, etc.

DONNONS UN COUP DE MAIN AU NICARAGUA. JE VEUX AIDER...



# LE QUÉBEC *agricole*

## Série d'émissions de radio en collaboration avec le collège Macdonald

■ Une série de 39 émissions de radio intitulée « De la terre à la table », préparée en collaboration avec le collège Macdonald de l'Université McGill sera diffusée jusqu'au 28 juin 1990, à partir de 20 stations radiophoniques réparties à la grandeur du Québec. La première émission a été retransmise le 5 octobre dernier.

La série animée par M. J. Alphonse Lapointe, agronome, rattaché à la faculté d'agriculture du collège Macdonald, permettra en alternance au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à l'Office du crédit agricole et à la Régie des assurances agricoles du Québec, de diffuser de l'information au public et plus particulièrement aux producteurs agricoles.

Chacune des émissions sera diffusée sous forme de capsules de 5 minutes, le jeudi de chaque semaine. C'est la station CKVL de Montréal qui servira de tête de pont pour l'enregistrement des émissions et qui se chargera de faire parvenir les enregistrements aux 20 stations qui ont accepté de s'associer au projet.

En ce qui a trait au temps réservé pour chaque partenaire sur chacune des émissions, il a été réparti de la façon suivante : 1 minute sera consacrée pour les « Nouvelles du collège Macdonald » et 3 minutes pour les entrevues ou les informations provenant en alternance hebdomadaire, du Ministère, de l'Office du crédit agricole et de la Régie des assurances agricoles du Québec. Le reste du temps est prévu pour diffuser les mes-

sages des commanditaires et pour les indicatifs d'identification de l'émission.

Parmi les commanditaires qui ont manifesté de l'intérêt pour cette série d'émissions radiophoniques, mentionnons le ministère de l'Environnement, l'Institut canadien de protection des cultures, les Industries Lassonde (les jus Oasis), Purina, ainsi que d'autres commanditaires à confirmer soit : Agropur, la Fédération des producteurs de pores du Québec ainsi qu'Hydro-Québec.

La plupart des stations suivantes diffuseront l'émission le matin à bonne heure, à l'exception de CKVL qui le fera en soirée à 18 h 30. Voici donc la liste de ces stations et l'heure de diffusion pour chacune des émissions :

Endroit	Station	Heure
Asbestos	CJAN	6 h 40
Disraëli	CJLP	6 h 40
Jonquière	CKRS	6 h 10
La Pocatière	CHGB	7 h 05
Lac-Échemin	CIRB	6 h 50
Lac-Mégantic	CKFL	6 h 40
Lévis	CFLS	7 h 15
Montréal	CKVL	18 h 30
Plessisville	CKTL	6 h 40
Rivière-du-Loup	CJFP	7 h 05
Sainte-Anne-des-Monts	CJMC	6 h 55
Saint-Georges		
de Beauce	CKRB	6 h 50
Shawinigan	CKSM	6 h 40
Thetford-Mines	CKLD	6 h 40
Valleyfield	CFLV	6 h 40
Victoriaville	CFDA	6 h 40

## Comité consultatif sur la chaux agricole

### Mise au point sur les neutralisants liquides

■ L'acidité des sols se corrige par l'application de neutralisants. Dans la très grande majorité des cas, il s'agit de produits connus sous le nom de chaux agricoles. Depuis quelques années toutefois, les agriculteurs se voient aussi offrir des neutralisants liquides.

Il y a deux grands types de neutralisants liquides :

#### 1. La chaux liquide

Ce produit est essentiellement une suspension dans l'eau de pierre à chaux très finement moulue. À poids égal, la chaux liquide a un pouvoir neutralisant moins grand que la pierre à chaux moulue. Elle est comparativement plus chère, mais peut cependant être utilisée dans des buts très précis (action rapide, injection dans le sol, etc.).

#### 2. Les solutions caustiques

Ce sont des solutions transparentes de matériaux très alcalins, tels les hydroxydes de sodium et/ou de potassium, par exemple. Ces solutions ont un pH très élevé (plus de 12) et agissent presque instantanément, mais ne peuvent pas, à poids égal, offrir le même pouvoir de neutralisation que la chaux solide.

Au cours d'une évaluation faite sur l'un de ces produits (Ultra Neutralizer A), le Service de recherche en sols du Ministère, en collaboration avec la Station de recherches d'Agriculture Canada de Lennoxville, a dé-

montré que le pouvoir neutralisant de ce produit était environ 4 fois moins grand qu'un poids égal de pierre à chaux. Il faudrait donc des milliers de litres à l'hectare pour équivaloir une application de pierre à chaux de quelques tonnes à l'hectare. Au prix suggéré d'environ 7 \$ à 9 \$ le litre, il en coûterait des milliers de dollars pour chauler efficacement et à long terme un hectare de sol.

Lors d'une recherche faite sous serre, ces chercheurs ont de plus trouvé que le produit n'avait aucun effet sur l'acidité du sol et ce, même aux plus fortes doses recommandées par le fabricant ! Les données observées sous serre s'appliquent aussi dans le champ puisqu'il s'agit essentiellement d'une réaction chimique par laquelle l'acidité du sol est neutralisée par l'alcalinité du produit.

Le pH d'un sol fluctue considérablement au cours d'une même année selon les conditions de température et l'activité biologique du sol qui en dépend. Une augmentation de quelques dixièmes d'unité de pH par suite de l'application de quelques litres de solutions neutralisantes, est donc le fruit du hasard. Il n'y a pas de solution miracle à l'acidité du sol.

En conclusion, les neutralisants liquides ne peuvent absolument pas compétitionner les produits traditionnels pour corriger l'acidité du sol.

## Région 11 (Mauricie)

### Journées d'information sur l'agriculture biologique

■ Face à l'intérêt croissant pour pratiquer une agriculture axée sur la conservation des ressources, MAPAQ-Mauricie, en collaboration avec les sociétés d'agriculture de Champlain et de Laviolette, organise quatre (4) journées de conférences ayant pour thème : « Un regard sur l'agriculture biologique ».

Ces journées d'information, qui se tiendront dans différentes localités de la région, ont comme objectif de présenter différents exemples de regroupements en agriculture biologique, un portrait de l'agriculture biologique au Québec, différentes techniques de production en serre, des témoignages, etc.

#### Mardi, le 14 novembre 1989

L'agriculture biologique, des exemples de regroupements  
Salle municipale  
2, rue du Centre  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan  
Sortie 229 de l'autoroute 40

#### Programme

13 h 15 À Saint-Hyacinthe, un club d'in-

formation en agriculture biologique

Patrick Sullivan, MAPAQ  
14 h 00 Vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement : 23 producteurs laitiers regroupés dans Lanaudière  
Thérèse Voutsinos, agronome  
14 h 45 Pause-santé  
15 h 00 Un groupe diversifié dans Nicolet  
Robert St-Arnaud, agronome  
15 h 45 Le rôle du Syndicat des producteurs et productrices biologiques réunis de la Mauricie  
Monique Laurendeau, présidente

#### Mercredi, le 15 novembre 1989

La culture biologique en serre

Castel des Prés  
5800, boulevard Royal  
Trois-Rivières-Ouest

#### Programme

8 h 30 Bienvenue  
Michel Leclerc, agronome  
8 h 45 Coûts et revenus de la production de la tomate de serre  
Martine Côté, agronome

9 h 30 Poudre d'os et purin d'ortie, les ingrédients « bio »  
Jean-Marie Lord, agronome

10 h 30 Le compost et les tomates de serre  
Marc Hébert, agronome

11 h 15 La lutte biologique en serre  
Francine de Passillé, agronome,  
Phyto-Contrôle

12 h 15 Dîner libre  
13 h 30 La régie de culture aux Serres du Domaine

Jeannot Lupien,  
agronome et producteur

14 h 15 La régie de culture aux Serres Laurendeau et aux Serres J.-F. Barry  
Monique Laurendeau,  
Serres J.-F. Barry

#### Jeudi, le 16 novembre 1989

Le compost : en voir et en parler

Porte de la Mauricie  
1140, Sainte-Anne-Ouest  
Yamachiche  
Sortie 174, autoroute 40

#### Programme

13 h 15 à 16 h 00

— Matériaux et processus de compostage  
— Valeur fertilisante du compost  
— Aspect économique en grande culture  
Bart Hall-Beyer, producteur

#### Vendredi, le 17 novembre 1989

L'agriculture biologique c'est quoi en pratique ?

Érablière Aux Milles Érables  
Angelo et Anita Trépanier  
1671, route 153  
Sainte-Thècle

#### Programme

10 h 00 à 12 h 00  
— Portrait québécois de l'agriculture biologique

— Pourquoi l'agriculture biologique ?  
Bart Hall-Beyer, producteur

12 h 00 à 13 h 00  
— Dîner offert sur place  
Réservation obligatoire pour le dîner au numéro de téléphone (418) 365-5131, avant le 10 novembre

13 h 00 à 16 h 00  
— Techniques de compostage  
— Fertilisation  
— L'intérêt pour un producteur laitier de faire de l'agriculture biologique  
Bart Hall-Beyer, producteur

Pour renseignements :

Johanne Germain, (819) 373-3384. ■



Du 10 octobre 1989 au 11 février 1990

## 100 ans de Mérite agricole au Musée de la civilisation



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Michel Pagé, a procédé récemment, en compagnie de M. Roland Arpin, directeur général du Musée de la Civilisation, à l'inauguration de l'exposition soulignant le centenaire de l'Ordre du Mérite agricole, qui a pignon sur rue à Québec jusqu'au 11 février 1990.

■ À l'occasion du centième anniversaire de l'Ordre du mérite agricole, tous les producteurs et productrices agricoles sont conviés au Musée de la civilisation de Québec pour visiter l'exposition sur le Mérite agricole qui se déroulera du 10 octobre 1989 au 11 février 1990.

Sous la présidence d'honneur du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Michel Pagé, cette exposition souligne le savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui des lauréats et des lauréates de cet Ordre de chevalerie, le seul du genre en Amérique du Nord.

Ainsi, les visiteurs pourront découvrir et reconnaître le travail de ces hommes et de ces femmes qui ont façonné le patri-

moine agricole et qui contribuent grandement à valoriser l'agriculture et la profession d'agriculteur. Photographies, maquettes, tableaux et sculptures appartenant à l'art populaire vous feront revivre une page importante de l'histoire du Québec.

Ce prestigieux événement vient couronner une année riche en célébrations. En effet, des activités de toutes sortes ont été réalisées aux quatre coins de la province, à la fois pour sensibiliser la population à ce qu'apporte l'agriculture à l'économie et sur nos tables trois fois par jour, mais aussi pour rendre hommage aux agriculteurs et agricultrices.

N'hésitez pas enfin, lors de votre passage à Québec, à vous payer une visite au Musée de la civilisation, situé au 85, rue Dalhousie dans le Vieux-Port.

Région 6

## Colloque sur l'établissement de la relève agricole

■ La Direction régionale no 6 (Richelieu-Saint-Hyacinthe) invite toutes les personnes intéressées à un important colloque sur l'établissement de la relève agricole, qui se tiendra le 24 novembre 1989 à l'Auditorium de l'ITA de Saint-Hyacinthe, 3230, rue Sicotte.

Sous le thème « S'établir dans les années 90 », cette rencontre permettra de faire le point sur les problèmes que rencontrent les jeunes lorsqu'ils veulent s'établir en agriculture.

### Programme

- 9 h 30 Inscription
- 10 h 00 Ouverture par Marcel Sauvé, agronome
- 10 h 10 L'établissement de la relève, quelques paramètres à observer par Judith Gagnon, agente de recherche et de planification socio-économique au MAPAQ
- 10 h 40 Formation anticipée d'une société ou d'une compagnie par Yvan Lusignan, agronome fiscaliste (m. Sc.)
- 11 h 10 La location comme alternative d'établissement par Alain Touchette, c.a.
- 11 h 40 Période de questions
- 12 h 10 Dîner
- 13 h 30 Vers d'autres avenues par Sylvain Martel, président de la Fédération de la relève agricole du Québec

LE BUREAU DE LA RÉPONDANTE À LA CONDITION  
FÉMININE VOUS INFORME

## L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE DES ÉPOUX

— Anne Simard

Ceci est un article vulgarisé, le texte de loi prévaut sur le présent document  
FICHE 3

### COMMENT S'ADMINISTRENT LES BIENS DU PATRIMOINE FAMILIAL DURANT LE MARIAGE?

Nous l'avons constaté dans les articles précédents, la loi favorisant l'égalité économique des époux prévoit, à la dissolution du mariage, un partage des biens qui sont inclus dans le patrimoine familial, en considérant bien sûr les règles de son régime matrimonial. Mais qui administre ces biens pendant le mariage? C'est l'époux propriétaire de chacun de ces biens qui, en principe, peut en disposer à sa guise.

#### La résidence familiale, une attention spéciale

Durant le mariage, l'époux propriétaire ne peut vendre, hypothéquer ou louer la résidence familiale sans le consentement de son conjoint. Le conjoint qui n'a pas donné son consentement pourrait demander la nullité de la transaction à condition qu'il ait enregistré une déclaration de résidence familiale. Cette notion de protection de la résidence familiale existe depuis 1980, année de la réforme du droit de la famille au Québec. De plus, les meubles qui garnissent la maison et qui sont affectés à l'usage du mariage bénéficient également de cette protection. Par exemple, l'épouse qui est propriétaire du piano et du mobilier ancien de la salle à manger doit obtenir le consentement de son conjoint pour en disposer.

#### Les autres biens

Pour tous les autres biens du patrimoine familial, chaque époux propriétaire conserve, durant le mariage, l'administration de ses biens. Il peut donc en disposer à sa guise, sans le consentement de l'autre. Par exemple, Julie et Roger détiennent chacun un régime enregistré d'épargne-retraire (REÉR). Roger décide de vendre une partie de son REÉR et profiter de l'argent que cette vente lui rapportera pour voyager deux semaines en Floride avec des copains pour jouer au golf. Il est justifié de le faire, même si le REÉR est un bien inclus dans la notion du patrimoine familial, car les époux conservent, durant le mariage, la libre disposition des biens de ce patrimoine.

Rappelons que pour tous les biens qui ne sont pas compris dans le

patrimoine familial, c'est la personne propriétaire de ce bien qui peut initier tout type de transaction sans le consentement de son conjoint.

#### En cas d'injustice

Le tribunal peut, sur demande, déroger au principe du partage égal s'il en résultait une injustice compte tenu par exemple qu'un époux ait volontairement dilapidé un ou des biens du patrimoine, ou compte tenu de la brève durée du mariage. Nous vous proposons maintenant de vérifier votre degré de compréhension de la fiche 3 au moyen d'une question avec choix de réponses. Vous trouverez en bas de page la clé de correction.

**Lucie se sent dépossédée: elle a économisé et travaillé en dehors de l'entreprise agricole pendant plusieurs années pour acheter les meubles et payer la résidence familiale. Son mari lui, a toujours gaspillé son argent en folies. Lucie songeait à divorcer depuis plusieurs mois. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, son mari veut divorcer et réclame la moitié des biens du patrimoine. Que peut faire Lucie?**

- A) Rien, elle devra se soumettre à la loi.
- B) Elle peut, dans le cadre de sa demande en divorce, demander au tribunal de déroger au principe du partage égal, compte tenu de la dilapidation par son époux de ses biens.
- C) Elle doit refuser de divorcer.

Au prochain article nous verrons comment s'effectue le partage du patrimoine familial.

Nous vous invitons à nous écrire si vous avez des questions ou commentaires à l'adresse suivante:

L'égalité économique des époux  
Bureau de la répondante  
à la condition féminine  
Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation  
du Québec  
200-A, chemin Sainte-Foy, 1er étage  
Québec (Québec)  
G1R 4X6

Réponse: B  
Clé de correction

- 14 h 00 Reconnaissance de la contribution de la main-d'oeuvre familiale par Aurèle Martin, agronome au MAPAQ
- 14 h 30 Des solutions pour réduire les coûts par Pierre Ferron (m. sc.), conseiller régional (région 11) au MAPAQ
- 15 h 00 Expérience française de l'installation en agriculture par Henry Jouve, président du Centre national des jeunes agriculteurs de France
- 15 h 30 Période de questions
- 16 h 00 Clôture de la journée par Paul Sauvé, directeur de la région 6

Pour des renseignements supplémentaires: Louis A. Bernard (514) 773-3924. ■

## LES GAGNANTS DU TIRAGE DU 26 OCTOBRE 1989

**1er prix** Eugène Hogue  
Laurentides (Québec)

**2e prix** Roland Laflamme  
Ste-Claire (Québec)

**3e prix** Léopold Ruel  
St-Charles (Québec)

Nombre de coupons de participation de la semaine: 2 095



Ont procédé au tirage: M. Hugues Belzile, directeur du journal T.C.N., Mme Gisèle Tremblay, commis aux abonnements et M. Jacques Proulx, président de l'UPA.

**Vous aussi pourriez gagner!**  
Pour participer au concours il suffit de remplir le coupon de participation apparaissant chaque semaine dans *La Terre de chez nous*.

- (1) un tracteur de 20 000 \$
- (1) une camionnette de 16 500 \$
- (1) une automobile de 8 500 \$
- (2) deux motoneiges de 6 000 \$/chacune
- (30) trente tronçonneuses de 500 \$/chacune
- (60) soixante dégustations vin & fromage pour
- (10) dix personnes 120 \$/chacune

*Bonne chance à tous!*

# CONCOURS LA TERRE EN FÊTE

## Règlements de participation

1. Le concours comporte deux volets, chacun ayant un mode de participation distinct.

### Volet (1) : LA TERRE DE CHEZ NOUS

#### Comment participer

2. Découpez et remplissez lisiblement le coupon de participation publié dans les éditions de l'hebdomadaire "La Terre de chez nous" à compter du 6 juillet 1989 au 22 mars 1990. Aucun achat n'est requis. Les fac-similes faits entièrement à la main et non reproduits mécaniquement du coupon officiel seront acceptés. Faites parvenir votre participation dans une enveloppe suffisamment affranchie à : La Terre de chez nous, Promotion la Terre en Fête, C.P. 600, succursale A, Longueuil, Québec, J4H 4C4. Limite : une participation par envoi postal.

3. La date et l'heure limites de participation au dernier tirage dans le cadre de ce volet du concours est le 25 mars 1990, à midi.

#### Les tirages hebdomadaires

4. A tous les jeudis à compter du 5 octobre 1989 et jusqu'au 15 février 1990, à l'exception des jeudis 30 novembre et 28 décembre 1989, un tirage au sort sera effectué au 555, boul. Roland-Therrien, à Longueuil, à 10h00 AM. Lors de chacun de ces tirages, trois participations seront successivement pignées au hasard parmi l'ensemble des participations reçues jusqu'alors depuis le tirage précédent.

5. Les deux personnes dont les noms apparaîtront respectivement sur la 1ère et la 2e participation admissible pignée se mériteront chacune une dégustation de vins et fromages pour dix personnes comprenant neuf sortes de fromages et huit bouteilles de vin (750 ml) de la série Les Grands Noms ainsi que des produits de pain grille Grissol. Chaque dégustation ainsi constituée a une valeur approximative de \$120.00. Les vins et les fromages seront présélectionnés par les organisateurs de ce concours.

6. La personne dont le nom apparaîtra sur la troisième participation admissible pignée se méritera une tronçonneuse Sachs Dolmar III d'une valeur approximative de \$500.00.

#### Tirages des cinq grands prix

7. Le 30 novembre 1989, à 10h00, un tirage au sort sera effectué à l'adresse de tirage susmentionnée. A cette occasion, les deux personnes dont les noms apparaîtront respectivement sur la 1ère et la 2e participation admissible pignée parmi l'ensemble de celles reçues depuis le 1er juillet jusqu'à 16h30 le 29 novembre 1989 se mériteront chacune une motoneige de marque Skidoo (4e et 5e grand prix), modèle Cheyenne d'une valeur approximative de \$6,000.00 chacune, incluant tout l'équipement standard propre à ce modèle.

8. Le 6 mars 1990, à 10h00, un tirage au sort sera effectué à l'adresse de tirage susmentionnée. A cette occasion, les personnes dont les noms apparaîtront sur les douze premières participations admissibles comportant le numéro les reconnaissant respectivement comme producteur ou productrice agricole et pignées parmi l'ensemble de celles reçues depuis le 1er juillet 1989 jusqu'à 16h30, le 5 mars 1990 deviendront automatiquement éligibles au Tirage spécial décrit au paragraphe 10 ci-après.

9. Le 25 mars 1990, à 15h00, un tirage au sort sera effectué au Stade Olympique lors du S.I.M.A. A cette occasion, la personne dont le nom apparaîtra sur la 1ère participation admissible pignée parmi l'ensemble de celles reçues jusqu'à midi à cette date depuis le 1er juillet 1989, à l'exception de celles déposées par les personnes dont les noms ont été pignés lors du tirage du 6 mars ci-dessus, se méritera la voiture GM (3e grand prix) décrite à la fin des règlements alors que la personne dont le nom apparaîtra sur la 2e participation admissible pignée se méritera la camionnette GM (2e grand prix) également décrite à la fin des règlements.

#### Tirage spécial (1er grand prix)

10. Le 25 mars 1990, à 17h00, un tirage au sort sera effectué au Stade Olympique, lors du Salon International de la machine agricole (S.I.M.A.). Ce tirage se fera exclusivement parmi les douze personnes dont les participations auront été retenues conformément au paragraphe 8 ci-dessus.

11. A cette occasion, douze prix seront offerts, dont onze tronçonneuses Sachs Dolmar III d'une valeur approximative de \$500.00 chacune et un tracteur (1er grand prix) que pourra choisir le gagnant parmi les huit décrits à la fin des règlements.

12. Chaque personne admissible à ce tirage devra y être présente ou être dûment représentée par une personne de son choix qu'elle aura déléguée à cette fin. L'accès au Salon International de la machine agricole leur sera gratuit. La personne déléguée devra présenter une procuration signée par la personne.

13. Parmi les personnes admissibles présentes ou dûment représentées, il sera procédé à un tirage au sort et chacune des personnes dont le nom sera alors pigné se méritera une des 11 tronçonneuses ci-haut décrites sauf pour la personne dont le nom sera le dernier pigné, laquelle se méritera le tracteur.

### Volet (2) : PRIX DE PRÉSENCE AU S.I.M.A.

#### Comment participer

14. Remplissez lisiblement le coupon de participation qui vous sera remis aux guichets d'entrée du S.I.M.A., à compter du 22 au 25 mars 1990 et déposez votre coupon dans l'une des boîtes prévues à cette fin à proximité desdits guichets. Aucun achat n'est requis et vous pouvez obtenir un coupon de participation en faisant la demande au guichet d'information du Stade Olympique situé dans la Rotonde. Limite : un coupon par personne par jour.

15. Les 22, 23, 24 mars 1990 à 16h00 ainsi que le 25 mars 1990 à 12h00, un tirage au sort sera effectué au Stade Olympique dans le cadre du S.I.M.A. A chacune de ces occasions, six coupons admissibles seront successivement pignés au hasard parmi ceux recueillis dans les boîtes de tirages ci-dessus mentionnées jusqu'au moment d'un tirage. Les personnes dont les noms seront ainsi pignés se mériteront chacune une dégustation de vins et fromages telle que décrite précédemment. Lors du tirage du 25 mars 1990 à 12h00, un 7e coupon admissible sera pigné et la personne dont le nom apparaîtra sur ce dernier se méritera une tronçonneuse Sachs Dolmar III d'une valeur approximative de \$500.00.

#### Règlements généraux

16. Avant d'être déclarée gagnante, chaque personne dont la participation aura été retenue sera contactée et devra répondre correctement et dans un délai limité à une question d'ordre mathématique. Les personnes ainsi gagnantes seront par la suite informées de la façon dont elles pourront entrer en possession de leur prix. Seules les dégustations et le tracteur seront livrés à la résidence des gagnants. Les personnes gagnantes acceptent, si requis, de signer une formule d'exonération de responsabilité préalable à l'obtention de leur prix.

17. Les prix devront être acceptés tels que décernés et ne pourront être transférés à une autre personne, substitués à un autre prix ou échangés contre une somme d'argent. Il y aura une limite d'un prix par volet par personne et famille résidant sous le même toit. Toute dépense ou frais autres que ceux spécifiés comme étant inclus dans un prix, notamment dans le cas des véhicules tels que l'automobile, le tracteur, les motoneiges et la camionnette, les frais d'immatriculation et d'assurances, seront à la charge des personnes gagnantes. Les personnes gagnantes d'un véhicule pourront en prendre possession chez un concessionnaire participant près de leur résidence.

18. Par leur participation au concours, les personnes gagnantes autorisent, si requis, les organisateurs de ce concours à utiliser leur nom et/ou photographie à des fins publicitaires et ce, sans rémunération.

19. Sous réserve de ce que prévu aux présents règlements, ce concours est ouvert à toute personne résidant au Canada, âgée de 18 ans et plus à l'exception des employés, représentants et mandataires de l'Union des Producteurs Agricoles et ses fédérations et syndicats affiliés, des compagnies et concessionnaires John Deere, Massey Ferguson, Ford New Holland, Case International, Belarus, Zetor, Deutz Allis et Fiatagri, General Motors du Canada Limitée, de Bombardier Inc. de Sachs Dolmar, du Bureau Laitier du Canada, de la Société des Alcools du Québec, de Culinar Inc. des Salons A.D.A., ainsi que les personnes avec lesquelles celles susmentionnées sont domiciliées.

Les résultats du concours ne pourront pas être utilisés pour des fins publicitaires par les compagnies et/ou concessionnaires ci-haut mentionnés et seule *La Terre de chez nous*, propriété de l'UPA, peut faire usage de ces informations.

20. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut, pour les résidents du Québec, être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

#### I - DESCRIPTION DES 3e, 2e et 1er GRAND PRIX

##### A) 3e grand prix :

Une (1) automobile Sprint (ou) Firefly modèle 1MT08 comprenant : Radio AM/FM, transmission manuelle 5 vitesses, Moteur 1 L 3 cylindres, avec tout l'équipement standard propre à ce modèle de véhicule. Valeur approximative de \$8,500.00

##### B) 2e grand prix :

Une (1) camionnette GM Pick-up Chevrolet Scottsdale (ou) GMC Sierra comprenant : Moteur 4.3L V6 à injection électronique, transmission manuelle 5 vitesses avec surmultipliée, radio AM/FM, phares halogènes, caisse de 2.4 mètres (8 pieds), pneus radiaux 4 saisons, freins ABS, servo freins, servo direction, suspension services durs ("Heavy Duty") avec tout l'équipement standard propre à ce modèle de véhicule. Valeur approximative de \$16,500.00

##### C) 1er grand prix :

Un (1) tracteur d'une valeur approximative de \$20,000 parmi les huit marques et modèles suivants :

- 1) Ford modèle 3910 avec canopy, diesel 3 cylindres 42 HP, boîte de vitesses synchronisées 8 av/4 ar., direction assistée, cadre de sécurité, deux roues motrices;
- 2) Massey Ferguson modèle 253 avec canopy, diesel 3 cylindres 43 HP, boîte de vitesses synchronisées 8 av/2 ar., direction assistée, cadre de sécurité, deux roues motrices;
- 3) Zetor modèle 5245 avec cabine de protection et chaufferette, diesel 3 cylindres 45 HP, boîte de vitesses synchronisées 10 av/2 ar., compresseur à air, pesées avant, pesées arrière, quatre roues motrices;
- 4) Belarus modèle 572 avec cabine de protection avec chaufferette, diesel 4 cylindres 65 HP, boîte de vitesses 9 av/2 ar., direction assistée, radio AM/FM cassettes, pesées avant, pesées arrière, quatre roues motrices;
- 5) Deutz Allis modèle 6240 avec canopy, diesel 3 cylindres 43 HP, boîte de vitesses synchronisées 8 av/4 ar., direction assistée, cadre de sécurité, phares halogènes, deux roues motrices;
- 6) John Deere modèle 2155 avec canopy, diesel 3 cylindres 45 HP, boîte de vitesses 8 av/4 ar., direction assistée, cadre de sécurité, deux roues motrices;
- 7) Fiatagri modèle 6556 avec canopy, diesel 4 cylindres 58 HP, boîte de vitesses 8 av/2 ar., direction assistée, cadre de sécurité, deux roues motrices;
- 8) Case International modèle 485 avec canopy, diesel 3 cylindres 42 HP, boîte de vitesses synchronisées 8 av/4 ar., direction assistée, radio AM/FM stéréo, cadre de sécurité, deux roues motrices.



#### Pour participer au concours :

Remplir le coupon de participation et poster à : "La Terre de chez nous" Promotion "La Terre en fête" C.P. 600, succursale "A" Longueuil, Québec J4H 4C4

SEULEMENT  
UN COUPON  
PAR ENVELOPPE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Prov. : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

No. de téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_  
code régional

Indiquer lisiblement votre numéro de producteur agricole si tel est le cas.

4 LETTRES  
[ ] [ ] [ ] [ ]

8 CHIFFRES  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

# Participez au concours

## La Terre en Fête



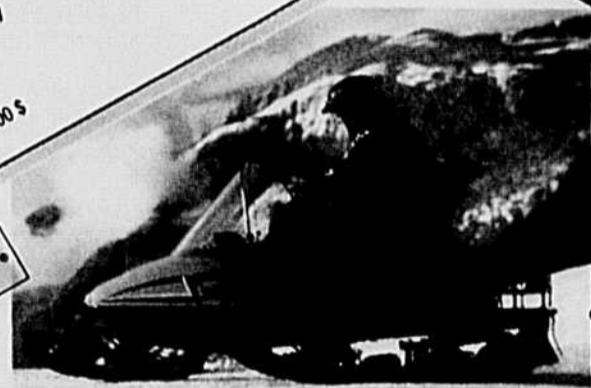
### PRIX À GAGNER

La photo des tracteurs sera présentée à tour de rôle.

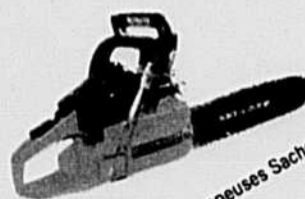
**1** Une(1) tracteur d'une valeur approximative de 20 000 \$  
choisi parmi huit marques participantes  
dont :  
• John Deere modèle 2155  
(avec canopy non représenté sur la photo) 45 HP



**3** Une(1) automobile Sprint ou Firefly  
Transmission manuelle 5 vitesses  
Moteur 1 L, 3 cylindres  
Radio AM/FM  
Valeur approximative de 8 500 \$



**4** et **5** Deux(2) motoneiges Skidoo Cheyenne  
Offrant en équipement standard  
• l'attelage et l'espace pour transporter de la marchandise  
• une transmission de marche avant et arrière dotée en plus d'une position de stationnement  
Valeur approximative de 6 000 \$ chacune



Trente(30) tronçonneuses Sachs Dolmar III  
Cylindrée : 51 cm<sup>3</sup>  
Puissance : 2,4 kw  
Poids : Bloc-moteur 4,6 kg  
Allumage électronique  
Embrayage centrifuge automatique  
Valeur approximative de 500 \$ chacune

**2** Une(1) camionnette Pick-up Chevrolet Scottsdale ou GMC Sierra  
Moteur 4,3 L, V6 à injection électronique  
Transmission manuelle 5 vitesses  
avec surmultipliée  
Freins ABS • Radio AM/FM  
Caisse de 2,4 mètres (8 pieds)  
Suspension services durs ('Heavy duty')  
Valeur approximative de 16 500 \$



Les producteurs laitiers du Québec



**7** Soixante(60) dégustations vin et fromage pour dix(10) personnes comprenant pour chaque dégustation :  
• Neuf(9) sortes de fromages  
• Des produits de pain grillé Grissol • Huit bouteilles de vin  
Valeur approximative de 120 \$ chacune



Voir descriptions détaillées des prix dans les règlements du concours

Les photos peuvent différer des modèles présentés

**Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec**

**Paiements anticipés**

Le gouvernement fédéral n'a pas encore autorisé la Fédération à émettre des prêts aux producteurs de céréales dans le cadre du programme des paiements anticipés. Le ministre attend que la loi soit modifiée de façon à ne plus avoir à défrayer les intérêts sur ces prêts, tel qu'annoncé dans le budget du printemps dernier.

Les producteurs, qui participaient à ce programme, voient leurs revenus touchés directement de 2 000 \$ à 3 000 \$ chacun et n'auront d'autre choix que de vendre une plus grande partie de leur production au moment de la récolte, puisque le programme n'est pas encore disponible, contrairement à ce que les ministres fédéraux avaient promis.

La Fédération trouve irresponsable l'attitude du gouvernement canadien dans ce dossier, car il se préoccupe très peu des répercussions négatives que cette décision aura sur la mise en marché des produits agricoles. Dans le secteur céréalier, la prime offerte aux producteurs est de beaucoup inférieure à ce que nous connaissions depuis quelques années. A court terme, ce sont les producteurs qui sont pénalisés. Mais à plus long terme, ce seront les gouvernements qui devront intervenir davantage pour soutenir la production. Tout cela à cause d'une décision gouvernementale peu réfléchie et dont toutes les répercussions n'ont pas fait l'objet d'une analyse sérieuse.

Suite à une enquête effectuée auprès des producteurs de céréales participant à ce programme, on constate qu'un nombre restreint de ceux-ci demeure tout de même intéressé au programme, dépendant des autres conditions offertes. La Fédération offrira donc des prêts dans le cadre de la nouvelle loi, si le gouvernement fédéral nous y autorise au cours des prochains jours.

**A.S.R.A.**

— Avance pour la récolte 1989.  
La Fédération a demandé et obtenu que la Régie des assurances agricoles du Québec verse, plus rapidement cette année, une avance de compensation pour l'année 89, dans le cadre de l'assurance-stabilisation. La Régie a donc décrété les avances suivantes:

Mais-grain: 120 \$/hectare  
Orge, blé, avoine, soya: 75 \$/hectare

Ces paiements devraient parvenir aux producteurs dans la première quinzaine de novembre.

**— Règlement final 87**

La Fédération en est également venue à une entente avec la Régie concernant le règlement final 1987. Les producteurs recevront donc, au cours des prochaines semaines, les montants suivants:

Mais-grain: 9,62 \$/hectare  
Blé: 16,01 \$/hectare  
Orge: 36,42 \$/hectare  
Avoine: 19,72 \$/hectare

**Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec**

**Saison 1989**

Malgré les complications causées par les pluies lors de semis, de même que les pertes occasionnées par la sécheresse lors du début des récoltes, dans l'ensemble des productions destinées à la transformation, la production 1989 aura rencontré les budgets des acheteurs et même dépassé dans plusieurs circonstances. On remarquait cependant une prudence accrue des acheteurs à excéder leurs prévisions d'empaquetage, de sorte que quelques champs

Venez rencontrer votre concessionnaire Case IH

**Vos concessionnaires « LA VRAIE ÉQUIPE »**

**BERTHERVILLE**  
BENOÎT BELLEROSÉ INC.  
(514) 836-3602

**COATICOOK**  
J.M. CHAGNON INC.  
(819) 849-2663

**GRANBY**  
LES ÉQUIPEMENTS  
ADRIEN PHANEUF  
(514) 372-7217

**HÉBERTVILLE/  
LAC-ST-JEAN**  
ANTONELLI VILLENEUVE &  
FILS  
(418) 344-1741, 1854

**HUNTINGDON**  
ÉQUIPEMENT DE FERME  
KELLY  
(514) 264-5198

**LACHUTE**  
J. & P. RAYMOND LTÉE  
(514) 562-8856

**LA DURANTAYE**  
JEAN-GUY &  
DENIS BOLDUIC INC.  
(418) 884-2841

**LA GUADELOUPE**  
GARAGE BROCHU INC.  
(418) 459-6405

**LENNOXVILLE**  
GEO. DELISLE INC.  
(819) 569-9821

**LOUISEVILLE**  
ÉQUIPEMENT MALBOEUF  
INC.  
(819) 228-4592

**LYSTER**  
GARAGE E.  
BOISSONNEAULT INC.  
(819) 389-5793

**MONT-LAURIER**  
LES ENTREPRISES D.  
RAYMOND INC.  
(819) 623-1458

**NAPIERVILLE**  
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE  
INC.  
(514) 245-3565, 7747

**NICOLET**  
CENTRE AGRICOLE  
NICOLET/YAMASKA  
(819) 293-4441

**PLAISANCE**  
GARAGE LÉONARD MÉNARD  
(819) 427-6448

**POINTE-AU-PÈRE**  
LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ  
BELLAVANCE INC.  
(418) 723-2747

**PONT-ROUGE**  
LES MACHINERIES  
PONT-ROUGE INC.  
(418) 873-3232

**STANBRIDGE STATION**  
LES ÉQUIPEMENTS  
MESSIER & FRÈRES INC.  
(514) 296-8212

**ST-ANICET**  
J.R. CAZA ET FRÈRES INC.  
(514) 264-2388, 264-2300

**STE-MARTINE**  
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE  
ET RIENDEAU  
(514) 427-3612, 825-2546,  
692-1568

**ST-CLET**  
H. FARAND & FILS LTÉE  
(514) 456-3331

**ST-DENIS-  
SUR-RICHELIEU**  
CLAUDE JOYAL INC.  
(514) 787-2105

**ST-ESPRIT,  
CTÉ MONTCALM**  
LES ÉQUIPEMENTS R.  
MARSAN INC.  
(514) 839-2294

**ST-GUILLAUME**  
CLAUDE JOYAL INC.  
(819) 396-2161

**ST-LAMBERT,  
CTÉ LÉVIS**  
MACHINERIES AGRICOLES  
G.M.R. INC.  
(418) 889-9701

**ST-MAURICE**  
R. CLEMENT & FILS INC.  
(819) 376-3877

**ST-PASCAL  
DE KAMOURASKA**  
GARAGE CONRAD LORD  
INC.  
(418) 492-6038

**ST-PIERRE,  
ÎLE-D'ORLÉANS**  
AGRI MAG INC.  
(418) 828-2243

**TROIS-PISTOLES**  
C.T.R.H. ROUSSEAU  
(418) 851-3842

**UPTON**  
LES ÉQUIPEMENTS  
ADRIEN PHANEUF  
(514) 549-5811

**VICTORIEVILLE**  
GARAGE MAURICE LEBLANC  
(819) 752-4855, 2594

**VILLE DE L'ISLET**  
GARAGE CONRAD LORD  
INC.  
(418) 247-3924

**WOTTON**  
GARAGE E. COMTOIS INC.  
(819) 828-2662

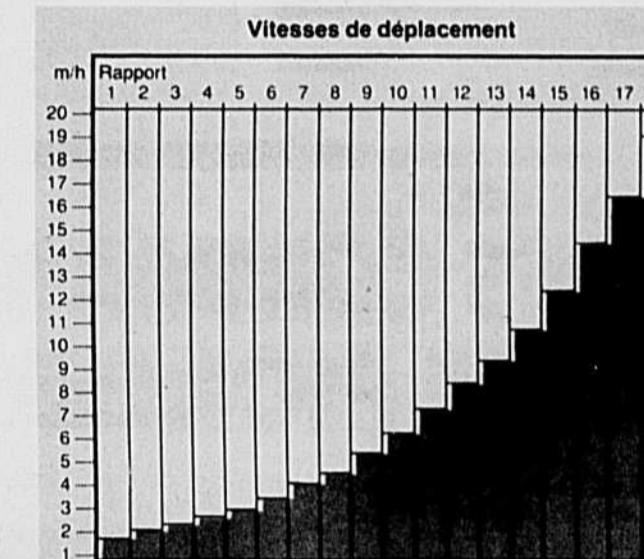
**Une toute nouvelle  
équipe au service  
de l'agriculteur  
d'aujourd'hui.**

**J. I Case Canada**  
Une division de Tenneco Canada  
Inc.  
3350, S. Service Rd.  
Burlington, ON L7N 3M6

**CE QU'IL Y A DE MIEUX**

**MAGNUM**

**ÉCONOMIE, PUISSANCE, CONFORT**  
**18 vitesses avant, 4 vitesses arrière standard**  
**15 % d'espacement entre chaque vitesse.**



ET ENCORE PLUS...  
VEZ LES VOIR  
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE  
CASE IH LE PLUS PRÈS.



étaient laissés non récoltés et les producteurs indemnisés pour leur récolte par l'acheteur.

**Intervention de la Fédération**

Au cours de la saison 1989, les producteurs ont fait appel à l'intervention de leur Fédération à quelque cinquante reprises. De façon générale, il s'agissait de champs ou partie de champs passés par l'acheteur du soit à des surplus de production, à des excès de chaleur ou à la qualité de la récolte.

Dans l'ensemble des cas, la Fédération a conclu une entente entre le producteur et l'acheteur de sorte qu'aucun grief ne fut déposé officiellement.

**Classification et tare  
Pois, haricots, maïs sucré**

Lors de la rencontre du comité conjoint tenue le 19 juin dernier, la Fédération demandait à l'AMPAQ qu'on uniformise les méthodes d'échantillonnage et de détermination des matières étrangères pour une même production. L'AMPAQ demandait alors à consulter ses membres à ce sujet avant de poursuivre les discussions.

Malgré quelques tentatives, il fut impossible de réunir les deux parties depuis. La prochaine rencontre conjointe est prévue pour le 16 novembre prochain. Pour leur part, les membres du comité de la Fédération se sont réunis le 4 octobre dernier pour analyser les différentes formulations utilisées au contrat individuel des acheteurs et dégager les points communs.

À nouveau au cours de la saison 1989, plusieurs producteurs faisaient part à la Fédération de l'urgence d'intervenir au niveau de la classification et de la détermination de la tare. La Fédération est confiante que conjointement nous trouverons une solution à ce problème avant la saison 1990.

**PETITES NOUVELLES**

**Le bouton à cinq trous**

Juste avant une réunion importante ou un party très chic, hop ! un bouton de votre chemise saute. Un désastre ? Non, car vous avez en poche l'invention la plus géniale depuis le bouton à quatre trous: le bouton-vis. Vous vissez le bouton dans le tissu, puis vous coupez le bout qui dépasse. Personne ne verra la différence: le bouton-vis est moulé de telle façon qu'il imite parfaitement un vrai bouton, avec ses quatre trous et son fil blanc. C'est une firme suédoise qui fabrique ces boutons, qui seront sûrement très populaires auprès des hommes célibataires ou divorcés.

**De votre caméra à votre belle-mère**

Comment montrer à votre parenté éloignée les magnifiques images du rocher Percé que vous avez captées avec votre caméra vidéo ? Rien de plus simple. Branchez votre caméra à votre ordinateur, arrêtez l'image, puis transmettez-la par ligne téléphonique à tous vos parents et amis qui ont un télécopieur (un fax). Voilà en effet ce que permet un tout nouvel appareil, le VidéoFax, mis au point en Grande-Bretagne. C'est le premier appareil capable de relier entre elles les technologies du vidéo, de l'ordinateur et du télécopieur. On prévoit que les premières utilisations de cet appareil seront dans le domaine médical (pour envoyer des images aux rayons X d'un hôpital à l'autre, par exemple) et policier.

ON NOURRIT DE  
**GRANDS**  
projets

# Graines réelles de pommes de terre

La plupart des gens savent que c'est en plantant des pommes de terre que l'on obtient. Vous achetez des pommes de terre (sans maladie) des producteurs de semences Elite au printemps et les plantez comme semences dans votre jardin ou dans votre champ en vue de la prochaine récolte. Il s'agit de la méthode la plus populaire de reproduction de la pomme de terre.

Comme il n'y a aucune participation des organes sexuels, cette méthode est appelée la méthode de reproduction asexuée ou végétative. Les plants cultivés à partir de semences d'une même variété sont identiques les uns aux autres ainsi qu'au tubercule-mère parce qu'ils partagent le même bagage génétique. Ils sont des clones de la mère. Le clonage ne tient certes

pas de la science-fiction dans le domaine de la pomme de terre.

Saviez-vous que la pomme de terre a une vie sexuelle? Chaque année, de la mi-juillet au début d'août, la culture de pomme de terre fleurit. Certaines variétés produisent une couche abondante de fleurs de couleur distincte (blanches, rouges ou bleues) tandis que d'autres ne produisent que des fleurs ici et là dans le champ. La fleur se compose d'un organe mâle (étamine) et d'un organe femelle (pistil). Pendant la période de floraison, les abeilles et d'autres agents de pollinisation peuvent transporter le pollen d'une fleur à une autre, ou le pollen peut tomber sur le stigmate du pistil de la même fleur. Si la variété à fleurs est fertile, cet échange de pollen donnera lieu à une fécondation et à la production d'un fruit. Le fruit ou la baie de la pomme de terre ressemble à une petite tomate. On trouve à l'intérieur de la baie jusqu'à 150 petites semences produites au cours du processus sexuel. Il s'agit de graines botaniques ou de graines réelles de pommes de terre (GRP); le terme courant en anglais est TPS. Certaines

variétés, dont Katahdin, peuvent produire de nombreuses baies renfermant une quantité importante de GRP. D'autres variétés, comme Russet Burbank, peuvent ne produire qu'une faible quantité de fleurs qui ont tendance à tomber sans qu'il y ait formation de baies, en raison de leur stérilité.

Lorsqu'elles sont semées dans des planches soigneusement préparées, les GRP peuvent devenir des plantules qui, avec un approvisionnement suffisant en humidité et en substances nutritives, se développent et produisent de petits tubercules. Cette production de tubercules à partir des plants provenant des GRP incite certains chercheurs, dont ceux qui travaillent au Centre international de la pomme de terre au Pérou, à préconiser l'utilisation des GRP comme méthode de rechange pour la production de pommes de terre dans les pays en voie de développement. Les avantages liés à l'utilisation des GRP comme semences commerciales sont nombreux: les coûts sont moins élevés, le transport et l'entreposage sont simplifiés, il n'est pas nécessaire de disposer d'un matériel spécial de plantation, et surtout, il y a peu de problèmes en ce qui a trait à la transmission de maladies par le tubercule.

La production d'une culture commerciale à partir des GRP comporte toutefois de nombreux problèmes techniques. Les grandes quantités de GRP dont il faut assurer la production et la croissance peuvent constituer un problème de taille. Les plantules obtenues à partir des GRP requièrent de nombreux soins pour une bonne croissance et elles ont également besoin d'une période de végétation beaucoup plus longue que les plants provenant des tubercules pour produire de bonnes semences commerciales. Une culture provenant de GRP peut en outre avoir un rendement faible. On peut en guise de solution faire pousser des GRP dans des planches bien aménagées afin de produire des semences qui serviront à la production de cultures commerciales. Mais le problème le plus sérieux réside dans le fait que les tubercules produits à partir des cultures provenant des GRP ont une taille, une forme et surtout une qualité différentes.

La culture de la pomme de terre au Canada s'effectue entièrement au moyen de semences. On a établi, pour assurer la qualité des semences et éliminer la présence de maladies, un système complexe de production de semences Elite, qui est rigoureusement appliqué. Les fermes de semences et les laboratoires provinciaux, les inspecteurs et les chercheurs du gouvernement fédéral et les producteurs de semences Elite jouent tous un rôle important lorsqu'il s'agit de fournir des semences de qualité à l'industrie de la pomme de terre.

La GRP constitue cependant une composante essentielle du Programme national d'amélioration de la pomme de terre à Fredericton. La création de nouvelles variétés dans un programme d'amélioration de la pomme de terre comprend la production de nouveaux variants par le croisement de parents choisis et par la culture subséquente des plants obtenus de tels croisements. Chaque année, environ 85 000 semis sont cultivés à partir de GRP à la Sous-Station d'amélioration de la pomme de terre à Benton Ridge au Nouveau-Brunswick. Et dans les 13 années qui suivent, ils sont soigneusement évalués et triés. Les survivants du programme sont conservés comme clones. Les meilleures sélections, c'est-à-dire celles qui peuvent avoir une valeur commerciale, notamment sous forme de pommes de terre de consommation, de frites ou de croustilles, reçoivent un nom, sont homologuées et sont intégrées dans le système national Elite pour la production de semences commerciales.

George C.C. Tai  
Agriculture Canada  
Station de recherches  
Fredericton (N.-B.)



PARTICIPEZ AU

## CONCOURS DES COMMANDES HÂTIVES DE PIONEER

### VOUS POURRIEZ GAGNER UN ROBUSTE VÉHICULE TOUT-TERRAIN HONDA

Tous les producteurs canadiens de maïs, luzerne, soja, sorgho-herbe du Soudan et/ou tournesol qui, entre le 1er août et le 30 novembre 1989, commanderont des semences de marque Pioneer® ou des inoculants de marque Sila-bac®, auront la chance de gagner un véhicule tout-terrain à deux roues motrices Fourtrax 300 Honda 1990, d'une valeur approximative de 4 995 \$ (si l'on se base sur le prix de détail suggéré par le fabricant pour 1989). Trente de ces fameux véhicules seront décernés à travers le pays dans les diverses régions du Canada comme suit: Maritimes et Québec - 6; Est et Centre de l'Ontario - 5; Ouest de l'Ontario (c'est-à-dire à l'ouest de la route nationale 400) - 17; Ouest canadien - 2.

### C'est si facile de participer!

Il vous suffit de signer, entre les dates précitées, une commande d'au moins cinq unités de semence de maïs, de luzerne, de sorgho-herbe du Soudan ou de tournesol de marque Pioneer®, et/ou d'inoculants de marque Sila-bac®, ou bien de 25 unités de semence de soja de marque Pioneer®, pour recevoir automatiquement une participation au Concours des commandes hâtives. Une participation automatique sera accordée pour chaque quantité de cinq unités commandées (sauf dans le cas du soja, pour lequel le minimum est de 25 unités) entre le 1er août et le 30 novembre 1989. En fin de compte, le nombre de participations automatiques sera basé sur la commande

combinée totale, jusqu'à un maximum d'une participation automatique par dix (10) acres en culture.

Pour s'inscrire au concours, on peut aussi remplir un bon officiel de participation. Vous pouvez obtenir ces formulaires d'inscription en les demandant à votre représentant de Pioneer ou en écrivant à Pioneer Hi-Bred Limitée, C.P. 730, Chatham (Ontario) N7M 5L1.

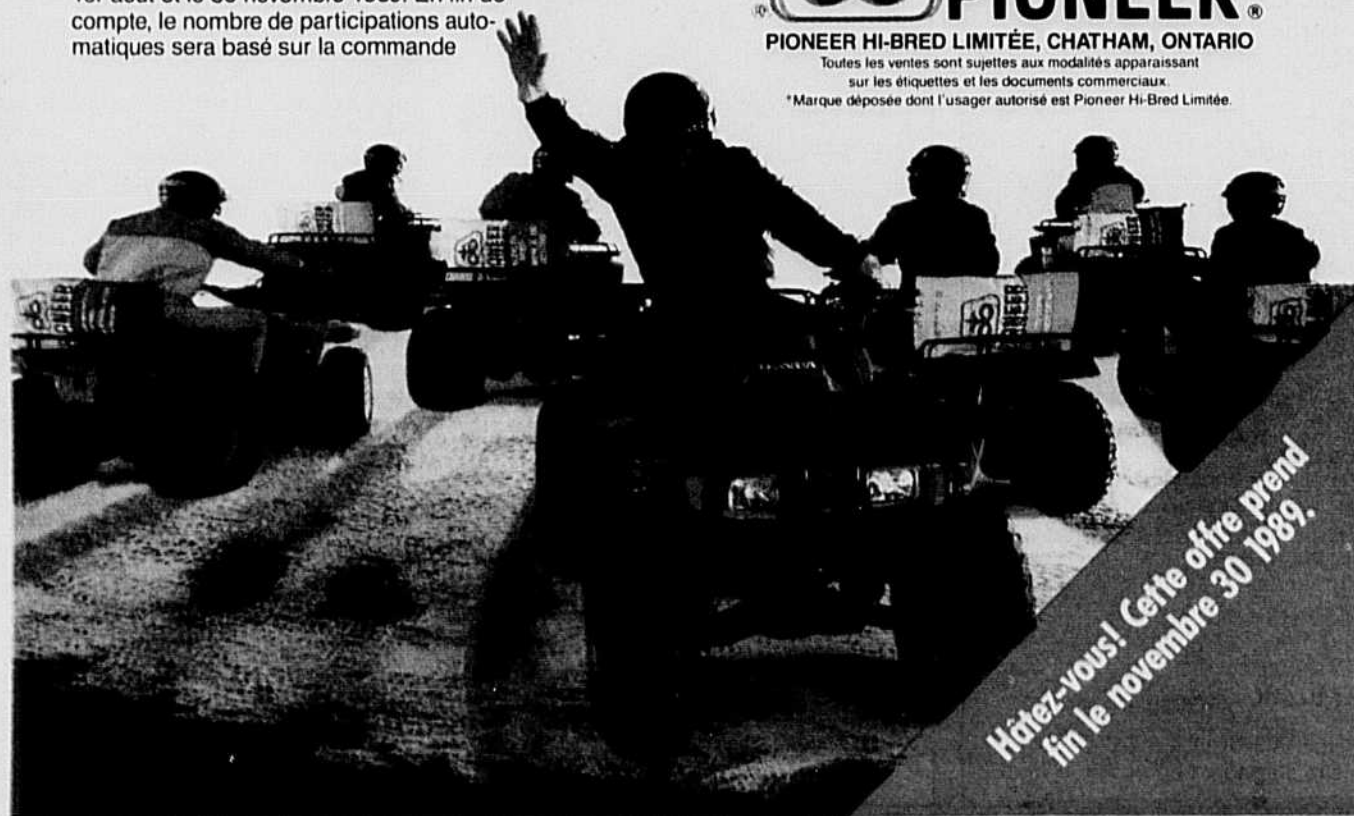
### GAGNANTS CHOISIS LE 18 DÉCEMBRE 1989

Des tirages au sort auront lieu le 18 décembre 1989, à 11 heures du matin, au siège social de Pioneer Hi-Bred Limitée à Chatham (Ontario).

Vos chances de gagner dépendront du nombre de participations admissibles reçues de votre région entre le 1er août et le 30 novembre 1989, la date de clôture du concours. Il faudra aussi répondre correctement à une question réglementaire pour mériter un prix. Vous devez avoir atteint l'âge de majorité pour participer à ce concours.

### N'ATTENDEZ PAS.

Contactez votre représentant de Pioneer dès aujourd'hui pour obtenir de plus amples renseignements et les règlements du concours, ou bien écrivez à Pioneer Hi-Bred Limitée, C.P. 730, Chatham (Ontario) N7M 5L1.



Hâtez-vous! Cette offre prend fin le novembre 30 1989.

Garavou vous dit:



CSST

Louise St-Pierre

## Moins d'usines coopératives

Les coopératives laitières du Québec ont demandé à une firme de comptables de mener une étude et de leur soumettre un plan pouvant leur permettre de rationaliser l'utilisation de leurs différentes usines. Ces coopératives sont: Agropur, Agrinove, Agrodor, Coopérative agricole de la Côte Sud, Nutrinor (maintenant fusionnée avec la Chaîne coopérative du Saguenay) et Purdel. Ensemble, elles possèdent une quarantaine d'usines qui génèrent un chiffre d'affaires global de plus de 1,4 milliard de dollars.

C'est avant la fin du mois de novembre que la firme de conseillers engagée doit présenter un plan d'action aux conseils d'administration de ces coopératives. Ils le remettront par la suite au Conseil des ministres. On veut ainsi lui démontrer les conséquences probables de la fermeture de quelques usines laitières sur l'économie et le développement de certaines régions du Québec.

S'il faut en croire un porte-parole du Conseil de la coopération laitière, on n'envisage nullement une fusion des coopératives laitières. Il ne rejette cependant pas l'idée de la fermeture de quelques-unes de leurs usines qui, souvent, opèrent à moins de 50 % de leur capacité.

Tout ce branle-bas de combat amène plusieurs à se demander si l'on verra sous peu le début de la fin de la rude guerre que se livrent les coopératives laitières sur le marché depuis toujours...

## Agropur gagne cinq Lys d'Or



La semaine dernière à Laval, le ministre délégué à l'Agriculture, aux pêcheries et à l'alimentation, M. Robert Middlemiss, a dévoilé le nom des usines gagnantes des Lys d'Or. Un concours annuel où se mesurent toutes les usines laitières du Québec au niveau de la qualité.

Cinq de ces Lys d'Or ont été décernés au personnel technique de trois usines appartenant à Agropur. La Laiterie Mont St-Bruno a remporté les Lys d'Or des catégories «beurre» et «crème glacée à la

vanille»; son usine de Granby a obtenu celui du fromage «cheddar»; son usine d'Oka s'est vu décerner les médailles d'or des catégories fromage «à pâte ferme» et «à pâte semi-ferme». Elle a dû partager cette dernière avec l'usine Aliments Culinar, de St-Hyacinthe, qui en a d'ailleurs gagné deux autres: celles des catégories fromage «à pâte fraîche» et «à pâte molle».

Les employés de l'usine Saputo, de Mont-Laurier, où se fabrique du mozzarella, ont gagné le Lys d'Or de la catégorie fromage «à pâte filée». Le Lys d'Or du «lait de consommation» a été remis aux employés de l'usine d'Alma de la Chaîne coopérative du Saguenay. Et finalement les Lys d'Or de la «poudre de lait» et du «yogourt» ont été respectivement remportés par Lactancia Ltée, de Victoriaville, et Aliments Delisle Ltée, de Boucherville.

## Une usine laitière de moins

La direction de Lactancia Ltée a annoncé, la semaine dernière, la fermeture de la fromagerie Des Coteaux de Nicolet qu'elle a acquise le printemps dernier. Elle était alors la propriété d'Aliment Delisle. Cette usine donne du travail à une soixantaine de personnes.

L'achat de cette fromagerie aura finalement permis à Lactancia d'augmenter son volume de lait. On justifie cette fermeture en alléguant que l'usine n'avait pas un volume de lait suffisant — 36 millions de litres par année — pour supporter les importantes dépenses qu'aurait demandées sa modernisation.

Lactancia appartient à Ault Fonds Ltd (une entreprise ontarienne) depuis une couple d'années.

## Un problème qui doit se régler

On ne se cache pas pour le dire dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean: il faut trouver rapidement une solution pour mettre un terme au conflit ouvert que se livrent le syndicalisme et la coopération laitière depuis trop longtemps. Pour ce faire, les membres du Comité de liaison entendent se réunir dans les plus brefs délais. De part et d'autre, on doit arriver à cette rencontre avec des idées, suggestions précises. Siègent sur ledit comité des représentants de la Fédération de l'UPA, du Syndicat des producteurs de lait et des deux coopératives laitières de cette région du Québec.

## Qui dit vrai?

Selon les coopératives laitières, leurs usines ne transforment actuellement que 92 % du lait de leurs sociétaires. De son côté, la Fédération des producteurs de lait du Québec affirme qu'elles reçoivent 74 millions de litres de plus que tout le lait de consommation et de transformation produit par les producteurs-sociétaires.

## Prévisions américaines

Selon le Département américain de l'Agriculture, la production laitière mondiale de l'année en cours devrait atteindre les 434 millions de tonnes, soit 1 % de plus qu'en 1988. Toujours au niveau mondial, la production de beurre devrait demeurer stable à 6,6 millions de tonnes.

## Un XIe congrès annuel

«Un produit, des marchés, ma coopérative.» Tel sera le thème du XIe congrès annuel du Conseil de la coopération laitière, un organisme formé des sept plus importantes coopératives laitières du Québec et de la Coopérative Fédérée de Québec. Cette réunion se tiendra le 22 novembre prochain au Château Frontenac. La situation tendue qui prévaut actuellement dans le secteur laitier québécois devrait certainement donner un caractère particulier à cette rencontre!

## Un plafonnement inacceptable!

Dans l'éditorial de sa revue mensuelle d'octobre, l'Office de mise en marché du lait de l'Ontario déplore que les producteurs de lait canadiens soient toujours obligés de crier sur la place publique pour obtenir une augmentation de prix justifiée.

«M. Mazankowski est allé de l'avant en annonçant une augmentation de 39¢ l'hectolitre et la création d'un groupe de travail qui formulera des recommandations pour la politique laitière de la prochaine décennie. Mais il devrait savoir qu'en dépit de ces mesures, il ne peut s'attendre à ce que les producteurs demeurent silencieux sur le plafonnement du prix du lait de transformation», peut-on lire dans cette revue.

## Le directeur général d'Agri-nove?

Le poste de directeur général de la coopérative Agri-nove, occupé jusqu'en septembre dernier par M. André Forcier, est toujours vacant. D'aucuns laissent entendre que l'actuel directeur général de Nutrinor, M. Denis Guérard — qui ne cache un certain intérêt pour ce poste — pourrait bien lui succéder.



M. Denis Guérard

Il est secrets de Polichinelle que la récente fusion de la Chaîne coopérative du Saguenay et de Nutrinor obligera leurs administrateurs à remercier l'un des deux directeurs généraux.

## Où en est la recherche

Les recherches et dernières réalisations du Centre de recherche en sciences et technologie du lait (STELA) seront livrées aux gens du secteur de l'industrie laitière du Québec le 15 décembre prochain. Son colloque annuel se tiendra ce jour-là à l'Auberge des gouverneurs de Ste-Foy.

## PETITES NOUVELLES

### Les conjoints se ressemblent

(ASP) Un bon moyen de prédire son niveau de santé au cours des années à venir consiste à observer... son conjoint. Une étude américaine vient en effet de révéler qu'une grande proportion de couples partagent les mêmes habitudes de vie et les mêmes attitudes face à l'exercice, à la consommation de tabac ou d'alcool, au port de la ceinture de sécurité, à l'alimentation, aux heures de sommeil, etc. Les chercheurs de l'Université du Michigan ne savent pas qui influence l'autre mais ils croient qu'avec les années, il finit par s'établir un commun dénominateur, tant pour les bonnes habitudes de vie que pour les mauvaises.

*Incompréhensible!*

**UN SOIGNEUR INFORMATISE  
4 ALIMENTS POUR 14 300 \$**

**VOIR «SPÉCIAL D'INTRODUCTION»  
PAGE 39**



Régie des  
marchés agricoles  
du Québec

### DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

agissant en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles  
(L.R.Q., c. M-35)

Dossier n° 768-03-01

OBJET: Ajustement des prix du lait de consommation.

Aux personnes et organismes intéressés,

#### AVIS DE CORRECTION D'UN AVIS D'AUDIENCE

Veillez prendre note que la Régie des marchés agricoles du Québec tiendra l'audience qui était prévue le 14 novembre 1989 aux date, heure et lieu ci-après:

Date: 16 novembre 1989  
Heure: 10 h 00  
Lieu: Hôtel des Gouverneurs  
Île-Charron  
Longueuil

Lors de cette audience, la Régie entendra également les représentations des personnes intéressées sur l'opportunité de maintenir ou de discontinuer la fixation des prix au niveau du gros.

Tout organisme qui aurait l'intention de demander des modifications à l'ordonnance L-72 doit nous faire parvenir sa demande avant le 20 octobre 1989 sous peine de forclusion.

MONTRÉAL, ce 6 octobre 1989

*Danielle Gagnon*

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC  
Danielle Gagnon, secrétaire adjointe



Régie des  
marchés agricoles  
du Québec

### DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

agissant en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles  
(L.R.Q., c. M-35)

Dossier n° 036-01-01

REQUÉRANT: OFFICE DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA GATINEAU  
276, rue Principale sud  
Maniwaki (Québec)  
J9E 2A6

OBJET: Modification au plan conjoint des producteurs de bois de la Gatineau.

#### AVIS D'AUDIENCE

Veillez prendre note que la Régie des marchés agricoles du Québec entendra les personnes intéressées par la requête déposée par l'Office des producteurs de bois de la Gatineau lors d'une audience qu'elle tiendra à partir de 14 h 30 le 15 novembre 1989 dans une salle de l'hôtel Mont-Sainte-Marie à Mont-Sainte-Marie.

Les modifications proposées divisent le territoire couvert par le plan en sept (7) secteurs et prévoient les modalités d'élection, à l'assemblée générale annuelle des producteurs, des administrateurs de l'Office.

MONTRÉAL, le 26 octobre 1989

*C. Régier*

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC  
Me Claude Régier, secrétaire



# LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation, — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

Pendant les vacances de la courriériste, nous reproduisons des textes passés à l'été 1986. Il nous semble que ces récits vivants de la vie des agricultrices québécoises sont toujours d'actualité.

## «L'amour vaut ce qu'il nous coûte»

Père de famille, je viens répondre à ta lettre, Karine, suite à l'invitation de Marie-Josée. Je suis un correspondant assidu.

J'ai tout d'abord à te féliciter de ton choix de valeurs, tu répugnes à l'amour libre que propose ton ami et tu as raison. L'amour, comme la vie, vaut ce qu'il nous coûte, c'est la logique des choses. Et la fidélité exige bien plus d'amour — de vrai amour — que l'infidélité.

C'est une chose bien complexe que l'amour parce qu'il nous prend tout entier, âme et corps, chair et esprit, et s'il ne convient pas de les séparer, il convient par-dessus tout de distinguer qui nous mène où, et de garder la bonne direction.

Par nature, mais de façon sélective, l'homme et la femme s'attirent réciproquement. La sexualité en ce qu'elle est attirante, joue un rôle et ce rôle est respectable. Saint Paul nous dit, peut-être brutalement, que ce qui est animal en nous est premier.

Fais bien la nuance: premier ne veut pas dire primordial. C'est saint Paul aussi qui écrivait: «L'homme est de feu, la femme est d'étoupe et le diable souffle». Le charnel est tellement fort parfois entre deux êtres qui sont attirés l'un par l'autre, qu'il s'auréole de tout ce qu'il peut trouver pour se justifier, pour s'embraser, pour se consommer comme pour se consumer. C'est la conservation de l'espèce qui veut cela. Elle projette les êtres l'un devant l'autre et les fait se multiplier. Mais elle ignore ce qui fait la personne: la liberté, cadeau du Créateur au premier homme et à la première femme. Contrairement aux animaux, nous ne sommes pas obligés de suivre notre instinct, nous ne sommes pas l'objet de déterminismes aveugles, nous sommes conscients de ce que nous faisons — ou du moins nous devrions l'être — et libres de choisir.

Alors, chère fille, arrête-toi et pense. À 18 ans, n'est-ce pas l'amour qu'on aime et pas encore la personne? À ton âge, on s'éveille à la vie, on sort du nid familial avec de grands besoins, avec beaucoup d'idéal, on veut refaire le monde. Patience!

Karine, tu aimes ce garçon. Mais si tu l'aimes vraiment, sois inflexible. Nous sommes faits d'autre chose que de sexe. Comme déjà dit, celui-ci est une force de rencontre, sans plus. Mais la vie est plus que cela, c'est une oeuvre, un ouvrage. Un ouvrage où l'on se fait, homme ou femme, par la qualité de nos choix, par l'usage de notre liberté, pas en suivant nos impulsions.

Aimer, c'est forger sa peine, chère Karine, tu viens de l'apprendre. Mais aussi bien, tout ce qui creuse notre coeur est bon à prendre. Ça nous aide à découvrir le filon d'un autre amour, celui du Seigneur pour chacun de nous. Au revoir, sois belle de ta pureté. Le monde en a tant besoin! Je t'aime et t'embrasse bien.

Un papa

### POUR KARINE

Je t'ai lue, relue et admirée, tu es honnête, bonne, franche et veux être heureuse en donnant ton coeur à celui qui saura te comprendre et t'aimer d'un amour vrai et pur. Comme tu as raison! Mais tes espoirs sont assombrés par celui qui veut se donner à n'importe qui, n'importe quand.

Il n'est ni sérieux, ni honnête et le sait, même s'il dit le contraire. À ton âge, le coeur sensible et vibrant d'amour s'attache facilement, souvent sans y prendre garde, mais honnête avec toi-même, tu doutes de ton bonheur, tu es sage.

Cet homme cherche l'impossible et ne t'aime pas assez pour faire son choix: toi et toi seule. Petite Karine, c'est le coeur qui dit si l'on doit aimer, il n'accepte pas n'importe qui, l'amour est fragile, il se construit et se maintient quand les deux coeurs vibrent à l'unisson.

Il y a aussi la confiance dans le Seigneur: «Demandez et vous recevrez», a-t-il dit. Puis-je te dire qu'avant notre mariage, je Lui avais demandé: «S'il n'est pas le mien, éloigne-le», mais

notre amour grandissait, on s'aimait. On s'aime encore, après 48 ans de mariage, je choisirais le même. Nos idées furent différentes parfois, mais facilitées par la compréhension et le dialogue.

Les enfants désirés et attendus avec amour font notre joie, l'affection des petites filles (brues) et petits enfants si faciles à aimer se rencontre dans les visites ou anniversaires: cadeaux à ces jours, rien de rare, il en faut si peu pour faire plaisir.

Où il y a l'amour, la journée terminée, l'arrivée de l'autre est un soleil, les sourires se rencontrent, un baiser fait oublier les fatigues, le soir sur l'oreiller, si près qu'on sent battre le coeur de l'autre, éclaire le dialogue, un baiser termine bien la journée. Plus tard, par le fruit de votre amour, tu seras la mère de ses enfants que tu lui offriras en cadeau.

Que c'est beau être parents, penchés sur un berceau, l'enfant nous donne son premier sourire et son premier langage que lui seul comprend, chaque jour il se découvre sur nos genoux, ses bras entourent notre cou, quel amour il nous prouve.

Je sais que tu as déjà choisi celui qui sera digne de toi, heureuse es-tu d'avoir le bel exemple de tes parents, comme vous devez vous aimer.

Pour nous, on embellit, notre vie avec l'amour de nos années qui ne sont plus jeunes mais chaudes de l'espérance d'être ensemble encore quelques années. Non, Karine, les amours partagés ne durent pas longtemps, elles sont des fleurs vite fanées qui meurent sans retour, l'amour est un don, il ne se partage pas.

Lauvembre

### UNE BANANE NOIRE

Q/ Je suis un de vos lecteurs. Je veux vous parler de ce que les femmes font aux hommes. C'est bien le temps. Que dites-vous d'un homme qui mange les restants de sa femme: une banane noire qu'elle lui glisse devant son assiette? Elle prend les meilleurs tranches de tomate et lui glisse les restants. Elle aime les tomates, mais ne veut pas faire de jardinage, ça coûte beaucoup plus cher sur la table. Elle ne veut pas avoir chaud, ça lui donne plus de temps pour guetter ses maque-reaux dans le châssis.

Elle dit toujours aux enfants de sortir. Elle peut rester seule durant ce temps-là. Pendant ce temps, moi cultivateur, arrache-toi le coeur tu créveras plus vite. Elle essaie en plus de faire veiller son homme de morm tard pour le ruiner, elle, elle dormira demain avant-midi. Elle laissera son rond de poêle allumé le midi, pour qu'il soit chaud le soir. Gaspillage.

Le mari chiale lui, il travaille. Les enfants disent que leur père est chialeux. Comme elle a la larme facile, c'est plus facile de faire prendre les enfants pour elle.

Si les maris avaient leur année de l'homme et se faire défendre. Il y aurait plus de justice. C'est trop facile le divorce. Les femmes ne pensent qu'à leur pension, les enfants encore bien moins au mari.

### Faillite

R/ Je dis d'un homme auquel sa femme glisse une banane noire près de son assiette de se lever et d'aller se chercher une banane jaune. Je dis la même chose d'un homme qui mange les restants de sa femme, s'il a encore ses deux bras et ses deux jambes il part et va se chercher sur le comptoir la plus grosse tomate rouge et il la mange au nez de sa femme.

Je dis la même chose au même homme que sa femme cherche à faire veiller tard. Je dis «Homme, prends ton grabat et couche-toi.» Je dis au même homme de regarder le poêle le midi et de fermer le rond qui attend le souper du soir.

### MON PLUS BEAU PRIX

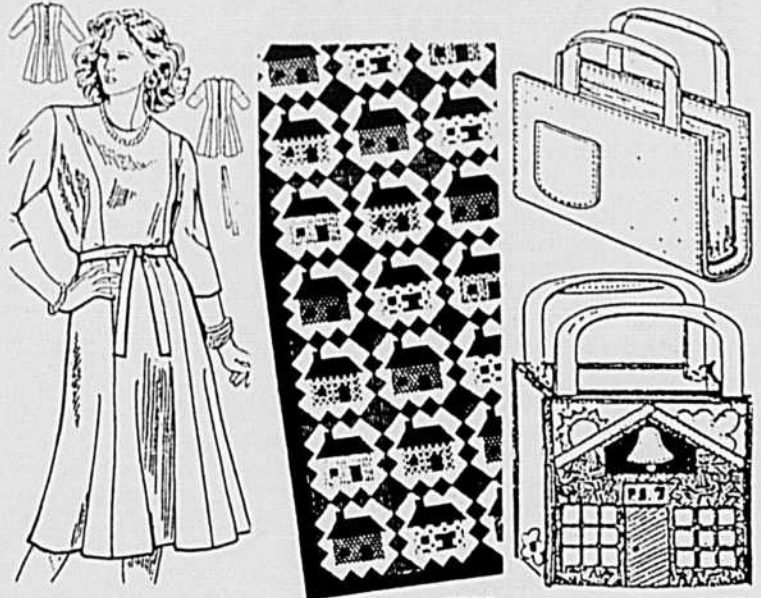
Q/ Quelques mots pour vous dire que je suis très contente d'avoir mérité une mention spéciale pour «Ma journée». C'est le plus beau prix que j'ai jamais reçu.

J'ai maintenant retrouvé comme une fierté de continuer dans cette humble et discrète profession. Merci spécial à vous Marie-Josée, votre courrier me passionne depuis toujours et votre bon jugement me surprend encore. Merci aussi à Mmes Louise Pelletier et France Gagnon. J'aimerais bien savoir combien il y a eu de participantes.

Suzanne Lambert

R/ Il y a eu 45 participantes et il fut difficile de choisir une grande gagnante parmi tous ces récits qui avaient chacun leur qualité particulière. Comme c'était une initia-

## Patrons La Terre de chez nous



5646

5098

6022

5646 — Robe pour demi-tailles, style classique. Tailles 14 1/2 à 24 1/2.  
5098 — Le couvre-pied classique, maisonnettes amusantes, pour lit simple ou double.  
6022 — Sac original pour tout usage. Dix différents modèles de décoration.

Adressez vos commandes à La Terre de chez nous, Service des patrons, 7 Curity Ave., Toronto (Ontario) M4B 3L8. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 \$ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

tive conjointe du Courrier de Marie-Josée et du bureau de la répondante à la Condition féminine du MAPAQ, vous verrez votre texte publié dans nos colonnes et recevrez une carte de félicitations signée du ministre Michel Pagé, de l'Agriculture, ainsi que toutes celles qui ont gagné. Au revoir.

### CONTRE L'IMPUDICITÉ

Je suis une lectrice assidue. Je suis d'accord avec celle qui signait «en chemin». Mais j'ai des réserves pour ce que dit cette maman de 27 ans qui a quatre enfants.

Je trouve son raisonnement inquiétant comme celui de beaucoup d'autres d'ailleurs. Ce n'est pas surprenant quand on a vécu la période des années 60 qui, à mon avis, a été l'une des pires que l'humanité ait connue.

Croire en Dieu et rejeter ses lois. Comment ose-t-on se dire chrétienne tout court et encore moins catholique avec de telles idées? Aussi, on s'en prend au pape et toute la chrétienté s'il ne peut pas consentir à tous nos caprices.

Pauvre ver la terre qui en vient à juger que Dieu lui-même a désigné pour le remplacer sur cette terre. Qu'importe que ce soit un homme, si c'était une femme et cela devrait être le plus tard possible à mon avis, il n'y aurait pas de changements dans le message que Dieu a confié au pape et elle obéirait au Grand Maître comme tous ses prédécesseurs.

Si Dieu avait voulu tout ce que des femmes demandent, il l'aurait permis, mais il avait ses vues et il voit plus clair que nous. On est pour ou contre lui, à nous de choisir.

Dieu n'empêche pas une fille d'être enceinte, si elle oublie de se conduire en bonne fille vertueuse comme il le lui demande. On se fout d'être impudique du moment qu'on a «la pilule». Quelle pitié!

Ne voit-on pas que l'humanité s'en va vers les pires catastrophes de toutes sortes. Et les crimes que l'on apprend à tous les jours n'arriveraient pas si nous avions la foi en Dieu.

La vie sociale et la vie tout court paient déjà son refus de revenir à Lui.

Qu'attendons-nous? Qu'il vienne une autre fois nous demander de lui trouver assez de justes

pour nous épargner! Nous savons qu'il ne les avait pas trouvés et que la ville a été détruite.

Quant aux cours de sexologie dans les écoles, pourquoi l'on demanderait à des professeurs sexologues ce qu'ils en pensent?

Eh bien! moi je vais vous le dire ce que je pense. Tant qu'à eux, c'est leur plus grand rêve. Après les avoir vus et entendus à la télé et à la radio. Je les écoutais aux lignes ouvertes pour voir jusqu'où ils pouvaient aller dans la bêtise humaine, c'était horifiant. Ils étaient tous frais sortis de notre belle université du Québec, là je ne crois pas que ce fut un si grand honneur pour elle et pour nous. Là, ils avaient des choses à dire, ils en ont profité et Dieu seul sait tous les ravages que cette armée a causés.

Pour eux le sexe avant tout, ils promettent le bonheur mais à la portée du sexe. Ils encouragent les parents à laisser leurs enfants aux plaisirs de la chair qu'il leur faut connaître le plus tôt possible. Le mot impudique les fait rire et ne signifie rien pour eux. Ils décrivent tout dans les mots justes, c'est plus joli, mais cela n'enlève pas le vilain de l'intention. Je n'ai jamais compris pourquoi les parents ne se sont pas élevés contre ces gens. Mais voyons! pour un certain nombre c'était enfin le feu vert à toutes les passions et aveuglés, ils oublièrent déjà leur Créateur et ne se sont pas souciés de la malice du démon.

Dernièrement, à la radio, j'entendais une sexologue décrire les sensations d'un tout jeune enfant, pour eux c'est toujours le sexe. Voyons donc! Il semble que dans leur idée, ce serait de les emmener à en jouir, ils veulent prendre en main ces chers petits qui sont bien loin de tout cela, ils ne sont pas corrompus eux. Ce n'est pas à la maternelle que l'on doit expliquer les sensations charnelles d'un ou d'une sexologue obsédée. Cela leur viendra bien assez tôt.

Le Seigneur a dit: «Laissez venir à moi les petits enfants». Parents, il faut veiller, ne Lui refusez pas cela, Lui qui les aime tant! Et c'est peut-être à cause d'eux que le grand justicier retient sa main et qu'il attend notre repentir, et je suis aussi impatient que lui de voir arriver ce jour.

Arc-en-ciel

## PETITES NOUVELLES

### Une guêpe culottée

(ASP) Certains parasites pourraient pousser le culot jusqu'à soumettre leurs hôtes à leurs caprices! C'est du moins ce qu'ont découvert deux chercheurs de l'Université Laval. Jacques Brodeur et Jeremy McNeil ont étudié le comportement d'une guêpe qui infecte un puceron selon le scénario suivant: la guêpe injecte ses oeufs dans le corps du puceron: les oeufs s'y développent et dévorent l'intérieur de leur hôte jusqu'à ce qu'il ne reste plus que l'enveloppe chitineuse. Normalement, les guêpes sortent de la carcasse de l'insecte après une incubation de deux semaines. Cependant, lorsque la longueur du jour est courte, il arrive que certaines guêpes retardent leur sortie et passent les mois d'hiver bien à l'abri dans le cadavre du puceron. Or les pucerons infectés par les guêpes hivernantes vont mourir à des endroits idéaux pour résister aux rigueurs de l'hiver. Comment les guêpes s'y prennent-elles pour subjuguer leur hôte? Voilà un secret que la science n'a pas encore éventé.

dent leur sortie et passent les mois d'hiver bien à l'abri dans le cadavre du puceron. Or les pucerons infectés par les guêpes hivernantes vont mourir à des endroits idéaux pour résister aux rigueurs de l'hiver. Comment les guêpes s'y prennent-elles pour subjuguer leur hôte? Voilà un secret que la science n'a pas encore éventé.

### Des insectes étrangers à l'assaut de la centaurée

En Colombie-Britannique, un groupe d'insectes importés d'Europe de l'Est s'impose de plus en plus dans la lutte contre la centaurée, une mauvaise herbe qui ressemble au chardon. Depuis 1968, huit espèces d'insectes ont été introduites dans les prairies de la Colombie-Britannique après des tests sévères évaluant leurs effets sur l'environnement.

# LA TERRE DE CHEZ-NOUS

## La bonne réponse, c'est...

«Oui»

Les annonceurs qui veulent faire paraître des annonces dans une publication de qualité posent généralement la question: «La diffusion de votre publication est-elle vérifiée?»

Nous sommes très fiers de répondre «Oui».

Nous sommes membres de l'Audit Bureau of Circulations (ABC) parce que, comme le Bureau, nous croyons que les vérifications de diffusion sont une garantie essentielle de qualité.

Depuis 1914, ABC est l'organisme de

vérification de la diffusion le plus important au monde. Tous les ans, les vérificateurs d'ABC analysent les chiffres de diffusion de notre publication et vérifient qu'ils sont exacts et non altérés. Pour nos annonceurs, une vérification d'ABC est le signe qu'ils ont fait un bon investissement.

Les publications ne sont pas toutes vérifiées, mais elles devraient l'être. Parce que lorsqu'un annonceur demande «La diffusion de votre publication est-elle vérifiée?», la seule bonne réponse, c'est «Oui».



Audit Bureau of Circulations

## Voyage agricole en Californie, du 29 janvier au 7 février 1990, accompagné par Brigitte Comtois.

Pour information, veuillez contacter: voyages

Escapade enrg

(819) 758-3151

Détenteur d'un permis.

## ★ VENTE SPÉCIALE ★

ENCAN dans les locaux des

Encans d'Animaux de Québec Inc.

sortie 318 de la route Transcanadienne

ST-ROMUALD — LÉVIS

vendredi le 10 novembre 1989 à 13 h 00

## VENTE DE VACHES DE BOUCHERIE EN GESTATION

Pour informations s'adresser à:

SERVICE DE VENTE  
ENCANS D'ANIMAUX DE QUÉBEC INC.  
ST-ROMUALD  
Tél. (418) 839-9475



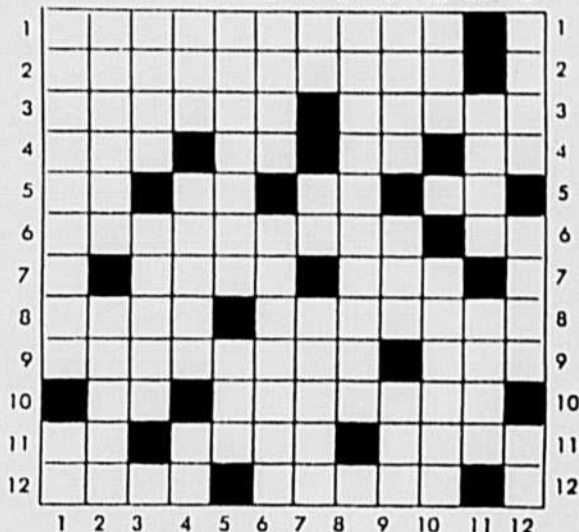
## Des écouteurs pour connaisseurs

(ASP) La compagnie Sony vient de produire les premiers écouteurs faits par des bactéries. Tous les écouteurs possèdent un diaphragme qui vibre et produit le son. Normalement ce diaphragme est composé de papier pressé. Sony a innové en faisant intervenir une bactérie, l'*Acetobacter acetii*. Nourries à partir d'une solution sucrée, ces bactéries produisent des fils de cellulose si fins qu'on peut en ranger au-

delà de 250 000 par centimètre. Ces fils sont récupérés et compressés pour former une feuille de 20 microns d'épaisseur, soit 500 feuilles par centimètre. On taille cette feuille pour obtenir un diaphragme qui a l'avantage d'être dix fois plus rigide que le papier. Sony ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Ce diaphragme est placé à l'intérieur d'un morceau de bois qui vient du coeur d'un arbre vieux de 200 ans. Enfin, le tout est enveloppé par le plus doux et le plus confortable des matériaux: du cuir d'agneau. Tout cela pour 4 000 \$...

## MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



### HORIZONTALEMENT

- 1- Abri pour les volailles.
- 2- Herbe utilisée pour pulvériser la surface d'une terre labourée.
- 3- Plante herbacée - Plante tropicale voisine du caca.
- 4- Cri de douleur. - Nouveau-Mexique. - Possède. - Ruissel.
- 5- Largeur d'une étoffe. - Gallium. - Chrome. - À demi.
- 6- Transformons de l'oxygène en ozone. - Police nazie.
- 7- Engagement religieux. - Atome.
- 8- Mammifère ruminant des forêts d'Europe. - Métal analogue au manganèse.
- 9- Couvrir de neige. - La première femme.
- 10- Double règle. - Plante de la famille des graminacées.
- 11- Iridium. - Salle centrale du temple (Antiq.). - Terres entourées d'eau.
- 12- Légumineuse cultivée pour ses graines comestibles. - Fruit comestible.

### VERTICALEMENT

- 1- Qui ressemble à un pétale. - Comfère.
- 2- Teigniez en occre. - Caverne abritant un fauve.
- 3- Engrais azoté. - Sous-famille de bovidés.
- 4- Côté d'un navire qui se trouve frappé par le vent. - Petit génie difforme. - Issu.
- 5- Plantation d'aulnes. - Ville du Pérou.
- 6- En outre. - Rejeton qui sort au pied d'un arbre.
- 7- Laize. - Cobalt. - Instrument agricole.
- 8- Champ de luzerne.
- 9- Fils d'Isaac. - Partie périphérique des grains de céréales. - Plante potagère.
- 10- Unité évaluant l'effet de la radioactivité. - Maladie des céréales.
- 11- Plante de la famille des iridacées. - Tunique moyenne de l'ocil.
- 12- Petit de la vache. - Met une graine en terre. - Connu.

## LA CORNE D'ABONDANCE

CKVL — 85 au cadran  
Dimanche de 7 h à 8 h a.m.  
5 novembre

- \* L'élevage du porc de race.
- \* Évolution du marché pour le porc.
- \* Le financement agricole.
- \* La conservation des grains.



## LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 5 novembre 1989 à midi

Le dossier: Sur la route des vins en Estrie.

La chronique horticole: Le repotage d'orchidées.

Invité en studio: Gaby Drouin et les vins du Québec.

Courts sujets: — Élevage expérimental des autruches en Saskatchewan. — La conservation des sols à Grand-Sault au Nouveau-Brunswick.

### SOLUTION DU 26 OCTOBRE

E	L	A	G	U	E	R	E	C	O	T
C	A	R	O	T	T	E	P	E	R	E
H	I	E	R	E	G	R	I	S	E	R
A	T	G	A	R	R	I	G	U	E	
L	U	Z	E	R	N	E	E	R	L	
O	E	R	S	T	I	T	E	E	A	U
T					I	T	R	D	L	T
E	S	P	A	C	E	S	O	R	B	E
T	E	C	H	B	E	L	I	E	R	
V	I	T	R	A	I	L	I	R	I	
E	P	R	E	U	E	C	A	G	E	
R	E	A	T	E	T	E	N	E	Z	

Incomparable!

UN SOIGNEUR INFORMATISE  
5 ALIMENTS POUR 16 600 \$

VOIR «SPÉCIAL D'INTRODUCTION»  
PAGE 39



Les tronçonneuses  
SACHS-DOLMAR  
sont le choix des  
professionnels et des  
consommateurs avertis

PLUS LÉGÈRES - PLUS PUISSANTES  
Surveillez nos spéciaux d'automne

Exemple: SDIII-15" - 51 CC = 399,95 \$ (Rég. 510,00 \$)

Débroussailluse LT 210 - 21,2 CC = 229,95 \$  
(Rég. 279,92 \$)

Certains territoires disponibles  
Contactez le marchand le plus près de chez vous ou

LA COMPAGNIE DE MOTEURS SACHS LTÉE  
UNE SUCCURSALE DE FICHEL & SACHS INDUSTRIES INC.

9615, CÔTE DE LIESSE  
DORVAL, QC H9P 1A3



Tél. (514) 636-9180  
Télex 05-821689

# Louiselle Pelletier, l'Agricultrice de 1989

Louise St-Pierre

LONGUEUIL. — À l'occasion d'une soirée de gala, Mme Louiselle Pelletier, de St-Augustin-de-Desmaures, a été proclamée l'Agricultrice de l'année 1989 au niveau provincial. L'événement s'est tenu la semaine dernière à Longueuil en présence de quelque 150 personnes, dont le ministre délégué à l'Agriculture, Robert Middlemiss, et le président de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Proulx.

Cette agricultrice de 36 ans, mère de quatre enfants, est mariée à Laurier Carrier. Avec lui, elle est propriétaire à part égale de la Ferme Laurelou, l'entreprise laitière qu'ils possèdent depuis 1980.



Louiselle Pelletier, Agricultrice de l'année 1989 au niveau provincial.

## Son implication

Au cours des dernières années, Louiselle Pelletier s'est fait remarquer comme syndicaliste agricole à maintes reprises en revendiquant pour les femmes la place qui leur revenait à tous les niveaux; une place qu'elle a personnellement prise. Car, elle est membre de son syndicat de base depuis 1982 et administratrice du Syndicat des producteurs de lait de Québec depuis 1985. Elle y occupe d'ailleurs le poste de 2e vice-présidente depuis deux ans. Des implications qui ne l'empêchaient pas de se faire membre-fondatrice du Syndicat des agricultrices de la région de Québec en 1986.

On dit que son acharnement à défendre le droit des femmes aurait — entre autres — amené la Fédération des producteurs de lait du Québec à modifier son Règlement de la banque de quota pour la relève. Le fameux «critère du dix ans» de ce règlement avait le défaut de disqualifier un jeune de la relève quand sa mère s'était associée à son conjoint au cours des dix années précédentes. Ou encore, il empêchait la jeune femme de moins de 30 ans de réclamer du quota de cette banque si son conjoint avait acquis sa ferme depuis moins de dix ans.

## Les douze autres

Au cours de cette même soirée, un hommage a été rendu à chacune des Agricultrices de l'année des douze autres régions. Il s'agit de: Thérèse Caya-Lepage — Abitibi/Témiscamingue; Madeleine Dubé-Pelletier — Bas-St-Laurent; Solange Ber-

nard — Beauce; Rita Tremblay — Côte-du-Sud; Éva Giroux-Demers — Estrie; Lucie Arseneau — Gaspésie; Martine Mercier — Lanaudière; Solange Lamy — Mauricie; Suzanne Plasse — Nicolet; Monique Paquette — Outaouais/Laurentides; Marie Potvin — Saguenay/Lac-St-Jean; Gisèle Malo — St-Hyacinthe. ☐



Les membres du conseil d'administration de la Fédération des agricultrices du Québec pour la prochaine année, Brigitte Comtois, de la région de Nicolet, 1re vice-présidente; Mariette Bréniel, de la région de St-Hyacinthe; Danielle Labrie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2e vice-présidente et trésorière; Raymonde Chartrand, de la région des Laurentides, présidente; et Nicole Couillard, de la région Côte-du-Sud.

**Commandez de l'Eradicane,  
du Sutan+, du Sutazine+ ou du  
Dyfonate II 20-G avant le 15 décembre  
1989 et vous recevrez 1\$ par hectare  
pour chaque produit acheté et utilisé  
avant le 30 mai 1990.**

**Les détaillants ICI Chipman vous  
fourniront tous les détails.**

\*"Je lis toujours bien les petits caractères!"



**La santé-sécurité,  
ça s'apprend!**



\*Commandez de l'Eradicane, du Sutan+, du Sutazine+ ou du Dyfonate II 20-G avant le 15 décembre 1989 et vous recevrez 1\$ par hectare pour chaque produit acheté et utilisé avant le 30 mai 1990. Les détaillants ICI Chipman vous fourniront tous les détails.

Eradicane, Sutan+, Sutazine+ et Dyfonate II 20-G sont des marques déposées de ICI Chipman. Toujours bien lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.



**Chipman**

Longueuil, Québec J4G 1R9

NOUVELLE MÉTHODE D'ANALYSE DE SOL

# Des résultats plus précis en perspective

Isabelle Paradis

Désormais, les producteurs agricoles qui font analyser des échantillons de sol par le MAPAQ devraient théoriquement obtenir

des résultats plus fiables qu'auparavant. Pour ceux qui font affaire avec des laboratoires du secteur privé, ces changements n'entreront en vigueur qu'en janvier 1990. Les représentants du Conseil des produc-


tions végétales (CPVQ) viennent, en effet, d'annoncer que les grilles de fertilisation utilisées seront modifiées de manière à améliorer la justesse des recommandations.

Ces grilles seraient plus faciles à utiliser que les précédentes et permettraient de communiquer plus rapidement aux producteurs les résultats et recommandations. Les anciennes grilles ont dû être modifiées parce qu'on a adopté une autre méthode d'analyse (appelée Mehlich 3) depuis avril 1988. Cette méthode comporte une seule opération dite «d'extraction», au lieu de quatre. Les résultats sont donc disponibles plus rapidement, ce qui réduit les coûts pour les laboratoires. D'autre part, la technique serait mieux adaptée que les précédentes aux sols du Québec.

C'est surtout au niveau du phosphore, explique Régis Simard, d'Agriculture Canada, que cette méthode et les nouvelles grilles permettront d'obtenir des résultats plus précis, surtout dans les sols plus acides à forte teneur en aluminium. Ainsi, pour ces types de sol, les applications de phosphate recommandées pourraient être légèrement supérieures à ce qu'elles étaient. Par contre, l'inverse pourra se produire dans d'autres types de sol. C'est ce qui fait que globalement, M. Simard estime que les quantités de phosphore recommandées ne varieront probablement que de 5 à 15 %, comparativement à l'autre méthode.

Parallèlement, le MAPAQ a modernisé son système informatique utilisé pour les recommandations de fertilisation. Ce système est principalement à l'usage des agronomes et conseillers régionaux.

Signalons qu'environ 100 000 échantillons de sol sont analysés annuellement au Québec au coût approximatif de 1,5 million de dollars. La nouvelle méthode permettra de réaliser des économies de 200 000 \$ aux secteurs privé et public.

Pour les producteurs agricoles, le principal avantage de ces changements réside dans le fait que les résultats plus précis devraient leur permettre de rationaliser leurs dépenses d'engrais chimiques. 

## « LE MEILLEUR RATIO QUALITÉ-PRIX SUR LE MARCHÉ »

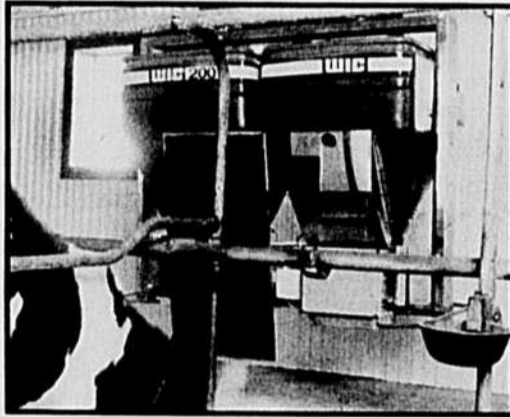
AVEC  
CUVES  
POLYÉTHYLÈNE

Incredible  
mais  
Vrai!

(Valable jusqu'au 31 décembre 1989 chez tous les détaillants WIC participants)

2 (2 ingrédients)	11 700 \$ *
3 (3 ingrédients)	12 800 \$ *
4 (3 ingrédients + 1 minéral)	14 300 \$ *
5 (3 ingrédients + 2 minéraux)	16 600 \$ *
6 (4 ingrédients + 2 minéraux)	18 100 \$ *

\* Ne comprend pas l'électrification en option à 250 \$ et l'antenne en option à 400 \$ si installées à l'usine. Rail et installation en sus.



- Polyéthylène conforme aux normes alimentaires du F.D.A. (Food and Drugs Administration-U.S.A.), très résistant;
- Résiste au froid et à la chaleur et réduit les risques de condensation;
- Forme des cuves conçue pour un meilleur écoulement des aliments;
- Faible adhérence des grains humides aux parois des cuves.

- Ordinateur portatif;
- Remplissage automatique;
- Logiciel pour calendrier des vaches;
- Logiciel pour identification par émetteur ou par stalle.

- Système actif avec batterie miniature incorporée;
- Capte jusqu'à une distance de 30" à 36" (76 à 92 cm);
- Anti-choc et hermétique;
- Sécuritaire (pas de ballonnement au bout de la chaîne).

N'attendez plus et procurez-vous votre robot distributeur WIC-200 avec cuves polyéthylène (aussi disponible en acier inoxydable).



M. Michel Maurice  
Ferme Johanne et Michel enr.  
Éleveur Holstein  
St-Claude (Québec)  
«Le meilleur ratio Qualité-Prix sur le marché.»



VOTRE DÉTAILLANT WIC

DU TRAVAIL BIEN FAIT

784, RUE PRINCIPALE WICKHAM (QUÉBEC) J0C 1S0  
TÉL.: (819) 398-6822 - FAX: (819) 398-5227

### QUÉBEC:

- AMQUI  
Équipements de ferme  
Aino Inc.  
(418) 629-3181
- ANGE-GARDIEN DE  
ROUVILLE  
Lucien Malo  
(514) 293-6456
- CHÂTEAU RICHER  
Équipements Rejean  
Marsier Inc.  
(418) 822-1296
- COATICOOK  
Garage P.E. Lynch  
(819) 849-2376
- HOWICK  
Les équipements agricoles  
B.H.R. Inc.  
(514) 625-2158
- LAMPTON  
André Bloudeau  
(418) 486-7770

- LAURIERVILLE  
Eugène Bédard  
et fils Inc.  
(819) 365-4429
- MÉTABETCHOUAN  
Équipements Laurent  
Boudreau  
(418) 349-2866
- MONTMAGNY  
Les Equipements  
Bloudeau et fils Inc.  
(418) 248-5908
- NOTRE-DAME DU LAC  
Garage R. Cloutier enr.  
(418) 899-6781
- PALMAROLLE  
Équipements  
Aubin enr.  
(819) 787-2569
- PARISVILLE  
C.A.R. Parisville  
(819) 292-2013

- PLAISANCE  
Les services agricoles  
Papineau Ltée  
(819) 427-5147
- ST-ADRIEN  
Équipements P.L.P.  
(819) 828-2027
- ST-ALBAN  
Équipements  
Louise Germain Inc.  
(418) 268-8103
- ST-ALEXANDRE  
H. Desjardins Inc.  
(514) 296-4506
- ST-BARTHÉLÉMY  
Garage Pierre Dugré Inc.  
(514) 885-3202
- ST-CLEMENT  
Service  
Agromécanique Inc.  
(418) 963-2844

- ST-FRANÇOIS-XAVIER  
DE BROMPTON  
Michel Simard  
(819) 845-3646
- ST-HÉNÉDINE  
Équipements  
Dallaire Inc.  
(418) 935-3351
- ST-LEON  
Équipements de ferme  
C. Lesage Inc.  
(819) 228-5694
- STE-LUCE  
Bertrand Ouellet  
(418) 739-4576
- ST-MICHEL  
Garage G.L. Gagnon enr.  
(418) 884-2271
- ST-NARCISSE  
Michel Garon Inc.  
(418) 475-6094

- ST-PHILIPPE DE NÉRI  
Équipements  
Richard D'Anjou Inc.  
(418) 498-3114
- ST-VALÈRE  
Agro-Distribution Inc.  
(819) 353-2762
- VICTORIAVILLE  
S.C.A. des Bois-Francis  
(819) 758-0671
- VILLE DES LAURENTIDES  
Équipements  
Michel Archambault Inc.  
(514) 439-2760
- WICKHAM  
Les équipements  
Goyette Inc.  
(819) 398-7456
- YAMASKA  
Yves Ménéard  
(819) 398-7580

### ONTARIO:

- ALEXANDRIA  
R.B. farm and  
dairy equipment ltd.  
(613) 525-3691
- ALFRED  
Fernand Prgent &  
fils/son inc.  
(613) 679-2200
- BRINSTON  
Plante farm equipment ltd.  
(613) 652-2009
- COBDEN  
Jack Mc Laren farm  
services ltd.  
(613) 646-2062
- L'ORIGINAL  
Lloyd Cross  
sales and services  
(613) 675-4597
- NORTH-GOWER  
Norm Sinclair ltd.  
(613) 489-2074

### PRODUCTEURS DE POULES

Lors de la vente de vos troupeaux vous désirez:

- Un service personnalisé.
- Un bon prix.
- Un paiement rapide et détaillé.
- Un acompte avant la sortie de vos poules.
- Un service de chargement (local).

LA SOLUTION:

- Une entreprise jeune et dynamique.

APPELEZ:



«VOLAILLES  
GILLES  
LAFORTUNE  
INC.»

à (514) 754-2835  
(frais virés acceptés)  
Demandez Mario

# Le Salon au stade, enfin!

Louise St-Pierre

MONTREAL — De toute évidence, le retour du Salon agriculture, vins et alimentation au Stade olympique de Montréal, qui ouvrait ses portes le 28 octobre, semble en réjouir plusieurs. Ce vaste espace aura permis un retour en force des animaux au Salon. Et à voir, depuis son ouverture, le grand nombre de visiteurs qui passent de longues minutes sur la ferme aménagée sur le plancher du Salon, bien vite on constate qu'il était temps que l'agriculture et ses animaux reprennent leur place.

C'est plus de 400 animaux qui sont présentement logés dans la ferme aménagée sous le toit du Stade. Petits et grands peuvent voir de près des vaches laitières, des bovins de boucherie, des porcs et des chevaux. On leur offre aussi la possibilité de caresser des veaux, des porcelets, des agneaux, des lapins et différents résidents de la basse-cour.

Le jour de l'ouverture du Salon, c'est avec beaucoup de curiosité que plusieurs visiteurs ont assisté à la mise bas d'une

truite qui a donné naissance à une dizaine de petits. Elle logeait dans la section maternité de la porcherie de 3 000 pieds carrés qu'on y trouve. Des spécialistes sont sur place pour répondre aux nombreuses questions des visiteurs.

Pour animer la ferme, une piste entourée de gradins a été construite. On y présente différents spectacles: la traite d'une vache, la tonte d'un mouton, le dressage et le ferrage d'un cheval, des jugements d'animaux. Et aux tout-petits, on offre gratuitement des tours de poney!

Les visiteurs peuvent, par ailleurs, s'informer sur les soins à apporter à leurs plantes ornementales, tenter de prendre une truite dans l'étang de pêche, voir travailler des abeilles ou encore admirer de gros tracteurs ultra-modernes. Ils trouvent aussi sur place une multitude de kiosques où on leur donne des informations de toutes sortes sur l'alimentation, la production et la transformation des produits agricoles.

Et sur le plancher du Salon, les visiteurs peuvent rencontrer l'ancien joueur de hoc-

key du Canadien de Montréal, Pierre Bouchard, le porte-parole officiel de cet événement qui se termine dimanche le 5 novembre!

Cet homme bien costaud que l'on entend régulièrement sur les ondes de la station de radio CKAC est également producteur agricole. Et ce, depuis près d'une quinzaine d'années. Sa ferme de 1 000 arpents se trouve à Verchères. Il y cultive du maïs, du blé, de l'orge, de l'avoine, de la luzerne et du soya. Il est également producteur de boeuf de boucherie.

Pierre Bouchard dit avoir accepté ce rôle de porte-parole parce qu'il aime s'impliquer dans ce domaine qui est devenu sien et discuter avec les agriculteurs et les autres intervenants du secteur agro-alimentaire. Comme il oeuvre aussi dans le domaine de la restauration, Pierre Bouchard se dit amateur de bons vins: un type de breuvages qui occupe un bon espace sur le plancher du SAVA.

Les portes du Salon seront encore ouvertes vendredi et samedi de 10 h 30 à 22 h 30 et dimanche de 9 h 30 à 19 h 30.

## PETITES NOUVELLES

### Les causes de la surdité

(ASP) Environ 6 000 enfants canadiens souffrent de surdité. Or selon une enquête du Dr James MacDougall, de l'Université McGill, on ignore la cause de la surdité chez la moitié de ces enfants. Le Dr MacDougall déplore qu'on se limite à diagnostiquer le mal sans en chercher la cause. Il suggère qu'on fasse appel à des généticiens et à des neurologues. Si la surdité est due à un problème génétique, il est important d'en avertir les parents afin qu'ils y songent sérieusement avant d'avoir un autre enfant. De plus la personne sourde, une fois adulte, voudra savoir si elle peut transmettre son infirmité. Dans le cas d'un problème relié au système nerveux, le neurologue pourra en déterminer la cause. Le docteur MacDougall espère ouvrir à Montréal un centre de recherche sur la surdité.

### L'homme et l'oiseau

(ASP) Voici un exemple fascinant de communication et de collaboration entre l'homme et l'animal. Dans le nord du Kenya, rapportent le chercheur allemand A. Isack et son collègue suisse U. Reyer, les nomades Borans trouvent les ruches des abeilles grâce à des oiseaux. Les nomades sifflent pour attirer l'attention des oiseaux. Ceux-ci répondent à l'appel puis guident les hommes là où se trouvent des ruches. Sitôt rendus, ils crient, tournoient dans les airs, volent d'une manière inhabituelle, le tout pour indiquer la présence de ruches. Les Borans allument alors des feux pour éloigner les abeilles, puis ils ouvrent les ruches pour prendre le miel. Ensuite, les oiseaux peuvent s'attaquer aux larves présentes dans les ruches, eux aussi étant protégés des piqûres d'abeilles grâce aux feux des humains. Bref, on est loin des oiseaux du fameux film d'Alfred Hitchcock!

**OW30 CIRCULE PLUS VITE!**

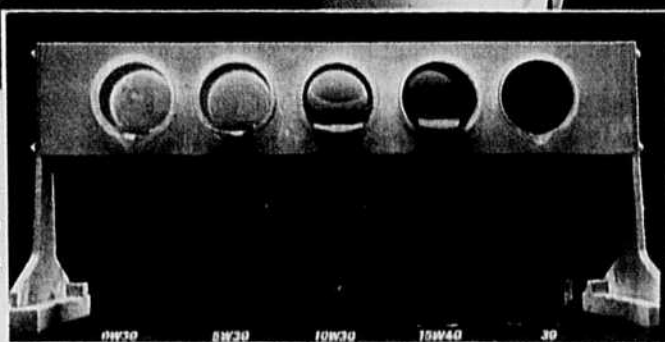
Démontez le capot du moteur.  
Comparez le niveau de l'huile Essolube XD3-OW30 et une huile 15W40 traditionnelle.  
Soyez surpris à une température de -25°C durant 16 heures.

### CIRCULATION PLUS RAPIDE POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DU MOTEUR.

Vous pouvez compter sur l'huile Essolube XD3-OW30 qui circule plus rapidement à basse température.

Les huiles moteur traditionnelles telles que 15W40 peuvent prendre jusqu'à trois minutes pour atteindre les paliers de l'arbre à cames et les bossages de cames. L'huile Essolube XD3-OW30, partiellement synthétique, commence à

Ces huiles Essolube ont toutes été maintenues à une température de -25°C durant 16 heures. Après 30 secondes, l'huile Essolube XD3-OW30 a le plus grand volume écoulé.



lubrifier le moteur plus rapidement. Cela veut dire moins d'usure pour votre moteur.

L'huile Essolube XD3-OW30 est aussi efficace à température normale. Dans la

plupart des cas, elle peut être utilisée toute l'année.\*

Aidez votre moteur à durer plus longtemps. Demandez à votre fournisseur de lubrifiants Esso de vous parler de l'huile à circulation rapide Essolube XD3-OW30 dès aujourd'hui.

\*Certaines précautions s'imposent lorsque les conditions d'utilisations sont très sévères, moteur très puissant fonctionnant sous fortes charges ou à très haute température.



**TOUJOURS PLUS POUR VOUS**  
L'Impériale

**Harvestore**  
« usagés »  
remis à neuf.

- Toute grandeur disponible
- Même garantie qu'un silo neuf

**PRIX HORS DE TOUTE COMPÉTITION**

- Aussi SLURRYSTORE disponible

**N'achetez pas sans nous consulter.**

**SILOS BLEU DU QUÉBEC INC.**

demandez M. Étienne Leduc  
**(418) 325-2312**